This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

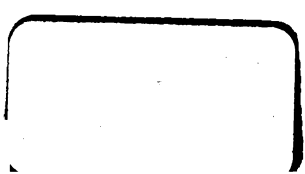

LETTRES CHINOISES, OU CORRESPONDANCE PHILOSOPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Entre un Chinois Voyageur & ſes Correſpondans à la Chine, en Moſcovie, en Perſe & au Japon.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée de nouvelles Lettres & de quantité de Remarques.

TOME QUATRIEME.

A LA HAYE.
Chez PIERRE PAUPIE.

M. DCC. LXIX.

TOR LIBR NEW

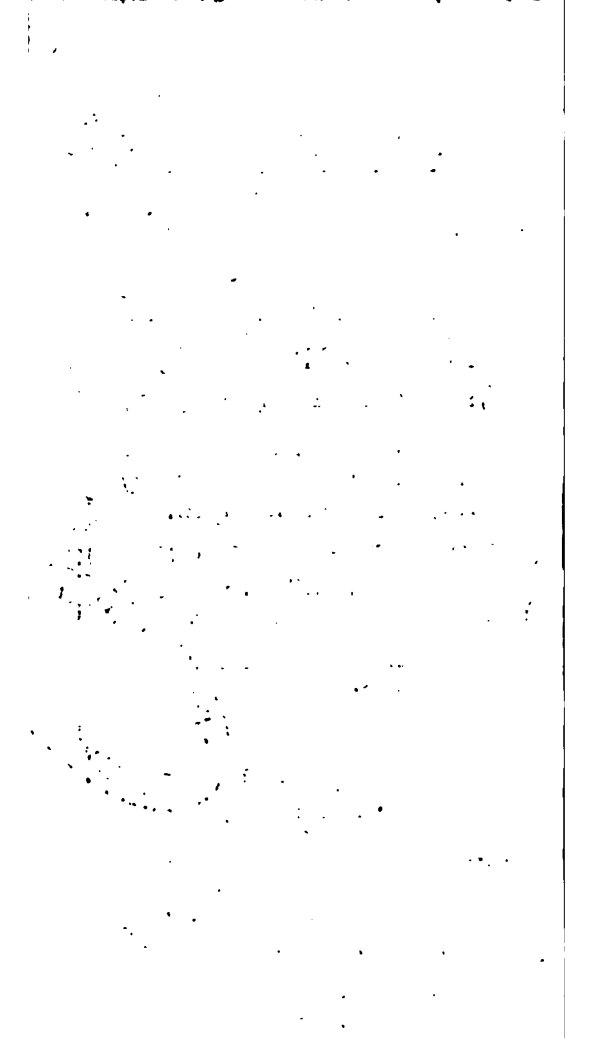

LETTRES CHINOISES, OU CORRESPONDANCE PHILOSOPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Entre un Chinois Voyageur & ſes Correſpondants en divers endroits.

LETTRE LXXXVII.

Sioeu-Tcheou, à Yn-Che-Chan.

EN allant de Stutgard à Francfort où je ſuis arrivé depuis deux jours, j'ai paſſé, cher Yn-Che Chan, à Marmſtat.

Cette ville est assez jolie, on y voit plusieurs rues fort bien percées : il y a même quelques bâtiments qui méritent l'attention des voyageurs ; il est vrai qu'ils ne sont pas en grand nombre.

Les Souverains de Darmstat sont de la maison de Hesse, une des plus anciennes de l'Europe, & dans laquelle la probité, la valeur, la générosité, enfin toutes les vertus qui forment les grands Princes, sont héréditaires.

Les habitants de Darmstat sont en général assez polis, ils aiment les Arts, & ils en ont l'obligation à quelques-uns de leurs derniers Princes qui les ont beaucoup protégés.

Les Nobles sont en général dans cette ville, ainsi que dans les autres de l'Allemagne, entêtés de leur noblesse. Plusieurs d'eux sont peu riches, & la gloire de leurs ancêtres ne leur donnant ni or, ni argent, il seroit à souhaiter que leur noblesse pût être un peu réparée par la roture de quelque riche bourgeoise : mais tel est, cher Yn-Che-Chan ! le préjugé des nobles Allemands ; ils aiment mieux être dans l'indigence & conserver le *decorum* de leur con-

NTW
Arts

que ſolides. La premiere, c'eſt que le rang de Sous-Lieutenant & de Lieutenant n'eſt point aſſez relevé, pour qu'un Officier ne puiſſe parfaitement apprendre à obéïr, & s'accoutumer à la ſubordination. La ſeconde, c'eſt qu'il eſt très-dangereux d'accoutumer de jeunes gens à fréquenter particuliérement des ſoldats. Quels exemples peuvent-ils prendre ? Il eſt preſque impoſſible que tôt ou tard ils ne ſe reſſentent du caractere des gens qu'ils ont pratiqués familiérement, & avec leſquels ils ont été, pour ainſi dire, camarades. La valeur n'eſt qu'une des qualités néceſſaires à former un Officier véritablement eſtimable, il doit être prudent, affable, généreux, poli; apprend-t-on ces qualités avec des ſoldats ? La troiſieme raiſon, à laquelle il me paroît qu'il n'y a aucune réponſe, c'eſt que tous les Officiers Européens, Anglois, François, Eſpagnols, Hollandois, &c. ne ſont pas moins inſtruits dans leur métier que les Allemands, quoiqu'ils ne paſſent point par tous ces grades ſubalternes, dans leſquels tant de Nobles Allemands languiſſent quelquefois pendant la moitié de leur vie.

» Avec cela il délivra Turin, battit les
» François, & écrivit à ceux qui avoient
» prêté cette ſomme, ce petit billet :
„ *Meſſieurs, j'ai reçu votre argent, & je*
„ *me flatte de l'avoir employé à votre ſa-*
„ *tisfaction.* Tout cela donne un juſte
„ orgueil à un marchand Anglois, &
» fait qu'il oſe ſe comparer, non ſans
» quelque raiſon, à un citoyen Romain;
» auſſi le cadet d'un Pair du Royaume
» ne dédaigne point le négoce. Mylord
» Towenshend, Miniſtre d'Etat, a un
» frere qui ſe contente d'être marchand
» dans la Cité. Dans le temps que My-
» lord Oxford gouvernoit l'Angleterre,
» ſon cadet étoit facteur à Alep, d'où
» il ne voulut pas revenir, & où il eſt
„ mort. Cette coutume paroît monſ-
„ trueuſe à des Allemands, entêtés de
„ leurs quartiers; ils ne ſauroient con-
„ cevoir que le fils d'un Pair d'Angle-
„ terre ne ſoit qu'un riche & puiſſant
„ bourgeois, au lieu qu'en Allemagne
„ tout eſt Prince. On a vu juſqu'à trente
„ Alteſſes du même nom, n'ayant pour
„ tout bien que des armoiries & de l'or-
„ gueil. „

L'Auteur François, chez Yn-Ché-Chan, qui dépeint si bien l'absurde préjugé des Allemands, n'épargne pas la ridicule vanité de ses compatriotes, sur le mépris qu'ils font de l'état le plus propre à les enrichir, & à augmenter la gloire de leur patrie. Voici comment il parle des Courtisans François (1): „ Je ne sais lequel „ est le plus utile à un Etat, ou un Sei- „ gneur bien poudré, qui sait préciſé- „ ment à quelle heure se leve le Roi, à „ quelle heure il se couche, & qui se don- „ ne des airs de grandeur en jouant le „ rôle d'esclave dans l'antichambre d'un „ Ministre, ou un négociant qui enrichit „ son pays, donne de son cabinet des or- „ dres à Suratte, ou au Caire, & contri- „ bue au bonheur du monde? „

Nous pensons bien différemment que les François & les Allemands sur l'état des commerçants. Nous les regardons après celui de laboureur, comme le plus utile & le plus respectable. Nos Mandarins ne se font point une honte de négocier; les Lettrés même les plus célebres unissent le commerce avec les

(1) La même.

Belles-Lettres. Et pourquoi ces deux choſes ſeroient-elles incompatibles ? un Sage, un Philoſophe, un bon patriote ne doit-il pas tâcher de ſe rendre le plus utile qu'il lui eſt poſſible à ſes concitoyens ? Un ſavant négociant les inſtruit & les enrichit, il cultive leur eſprit, & leur procure les moyens de vivre dans l'abondance. Les Arts & les ſciences languiſſent toujours dans les pays qui ſont pauvres & miſérables ; il convient que ceux qui veulent les faire fleurir, fourniſſent des ſecours utiles à ceux qu'ils invitent à les cultiver.

Quant aux Magiſtrats, comme il eſt eſſentiellement néceſſaire qu'ils ſoient riches, & que l'on n'a que trop de preuves que la pauvreté a fait ſouvent commettre des injuſtices à pluſieurs, dont ils ne ſe fuſſent point rendus coupables s'ils avoient été moins indigents, il eſt très-utile que le commerce leur fourniſſe le moyen de ſe procurer toutes les commodités de la vie. Un Juge indigent doit être doublement vertueux, le bien de la Société demandant qu'on prenne toujours les précautions requiſes pour prévenir tous les inconvénients qui

peuvent arrêter le cours de la Juſtice On doit, autant qu'il eſt poſſible, n point confier à des gens pauvres les charges de judicature ; un Souverain doi donc pourvoir aux beſoins de ceux à qu il confie la vie & les biens de ſes ſujets La meilleure maniere dont il puiſſe agi pour cet effet, & la plus commode, c'eſ de leur procurer par le commerce des ri cheſſes qu'il n'eſt point obligé d'ôter d ſes coffres, ou de prendre dans la bourſ de ſes ſujets.

En vain voudroit-on oppoſer à ce uſage, auſſi utile que néceſſaire, la néceſ ſité où ſont les Juges de donner une par tie de leur temps à l'étude des loix & à l déciſion des procès, il leur en reſte tou jours aſſez pour régler leurs propres affai res. D'ailleurs, un commerçant n'entr point dans le détail journalier des ſimple marchands : dans deux heures il termin quelquefois tout ce qu'il doit faire pen dant trois & quatre mois. Enfin l'expérien ce dément cette objection ; nos Mandarin ne dédaignent pas le commerce, & n'en rendent pas moins exactement la Juſtice Les Européens ont même chez eux de

exemples sensibles de la possibilité d'allier avec sagesse & avec prudence les talents du commerçant avec ceux du Juge. Combien de riches Hollandois n'y a-t-il pas, qui, peu contents de faire fleurir leur patrie par leurs conseils & par leurs décisions, l'enrichissent encore par leur attachement au commerce ? Il est tel marchand Hollandois, qui, devenu membre des États-Généraux, ou du conseil d'État, décide du sort de la guerre ou de la paix dans toute l'Europe. Qui peut douter qu'un pareil négociant ne soit un homme respectable aux yeux de tous les gens sensés ?

Si le négoce n'est point incompatible dans les Etats où l'on pense sagement, avec l'état d'homme de Lettres & avec celui de Magistrat, il doit l'être encore moins avec celui du Gentilhomme qui ordinairement mérite le titre de noble fainéant. Ne voilà-t-il pas une plaisante gloire que celle qui consiste à ne rien faire, à mépriser le moyen le plus licite pour acquérir les richesses qu'on souhaite ardemment, & qu'on voudroit, s'il étoit possible, se procurer par des

expédients cent fois moins glorieux, que ne l'eſt le commerce. Loſque je vois un Gentilhomme à demi-ruiné, ne ſachant preſque de quel bois faire fleche, mépriſer un riche négociant & craindre de l'imiter, je crois appercevoir un inſenſé, qui, prêt à mourir de faim, ne veut point prendre la nourriture qu'on lui offre, parce que celui qui la lui préſente, ne conſerve pas dans ſon coffre un vieux parchemin, ſigné par *Charles-Quint*.

Il eſt fâcheux, cher Yn-Che-Chan, que d'auſſi honnêtes gens que le ſont en général les Gentilshommes Allemands, qui n'ont gueres de défaut eſſentiel que celui d'être trop entêtés de leur nobleſſe & de leurs ancêtres, ſacrifient à une chimérique vanité les avantages les plus réels de la vie. Ils ſont cependant polis, gracieux; & l'amour outré qu'ils ont pour leur qualité, eſt beaucoup plus à charge à eux qu'aux autres. Ils ſe contentent de ſe croire infiniment au-deſſus des autres hommes: mais ils ont aſſez d'attention pour ne point le leur témoigner; bien plus ſages en cela que les Anglois & les François,

qui ne dissimulent point la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes.

La bravoure est une qualité commune chez les Allemands, elle est principalement le partage des Gentilshommes ; quant à la bonne foi, à la générosité & à la franchise, ce sont des vertus qui brillent plus en Allemagne que dans les trois quarts des autres pays de l'Europe.

L'amour des Sciences & des beaux Arts est encore le partage des Nobles Allemands, on en trouve plusieurs qui savent beaucoup plus que ne savent en général les autres Nobles Européens.

Les Gentilshommes riches voyagent volontiers ; ils pourroient faire un meilleur usage qu'ils ne font de leurs voyages, ils s'appliquent trop à des choses superficielles & inutiles. Les Epitaphes, les Inscriptions &c. enfin tout ce qui a rapport à l'ancienneté des familles, fait une de leurs principales occupations ; c'est-là une suite de l'amour outré pour la Noblesse. C'est les hommes qu'il faut tâcher de connoître lorsqu'on parcourt des pays différents, & non pas les éloges menteurs qu'on a placés sur les tombeaux des morts. On apprend

plus dans un demi-quart d'heure de conversation avec un Philosophe, bourgeois par la naissance, mais noble par le génie, qu'en lisant tous les éloges funebres qui ont été prononcés depuis un siecle, à la mort de tant de Nobles ignorants.

Il est temps de finir ma Lettre; je t'apprendrai dans la premiere que je t'écrirai, ce que je pense de la ville de Francfort, dont je suis assez content.

Porte-toi bien.

De Francfort, le...

LETTRE LXXXVIII.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

JE te promis, dans ma derniere lettre, cher Yn-Che-Chan, de te parler de Francfort. Cette ville est grande, située sur une riviere qui favorise son commerce (1); elle est assez mal bâtie,

(1) Voici comment parle de Francfort l'Auteur du Voyage Littéraire. *Je ne ferai point la description de cette Ville Impériale, cela n'entre point dans mon plan; je te dirai en général qu'elle est belle, que les édifices en sont assez réguliers, par-*

la plupart des maisons sont de bois, l'architecture en est désagréable. Les rues sont larges & assez bien percées; mais pleines de boue; il y a plusieurs Eglises anciennes dont le gothique n'a rien de remarquable que son ancienneté.

Il y a dans Francfort des Luthériens, des Protestants, des Catholiques, des Juifs. L'exercice public de toutes les Religions n'y est pas cependant permis, les Protestants sont obligés de s'assembler dans un village éloigné d'une demi-lieue de la ville, dans lequel ils ont un Temple assez médiocre. Il est singulier que les Luthériens, qui sont les seuls qui puissent posséder les charges & entrer dans la Magistrature, aient pour les Juifs, que tous les Chrétiens regardent comme leurs mortels ennemis, plus de complaisance que

22. Il faut ou n'avoir point vu Francfort, ou n'avoir aucun goût de la bonne Architecture, ou n'avoir pas l'usage de la vue pour porter un pareil jugement & avancer des choses aussi manifestement fausses. L'Auteur de ce voyage littéraire, étoit un nommé Jourdan, Prussien; homme pesant & sans goût; c'est pourtant de lui que l'on a dit dans les éloges de l'Académie de Berlin, qu'il ne donnoit aucun ouvrage que lorsqu'il l'avoit perfectionné.

pour des gens, qui, à peu de choſes près, penſent ainſi qu'eux.

Avant d'avoir été en Allemagne, je croyois, cher Yn-Che-Chan, qu'il étoit impoſſible d'être auſſi intolérants que les Catholiques; mais depuis que j'ai connu l'uſage des Luthériens, j'ai bien changé de ſentiment. Il eſt vrai qu'à Francfort la politique peut avoir autant de part que le zele de la religion, à l'abbaiſſement des Proteſtants. On dit ici communément que les Catholiques ont les égliſes, les Luthériens ont les charges, & les Réformés l'argent. Si une fois des gens riches obtenoient tous les droits des bourgeois, il y a apparence qu'ils ſeroient tentés d'entrer dans les emplois. Les Luthériens ne craignent point les Catholiques, parce qu'ils n'ont que des Egliſes: ce n'eſt pas là des effets qu'il ſoit facile de négocier pour gagner des ſuffrages; mais ils appréhendent les Proteſtants, parce qu'ils ont de l'argent, & qu'ils pourroient s'en ſervir habilement. Je ne blâme point les Luthériens de prendre leurs précautions, puiſqu'ils ſont les maîtres; il eſt

naturel qu'ils tâchent toujours de l'être : mais puiſque les Proteſtants offrent pour obtenir une Egliſe dans la ville, de renoncer à jamais par un acte authentique à toutes les charges, on devroit ſe contenter d'une ſûreté auſſi forte, ſauf à révoquer la permiſſion qu'on leur auroit donnée, ſi jamais ils ſongeoient à manquer aux engagements qu'ils auroient pris.

Les habitants de Francfort ſont aſſez affables, ils aiment beaucoup la liberté dont ils jouiſſent; ce qu'il y a de plus eſtimable chez eux, c'eſt qu'ils en uſent avec ſageſſe. Cette république Impériale s'eſt toujours conduite avec beaucoup de prudence, & l'adminiſtration des Magiſtrats qui la gouvernent, a été eſtimée de tout temps dans l'Allemagne.

L'état de commerçant n'eſt point regardé à Francfort & dans les autres villes Impériales comme dans le reſte de l'Allemagne, un négociant y eſt reſpecté & conſidéré; auſſi peut-on aſſurer hardiment qu'il y a plus de richeſſes dans les villes Impériales que dans tous les autres Etats de l'Empire. La liberté dont on y jouit, eſt auſſi bien plus grande; on n'a rien à y

craindre des caprices du pouvoir arbitraire. Dès qu'on ne bleſſe ni les loix, ni les uſages autoriſés par le Magiſtrat, on eſt le maître d'agir & de penſer comme l'on veut. L'avantage de vivre dans une ville libre & indépendante, eſt bien conſidérable en Allemagne, où les Princes ſont plus fiers & plus hautains que dans aucun pays de l'Univers.

Les ſciences ſont aſſez cultivées à Francfort, & les ſoins du commerce n'empêchent point les négociants d'aimer la lecture; on fait même dans cette ville un fort grand trafic en livres. Parmi les Magiſtrats il y a pluſieurs ſavants, auſſi reſpectables par leur probité que par leurs connoiſſances.

Les Eccléſiaſtiques Luthériens & Proteſtants s'appliquent aſſez à l'étude; quant aux Catholiques, on prétend qu'ils ne s'en ſoucient gueres. S'il faut en croire un auteur Allemand, le ſeul profit que l'on tire de leur converſation, c'eſt qu'ils offrent fort poliment un verre de vin. „ J'allai rendre (1), *dit cet auteur*, viſite aux

(1) Voyage Littéraire, fait en 1733. en France, en Angleterre, en Hollande, &c. pag. 27.

„ Carmes. J'ai vu leur Bibliotheque qui „ eſt très-chétive, ſans goût, pleine de „ Scholaſtiques : je n'y ai pas trouvé „ un ſeul livre qui en valût la peine. „ Je ne donnerois pas cent écus de toute „ cette Bibliotheque, quoiqu'elle ſoit „ de quatre à cinq mille volumes. Le „ Profeſſeur en Philoſophie me la mon„ tra ; mon Dieu, quelle ignorance ! „ Le ſeul profit que j'aurois pu tirer de „ ſa converſation, c'eſt qu'il m'offrit „ fort poliment un verre de vin, que „ je ne jugeai pas à propos d'accepter. „ Je voudrois voir, cher Yn-Che-Chan, ce que diroit un auteur Catholique qui parleroit des Bibliothéquaires Luthériens & Proteſtants ; peut-être ne les traiteroit-il pas mieux. On riſque fort de ſe tromper toutes les fois qu'on veut juger du mérite des Eccléſiaſtiques d'une communion par ce que diſent ceux d'une autre. D'ailleurs, l'auteur qui parle ſi mal des Théologiens Catholiques de Francfort, eſt ſi décrié & ſi fort reconnu pour un homme qui penſe ſans réfléchir, & qui dit également, & ce qui eſt, & ce qui n'eſt point, qu'on ne peut même dé-

cider sur son jugement du cas qu'on peut faire des choses les plus communes. Il se trompe sur des faits où il n'est besoin pour les connoître que d'ouvrir les yeux. Il fait des descriptions pompeuses des villes les plus mal bâties ; heureux encore si ses erreurs grossieres ne regardoient que des maisons & des places publiques, & si elles ne tomboient point très-souvent sur les personnes les plus respectables, dont elles dénigrent, ou la probité, ou la science.

N'est-il pas honteux, cher Yn-Che-Chan, qu'il se trouve des gens qui prostituent l'esprit, le don le plus précieux qui puisse être accordé aux hommes, & le font servir à flétrir la réputation d'un nombre d'honnêtes gens, dont ils n'ont jamais reçu la moindre injure ; que dis-je ? dont ils n'ont reçu aucune injure ? dont ils ont même été accueillis très-poliment ? Voici comment parle cet auteur d'un homme de lettres qu'il visita en passant à Francfort, & qu'il semble n'avoir voulu voir que pour goûter le plaisir d'en médire. „ Je pris, *dit-il* (1), ce

(1) Voyage Littéraire, &c. pag. 26.

„ même jour une voiture, & fus rendre
„ visite à M. Konig, Libraire, établi à
„ Offenbach, petite ville à une lieue de
„ Francfort. Il est logé magnifiquement,
„ & sa Librairie est très-considérable, sur-
„ tout par les livres curieux qn'il a ra-
„ massés. Le caractere de cet homme est
„ assez particulier; c'est un Philosophe
„ misantrope qui ne cherche qu'à mal
„ parler du genre humain, & qu'à réveil-
„ ler d'une maniere satyrique les défauts
„ des hommes. Comme il a lû & voyagé,
„ il est souvent heureux dans ses remar-
„ ques. Seneque dit quelque part : « Qu'il n'est aucun grand génie qui n'ait un grain de folie. *Nullum magnum ingenium sine mixturâ dementiæ. La dose ne seroit-elle pas un peu trop forte chez M. Konig.* Je veux, cher Yn-Che-Chan, que ce Libraire, homme de lettres, soit réellement un peu fou. La chose n'est pas impossible : quelques personnes de ce pays, m'ont même assuré qu'il étoit vrai, que quoique fort honnête homme, il étoit d'un caractere très-singulier; mais pourquoi saisir le prétexte d'une visite pour apprendre au public des par-

ticularités qui lui ſont ſi indifférentes & ſi peu gracieuſes pour un particulier ? N'eſt-ce pas abuſer des droits de l'hoſpitalité ? N'eſt-ce pas porter préjudice à tous les étrangers qui voyagent, & obliger les gens de ſens à s'en défier de crainte qu'il ne ſe trouvât parmi eux quelque étourdi, qui de retour chez lui donneroit carriere à ſon imagination à leurs dépens, & les placeroit dans l'hiſtoire de leur voyage ?

J'ai vu, cher Yn-Che-Chan, pluſieurs perſonnes qui ſe ſont plaintes amérement de l'Auteur dont je te parle. Un jeune Eccléſiaſtique Allemand, qui alla à Paris peu de temps après lui, eut une peine infinie à être reçu dans certaines maiſons. " Vous êtes de Berlin, *lui di-*
„ *ſoit-on*, nous nous garderons bien de
„ parler librement devant vous ; dès que
„ vous ſeriez retourné en Allemagne,
„ vous feriez quelque mauvaiſe compi-
„ lation de tout ce que vous avez appris
„ ici, & vous ne manqueriez pas d'y
„ donner place à nos diſcours ". Ce ne fut qu'avec bien des peines & des ſoins que ce jeune Allemand vint à bout de

réparer le tort que lui avoit fait ſon compatriote. J'eſpere, cher Yn-Che-Chan, que ſi jamais quelqu'un de nos Chinois vient voyager en Europe après moi, il n'aura pas le même déboire. J'obſerve ſoigneuſement de conſerver dans un éternel ſilence les choſes que j'ai pu apprendre de certains Savants qui ont bien voulu me recevoir chez eux. Ce qui ſe dit dans les converſations particulieres, ne doit jamais être rendu public, ſans la permiſſion expreſſe de ceux qui ſe ſont trouvés préſents à ces converſations. En agir autrement, c'eſt violer les regles fondamentales de la ſociété civile; c'eſt même manquer eſſentiellement au caractere de l'honnête homme, & abuſer des attentions que la politeſſe exige qu'on ait pour les étrangers. Cinq ou ſix voyageurs du caractere de l'Auteur dont je te parle, rendroient les Savants auſſi réſervés, que le ſont les vieux courtiſans. Que deviendroient alors cette franchiſe, cette honnête liberté, & cette façon d'agir libre & aiſée qui conviennent ſi fort aux gens de Lettres, & qui ſont le caractere des plus illuſtres & des plus diſtingués ?

Si la bonne foi & la prudence ſont des vertus eſſentielles dans tous les différents états, elles le ſont encore plus dans celui d'un Savant. Un fourbe deſhonore les connoiſſances qu'il peut avoir, quelque vaſtes qu'elles ſoient : un étourdi ne fait & ne dit jamais rien de véritablement bien ; qu'on examine attentivement ſa conduite ou ſes diſcours, dans le temps même que l'un & l'autre paroiſſent raiſonnables, on y trouvera toujours quelque choſe à redire. La véritable ſageſſe ne peut jamais ſe trouver dans un cerveau où regne de temps en temps la folie. Si l'Européen, Auteur du voyage littéraire en Allemagne, en France & en Angleterre ; avoit été perſuadé de ces maximes inconteſtables, il ſe fût ſans doute évité la peine de publier ſon Ouvrage. Je crois, cher Yn-Che-Chan, qu'à la Chine on mettroit aux petites-maiſons un homme qui auroit fait un livre pareil au ſien ; en effet ne faut-il pas être fou pour offenſer de gaieté de cœur un nombre de gens dont on eſtime les talents, & dont on a reçu des politeſſes ? Traiteroit-on autrement ſes plus cruels

ennemis ? Je finirai ma Lettre par le portrait menteur que cet écrivain fait d'un des plus ſpirituels & des plus eſtimables Auteurs qu'il y ait en France ; tu pourras juger par celui-là des autres qui ſe trouvent dans ſon ouvrage. » Je trouvai (1), *dit-il*, » ce même jour M. *Prevôt d'Exiles*, c'eſt » un homme fin, qui joint à la connoiſ» ſance des Belles-Lettres celle de la Théo» logie, de l'hiſtoire, & de la Philoſophie. » Il a de l'eſprit infiniment, & ſur-tout » cet eſprit de développement, ſi néceſ» ſaire dans les matières métaphyſiques. » Tout le monde connoît les agréments » de ſon ſtyle. Je ne parlerai point de ſa » conduite, ni d'une action criminelle » dont il s'eſt rendu coupable à Londres. » Cela ne me regarde point ; je ne le con» ſidere que par rapport à ſes talents, cela » n'eſt-il pas excuſable dans un voya» geur ? « Ne voilà-t-il pas d'auſſi mauvais raiſonnements qui ſont faux & calomnieux ?

Porte-toi bien.

De Francfort, ce...

(1) Pag. 148.

LETTRE

LETTRE LXXXIX.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

EN partant de Francfort, je n'ai point été d'abord à Cologne, je me ſuis détourné de ma route de trois ou quatre lieues pour voir Hanau. Cette ville eſt aſſez jolie, & pre que toute nouvellement bâtie, elle appartient aujourd'hui à un Prince de la maiſon de Heſſe, qui poſſéde toutes les excellentes qualités qui ſont communes & héréditaires aux Princes de ſa Maiſon. Il eſt adoré des habitants, qui le regardent plutôt comme leur pere que comme leur Souverain. Ce Prince a eu depuis peu cette Souveraineté. L'Electeur de Mayence prétend y a voir des droits, & a voulu s'en mettre en poſſeſſion : ſes troupes firent même pour cet effet quelques actes d'hoſtilité, mais elles furent repouſſées vivement par un ou deux régiments Heſſois. Ces régiments dont la valeur eſt renommée non-ſeulement en Allemagne, mais dans toute l'Europe, étoient de trop

dangereux adverſaires pour les ſoldats d'un Prince Eccléſiaſtique.

Il ſemble que ce ſoit une néceſſité que les troupes qui dépendent d'un Prêtre, ſe reſſentent toujours de l'eſprit & du caractére de leur Souverain. Les plus mauvais ſoldats de l'Europe ſont ceux du Pontife Romain, c'eſt une vérité connue & inconteſtable. Les troupes les moins valeureuſes de l'Allemagne ſont celles de Treves, de Mayence, de Cologne, & des autres Evêchés qui ſont erigés en Principautés. On ne ſauroit dire cependant qu'elles ne valent rien du tout; car tous les Allemands ſont braves & bons ſoldats : mais parmi les meilleures choſes il s'en trouve quelques-unes, qui, quoique bonnes, deviennent médiocres, eu égard à quelques autres. Ainſi, les troupes des Electeurs Eccléſiaſtiques, conſiderées par elles-mêmes, ne ſont point mauvaiſes, mais comparées à celles de l'Empereur & des autres Electeurs, elles ſont peu eſtimables.

J'ai vu pendant le temps que j'ai reſté à Hanau, quelques Officiers Heſſois; ils m'ont paru très-ſociables & fort

polis, ils me firent en qualité d'étranger l'accueil le plus gracieux. Ce que j'admirai le plus en eux, c'eſt que quoiqu'ils euſſent beaucoup de mérite, ils ſembloient l'ignorer. L'Officier François eſt aimable, mais il fait trop ſentir qu'il connoît qu'il l'eſt. Un homme qui a de grandes qualités, en diminue le prix, lorſqu'il veut s'en glorifier trop ouvertement; la meilleure maniere de mériter des louanges, c'eſt de ne témoigner aucune envie d'en recevoir, & d'agir cependant comme il convient d'agir pour en recevoir.

Je ne te parlerai pas, cher Yn-Che-Chan, auſſi avantageuſement des Docteurs de Hanau que des Officiers. Je me trouvai incommodé, & priai mon hôte de me faire venir un Médecin; il étoit pour lors environs ſix heures après midi: „ Monſieur, *me répondit-il*, voulez-vous „ voir le meilleur de la ville? *Sans doute*, „ *lui repliquai-je*. Hé bien, *repartit-il*, „ il faut attendre à demain matin. M. le „ Docteur *** eſt ivre reguliérement les „ après midi, & ne viſite jamais ſes ma„ lades que le matin. Cependant ſi vous

„ voulez, on le fera appeller; mais je „ ne vous conſeille pas de prendre les „ remedes qu'il vous ordonnera aujour- „ d'hui. Il a fait ſouvent, lorſqu'il étoit „ gris, de terribles *qui pro quo* „. Je n'ai pas envie, *lui dis-je*, de courir le riſque d'augmenter le nombre de ceux que Monſieur le Docteur envoye dans l'autre monde, lorſqu'il ne les viſite point à jeun. Faites-moi venir le ſecond Médecin. „ Par la même raiſon, *repartit* „ *l'hôte avec un air fort ingénu*, que je ne „ vous conſeille point de voir le premier, „ je crois devoir vous avertir de vous „ défier du ſecond. Il n'eſt pas exceſſi- „ vement ivre les après midi, mais il „ eſt toujours un peu gris, rarement les „ gens le conſultent dans un autre temps „ que le matin „. Hé quoi! *m'écriai-je*, tous les Médecins ſont donc inutiles dans cette ville dès que midi a ſonné, & c'eſt de la plénitude, ou du vuide de leur eſtomach que dépend la ſanté des habitants? Ho! qu'il ſeroit bon que dans un pays ſemblable à celui-ci, tous les Docteurs en Médecine fuſſent de zélés Mahométans, & que leur Religion leur défen-

dit l'uſage du vin ! Je croirois volontiers que Mahomet fut dans le même cas que moi, & que lorſqu'il maudit la vigne, il ſe trouva malade dans une ville où tous les Médecins étoient ivres. „ Ha, „ ha, *dit l'hôte en riant*, ils ne le ſont „ pas tous, & ſi vous voulez, je vous en „ ferai venir un qui eſt fort habile „. Appellez-le donc au plutôt, *lui repliquai-je.* L'hôte obéit, & peu après, je vis entrer un grave Docteur qui me tâta le poux, & m'annonça gravement que mon mal n'étoit point dangereux ; mais ſeulement incommode & douloureux. Il m'ordonna enſuite quelques remedes, & me défendit de boire du vin. Je penſois que cet homme étoit d'accord avec ſes camarades, & défendoit le vin aux malades pour qu'il fût moins rare & moins cher. Mon mal étoit une foibleſſe d'eſtomac, & il me ſembloit que cette liqueur étoit celle qui me convenoit le mieux. J'obéis cependant, & dans deux ou trois jours je fus très-ſoulagé, en état de continuer ma route juſqu'à Cologne, d'où je t'écris cette Lettre, & où j'ai recouvré une ſanté parfaite.

Cologne eſt une grande & vaſte ville, peu peuplée & en général mal bâtie, quoiqu'il y ait pluſieurs belles maiſons. l'Electeur ne demeure point dans cette ville, parce que ſon autorité y eſt exceſſivement bornée, & qu'il n'y a point le même pouvoir que dans le reſte de ſon Electorat; il fait ſa réſidence ordinaire à Bonn.

Le peuple de Cologne eſt peut-être le plus ſuperſtitieux qu'il y ait en Europe, & le plus ignorant. Quant aux gens de diſtinction, ils ont ici à peu près les mêmes vertus & les mêmes défauts que tous les autres Nobles Allemands. Les Eccléſiaſtiques devroient être plus ſavants qu'ailleurs; car ils y ſont plus riches, & par conſéquent ont plus de moyens d'étudier commodément; cependant on ne voit point qu'ils profitent de cet avantage. C'eſt les traiter bien favorablement, que de les regarder comme auſſi éclairés que les autres Eccléſiaſtiques Allemands.

Il y a ici une Univerſité; mais elle eſt plus rénommée par le grand nombre des étudiants, que par le mérite des Profeſſeurs. Leur nom n'eſt guere connu hors

des portes de la ville, & jamais que je ſache, aucun d'eux ne s'eſt fait une réputation, je ne dis pas illuſtre, mais même médiocre dans la République des lettres.

Il y a eu autrefois des Libraires à Cologne, qui ont imprimé des ouvrages conſidérables par leur bonté & par leur groſſeur; on y a fait pluſieurs éditions des principaux auteurs Grecs. Les Libraires de Hollande ont fait tomber ces Imprimeries. Les ouvrages qui ſortent aujourd'hui des mains des Imprimeurs de Cologne, ne valent pas la peine d'être lus, ce ſont pour la plûpart de mauvais livres de dévotion, remplis d'idées auſſi fauſſes que ridicules, & qui ne ſont bons qu'à achever de rendre fanatiques quelques Prêtres Brabançons, ou quelques Licenciés ignorants de l'Univerſité de Louvain.

Cologne eſt une ville fort ancienne, elle fut accrue & augmentée conſidérablement par les ordres d'Agrippine, mere de Néron, qui voulut rendre floriſſante cette ville où elle étoit née; elle ordonna qu'on y mît une colonie de vieux ſoldats, que les Romains appelloient *Vétérans*.

Lorſque Charlemagne forma le nou-

vel Empire d'Occident, il favorisa beaucoup les habitants de Cologne, & leur accorda plusieurs privileges. Dans ces derniers temps les Empereurs les ont renouvellés, & y en ont ajouté plusieurs autres; cependant Cologne est beaucoup moins riche qu'elle ne devroit l'être, eu égard à sa situation, pouvant faire un commerce considérable par le Rhin, au bord duquel elle est bâtie. On accuse les citoyens de cette ville d'être paresseux & indolents : il semble que ce défaut soit le partage de tous les peuples gouvernés par des Prêtres; ils ressemblent à leurs maîtres, à qui l'on peut appliquer les beaux vers qu'a fait un Poëte François sur les Romains modernes, & qui expriment si bien la molesse de la Cour de Rome.

Près de ce Capitole où regnoient tant d'allarmes (1),
Sur les pompeux débris de Bellone & de Mars,
Un Pontife est assis au trône des Césars;
Des Prêtres fortunés foulent d'un pied tranquile
Les tombeaux des Catons & la cendre d'Emile.
Le trône est sur l'Autel, & l'absolu pouvoir
Met dans les mêmes mains le sceptre & l'encensoir.

(1) Voltaire, Henriade, Chant. IV.

Les Romains agiterent pendant quelque temps s'ils détruiroient totalement la ville de Cologne, elle ne fut épargnée que par rapport à la maniere dont les habitans avoient traité le fils d'un Empereur, dont ils s'étoient saisis lorsqu'ils s'étoient révoltés (1). Cet exemple que nous a conservé l'histoire, doit servir à tous les peuples, & les engager à respecter toujours les Princes dans quelque état qu'ils soient.

(1) Civilis & Classicus rebus secundis sublati, an Coloniam Agrippinensem diripiendam exercitibus suis permitterent, dubitavere; sævitiâ ingenii, & cupidine prædæ, ad excidium civitatis trahebantur. Obstabat ratio belli, & novum imperium inchoantibus utilis clementiæ fama. Civilem etiam beneficii memoria flexit, quod filium ejus primo rerum motu in Coloniâ Aggrippinensi deprehensum honoratè custodierant.

Ils délibererent entr'eux, s'il falloit livrer au pillage la ville de Cologne. La cruauté & l'avidité du gain prononçoient la perte de cette ville. La politique, & le desir de s'acquerir une réputation de clémence dans ces commencements de l'Empire, s'y opposoient. Claudius Civilis avoit toujours présent à sa mémoire le service que les habitants de cette ville lui avoient rendu, en gardant avec distinction son fils dans leurs murailles pendant les premiers troubles qui avoient répandu une confusion générale. Tacit. Hist. Lib. IV. Cap. LXVIII. *Une foule de prêtres & de Moines tient aujourd'hui la place de ces valeureux Citoyens qui faisoient trembler leurs voisins.*

Pluſieurs villes ont été détruites & ſaccagées par la même raiſon que Cologne a été épargnée.

Les offenſes perſonnelles qu'on fait aux Souverains, ſont punies tôt ou tard ſi l'on retombe ſous leur puiſſance. Il faut, lorſqu'on eſt aſſez malheureux pour leur avoir déplu, prendre des précautions pour n'avoir jamais beſoin de leur clémence; toutes les amniſties finiſſent ordinairement par quelque triſte cataſtrophe. Un Prince ſait habilement trouver quelque prétexte pour ſe débarraſſer de ceux qu'il croit toujours avoir lieu de craindre & de qui il penſe avoir reçu un affront, que la ſeule néceſſité & les conjonctures du temps l'ont forcé de paroître oublier.

Les Européens ont eu aſſez de preuves dans ces derniers ſiecles que les Souverains conſervent long-temps le ſouvenir des offenſes; les enfants entrent même dans le reſſentiment de leur pere. Lorſque Henri IV. eut vaincu les Guiſes, & qu'il leur eut accordé leur pardon, il travailla toujours depuis à les abbaiſſer & à les détruire. Enfin Louis XIII. ſon fils força le dernier de cette branche de Lor-

raine d'aller mourir proscrit & exilé dans le fond de l'Italie.

Quelquefois le mal qu'on fait aux Princes, même involontairement, est puni long-temps après : le malheureux Montgomeri, qui dans un tournois tua Henri II. périt plusieurs années après sur un échaffaut ; la Reine, qui le sacrifioit à la douleur d'avoir perdu son époux, prit le prétexte de la religion.

Mais sans aller chercher en Europe des exemples de la vengeance tardive & dissimulée des Souverains, n'en avons-nous pas de journaliers dans l'Asie ? N'est-ce pas avec tous les ménagements que met en usage la plus fine politique, que les Princes Orientaux font périr tous ceux de leurs sujets qu'ils craignent, & dont ils sont obligés de dissimuler pendant un temps les offenses ? Les Princes sont également jaloux dans tous les pays de leur autorité, ils cherchent également à punir ceux qui leur déplaisent. La différence qu'ils tiennent dans leur conduite, ne vient pas d'une moindre envie de se venger, mais d'une moindre commodité. Dès qu'ils trouvent cette commodité, malheur à

ceux qu'ils n'aiment point! Il n'y a que des fous, cher Yn-Che-Chan, qui, après avoir offensé un Prince personnellement comptent réellement sur le pardon de leur crime.

Porte-toi bien.

LETTRE XC.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

AU lieu de continuer ma route en descendant le Rhin, j'ai retourné sur mes pas, & pris le chemin de la Pologne par la Hesse & la Saxe. Le temps que je veux encore employer à mes voyages, ne me permet pas d'avancer davantage du côté de la Hollande.

On appelle *Landgraviat* le pays de Hesse, ce mot signifie un Comté provincial. Ce pays est situé entre le Rhin & le Wesel: il est fort coupé par des montagnes & des forêts; il y a cependant beaucoup de prairies & de terres labourables. Le Landgrave qui regne aujourd'hui, est aussi Roi de Suede; c'est le Prince

Guillaume ſon frere qui gouverne en ſon abſence.

Caſſel, la Capitale de la Heſſe, eſt une ville bien fortifiée, & qui dans ces derniers temps, a été conſidérablement augmentée par les Proteſtants François qui s'y établirent lorſqu'on les eut bannis de leur patrie. Ils y porterent avec eux les arts & les manufactures, & leur induſtrie contribua beaucoup à faire fleurir le commerce. Les Allemands ont ſu profiter habilement des ſottiſes des François, & mettre à profit les folies & les cruautés que leur avoit fait faire un faux zele de religion. Quelques Allemands diſent, en plaiſantant, qu'ils eſperent que la France aura la bonté d'achever de les enrichir, & que puiſqu'elle leur a envoyé les Proteſtants, elle leur enverra de même quelque jour les Janſéniſtes. » Lorſque nous » perdons une bataille contre les François, » *me diſoit un jour un Allemand*, nous » nous en conſolons aiſément : avant » qu'ils nous ayent tué autant d'hommes » qu'ils nous en ont donnés, il faudra » une guerre qui dure deux cents ans. Il » y a telle ville en Allemagne, où il ſe

» trouve trente mille réfugiés François ».
S'il eſt toujours triſte de faire des ſottiſes, il l'eſt encore plus de voir que ceux qui en profitent, ſe moquent de nous, & nous tournent en ridicule. Un François qui voyage en Allemagne, qui fait attention aux maux que le fanatiſme & la ſuperſtition ont faits à ſes compatriotes, & qui eſt encore obligé d'eſſuier des plaiſanteries, eſt doublement mortifié.

Les Heſſois ſont laborieux & aguerris : ils aiment aſſez les Arts ; les Sciences ne ſont point mépriſées chez eux : il y a dans Marbourg une Univerſité célebre & renommée dans toute l'Allemagne.

Autrefois les Landgraves de Heſſe étoient attachés à la France, & depuis *Philippe* le Magnanime, qui dans les commencements des premieres guerres du Luthéraniſme fut fait priſonnier par *Charles-Quint*, juſqu'à *Philippe* qui vivoit en 1658, les Princes de Heſſe-Caſſel avoient toujours favoriſé les intérêts de la France, autant que ceux de l'Empire le leur pouvoient permettre. Cette politique leur avoit été plus favorable, que celle d'être attachés à la Maiſon d'Au-

triche ne l'a été à la Branche de Heſſe-Darmſtadt : car dans les guerres de la Maiſon de Bourbon & de celles d'Autriche, elle a conſervé avec peine les pays & les places qui lui appartiennent, au lieu que la Maiſon de Heſſe-Caſſel a ſu ſi bien profiter de l'amitié & de l'alliance de la France, quelle s'eſt fait donner par le traité de Munſter de grandes ſommes d'argent, & l'Abbaye de Hirſthelt, qu'elle a trouvé le moyen de faire ériger en Principauté. Depuis quelques temps les Landgraves de Heſſe-Caſſel ont cru que leurs intérêts n'exigeoient point qu'ils fuſſent unis avec la France ; dans les dernieres guerres ils ont été fort attachés à la Maiſon d'Autriche. Je ne ſais pas ce qu'ils y ont gagné : peut-être ne le ſavent-il pas trop eux-mêmes ; cependant par la ſituation où les choſes ſont actuellement, il eſt certain que ſi la guerre venoit à ſe déclarer, les Landgraves de Heſſe-Caſſel prendroient le parti contraire à celui de la France.

Les Heſſois, en matiere de religion, me paroiſſent auſſi inconſtants que les François en amour. *Philippe* le Magnanime les fit devenir Luthériens, peu de

temps après que Luther eut publié ſes opinions en 1572. Le Landgrave *Maurice* ayant changé de religion, & s'étant fait Calviniſte, il rendit auſſi tous ſes ſujets zélés diſciples de Calvin. Si quelque Prince de Heſſe-Caſſel s'aviſoit de ſe faire Quakre, la mode des boutons & des plis aux habits ſeroit paſſée à Caſſel dans moins de vingt quatre heures, & ne reviendroit que lorſque quelque autre Prince jugeroit à propos de ne prier plus Dieu qu'en Latin. En ce cas les Heſſois retourneroient, après avoir parcouru tout le cercle, au premier point dont ils étoient partis, remettroient en uſage les indulgences & les autres beatilles ſpirituelles du Pontife Romain, comme il eſt arrivé aux Heſſois ſoumis à la domination de la branche de Heſſe-Rhinfeld; un Prince de cette Branche nommé *Erneſt*, ayant embraſſé la religion Romaine l'an 1682.

Il faut ſans doute, cher Yn-Che-Chan, que les Heſſois ſoient perſuadés qu'une religion n'eſt bonne ou mauvaiſe, qu'autant qu'elle eſt pratiquée ou abandonnée par leur Prince; de même que les François ſe figurent qu'une mode ne doit durer,

qu'autant quelle eſt du goût de leur Souverain. Il faut avouer que la Théologie Heſſoiſe eſt de toutes les Sciences la plus facile. Il eſt tel Philoſophe, qui diroit peut-être qu'elle n'eſt pas la moins ſenſée, ni la moins utile à la tranquillité publique.

Le célebre *Philippe* le Magnanime, qui fut le premier Prince qui accoutuma les Heſſois à ſuivre la croyance de leur ſouverain, qui en fit des Pythagoriciens, & leur enſeigna la maxime *d'en juger par les paroles du maître*, fut un des principaux auteurs de l'établiſſement du Luthéraniſme. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que lui & le Duc de Saxe, quoique toujours battus & malheureux, vinrent cependant à bout de leur deſſein.

Après que tous les Souverains Luthériens ſe furent unis enſemble par la fameuſe Ligue de Smalkade, ces deux Princes, déclarés chefs de la ligue, ſe trouverent à la tête de quatre-vingt mille hommes de pied & de dix mille chevaux; l'artillerie de cette armée étoit de cent trente piéces de canon. Il y avoit apparence que les Princes ligués remporteroient

de grands avantages sur *Charles-Quint*, qui n'avoit pu d'abord assembler assez de troupes & de munitions pour les combattre ; mais cet habile Empereur se comporta si prudemment, s'étant campé dans un poste avantageux entre l'armée des ennemis & la riviere d'Isar, qu'il eut le loisir d'attendre les troupes que lui envoya le Pontife Romain, dont le nombre montoit à dix mille hommes de pied & cinq mille cinq cents chevaux. Ces troupes ne furent pas celles qui lui furent les plus utiles, il retira un grand avantage de six mille Espagnols, tous vieux soldats qu'il avoit fait venir de Naples & de Milan. Son armée se trouvant forte alors de quarante-cinq mille hommes, il fut en état de marcher & d'agir contre les Confédérés. Il se conduisit si prudemment, que sans en venir à une action décisive, il les obligea avant la fin de l'année de rechercher la paix. Il la leur offrit à des conditions si dures, qu'ils aimerent mieux continuer la guerre que de les accepter. Quelques Princes confédérés, & quelques villes qui étoient entrées dans la ligue, n'approuverent point cette résolution, &

profiterent des voies d'accommodement qu'on leur offroit, prenant pour prétexte de leur défection le mauvais état des affaires des Confédérés. *Ulric* Duc de Wirtemberg, fit ſa paix; ſon exemple fut ſuivi par les villes d'Ulm, de Francfort, de Meminge, de Bibrac, de Ravenſbourg, de Kempten, d'Augſbbourg & de Straſbourg.

Cet affoibliſſement ne fut pas le ſeul que reçut le parti Proteſtant. Il comptoit ſur le ſecours de l'Angleterre & de la France; mais les Ambaſſadeurs de l'Electeur de Saxe trouverent *Henri VIII.* à l'extrêmité & prêt à perdre la vie. *François I.* Roi de France, mourut dans ces tems critiques. Peu de jours avant ſon décès, il avoit fait tenir cent mille écus d'or au Landgrave de Heſſe & à l'Electeur de Saxe; ce fut le dernier ſecours qu'il leur donna. Il ſembloit que ces deux Rois, ſortant ainſi de ce monde, euſſent été ſacrifiés par les Parques à la fortune de *Charles-Quint*, & ne fuſſent morts à peu-près dans le temps, que pour arrêter le cours de ſes victoires. Celle qu'il remporta ſur les Proteſtants fut

de plus complettes ; il fit priſonnier l'Electeur de Saxe, & le fit condamner, comme rebelle, à avoir la tête tranchée. L'Electeur de Brandebourg obtint que l'on conſerveroit la vie à ce Prince malheureux, qui fut obligé de renoncer à ſa dignité Electorale & à ſes Etats, qui furent donnés au Prince *Maurice* de Saxe, & de reſter priſonnier auprès de l'Empereur autant de temps qu'il le jugeroit à propos.

La paix qu'obtint le Landgrave de Heſſe par l'entremiſe du même Electeur de Brandebourg, fut preſque auſſi dure que celle qu'avoit conclue l'Electeur de Saxe. Il fut obligé de payer cent cinquante mille écus, de démolir toutes ſes fortereſſes & ſes châteaux, excepté Zingenheim & Caſſel. Ce qu'il y eut de plus mortifiant pour lui, c'eſt qu'il fallut qu'il vînt en perſonne demander pardon à genoux à l'Empereur, qui le reçut aſſis ſur ſon trône. Son Chancelier ayant lu un écrit dans lequel le Landgrave demandoit pardon de l'offenſe qu'il avoit commiſe contre la Majeſté Impériale, *George Helde* répondit au nom de l'Empereur, que quoique le Landgrave eût merité un grand

châtiment, comme il le confeſſoit lui-même, il vouloit bien néanmoins accorder, à l'interceſſion de quelques Princes, qu'il ne fût point condamné, ni au dernier ſuplice, ni à la proſcription de ſes biens. Le Landgrave remercia enſuite *Charles Quint*; & comme on le laiſſoit trop long-temps à genoux, il ſe leva ſans ordre. L'Empereur n'en fut point content, & ſoit qu'il regardât l'action du Landgrave comme une nouvelle offenſe, ſoit qu'il ne ſe ſouciât gueres de tenir ſa parole, il le fit arrêter le même jour. Ce fut envain que l'Electeur de Brandebourg & le Prince *Maurice* de Saxe ſe plaignirent du procedé de l'Empereur, il leur repondit qu'il ne leur avoit pas promis que le Landgrave ne ſeroit pas détenu priſonnier; mais qu'il l'exempteroit d'une priſon perpétuelle.

Cette diſtinction captieuſe, digne d'un Prince auſſi fourbe que *Charles-Quint*, dont la mauvaiſe foi terniſſoit l'éclat de ſes vertus, irrita non-ſeulement les Electeurs qui avoient négocié l'accommodement du Landgrave, mais auſſi toute l'Allemagne. Les Ambaſſadeurs des Elec-

teurs de Saxe & de Brandebourg ſe plaignirent vivement à la Diéte d'Augſbourg du manquement de parole de l'Empereur. La Princeſſe de Heſſe, femme du Landgrave, & ſes fils, ſe joignirent à eux pour ſolliciter la liberté du Priſonnier; mais tout cela fut inutile, & *Charles-Quint* la refuſa conſtamment.

Qui croiroit que dans un temps, où il ſembloit que tout concouroit à accabler l'Electeur de Saxe depoſſedé, & le Landgrave priſonnier, tout-à-coup la liberté leur auroit été rendue, & qu'on auroit accordé aux Proteſtants le droit & les privileges qu'on leur refuſoit opiniâtrément depuis pluſieurs années? Cette revolution ſoudaine qui ſe fit en Allemagne, eſt une des plus étonnantes qui ſoit arrivée depuis pluſieurs ſiecles. Le Prince *Maurice* de Saxe qui tenoit ſon rang & ſes Etats des bienfaits de *Charles-Quint*, voulut effacer la mauvaiſe impreſſion qu'il avoit donnée par ſa conduite aux Luthériens dont il profeſſoit la religion, & qui croyoient avec aſſez de fondement qu'il avoit ſacrifié le Duc de Saxe ſon couſin, à ſon ambition. Il ſe joignit pour

cet effet avec l'Electeur de Brandebourg, & firent tous les deux une Ligue avec le Roi de France *Henri II.* Le Comte Palatin, les Ducs de Virtemberg & des Deux-Ponts, le Marquis de Bade entrerent dans cette alliance. Ces nouveaux confédérés furent plus heureux que les premiers, le Prince *Maurice* ſe rendit maître de toutes les villes qui ſe trouverent ſur ſon paſſage, & s'avança juſqu'en Souabe. Il prit dans treize jours la ville d'Auſbourg; de-là il s'avança vers les Alpes pour empêcher les troupes Eſpagnoles & Italiennes d'entrer en Allemagne. Ses victoires diſſiperent les Evêques qui étoient aſſemblés à Trente, & qui ne s'y crurent point en ſûreté.

Pendant que ce Prince remportoit de ſi grands avantages ſur l'Empereur, le Roi de France faiſoit de ſon côté des progrès conſidérables; à la tête d'une puiſſante armée il s'empara de Verdun, de Toul, de Mets, de Nanci & de toute la Lorraine. L'Empereur, étonné de tant de pertes, & craignant de nouveaux revers, offrit une paix avantageuſe aux Luthériens: ils l'accepterent, & elle fut conclue par le traité,

qu'on appelle la pacification de Paſſau. Par ce traité le Landgrave de Heſſe fut mis en liberté, & les Luthériens acquirent tous les droits qu'ils demandoient; auſſi l'ont-ils conſideré comme le fondement & le titre de leur liberté qu'ils ont toujours conſervée depuis, malgré les tentatives qu'on a faites quelquefois pour la leur ôter, & qu'ils conſerveront ſans doute encore long-temps, étant les plus puiſſants en Allemagne, & les Souverains du Nord ſe trouvant engagés par leur religion à entrer dans leur querelle.

Porte-toi bien.

De Caſſel, le...

LETTRE XCI.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

JE ne t'ai point encore parlé, cher Yn-Che-Chan, de cet homme extraordinaire, de ce génie vaſte, de ce fameux guerrier, de ce *Kouli-Kan*, qui de l'état le plus vil & le plus abject, s'eſt emparé du Trône de Perſe. Je dois, pour

pour te donner une idée plus juste de ce rare personnage, remonter jusqu'à la source des dernieres révolutions qui ont causé la perte totale de l'ancienne famille Royale.

Les Mahométans, ainsi que je te l'ai déja dit dans mes premieres lettres, sont divisés en deux sectes principales : les uns expliquent l'Alcoran, suivant les sentiments d'*Ali*, les autres, selon les opinions d'*Omar*. En général tous les Persans sont attachés à la doctrine d'*Ali* : le Roi, les Princes, les Grands du Royaume y ont toujours été fermement attachés ; cependant il a plusieurs personnes dans ce pays, dont le nombre est assez considérable, qui adoptent les interprétations d'*Omar*, & sont de la secte embrassée par les Turcs. On leur donne le nom d'*Aghuanis* : depuis long-temps ces *Aghuanis* cherchoient à secouer le joug des Persans ; ils s'unirent avec les *Guebres*, restes infortunés des anciens peuples de la Perse qui adorent le feu, étant une religion qui n'a rien de commun avec le Mahométisme. Ils avoient besoin d'un Chef, ils élurent un nommé *Mahmoud*,

fils de *Mirivveys*. Cet homme d'une fort baſſe extraction étoit exceſſivement ambitieux, il ramaſſa environ dix mille vagabons, qu'il joignit à un corps de quinze mille *Aghuanis*. Il fit avec cette armée le ſiege de la capitale de la province de *Kirman*, il s'en rendit le maître, & cette conquête importante lui aſſura celle de tout le reſte de la province. Enhardi par ſa fortune, & ſon armée groſſiſſant tous les jours, il paſſa plus avant & pénétra dans l'intérieur du Royaume avec quarante mille hommes. Il défit entiérement ſur ſa route un corps de quatre ou cinq mille hommes, qui avoit entrepris de le harceler & de l'arrêter dans ſa marche; & continua de s'approcher d'Iſpahan.

Cette ville ſe trouvant alors dépourvue de troupes, de munition & de vivres, le Roi ſongea à en faire ſortir le Prince *Thamas* pour le mettre à l'abri de tous les événements, & s'aſſurer dans lui un ſecours à venir. Il ſe hâta de lever promptement quarante mille hommes, dont il forma deux armées; il donna le commandement de l'une au

devoit en partie à l'avarice du Prince d'*Havouza*, il s'approcha d'une lieue de la capitale de la Perſe. Peu de jours après il voulut la prendre d'aſſaut; mais il fut vivement repouſſé. Perdant l'eſpérance de s'en rendre le maître, d'emblée, il en forma le blocus, & réſolut de la réduire par famine. Ce projet auroit échoué, ſans la trahiſon indigne du Prince d'*Havouza*, qui peu content d'avoir trahi ſon Roi par ſon avarice, le vendit enfin à ſon ennemi.

Voici ce qu'un Européen, qui ſe trouvoit enfermé dans Iſpahan, m'a raconté des miſeres du ſiége & des infortunes du dernier Souverain du Sang Royal. Les aſſiégés, *me dit-il*, ſe voyant ſans eſpérance d'aucun ſecours, prirent le parti d'aller attaquer l'ennemi dans ſes retranchements. *Achmet* Aga, homme de cœur, & fort attaché aux intérêts de ſon Roi, ſortit de la ville à la tête de 30000 hommes; il commença ſon attaque, ſoutenu foiblement par le Prince d'*Havouza*. Il eut d'abord tout le ſuccès qu'il pouvoit eſpérer; mais le Prince d'*Havouza*, qui juſques-là avoit favoriſé le parti de *Mirivveys* en ſecret, ſe déclara

alors hautement pour lui, & joignant ſes troupes à celles de l'ennemi, il vint fondre ſur *Achmet* Aga, le chaſſa des poſtes qu'il occupoit, fit paſſer au fil de l'épée tous les Perſans qu'il y trouva, & obligea les autres de rentrer dans la ville.

Cette trahiſon du Prince d'*Havonza*, & la défaite d'*Achmet* Aga abbatirent le courage des aſſiégés, & leur firent perdre toute eſpérance de pouvoir ſe ſoutenir. D'un autre côté la ville manquoit de vivres, & tout y étoit à un prix exceſſif. Un pain d'environ douze livres ſe vendoit au mois de Juillet huit à dix piaſtres, au mois d'Août vingt, au mois de Septembre cent, & il monta enfin juſqu'à deux cents piaſtres. Le Roi faiſoit ſa nourriture ordinaire de chair de cheval; ceux qui avoient des chiens, & des chats les mangerent, & la miſere devint enfin ſi grande, qu'on n'eut pas d'horreur de ſe nourrir de chair humaine. Les uns cherchoient dans les cadavres décharnés, dont les rues étoient pleines, de quoi ſoutenir encore les foibles reſtes d'une vie languiſſante; d'autres, parcourant la ville avec des maſſues de fer à la main, tuoient les

premiers qu'ils rencontroient sans défense, & s'en nourrissoient ensuite. Dans ces temps d'horreur, les meres n'épargnoient pas leurs enfants ; elles étoient les premieres à les massacrer & à les manger.

Comme le Roi ne pouvoit plus échapper au vainqueur, il prit le parti de l'adoucir, en lui envoyant la plus belle de ses filles avec de très-riches présents, le priant de vouloir bien l'accepter pour son épouse. Il se dépouilla en même temps de toutes les marques de sa Royauté, & revêtu d'un habit noir, il parcourut à pied dans la posture la plus humiliante les principales rues de la ville, déplorant son sort, & celui de sa famille qui alloit bientôt être réduite à un dur esclavage. Après cette triste cérémonie, le Roi reprit ses habits ordinaires, & ayant mis la couronne sur sa tête, il sortit de la ville accompagné d'environ trois cents personnes des plus distinguées de sa Cour, & se rendit au camp de *Mirivveys*.

Le vainqueur le reçût avec une fierté qui révolta tous les esprits. Le Roi, sans rien faire paroître du chagrin qui le dé-

voyoit, embraſſa *Mirivveys*, le reconnut pour ſon gendre, & lui fit par écrit une ceſſion authentique de ſon Royaume, excluant même pour jamais de la ſucceſſion ſes propres enfants, & tous ceux qui en naîtroient. Il ne demanda au vainqueur que ces deux choſes : la premiere, qu'il ne touchât point à ſes concubines ; la ſeconde, qu'il s'engageât par ſerment à ne point attenter à ſa vie, ni à celle de ſes enfants. Aprés que *Mirivveys* eut conſenti à ce qu'on exigeoit de lui, le Roi lui mit la couronne ſur la tête, lui préſenta le ſceptre & lui livra en même temps les clefs de ſon palais & de ſes tréſors.

Mirivveys fit ſon entrée publique dans Iſpahan le 25 d'Octobre : dès qu'il fut arrivé au Palais Royal, il fut conduit dans la ſalle où étoit le Trône, ſur lequel il ſe plaça & il fut ſalué Roi de Perſe par tous les Princes & les Grands du Royaume. Un ſuccès ſi heureux fit eſpérer au nouveau Roi de venir facilement à bout de toutes ſes entrepriſes. Ainſi, après avoir réglé toutes choſes dans Iſpahan, & mis ſous une bonne garde *Schah-Huſſain* & les Princes ſes enfants, il envoya à la

fin de Novembre 10000 *Aghuanis* à Caſbin, autrefois capitale de Perſe, le ſéjour ordinaire de ſes Rois, pour l'engager à ſe rendre & à donner la premiere un exemple de ſa ſoumiſſion. Les habitants de cette place, qui n'étoient pas en état de s'oppoſer à l'ennemi, prirent d'abord le parti de ſe ſoumettre ; mais dans la ſuite ne pouvant ſupporter les cruautés des *Aghuanis* à leur égard, ils ſe révolterent, & en tuerent plus de 4000. Ceux qui échapperent ſe rendirent à Iſpahan, où ils n'arriverent qu'au commencement de Février de l'année ſuivante.

La fortune, qui du rang le plus vil avoit élevé *Mirivveys* ſur le trône, & qui devoit l'en faire deſcendre bien-tôt, ne vouloit point encore l'abandonner ; elle vouloit ſe ſervir de lui pour produire encore quelques autres événements plus ſanglants & plus tragiques que ceux qui étoient déja arrivés. Il ſembloit qu'elle voulût juſtifier les maux qu'elle deſtinoit à *Mirivveys* par les crimes qu'elle lui faiſoit faire. Ce tyran, ayant appris la défaite des troupes qu'il avoit envoyées à Caſbin, jugea qu'il devoit ſe hâter de ſou-

mettre le reſte du Royaume, pour éteindre entiérement une guerre qui pourroit lui ôter dans un inſtant le fruit de toutes ſes conquêtes; il réſolut de commander lui même ſon armée, & de quitter Iſpahan. Comme il craignoit que pendant ſon abſence les Grands du Royaume qui ne l'aimoient point, ne fiſſent révolter le peuple, il réſolut de s'en défaire; il les aſſembla dans ſon palais, ſous prétexte de leur donner un repas, & les fit cruellement poignarder avec leurs enfants. Leurs cadavres, au nombre de trois cents, furent jettés dans les places publiques. Ce barbare, non content de cette cruauté, fit encore mourir mille ſoldats de la garde de *Schah-Huſſain*, & trois cents Perſans.

Après cet horrible carnage, *Mirivveys* ſe mit à la tête de ſes troupes au commencement de Mai 1723. D'abord il marcha droit à Guiez, place forte, & bâtie ſur le haut d'une colline. A ſon arrivée, il la ſomma de ſe rendre, & ſur le refus qu'en fit le Gouverneur, il envoya quatre mille *Guebres* pour ſe ſaiſir des portes, les rompre, & forcer la garniſon à ſe ſoumettre; cette entrepriſe manqua par la forte réſiſ-

après quoi, je viendrai à ce fameux *Kouli-Kan*, que je veux te faire connoître.

Porte-toi bien.

D'Ispahan, le...

LETTRE XCII.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

TU as vu le crime heureux recompensé dans la derniere Lettre que je t'écrivis, tu va le voir aujourdh'ui, cher Yn-Che-Chan, puni rigoureusement. Ce même *Mirivveys*, élevé tout-à-coup par la fortune aux plus hautes grandeurs, en fut privé presqu'aussi subitement; sa perte totale ne sembla être reculée pendant quelque temps, que pour augmenter son malheur.

Le séjour que *Mirivveys* fit à Ispahan après ses dernieres victoires, ne fut pas de longue durée. Ayant appris que l'armée qu'il avoit envoyée dans la province de Fasistan, s'étoit rendue maîtresse des villes de Schiraz, de Lahr, & de Benderabassy, il se mit à la tête de trente mille

hommes pour achever de conquérir la Perſe, mais à peine fut-il arrivé dans le Kilan, qu'il fut obligé de retourner ſur ſes pas, & de ramener à Iſpahan les triſtes reſtes de ſon armée qui avoit été ruinée par les maladies & par les courſes des Arabes. Le changement de ſa fortune le rendit exceſſivement mélancolique; ſa triſteſſe augmenta encore par la nouvelle qu'il reçut de la revolte de la ville d'Yſed, dont les habitants avoient égorgé deux mille *Aghuanis*. Il crut qu'il devoit prévenir les ſuites fâcheuſes que pouvoit avoir cette révolte; il partit une ſeconde fois d'Iſpahan, & alla faire le ſiege d'Yſed. Après avoir pouſſé les attaques avec aſſez de vigueur il fut contraint de décamper, & de ſe déſiſter de ſon entrepriſe, le manque de vivres & de munitions l'ayant obligé de diviſer ſon armée pour la faire ſubſiſter. Les Aſſiégés firent une ſortie, & attaquerent ſi vivement leurs ennemis, qu'ils en tuerent dans cette ſeule occaſion plus de trois mille; *Mirivveys*, obligé de fuir, penſa être arrêté, & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il ſe ſauva avec le peu de ſoldats qui lui reſtoient.

Depuis cette défaite, la mélancolie de *Mirivveys* se changea en frénésie : il devint à charge à lui-même ; ses plus intimes amis n'osoient l'aborder qu'en tremblant. Comme il avoit encore quelques intervalles de bon, & que sa manie lui laissoit de temps en temps l'usage de la raison, il résolut dans un de ces intervales de faire le *Riabda* ; c'est une retraite religieuse, considerée chez les Mahométans comme un exercice spirituel, très-agréable à la Divinité, quoiqu'il ne soit propre qu'à affoiblir le jugement de ceux qui l'ont sain, & à rendre entiérement fous, ceux qui ont quelque disposition à le devenir. Dans cette occasion la superstition fut peut-être utile pour la premiere fois, puisqu'elle servit à augmenter les maux d'un tyran & d'un usurpateur.

Mirivveys devint plus frénétique après le *Riabda*, qu'il ne l'étoit auparavant ; sa mélancolie augmenta considérablement, & il ne retira de sa superstitieuse dévotion qu'une excessive foiblesse de cerveau. Il étoit impossible que les austérités de cet exercice n'achevassent de lui enlever le peu de raison qui lui restoit : le *Riabda* con-

ſiſte à ſe tenir enfermé pendant quinze jours ſans voir qui que ce ſoit, à ne manger qu'un peu de pain & boire de l'eau après le coucher du ſoleil, & à répéter continuellement d'une voix enrouée & tirée avec effort du fond de ſa poitrine, ces mots : *Hou*, *hou*, *hou*, juſqu'à ce qu'on écume, & que les forces défaillant, on tombe à demi-mort par terre. C'eſt dans cette défaillance que les ſuperſtitieux Mahométans prétendent que le Demon eſt contraint par la Divinité de découvrir le bon ou le mauvais ſuccès des entrepriſes qu'on médite. Ceux qui ont inventé le *Rinbda*, ont compris combien il étoit meſſéant de faire communiquer Dieu d'une maniere intime avec un homme, qui reſſembloit ſi fort à ceux que les Mahométans & les Chrétiens prétendent être poſſédés du Diable ; c'eſt apparemment ce qui les a obligés à changer dans cette occaſion le Démon en interprete des volontés céleſtes.

Miriweys, devenu plus frénétique qu'il ne l'étoit, s'imaginoit voir à tout moment des perſonnes qui vouloient l'aſſaſſiner : ſes plus chers favoris lui étoient

ſuſpects, il craignoit ſur-tout les Princes du Sang Royal qu'il avoit épargnés juſqu'alors, & que par politique il n'avoit oſé faire mourir. Il réſolut de s'en défaire entiérement; horrible deſſein, & qui peut-être ne lui ſeroit jamais venu dans l'eſprit, ſans l'augmentation de fureur que lui avoit cauſée le *Riabda*. Dans combien d'occaſions ne vérifie-t-on pas ce qu'un Poëte ancien a dit de la ſuperſtition? Elle a été, & ſera encore la cauſe des plus grands maux.

Mirivveys ayant formé le deſſein d'éteindre, autant qu'il lui ſeroit poſſible, l'ancienne Race Royale, (car excepté le Prince *Thamas*, il avoit tous les autres en ſa puiſſance,) ſe confia à quelqu'un de ſes plus ſecrets confidents. Il entra avec eux dans une grande ſalle, où *Schah-Huſſain* ſe trouvoit avec tous les Princes: auſſi-tôt il mit le ſabre à la main, & ſecondé par ſes cruels ſatellites, il détruiſit dans un inſtant toute la Famille Royale, à la réſerve de deux petits Princes âgés de quatre ou cinq ans. Ces jeunes enfants furent ſi frappés de l'horreur de la mort qui les ménaçoit, qu'ils ſe

jetterent dans les bras du Roi leur pere. *Schah-Huſſain* les embraſſoit tendrement & les baignoit de ſes larmes ; le cruel *Mirivveys* voulut les percer dans l'azyle qu'ils avoient choiſi ; mais tout-à-coup ſa colere s'appaiſa par ce qui auroit dû l'augmenter ; il bleſſa le Roi à la main qui vouloit garantir ſes enfants. La vue du ſang qui couloit en abondance de la bleſſure de l'infortuné Souverain, attendrit *Mahamoud*. Une force ſecrette l'arrêta malgré lui, il ſentit renouveller dans ſon cœur malgré tous ſes crimes, ce reſpect & cette vénération qu'imprime la perſonne des Rois, quelque malheureux qu'ils ſoient ; il laiſſa la vie à ces deux jeunes Princes. Le nombre de ceux qui furent tués montoit à cent cinq, parmi leſquels il y avoit trois oncles de *Schah-Huſſain* & ſept de ſes neveux.

Après un carnage auſſi horrible, la fureur de *Mirivveys* prit de nouvelles forces ; la maladie de ſon eſprit augmenta celle du corps, il devint couvert de lépre. Sa chair ſe détachoit de ſes os, & tomboit peu-à-peu en lambeaux. Dans un état auſſi affreux, il eut recours à des ſecours

extraordinaires ; il chercha dans les Religions étrangeres une guériſon que les exercices ſpirituels de la ſienné avoient rendue impoſſible. Il fit appeller des Prêtres Arméniens, pour qu'ils vinſſent lire leurs livres ſacrés ſur ſa tête ; il leur fit préſent de quinze mille tomans, & leur promit une plus grande récompenſe, s'ils pouvoient le guérir. Les prieres des Chrétiens n'obtinrent rien de plus que celles des Mahométans ; il étoit temps que la Divinité punît les crimes des tyrans.

Les maux de *Mirivveys* augmenterent encore après les cérémonies Arméniennes : la nature ne faiſoit preſque plus de fonctions chez lui, & elle ſembloit ne l'animer encore foiblement que pour lui faire eſſuyer les douleurs les plus cruelles ; il rendoit les excréments par la bouche, & il infectoit tous ceux qui l'approchoient. Les *Aghuanis* qui l'avoient mis ſur le trône, voyant leur perte certaine ſi le trône rentroit dans la Maiſon Royale, & ſi le le Prince *Thamas*, qui ſe trouvoit à la tête d'un gros parti & de tous les fideles Perſans, venoit à bout de ſoumettre les rebelles, penſerent à lui choiſir un ſucceſ-

ſeur. Ils jetterent d'abord les yeux ſur ſon frere; mais comme il étoit dans la Province de Candahar, & qu'il étoit impoſſible qu'il pût arriver auſſi-tôt à Iſphahan, que le demandoit l'état préſent des affaires; les peuples Inſtruits de la ſituation de *Mirivveys*, commençoient à ſe déclarer hautement en faveur du Prince *Thamas*. On prétendoit même que ce Prince s'approchoit d'Iſpahan avec une puiſſante armée, compoſée des Perſans & des Arabes. Les *Aghuanis* s'étant donc aſſemblés, élurent pour Souverain *Eſreff* couſin germain de *Mirivveys*; ils furent enſuite le tirer de la priſon où il étoit retenu par ordre de *Mirivveys*, pour lui avoir repreſenté qu'il devoit traiter d'une maniere moins fiére & moins hautaine l'infortuné *Schah-Huſſain*, & ſe contenter de lui avoir ravi la couronne, ſans inſulter à ſon malheureux ſort.

Le premier acte de juſtice que fit le nouveau Roi de Perſe, ce fut de faire trancher la tête à *Mirivveys*; mort trop douce pour un pareil monſtre, & qui finiſſoit les maux dont le Ciel l'avoit accablé avec tant de juſtice.

Esreff tint une conduite opposée à celle de son prédécesseur. Il parut d'abord favorable aux Persans ; sa politique avoit pour but d'attirer le Prince *Thamas* dans quelque embuche, & de s'assurer par sa mort une couronne qu'il n'étoit jamais sûr de conserver tant que ce Prince vivroit. Peu de jours après qu'il eut été reconnu Roi, il alla rendre une visite à *Schah-Hussain*, lui témoigna une vive douleur du massacre que *Mirivveys* avoit fait de tant de Princes dignes d'un meilleur sort. Il ordonna ensuite qu'on recueillît leurs os dispersés, les fit mettre dans de magnifiques cercueils, & porter à la ville de Kum, lieu ordinaire de la sépulture des Rois de Perse. Quelque temps après, *Esreff* pousa encore plus loin la feinte ; il prit le sceptre & la couronne, les mit aux pieds de *Schah-Hussain*, le pria instamment de remonter sur le trône, ou d'y faire monter le Prince *Thamas*. Cette offre, quelque flatteuse qu'elle fût, n'éblouit pas *Schah-Hussain* ; elle lui parut suspecte, il craignit avec raison pour sa vie, s'il marquoit imprudemment qu'il eût envie de régner. Il répondit sagement à *Esreff* qu'il ne pen-

soit plus à la dignité dont il s'étoit dépouillé ; que pour ce qui regardoit le Prince *Thamas* son fils, il étoit résolu de ne point se mêler de ses affaires.

Esreff, cachant toujours ses desseins, parut fâché de la resolution de *Schah-Hussain* : il voulut s'assurer, à quelque prix que ce fût, du Prince *Thamas* ; il lui envoya des Ambassadeurs qui lui porterent des présents magnifiques, & qui furent chargés de le prier de choisir un lieu de sûreté, où lui *Esreff* pût s'aboucher avec lui. Le Prince moins politique que le Roi son pere, & trop facile à croire ce qui le flattoit, donna dans le piége qu'on lui tendoit, & indiqua un rendez-vous à *Esreff* dans la plaine de Theran. Heureusement comme il étoit prêt à tomber dans les mains de son ennemi qui s'étoit avancé avec un gros corps de troupes, on l'avertit du danger qu'il couroit ; il se sauva à la hâte dans la ville de Theran, & ne s'y croyant point en sureté, après s'être reposé quelque temps, il partit la nuit pour la Province de Mézandran.

Esreff voyant son dessein découvert, se présenta devant la ville de Theran, où

il croyoit trouver le Prince *Thamas*; il la prit d'assaut, & fut si fâché de n'y point rencontrer ce Prince, qu'il ordonna à ses soldats d'en massacrer tous les habitants, & de n'épargner pas même les enfants.

Cette cruauté fut suivie d'une autre qui n'étoit pas moins horrible; *Esreff*, étant de retour à Ispahan, piqué contre les Grands du Royaume, qui pendant son absence avoient témoigné quelque bonne volonté pour le Prince *Thamas*, les fit assembler dans le Palais Royal, sous le prétexte de vouloir leur communiquer des affaires de la derniere importance, & les fit tous décapiter. Il ordonna qu'on crevât les yeux à un jeune enfant que la Princesse *Sophie* avoit eu de *Mirivveys*. Peu de temps après, il fit mourir l'infortuné *Sehan-Hussain*.

Tant de crimes ne pouvoient rester impunis, & il étoit bien juste que le successeur de *Mirivveys* qui l'imitoit si bien, périt ainsi que lui. Le Prince *Thamas* gagna plusieurs batailles sur les troupes *d'Esreff*, enfin aidé par le fameux *Kouli-Kan*, qui pour lors n'étoit que simple Officier Général dans son armée, il le prit prison-

nier, & lui fit expier sa trahison par la mort la plus cruelle.

Le Prince *Thamas*, devant ses victoires à *Kouli-Kan*, le combla de bienfaits, & l'éleva aux plus grandes dignités. Il redemanda par son conseil aux Turcs les conquêtes qu'ils avoient faites sur la Perse pendant les derniers troubles dont elle étoit déchirée. Les Turcs ayant rejetté les propositions, les Persans commencerent une guerre, qui a été la principale cause de la grandeur où *Kouli-Kan* est parvenu; car après quelques expeditions assez heureuses, le Price *Thamas* ayant fait la paix, *Kouli-Kan* aliéna contre lui l'esprit de tous les Grands, sous le prétexte qu'il négligeoit de réparer les pertes de la Nation, le fit déposer, renfermer sous bonne garde, & élire en sa place son fils qui n'étoit qu'un enfant. J'acheverai dans ma premiere lettre de t'instruire de la fortune de cet homme extraordinaire.

Porte-toi bien.

A Ispahan, le 4

LETTRE XCIII.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

JE t'ai montrée dans ma derniere Lettre, cher Yn-Che-Chan, *Kouli-Kan* détrônant ce même Roi qu'il avoit mis sur le trône, & y plaçant son fils ; tu vas le voir actuellement gagnant des batailles, reprenant sur les Turcs toutes les conquêtes qu'ils avoient faites, & profitant habilement du pouvoir que lui donnoient les emplois qu'il occupoit dans la Cour d'un Prince encore enfant. Il fit déclarer au Gouverneur de Babylone qu'il étoit prêt à commencer la guerre, si la Porte Ottomane ne rendoit aux Persans ce qu'elle leur avoit enlevé injustement & contre la foi des Traités. L'exécution suivit bien-tôt la menace, *Kouli-Kan* s'empara de plusieurs places : il osa même faire le siege de la plus importante que les Turcs ayent sur leur frontiere ; mais après huit mois de siege, il fut obligé de se retirer, ayant été battu. Il perdit encore, peu de temps après, une seconde bataille.

Les

maniere qu'elles en occupoient les entrées, il les fit fortifier de quelques foibles retranchements qui ne devoient servir qu'à mieux abuser les Turcs. Plus loin, dans l'épaisseur des gorges, il fit pratiquer des mines, auxquelles on travailla avec autant de secret que de diligence. L'artillerie qui devoit servir à les faire sauter, & à achever le désastre des Turcs, fut placée sur la pente des collines entre des hayes & des broussailles. Les tentes de ce camp furent remplies de choses propres à arrêter le soldat au pillage.

Kouli-Kan divisa le reste de ses troupes en deux corps. A l'un il fit faire un grand détour par des défilés, & l'envoya s'établir dans un bois qui bordoit la route que les Turcs devoient suivre pour leur attaque. Il se posta avec l'autre corps sur une hauteur, d'où il pouvoit communiquer avec ses deux aîles & ordonner leurs mouvements. Il fit encore une disposition pour assurer sa retraite, au cas que les mesures qu'il avoit prises, vinssent à manquer.

L'armée Turque, séduite par ces artificieux arrangements, ne les regarda

que comme une preuve plus certaine de la foibleſſe des Perſans, & de la facilité qu'elle auroit à les vaincre. Le deux de Juin, toute l'armée Ottomane ſe mit en marche avec ſon artillerie, & ſous les ordres du Bacha *Abdallah*, pour aller attaquer les Perſans. *Kouli-Kan* envoya reconnoître les Turcs par un corps de douze mille hommes de ſa Cavalerie. *Abdallah* les fit attaquer vivement par la ſienne.

Après quelques eſcarmouches, les Perſans prirent la fuite. *Kouli Kan* lui-même recula, abandonnant la hauteur où il étoit poſté avec le reſte de ſon monde. L'armée du Grand-Seigneur, plus remplie de confiance, pourſuivit les Perſans dans les gorges & dans les vallons creux, où *Kouli-Kan* avoit diſtribué la plus grande partie de ſes troupes. Les Turcs forcerent les retranchements; leurs ennemis les abandonnerent & continuerent à fuir par l'endroit où étoient les mines. Les Turcs s'y emparerent du camp, & le regarderent comme la marque de leur triomphe. Déja leurs ſoldats rempliſſoient les tentes & y faiſoient leur butin, lorſque tout-à-coup le corps des troupes Perſanes, qui étoit

dans le bois, en sortit & chargea vivement les Turcs en queue, tandis que *Kouli-Kan* revint au delà de la hauteur & les attaqua de front. Au même instant une décharge terrible de l'artillerie, placée sur les collines, mit le feu aux mines, & produisit un effet si soudain, que plus d'un tiers de l'Infanterie Ottomane sauta en l'air. Le reste de cette armée qui combattoit contre les troupes que *Thamas Kouli-Kan* avoit sous ses ordres, & contre celles du bois, fut entiérement battu.

Cette victoire si complette fut suivie de plusieurs avantages très-considerables; elle jetta les Turcs dans la consternation, & les disposa à accorder la paix aux conditions qu'on la leur offroit. D'un autre côté, elle acquit entiérement le cœur des Persans à *Kouli-Kan*; ils le regardoient comme le réparateur de leurs pertes, le restaurateur & le conservateur de tout le Royaume. Il résolut de profiter de la situation des affaires, il crut qu'il ne devoit pas refuser un trône que sa bonne fortune sembloit lui offrir. Il s'assura en particulier du suffrage de chaque Grand,

il convoqua enſuite une nombreuſe aſſemblée, dans laquelle ſe trouverent tous ceux qu'il avoit ſu gagner. Il y expoſa tout ce qu'il avoit fait pour la gloire des Perſans, il rappella les fatigues & les peines qu'il avoit eſſuyées, les dangers auxquels il s'étoit expoſé, il finit enfin ſon diſcours en déclarant qu'il étoit réſolu de renoncer à la charge de Généraliſſime & à ſes autres emplois, pour paſſer tranquillement le reſte de ſes jours. Les Grands que *Kouli Kan* avoit gagnés, & qui ſavoient parfaitement dans quel ſens ils devoient prendre les prétendus deſſeins de retraite de leur Général, rejetterent ſa propoſition; & après avoir donné de grands éloges à ſa bonne conduite, l'avoir remercié au nom de tous les Perſans des avantages qu'il avoit procurés à la Nation, ils le ſuplierent de vouloir conſerver non-ſeulement ſa charge de Généraliſſime, mais de prendre la couronne & la dignité de *Schach*, comme une juſte récompenſe de ſes travaux.

KouliK-an étoit trop habile pour accepter d'abord l'offre qu'on lui faiſoit; il refuſa modeſtement la couronne, & pro-

testa qu'il ne prendroit jamais un bien qui ne lui appartenoit point. Les Grands lui répondirent que la Perse, lui étant redevable de sa conservation, pouvoit légitimement l'élire pour son Souverain. Ces raisons ne déterminerent pas *Kouli-Kan*; il voulut qu'on le forçât d'accepter le trône, & soutint toujours qu'il ne le recevoit que par complaisance pour ceux qui le prioient d'y monter. Il fut ensuite proclamé Souverain, sous le nom de *Sosi Nadir*. Lorsqu'il se vit possesseur de la couronne, il songea aux moyens de se l'assurer pour toujours; il crut qu'il lui étoit avantageux de faire la paix avec les Turcs. Il la fit bientôt, & par un des principaux articles du Traité, le Grand-Seigneur reconnut *Kouli-Kan* Roi & Sophi de Perse, & s'engagea à le maintenir sur le trône contre tous ceux qui voudroient l'y troubler, ou lui en disputer la possession.

Jusqu'au moment que *Kouli-Kan* avoit conclu la paix avec les Turcs, il avoit amusé les Moscovites, & les avoit flattés d'attaquer conjointement avec eux leur ennemi commun; son dessein étoit de s'assurer une alliance avantageuse, s'il

ne venoit point à bout de faire avec la Porte un traité qui lui fut avantageux. Dès qu'il eut réuſſi dans ſon deſſein, il ſe moqua des Européens, & les laiſſa engagés dans une guerre onéreuſe : on peut dire qu'il agit dans cette occaſion avec une politique infinie.

Les mêmes raiſons qui avoient engagé *Kouli-Kan* à faire la paix avec les Turcs, l'obligerent à déclarer la guerre au *Mogol*. Il crut que la guerre lui étoit plus avantageuſe que la paix pour ſe ſoutenir ſur le trône ; mais il vouloit une guerre qui fût peu riſqueuſe. Les Turcs étoient de dangereux adverſaires ; d'ailleurs ils devenoient par un traité ſolemnel les garants & les ſoutiens de ſon autorité : il porta donc ſes armes victorieuſes contre le *Mogol*, & dans une ſeule bataille il conquit preſque tout cet Empire.

Tu ſais les ſuites des victoires de cet homme extraordinaire, & c'eſt aſſez pour moi que de t'avoir fait connoître les révolutions de la Perſe qui l'ont élevé ſur le trône. Comme la renommée prend plaiſir à mêler ſouvent la fable à l'hiſtoire des conquérants fameux, on a débité

non-seulement dans l'Occident, mais même dans l'Orient, mille contes fabuleux sur la naissance & la patrie de *Kouli-Kan*. Les uns ont voulu qu'il fût Ecossois, les autres assuroient qu'il étoit Bourguignon, quelques autres le faisoient Albanois; il est né à Virsa, ville appartenante au Grand-Seigneur, dont il étoit par conséquent sujet naturel. Il sortit fort jeune de son pays, & fut domestique du Prince *Thamas*; peu à peu il s'éleva par son génie & par sa bravoure des emplois les plus serviles aux plus grands.

Il semble que la fortune produise dans le seul Orient des hommes aussi extraordinaires que *Kouli-Kan*; il y a eu plusieurs autres personnages aussi fameux que lui, & qui d'un état obscur se sont élevés au plus haut dégré de gloire, & ont conquis plusieurs grands Empires. *Tamerlan* fut un homme aussi surprenant que *Kouli-Kan*, & peut-être fut-il plus vertueux; car il ne dut sa grandeur qu'à sa bravoure, & le Sophi la doit en partie à sa trahison. Tous les ménagements, dont il a usé en dépouillant le Prince *Thamas* & son fils, ses légitimes Souverains, ne peuvent garantir

la gloire d'une tache considérable. Toute la différence que je trouve entre *Mirivveys* & *Kouli-Kan*, c'est que l'un est un criminel odieux, un monstre de cruauté ; & l'autre un criminel aimé, un habile politique. De quelque façon que le crime soit déguisé aux yeux d'un Philosophe, il est toujours crime.

Porte-toi bien.

A Ispahan, le....

LETTRE XCIV.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

LA Westphalie, où je voyage depuis quelques jours, me paroît le plus misérable pays de l'Allemagne. Je croirois assez volontiers que le caractere des gens se ressent beaucoup de la qualité du climat, les Westphaliens en général ne me semblent ni plus aimables, ni plus gracieux que le pays qu'ils habitent. Ils sont assez bons soldats ; mais il ne faut pas chercher chez eux les talens & les connoissances qu'on trouve chez les autres Allemands ; ils s'appliquent beaucoup plus à

élever des chevaux dont ils ont une grande quantité & qui font presque leur seule richesse, qu'à cultiver les sciences & les arts.

Les trois quarts de la Westphalie sont en proie à la tyrannie & à l'avidité de quelques petits Princes Laïques & Ecclésiastiques, qui ayant beaucoup de vanité & fort peu de revenu, sont plus occupés à trouver les moyens de dépouiller leurs infortunés sujets, qu'à leur rendre justice.

Les petits Souverains d'Allemagne ont une plaisante manie, c'est de répéter sans cesse que les François sont pauvres; les voyages qu'ils font en France, devroient bien les désabuser de leur préjugé. Il n'est gueres de Duc & Pair à Versailles qui n'ait lui seul autant de revenu qu'une demi-douzaine d'Altesses Allemandes. Le seul Duc de Boufflers a deux cents mille livres de pension des bienfaits de la Cour; il s'en faut bien que ce soit un des plus riches Seigneurs. Dans les maisons de Villeroi, de Villars, d'Antin, &c. les revenus vont à un million; la simple Noblesse à proportion est aussi peu pauvre que celle qui est attachée à la Cour. Les villes des pro-

vinces ſont parfaitement bien bâties, les maiſons meublées magnifiquement, les équipages leſtes & bien entretenus. A qui ſont ces maiſons, ces meubles, ces équipages ? à des Américains, ou à des François : ſi l'on excepte cinq ou ſix villes en Allemagne, toutes les autres inſpirent la compaſſion & l'ennui. Je t'avouerai, cher Yn-Che-Chan, que je ne balancerois pas, moi Chinois, à paſſer toute ma vie chez les François prétendus pauvres & ruinés ; j'y ſerois logé parfaitement, j'y ferois une chere fine & délicate : & avec les nobles Weſtphaliens, riches en idée & en imagination, plus pourvus d'orgueil que d'eſpéces, je mangerois du bœuf ſalé, boirois de la mauvaiſe bierre, & n'aurois pour tout meuble que quelque vieille tapiſſerie, dont le prix conſiſteroit dans l'antiquité.

Un jeune Seigneur Allemand (1), dont les terres ſont voiſines de la Weſtphalie, & qui étoit accoutumé à entendre débiter mille fables ſur l'état de la France, n'a pu s'empêcher de ſe moquer des con-

(1) Voyez les Mémoires de *Polnitz* à l'Article de Strasbourg.

tes ridicules qu'on en fait. " Nous répétons sans ceſſe, *dit-il en Allemagne*, que „ les François ſont ruinés. Si l'on appelle „ pauvres des gens qui vivent ainſi qu'eux, „ je conſentirois de n'être pas riche & „ d'avoir toutes les aiſances qu'ils ſe „ donnent.

Ce qui fait que la plupart des Allemands, & ſur-tout les Weſtphaliens, jugent ſi mal de la ſituation des affaires des François, c'eſt qu'ils ne les connoiſſent que par quelques aventuriers qu'ils voyent chez eux, & qui, ayant ordinairement pris un nom ſuppoſé, ou prétextant un zele de religion, ou un duel, débitent mille contes ridicules, & mandiant leur pain, ſe diſent des premieres maiſons du Royaume. Une autre choſe qui entretient les Allemands dans leurs prejugés, c'eſt qu'ils aiment peu les François : les longues guerres qu'ils ont eues avec eux n'ont pas laiſſé que de les aigrir, d'autant plus qu'elles leur ont été ordinairement peu favorables, malgré les grands avantages qu'ils ont eus quelquefois. La fameuſe bataille de Hochſtet & celle de Ramilli n'ont pas empêché que *Philippe V.* n'ait été Roi d'Eſ-

pagne. *Louis XIV.* a augmenté ſon Royaume de quatre grandes provinces aux dépens de la Maiſon d'Autriche, la Flandre, le Hainaut, la Franche-Comté & l'Alſace; en dernier lieu les Royaumes de Naples & de Sicile ont été pris par un Prince de la Maiſon de Bourbon. Il eſt impoſſible que les peuples n'entrent pas dans le reſſentiment de leur Souverain; & dès qu'une nation commence à être jalouſe d'une autre, elle ne met plus de bornes à ſes préjugés. Il faut être bien Philoſophe pour diſtinguer le bon du mauvais dans les gens qu'on n'aime point: il y a ſans doute des Allemands qui rendent juſtice à leurs ennemis; mais le nombre en eſt bien moins conſidérable que celui de ceux qui reçoivent ſans examen tout ce qui peut leur nuire. Les démêlés des Princes influent ſi fort ſur la haine réciproque des peuples, que l'on voit que les Allemands aiment plus ou moins les François, ſelon les différents intérêts que leurs Souverains ont eus à démêler avec eux. Les Bavarois depuis les dernieres guerres ont eu aſſez d'inclination pour les François; les Palatins ſemblent aujourd'hui les aimer

beaucoup plus qu'ils ne faiſoient autrefois ; peut-être dans dix ans les Saxons & les Pruſſiens prendront leur place, il ne faut pour cela que l'union politique de leur Souverain avec celui des François.

Je trouve aſſez plaiſant, cher Yn-Che-Chan, que les hommes paſſent ſi aiſément de l'amitié à la haine, & de la haine à l'amitié, ſans en avoir d'autre raiſon que le goût & les intérêts de leur Prince. Un ſage Philoſophe a-t-il tort de les regarder comme des marionettes, qui prennent différentes figures ſelon les reſſorts que fait agir celui qui les dirige ? Hé quoi ! un François ceſſe-t-il d'être eſtimable, parce que ſon Roi penſe aujourd'hui différemment de ce qu'il penſoit il y a ſix mois.

Les François agiſſent en général d'une maniere aſſez ſenſée au ſujet des Allemands : ſoit qu'ils ſoient en guerre ou en paix avec eux, ils leur rendent juſtice, & conviennent ſans façon de leurs bonnes qualités. Ils les aiment même beaucoup plus que les autres étrangers ; il font cas de leur érudition, de leur bravoure, de leur franchiſe, & ils ont l'attention de ne condamner qu'avec politeſſe leurs dé-

fauts. Il s'en faut bien que les François ſoient auſſi raiſonnables à l'égard de leurs autres voiſins, & ſurtout des Anglois. Ils tombent journellement dans le vice qu'ils condamnent chez les Allemands; ils déſapprouvent bien des choſes ſans ſavoir pourquoi; il ſaiſiſſent avidement tous les contes qui peuvent ſervir à détruire la réputation, & à diminuer le mérite de certaines Nations qu'ils ne connoiſſent que par des rélations menteuſes, ou par les invectives ridicules de quelques-uns de leurs compatriotes.

Je parlois un jour à Paris à un Francois, homme d'eſprit, mais extrêmement prévenu contre les Anglois. Vous blâmez, *lui dis-je*, avec excès des gens que vous ne connoiſſez point. Peut-on avec autant de genie que vous en avez, donner dans un pareil ridicule? dites-moi de grace, pourquoi haiſſez-vous les Anglois? " Parce que les Anglois, *me repondit-il*, haïſſent les François „ Hé quoi, répliquai-je, devez-vous extravaguer en France & vous rendre ridicule parce qu'on extravague en Angleterre, & que ſur ce

qui regarde les François on n'y a pas en général le ſens commun ? Ho ! que les Orientaux ſont bien plus ſages que les Européens ſur les préjugés qu'ils ont des autres peuples ! Ils n'ont pour aucun d'eux, ni un amour aveugle de prédilection, ni une haine mal-fondée. Tout ce que je pus dire de plus raiſonnable à ce François, ne le fit point changer de ſentiment, il perſiſta toujours à vouloir s'éloigner des notions les plus ſimples, parce qu'à cent lieues de Paris d'autres perſonnes penſoient auſſi fauſſement que lui.

J'ai eu quelque converſation avec des Weſtphaliens, aſſez ſemblables à celle dont je viens de te parler ; mais je n'ai pas mieux réuſſi. Il ſeroit même beaucoup plus aiſé de faire revenir un François de ſes préjugés, qu'un Weſtphalien ; ce premier n'eſt point auſſi entêté, a plus de politeſſe, & ordinairement plus de génie. D'ailleurs, le vrai mérite eſt toujours sûr de trouver en France beaucoup d'approbateurs ; & quoiqu'on y haïſſe les Anglois, il y a peu de pays dans l'Univers où les *Locke*, les *Newton*, les *Clarke*, *les Bacon*, &c. ayent eté plus loués. La même équité

qui force les François à rendre juſtice au génie d'une Nation qu'ils n'aiment point, pourroit peut-être les engager un jour à examiner ſi tous les défauts qu'ils lui trouvent ſont réels ; mais c'eſt ce qu'ils n'ont point fait juſques ici.

Il y a preſque autant de Religions différentes dans la Weſtphalie que de Princes ; on y trouve des Proteſtants, des Luthériens, des Catholiques, des Anabaptiſtes, des Juifs. Ce n'eſt pas la ſcience des Eccléſiaſtiques qui a cauſé l'établiſſement de toutes ces différentes croyances, c'eſt la facilité & l'ignorance des Laïques, qui, connoiſſant peu la Philoſophie & la Théologie, ſuivoient ſans difficulté & ſans peine ce que leur prêchoient leurs conducteurs ſpirituels. Lorſque le Luthéraniſme commença à s'établir en Allemagne, dans le temps qu'en Saxe les Théologiens gagnoient des partiſans par leurs écrits, en Weſtphalie les Curés & les Paſteurs faiſoient des proſélytes, en diſtribuant leurs tonneaux de bierre à leurs paroiſſiens ; ſix pots de cette boiſſon faiſoient plus d'impreſſion ſur l'eſprit d'un Weſtphalien,

que tous les arguments de *Luther* & l'éloquence de *Melanchton*.

Les Weſtphaliens n'aiment point les Saxons leurs voiſins ; ils diſent qu'ils ſont trop petits maîtres, c'eſt-à-dire trop aimables : ils voudroient qu'ils euſſent moins d'eſprit & moins de politeſſe ; il ſera heureux pour les Saxons de mériter éternellement la haine des Weſtphaliens.

Je vais me hâter de ſortir le plutôt qu'il me ſera poſſible, de ce pays, où à la place des Savants, je ne trouve que des maquignons, où au lieu des gens polis & ſociables que j'ai vus juſques ici en France & en Allemagne, je ne fréquente que des perſonnes qui m'ennuient du récit perpétuel de leur génération, qui m'accablent de preuves de leur nobleſſe, & me font ſuccomber ſous le poids de leurs ſeize quartiers. Il me tarde d'entrer dans la Saxe, où je retrouverai des hommes, dignes de l'eſtime & de l'attention d'un Philoſophe, aux yeux duquel les Sciences, les Arts & la vertu ſont bien d'un autre prix que tous les anciens titres à demi moiſis, qui ne ſervent qu'à prouver qu'il eſt

des pays où l'on eſt auſſi ſoigneux de connoître les Ancêtres des hommes, qu'on l'eſt en Tartarie de ſavoir la généalogie des chevaux. Entre ces deux nations également extraordinaires, j'opterois pour celle des Tartares, puiſqu'on voit que la race ſert ordinairement à la bonté des chevaux; au lieu qu'une expérience certaine nous apprend tous les jours que la plus ancienne nobleſſe ne porte point avec elle le privilege de rendre vertueux, & que pour un Noble qui ne dément point la gloire de ſes ancêtres, il en eſt trente qui la flétriſſent. Il faudroit en uſer avec eux comme les Tartares avec les chevaux qui dégénerent, & les vendre comme des roſſes; que de Nobles n'y auroit-il pas à la charrettée dans toute l'Europe?

Porte-toi bien.

De Munſter, le..

LETTRE XCV.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

DReſde, où je ſuis arrivé depuis quelques jours, eſt une ville bien bâtie, &

régulièrement fortifiée ; c'eſt le ſéjour ordinaire de l'Electeur de Saxe, aujourd'hui Roi de Pologne.

Les Saxons me paroiſſent les plus polis & les plus ſpirituels de tous les Allemands, du moins s'énoncent-ils beaucoup mieux qu'eux ; & tous les Allemands conviennent que c'eſt en Saxe où l'on parle la langue Allemande avec le plus de pureté.

Les Univerſités dans ce pays ſont remplies d'illuſtres Savants, connus dans toute l'Europe par leur mérite. Ce n'eſt pas dans la ſeule ville de Dreſde où regne la politeſſe, l'amour des Sciences & des beaux Arts, ſes vertus & ſes talents ſe retrouvent dans preſque toutes les villes de la Saxe. C'eſt à Leipſic où l'on imprime le plus excellent Journal Littéraire qui paroiſſe en Europe ; ce livre ſeul eſt capable d'illuſtrer une Nation qui l'a produit. Que de tréſors ne trouve-t-on point dans cet excellent Ouvrage ? On peut le regarder juſtement comme l'hiſtoire de l'eſprit humain conſidéré dans ſon beau.

C'eſt depuis long-temps que la Saxe eſt en droit de produire les plus grands

hommes de l'Allemagne; ce n'eſt pas ſeulement dans les ſciences qu'elle a eu des ſujets d'une grande diſtinction, mais encore dans les arts. *Cranach*, fameux peintre Saxon, a égalé les fameux maîtres d'Italie, & le plus célebre Muſicien qu'il y ait aujourd'hui en Europe, eſt né à Dreſde.

Je t'ai déja parlé dans mes lettres de la maniere dont le Luthéraniſme fut établi en Allemagne; tu ſais la part que les Saxons eurent aux progrès que fit cette religion dans toute l'Allemagne; leur amour pour Luther n'eſt point diminué, & plus de deux cents ans n'ont porté aucun préjudice à la vénération que s'étoit acquiſe ce réformateur. Les habitants de Wittemberg ſe font autant de gloire d'avoir été les premiers qui ont reçu ſa doctrine dans leur Univerſité, que s'ils avoient rendu bons & vertueux tous les Allemands; ils ſe félicitent encore d'avoir dans leur Temple les tombeaux de *Luther* & de *Melanchton*, ſon diſciple. Ils ont pour ces tombeaux un ſi grand reſpect, que ſi j'avois à recevoir le ſerment d'un Saxon, j'aimerois mieux qu'il jurât par les ma-

nes de *Luther* que par toute autre chose; je ferois assuré qu'il n'oseroit mentir. Après tout pourquoi blâmer les Saxons de la vénération qu'ils ont pour la mémoire de *Luther*? Ils le regardent comme un grand homme qui les a délivrés du joug de la superstition; n'est-il pas naturel qu'ils ayent pour lui un respect qui va jusqu'à la plus profonde vénération? Il y a eu autrefois des peuples très-sensés, chez lesquels la mémoire des grands hommes étoit si considérée, qu'ils la prenoient à témoin de la vérité de leurs discours, ainsi que des Divinités. Les *Nasomenes* juroient par les hommes qui avoient été estimés chez eux les plus justes & le plus gens de bien, en mettant la main sur leurs tombeaux. Quel respect n'avons-nous pas à la Chine pour l'illustre *Confucius*? N'allons-nous pas aussi loin à son égard que les Saxons à celui de *Luther*, & n'avons-nous pas raison d'honorer & de révérer avec le plus profond respect la mémoire d'un homme, dont les instructions nous ont fait connoître le chemin de la vertu, & nous ont assuré les moyens de ne point nous en écarter? Quel est le bien

le plus précieux que puiſſent recevoir les humains ? N'eſt-il pas juſte de rendre des honneurs divins à des hommes qui ſont bien plus utiles à l'univers, que tous ces Dieux imaginaires qui n'exiſtent que dans le cerveau de ceux qui les redoutent & les ſervent ſans les connoître ?

Les Saxons, étant auſſi zélés partiſans de *Luther*, ont été vivement affligés du changement de religion du feu Prince, pere du Souverain régnant ; il fallut que ce Monarque eût toutes les qualités éminentes qu'il poſſédoit, pour qu'une pareille démarche ne lui ravît pas entiérement l'amitié & l'affection de ſes ſujets. Ils virent avec douleur rétablir une religion qu'ils ſe vantoient d'avoir été les premiers à détruire. La crainte de la voir prendre dans les ſuites de nouvelles forces, & devenir auſſi dominante qu'elle l'avoit été autrefois, les alarma beaucoup. Leur Souverain tâcha de les raſſurer par les promeſſes les plus fortes : ces aſſurances réitérées pluſieurs fois, n'étoient pas capables de diſſiper leurs ſoupçons ; cependant on peut dire qu'ils étoient mal fondés, car jamais ce Prince

ne songea à changer la religion de ses sujets. Il étoit trop juste & trop équitable pour vouloir violenter les consciences ; c'est-là le défaut d'un tyran ou d'un fanatique, mais non point d'un Souverain, aussi éclairé qu'équitable. Peut-être que ce qui pouvoit arriver dans les suites après sa mort, allarmoit les Saxons ; ils appréhendoient plus les maux à venir que les présents : en ce cas, il pourroit bien être qu'ils n'eussent pas mal raisonné.

Il est impossible que dans une longue suite de Souverains, il ne s'en trouve quelques-uns qui se livrent aux Ecclésiastiques, ou qui s'abandonnent eux-mêmes à un faux zéle pour leur Religion ; malheur alors à ceux de ses sujets qui ne sont pas de sa croyance ! L'Europe n'a que trop eu dans tous les temps de tristes exemples des persécutions qui n'ont eu d'autre cause que le desir immodéré de faire des prosélytes. Si les Princes raisonnoient conséquemment à leur état, ils se contenteroient de rendre heureux leurs sujets dans ce monde, sans s'embarrasser de ce qu'ils deviendront dans l'autre ;

mais il ſemble qu'au lieu de penſer en Souverains, ils aient les idées fanatiques des Théologiens convertiſſeurs.

Il eſt encore d'autres événements qui peuvent tôt ou tard détruire entiérement le Luthéraniſme dans la Saxe. Lorſque le Prince eſt d'une Religion oppoſée à celle de ſes ſujets, il ne reſte pas long-temps ſans avoir des partiſans; il a des Miſſionnaires chez tous les Grands de ſon Etat, qui parlent d'un ton plus perſuaſif que les docteurs les plus fameux. L'ambition, le deſir de plaire au Souverain, l'eſpoir des récompenſes, enfin preſque toutes les paſſions les plus fortes, prêchent aux Courtiſans la doctrine du Prince, & la leur perſuadent aiſément.

Il eſt impoſſible que durant l'eſpace du regne de ſix Souverains, tous les Seigneurs d'un Etat, n'aient entiérement changé de Religion; les révolutions arrivées en Europe prouvent évidemment cette vérité. Dès le ſecond Roi, il n'y a plus eu de Nobles Catholiques en Suede, ſous le troiſieme en France toute la Nobleſſe a abandonné le proteſtantiſme. Je pourrois joindre pluſieurs exemples à ces premiers;

au reſte, les Nobles allemands ne ſuivent pas plus difficilement la Religion de leur Prince que les autres peuples ; je t'ai fait remarquer dans une de mes lettres que les Heſſois ont changé trois fois de croyance, pour prendre celle de leur Souverain.

Quand une fois les principaux d'un Etat ont embraſſé la Religion du Prince, il faut abſolument que tôt ou tard les ſimples particuliers imitent leur exemple : perſonne ne veut être d'une Secte dédaignée par la Nobleſſe, déſagréable au Prince, & qui éloigne de la Cour & des Grands ; la vanité agit auſſi efficacement ſur le cœur d'un ſimple bourgeois, que ſur celui d'un Gentilhomme. Lorſqu'une Religion n'eſt plus pratiquée que par le ſimple peuple, elle tombe bientôt dans le décri, ſur-tout dans un pays comme l'Allemagne, où les Grands ſont exceſſivement reſpectés.

Toutes les précautions que prennent les ſujets pour arrêter le cours que peut faire un jour la croyance du Souverain, peuvent bien le retarder pendant quelque temps, mais non pas l'interrompre

entiérement ; elle franchit peu à peu ; & comme imperceptiblement les barriéres qu'on lui oppoſe, & l'on eſt ſurpris tout-à-coup de voir les progrès qu'elle a faits ſans qu'on s'en ſoit apperçu. Si quelqu'un avoit dit aux Saxons, il y a trente ans, qu'ils verroient parmi eux des Eccléſiaſtiques Romains, exercer leurs fonctions, ils ne l'euſſent pas cru. Il y a aujourd'hui un Pontife (1) à Dreſde, & cette qualité d'Evêque Catholique, ſi odieuſe aux Luthériens, n'eſt plus incompatible actuellement avec les premieres dignités de la Saxe : les petits fils des Saxons qui vivent aujourd'hui, verront peut-être quelque choſe de plus extraordinaire, qu'ils traiteroient de fables ſi on le leur prédiſoit. Après tout, peut-être n'en ſeront-ils pas moins heureux & moins tranquilles ; lorſque les changements de Religion ſe font dans un Etat inſenſiblement & ſans cataſtrophe, on peut les regarder comme les renouvellements des vieilles modes. Les Saxons prioient autrefois la Divinité en Latin, ils cru-

(1) Un Evêque.

rent enſuite qu'ils ne devoient plus l'implorer que dans la Langue Allemande : ils retourneront à leur ancien uſage, prieront en Latin : qu'importent ces différentes coutumes à un homme de bon ſens ? Etre vertueux, craindre & aimer l'Etre ſuprême, c'eſt le fondement de toutes les Religions ſenſées ; les cérémonies ſont acceſſoires, valent-elles la peine de troubler la tranquillité publique ? & les hommes auroient-ils jamais penſé différemment, s'ils n'avoient point été ſéduits par des impoſteurs ou par des ambitieux qui faiſoient ſervir habilement le prétexte de la Religion à l'avancement de leur deſſein ?

Qu'on examine attentivement toutes les guerres de Religion qui ſe ſont faites en Europe, on verra qu'elles étoient auſſi ridicules que ſacrileges. Hé quoi ! la queſtion de ſavoir ſi un Prêtre ſe marieroit ou reſteroit ſans femmes, valoit-elle la peine qu'il périt un ſeul homme ? Cependant que de ſang n'a-t-on pas verſé à ſon ſujet en Allemagne ? Tandis que *Luther* ſe réjouiſſoit avec la Religieuſe qu'il avoit fait ſortir de ſon couvent, des,

flots de ſang inondoient les trois quarts de l'Europe ; des hommes aveugles, inſenſés s'égorgeoient mutuellement, les uns pour empêcher que les Eccléſiaſtiques n'euſſent des femmes légitimes, les autres pour leur en donner. Pourquoi ne leur pas laiſſer le ſoin de prononcer entre eux ſur cette queſtion, ou au moins ne pas décider unanimement que ceux qui en voudroient, en prendroient, & ceux qui croiroient pouvoir s'en paſſer, ſeroient les maîtres. Permis encore à ces derniers, s'ils avoient voulu, d'imiter cet ancien Docteur Européen, qui mit le raſoir en uſage pour ſe délivrer des tentations ; n'eût-il pas mieux valu que la moitié des Prêtres Européens ſe fuſſent mariés, que les autres ſe fuſſent faits eunuques, & que la ligue de Smalcade n'eût jamais eu lieu ?

Les hommes, cher Yn-Che-Chan, donnent ſouvent dans de grands travers ; mais lorſqu'ils s'égarent au ſujet de la Religion, ils vont plus loin que dans toutes les autres occaſions. Si l'on faiſoit un Ouvrage où l'on ramaſſât toutes les folies, les extravagances, les cruautés, les barbaries que leur a fait commettre le Fanatiſme,

on trouveroit pour le remplir une ample matiere dans tous les siecles. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'après tant de fautes, si souvent réitérées, & toujours suivies par les catastrophes les plus affreuses, les hommes ne deviennent ni plus sages ni plus sensés.

Porte-toi bien. *De Dresde, le...*

LETTRE XCVI.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

JUsqu'à présent, cher Yn-Che-Chan, je n'ai pu te parler de la forme du gouvernement de l'Empire Germanique, je me suis contenté de te dire le plus succinctement qu'il m'a été possible, ce qui m'a le plus frappé chez les différentes Nations Allemandes que j'ai vues, je vais actuellement te communiquer mes réflexions sur la constitution d'un Empire, qui ne se retrouve dans aucun autre Etat de l'Univers.

Les Européens ignorent eux-mêmes si l'Empire Germanique est une Monarchie;

ou une Ariſtocratie, ou une Polycratie. Pluſieurs Auteurs qui ont écrit pour éclaircir cette queſtion, prétendent que depuis que l'Empire eſt devenu électif, & que les Electeurs ont acquis une autorité preſque égale à celle de celui qu'ils éliſent, l'Empereur n'a point aſſez conſervé de pouvoir pour qu'on doive le regarder comme le Monarque ſouverain de l'Empire. Ils diſent que ſon gouverment eſt Ariſtocratique; que ce qui ſe paſſe dans les dietes Impériales en eſt une preuve authentique; que dans pluſieurs choſes l'autorité eſt partagée entre l'Empereur & les Electeurs; que les autres Etats de l'Empire ont auſſi beaucoup de part dans certains cas à la puiſſance abſolue; que le pouvoir des Empereurs eſt borné par les Conſtitutions impériales, & par les capitulations que quelques Empereurs ont accordées aux Electeurs, par leſquelles ils ſe ſont ſolemnellement engagés de prendre leurs avis dans pluſieurs occaſions, & d'attendre leur conſentement dans quelques autres, ſurtout dans toutes les affaires qui regardent l'Empire, où l'Empereur ne peut rien ordonner de ſon chef,

& où il doit agir conformément à la pluralité des voix.

D'autres écrivains rejettent tout ce que disent ces premiers, & prétendent que l'Empereur est un Monarque Souverain. Ils veulent que la confirmation que tous les Electeurs exigent de leur privilege lors de son couronnement, soit une preuve de son autorité souveraine : ils ajoutent que les clauses, contenues dans la capitulation, par lesquelles l'Empereur s'oblige de ne rien ordonner (1) sur plusieurs chefs sans l'avis & le consentement des Princes Electeurs & autres Etats de l'Empire, ne peuvent être alléguées pour détruire le droit de souveraineté qui est attaché à sa dignité. » Car ce droit y est de telle » sorte uni, qu'il n'en peut être séparé » sans briser la Couronne Impériale ; de » maniere que ces réserves ne sont, pour » ainsi dire, qu'une suspension en ces » choses-là de l'exercice de ce même » droit, lequel on ne peut disconvenir » qu'il n'ait été autrefois inconteſtable, & » qu'il ne le puisse encore devenir par le

(1) Voyez l'Histoire de l'Empire, par *Heiss*. Tom. II. Liv. IV. Chap. II. pag. 11.

» moyen de celui que l'Empereur a ſur les
» Fiefs principaux de l'Allemagne, qui
» viennent à vaquer par forfait, deshé-
» rence, ou autrement; pouvant en diſ-
» poſer ſelon ſon bon plaiſir, même au
» profit de ſes enfants propres, & de cette
» ſorte changer l'état de l'Empire elective,
» en héréditaire & patrimonial. Ainſi,
» l'on ne peut inférer de ces réſerves que
» l'Empereur ne ſoit pas Monarque ſou-
» verain, puiſqu'il y a pluſieurs Monar-
» ques dans la Chrétienté qui ſe trouvent
» obligés en certains cas de prendre l'a-
» vis & le conſentement des Etats de leur
» Royaume, d'une maniere ou d'autre, ce
» qui ne va que du plus au moins; & il
» ne s'enſuit pas que pour ce ſujet l'on
» puiſſe dire qu'ils n'en ſoient pas les ſou-
» verains Monarques. «

S'il eſt difficile, cher Yn-Che-Chan, de ſavoir quelle eſt la véritable autorité de l'Empereur, il ne l'eſt gueres moins de connoître quel étoit autrefois le revenu des Empereurs, & ſur quels Etats ils ont aujourd'hui des droits de réunion. L'Empire d'Occident a ſi ſouvent changé de forme, ſon etendue a été ſi différente

autrefois de ce qu'elle eſt aujourd'hui, qu'il eſt impoſſible de pouvoir démêler dans le grand nombre d'Etats & de villes, qui, ſoit en Italie, ſoit en Allemagne, ont ſecoué le joug de l'Empire, quelles ſont celles qui ont acheté leur liberté, ou qui l'ont uſurpée.

Theodoſe, maître de ce grand Empire qu'avoit établi quatre ſiecles avant lui *Jules Ceſar*, le partagea avant ſa mort à *Arcadius* & à *Honorius* ſes deux enfants; il donna au premier l'Orient, & au ſecond l'Occident. Ces deux Princes étoient fort jeunes lorſqu'ils monterent ſur le Trône: ils furent attaqués par divers peuples, & firent de grandes pertes; celles d'*Honorius* furent ſi conſidérables, qu'il ne laiſſa preſque à ſes ſucceſſeurs que le vain titre d'Empereur. Ils le conſerverent peu de temps; *Auguſtule*, le dernier de ces Empereurs dépouillé, fut pris par *Odacre* Roi des *Herules*, environ cinquante ans après la mort d'*Honorius*, & relégué dans un château près de Naples. Cet *Odacre* fonda en Italie le Royaume des *Herules*, dont la durée fut très-courte; car peu d'années après ſon établiſſement,

Théodoric, Roi des *Oſtrogots*, entra dans l'Italie du conſentement de *Zenon*, Empereur d'Orient; fit mourir *Odacre* & ſon fils, & s'en appropria les Etats. Ses ſucceſſeurs ne les conſerverent que cinquante-huit ans: ils furent chaſſés par *Béliſaire*, qui prit poſſeſſion de l'Italie pour l'Empereur d'Orient; mais les *Lombards* reprirent peu après aux Grecs les conquêtes de *Béliſaire*, & les conſerverent juſques à ce que *Charlemagne*, Roi de France, délivra Rome & l'Italie de la ſervitude où elles gémiſſoient depuis plus de trois ſiecles, & prit le titre d'Empereur. Ce Prince, après avoir relevé l'Empire d'Occident, & avoir employé plus de cinquante ans à lui rendre ſa premiere gloire & ſon ancienne étendue, ruina par ſon teſtament tout ce qu'il avoit fait pendant le cours de ſon regne. Il partagea l'Empire à ſes trois fils: par-là il l'affoiblit, & l'expoſa à retomber dans le néant dont il l'avoit tiré; auſſi cela arriva-t-il, & les Etats de l'Empire furent peu-à-peu envahis par des Princes étrangers, ou aliénés par des Empereurs qui n'avoient point aſſez de crédit pour trouver les ſommes néceſ-

faires qu'il falloit pour soutenir leur dignité.

Ce qui acheva de mettre l'Empire à deux doigts de sa perte, ce fut le changement de forme & de constitution qu'on y fit après la mort de Louis IV. dernier Empereur de la race de Charlemagne. Les Princes Allemands se diviserent entre eux sur le choix d'un Empereur; enfin après une guerre sanglante, ils en élurent un; mais ils ne voulurent point que l'Empire restât héréditaire dans sa maison; ils se réserverent de nommer ses successeurs. Cependant dans ces commencements d'élection, l'Empire conserva pendant près de deux siecles quelque forme de succession héréditaire; & tandis qu'il fut dans les Maisons de Saxe, de Franconie & de Suabe, les Empereurs furent toujours pris dans ces mêmes Maisons; cinq furent élus consécutivement dans celle de Saxe, quatre dans celle de Franconie, & cinq dans celle de Suabe.

Après la mort de ces Empereurs, leurs successeurs, quoique d'une illustre naissance, n'eurent point assez de crédit pour s'opposer aux prétentions des Pontifes

Romains, ayant peu de troupes, encore moins d'argent; il leur fut impoſſible d'arrêter la révolte de Pluſieurs Etats, particuliérement de ceux qu'ils poſſédoient en Italie, dont leurs prédéceſſeurs avoient déja perdu, ou aliéné une grande partie, vendant la liberté aux villes qui vouloient l'acheter, & ſe ſouciant fort peu de détruire l'Empire, pourvu qu'ils rempliſſent leurs coffres. Il y a eu tel Empereur, qui eût vendu tous les Domaines Impériaux, pour augmenter ceux de ſa Maiſon, ou pour acquérir des richeſſes. Par exemple, *Rodolphe* de Hapſbourg, ayant des affaires à démêler avec *Ottacre*, Roi de Boheme, & s'étant engagé ſolemnellement lors de ſon couronnement de faire le voyage de Jéruſalem, & d'aller avec les *Croiſés* faire la guerre aux Saraſins, voulut ſe faire relever d'un vœu qui l'empêchoit de continuer la guerre contre *Ottacre*, il acheta la diſſolution & l'anéantiſſement de ſon ſerment, en livrant au Pontife Romain la Romagne & l'Exarcat de Ravene. C'étoit payer bien cherement le droit de ne point être obligé d'exécuter une folie, car peut-on donner

un autre nom à ces voyages insensés, que les Chrétiens Européens firent pendant un temps, avec tant de fureur en Afrique & en Asie, & qui leur furent toujours également funestes & inutiles? Le même *Rodolphe* affranchit de l'autorité Impériale presque toutes les villes d'Italie; il donna la liberté aux Florentins pour six mille florins d'or, aux Siennois, pour dix mille ducats, aux Lucquois pour douze mille. Cet argent lui servit à faire entrer dans sa Maison l'Autriche, la Styrie, la Corinthie, la Boheme, & les provinces qui y étoient annexées.

Plusieurs autres Empereurs furent aussi peu soigneux conservateurs que *Rodolphe* des Etats de l'Empire. Ce fut sous leur regne qu'un nommé *Jean de Vic* se fit Seigneur de Viterbe; qu'un certain *Galeat* se rendit maître de Malatesta, & ses freres de Rimini; *Gentillé de Verano*, de Camerin; *Gui de Polenta*, de Ravene; *Jean Monfredi*, de Faënce; *Louis Alidosi*, d'Imola.

Les Vénitiens dans ces temps de désordre & de confusion n'oublierent pas leurs intérêts; ils annexerent à leur Repu-

blique tout ce qu'ils crurent pouvoir leur convenir. Le Pontife Romain ne fut ni plus modeſte, ni plus déſintéreſſé qu'eux : il ſongea non-ſeulement à ſes avantages, mais à ceux de ſes créatures. Il fit Souverain de Mantoue & de Reggio *Guillaume de Gonſague*, il érigea Padoue en Principauté en faveur d'*Albert Carare*, & donna Ferrare à *Obizo d'Eſte*.

Toutes ces différentes aliénations ont réduit à rien le domaine de l'Empire, & aujourd'hui ſi les Empereurs qui depuis plus de deux ou trois ſiecles ſont puiſſants par les Etats qui ſont dans leurs Maiſons, n'avoient que ceux que leur donne l'Empire, ils ſeroient les plus pauvres & les plus petits Princes de l'Europe ; la dignité Impériale ſeroit exceſſivement ravalée. Bien loin que ceux qui en ſeroient revêtus, puſſent ſubvenir à la ſubſiſtance des troupes néceſſaires à défendre l'Empire ou leur perſonne, à peine auroient-ils aſſez de revenus pour payer les poſtes & une partie des Officiers qui compoſent la Cour. Il n'y a pas une ſeule ville dans l'Empire qui appartienne aujourd'hui à l'Empereur comme Empereur ;

tout le territoire de l'Allemagne eſt partagé entre les Electeurs, les Evêques, les Abbés, les Princes, les Comtes, les Gentils-hommes & les Villes libres. Il y a une loi qui ordonne à l'Evêque de Bamberg de céder ſa ville à l'Empereur pour y faire ſa réſidence, en cas qu'il n'ait aucun domaine particulier de ſa Maiſon.

Il ſemble que les Electeurs devroient, pour augmenter leur puiſſance & leur crédit, élire des Empereurs qui fuſſent beaucoup moins puiſſants par eux-mêmes que ceux qui depuis *Charles-Quint*, & même quelque temps avant lui, occupoient le trône Impérial; ils ne craindroient point alors d'être dépouillés de leurs Etats, mis au banc de l'Empire, punis ſévérement en cas de déſobéiſſance, ainſi que le furent par *Charles-Quint* le Landgrave de Heſſe & l'Electeur de Saxe, & dans ces derniers temps par l'Empereur *Joſeph*, l'Electeur de Baviere. Mais une néceſſité abſolue, & de laquelle dépend la ſureté & la liberté de l'Allemagne, demande que l'Empereur ſoit un Prince puiſſant, dont les Etats ſoient conſidérables, & qui

puiſſe par ſes propres forces s'oppoſer aux puiſſances qui voudroient pénétrer dans l'Empire. Les Turcs d'un côté, les François de l'autre, ſont de dangereux voiſins. Les premiers ont été autrefois juſqu'à Vienne; que ſeroit devenue l'Allemagne, ſi elle n'eût pas eu un Chef aſſez puiſſant pour arrêter & pour repouſſer ces terribles ennemis? Les François ſe ſont ſaiſis de pluſieurs villes Impériales, de Straſbourg, de Haguenau, de Colmar, enfin de toute l'Alſace. S'ils ont opprimé la liberté des Allemands lorſqu'ils étoient ſecourus par un Prince puiſſant; que ne feroient-ils donc point ſi l'Empereur, réduit à la ville de Bamberg, ne pouvoit arrêter d'abord par lui-même des progrès, que la diviſion & les différents intérêts des Electeurs favoriſent bien ſouvent.

L'Empire aujourd'hui eſt prêt à ſortir de la puiſſante Maiſon d'Autriche, le Prince qui regne, en étant le dernier (1). Ce changement, quelque ſoin qu'on prenne, ne ſe fera point ſans entraîner après lui de grandes révolutions; elles ſeroient encore

(1) Voyez les Lettres 140. & 141.

bien plus dangereuſes, ſi malheureuſement l'Empereur venoit à mourir avant que ſon ſucceſſeur fût déſigné. Cette mort imprévue mettroit l'Europe en feu, & l'Allemagne deviendroit peut-être le théâtre du carnage pendant pluſieurs années.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Dreſde, le..

LETTRE XCVII.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

TU as vu dans ma derniere lettre, cher Yn-Che-Chan, l'Empire d'héréditaire devenir électif. Dans les commencements de ce changement, ce n'étoit point les ſeuls Princes, qu'on appelle aujourd'hui Electeurs, qui euſſent le droit de nommer un Empereur; tous les principaux Seigneurs de l'Empire le partageoient avec eux; les peuples même quelquefois avoient part à cet honneur, & les députés des principales villes avoient leur voix dans l'élection. Après la mort de *Lothaire II.* les Princes & les grands Seigneurs qui quel-

que temps auparavant avoient privé les peuples de leur privilege, se rendirent à Coblentz, & choisirent sept d'entre eux, trois Ecclésiastiques & quatre Séculiers, à qui ils remirent tous leurs droits, & les chargerent d'élire celui qu'ils trouveroient le plus digne de l'Empire. Ces nouveaux Electeurs continuerent pendant soixante-dix ans, dans les changements de regne, la même forme d'élection, & comme ils étoient les plus puissants Princes de l'Allemagne, ils s'attribuerent le droit qu'on ne leur avoit donné que pour un temps. Enfin l'Empereur *Charles IV.* les confirma dans le privilege qu'ils s'étoient arrogé.

Les Electeurs sont Souverains dans leurs Etats, & indépendants en bien des choses de l'autorité Impériale; mais ils y sont sujets en d'autres; ainsi on ne peut, ni on ne doit les regarder comme de Princes entiérement indépendants. Ils peuvent instituer des loix, déclarer la guerre, faire battre monnoie & contracter des alliances avec des Souverains étrangers. Il semble d'abord qu'un Prince qui a des droits aussi étendus, n'ait rien à desirer

davantage pour jouir d'une autorité absolue ; mais tous ces droits des Electeurs sont sujets à plusieurs restrictions. S'ils peuvent faire des loix & établir des impôts, il faut cependant qu'ils n'augmentent point les péages & les autres subsides, qui sont établis par des concessions des Empereurs, & auxquels les étrangers sont sujets ; s'ils font battre monnoie, ils doivent la mettre au taux de celles qui ont cours dans l'Empire. Ils sont aussi restreints dans le droit de faire la guerre & de contracter des alliances : s'ils s'engagent, pour la conservation ou pour l'augmentation de leurs Etats, par quelque traité avec un Prince étranger, de garder la neutralité, ou de le secourir, & que ce Prince ait avec le corps, ou avec plusieurs Etats de l'Empire, une guerre qui les oblige à se défendre ; ils doivent en ce cas donner malgré leur alliance, le secours réciproque que tous les Princes de l'Empire se doivent les uns aux autres. Par les constitutions, par les loix & par les traités généraux les Electeurs en pareil cas sont forcés de fournir, sur la simple sommation qui leur en est faite, leur con-

tingent en argent ou en troupes, ſans que pour cela ils ſoient cenſés manquer à leur parole & rompre l'alliance qu'ils ont contractée, étant engagés & liés à l'Empire par un premier ſerment, & ne pouvant traiter avec d'autres Princes, que ſous la condition qu'ils ne dérogeront point à ce ſerment. Il eſt arrivé très-ſouvent qu'un Electeur qui étoit ami & allié des François, avoit des troupes qui combattoient contre eux; il eſt vrai qu'il ne donnoit à l'empire & à l'Empereur que celles qu'il s'étoit indiſpenſablement obligé de donner.

Les Electeurs prétendent avoir le droit dans certain cas de dépoſer l'Empereur; ils fondent ce droit ſur celui qu'ils ont de l'élire, & diſent que s'il contrevient formellement aux conditions ſous leſquelles il a reçu la puiſſance Impériale, il eſt déchu de cette puiſſance, qu'il n'a obtenue qu'à certaines conditions. Il paroît d'abord aſſez probable que les Electeurs ſoient fondés dans leurs prétentions; car tous les gens ſenſés (1) conviennent que les

(1) Neque tamen inſit, ut jam oſtendimus, quotieſcumque Rex promiſſis quibuſdam obligatur; ſed tunc id fieri intelligendum eſt, ſicut expreſſe

Souverains ne ſont pas moins obligés à tenir leur parole que les ſimples particuliers, & qu'ils peuvent être contraints à l'obſervation de leur ſerment. Quoique cela ne doive pas avoir lieu dans toutes les occaſions où ils s'obligent par promeſſe, & que cette loi ſouffre pluſieurs exceptions; cependant quand un Souverain s'eſt expliqué en termes précis, ou lorſque le peuple, étant encore libre, impoſe par forme de loi permanente, ou par une capitulation perpétuelle, quelque choſe au Souverain qui doit regner, ou bien quand il y a quelque choſe d'inféré dans l'acte de ſon couronnement, qui fait voir clairement que l'on peut contraindre, ou punir le Prince s'il manque à ſa parole & viole la foi qu'il a jurée, il eſt déchu de la

inſtituatur partitio, qua de re ſupra jam diximus, aut ſi quid populus adhuc liber, futuro Regi imperet per modum manentis præcepti, aut ſi quid additum, quo intelligatur Regem cogi aut puniri poſſe. *Grotius, de jure belli & pacis.* Lib. I. Cap. III. Tom. II. pag. 125. *Le même Grotius venoit de dire auparavant*: Quid ſi addatur ſi Rex fidem fallat, ut tum regno cadat? ne ſiquidem Imperium deſinet eſſe ſummum, ſed erit habendi modus imminutus per conditionem, & Imperium temperario non abſimile.

Couronne qu'il n'a obtenue qu'à certaines conditions.

Aux raiſons de convenance, les Electeurs joignent l'autorité de pluſieurs exemples. *Henri IV.* fut dépoſé, & ce qu'il y a de pis, injuſtement, par les brigues & les cabales d'un Pontife Romain. Le prétexte de ſa dépoſition, fut qu'il vendoit les inveſtitures des bénéfices : qu'il avoit ſubſtitué dans ſes Conſeils des gens d'une condition baſſe & d'un méchant caractere, aux Princes & aux Seigneurs : qu'il avoit eu peu de ſoin des intérêts de l'Empire ; qu'il avoit tâché d'en opprimer les Membres. Le Pontife Romain joignit ſon excommunication à la dépoſition des Electeurs, & cet infortuné Empereur, après être mort de miſere, reſta cinq ans ſans ſépulture ; triſte exemple des caprices de la fortune, & de l'imbécillité des Peuples qu'aveugle la ſuperſtition. Ce Prince a peut-être été le plus grand homme qu'ait produit l'univers. A peine avoit-il atteint l'âge de douze ans, qu'il ſe trouva dans une fameuſe bataille qu'il gagna contre les Hongrois ; pendant le cours de ſon regne, il ſe trouva à

ſoixante-

soixante-deux, où il se trouva presque toujours victorieux. Sa charité égaloit sa bravoure ; sa table étoit remplie ordinairement par des aveugles, des estropiés, des blessés & des malades. Il tâchoit de procurer à ses sujets tout le soulagement qui dépendoit de lui. On peut dire qu'il possédoit toutes les plus rares vertus dans un degré éminent ; cependant son fils se mettant à la tête des révoltés & des fanatiques que le Pontife Romain avoit excités, & profitant habilement de l'aveugle croyance que les peuples avoient pour le décret de ce Chef de la Religion, fut le principal instrument de sa dépoſition & de tous les maux qui la suivirent. Quel est l'homme de sens & de probité qui puisse s'empêcher de s'écrier en voyant des effets si funestes & si terribles du fanatisme : jusques à quand ces Européens qui se croient si sages, seront-ils les plus imbécilles & les plus mépriſables des mortels !

L'Empereur *Henri IV.* n'a point été le seul qu'aient dépoſé les Electeurs : *Adolphe de Naſſau* a eu le même sort ; mais il le méritoit, ayant jetté l'Empire dans la désolation par sa mauvaise conduite. *Wen-*

Weſtas fut auſſi dépoſé vingt-deux ans après ſon élection ; on lui reprochoit de n'avoir pas donné la paix à l'Egliſe. Ce reproche me paroît aſſez mal fondé ; on ne doit jamais exiger l'impoſſible de qui que ce ſoit, à plus forte raiſon d'un Souverain. Et n'eſt-ce pas l'exiger que de prétendre qu'il accorde les différents des Eccléſiaſtiques, & qu'il vienne à bout de réparer les maux qu'ils feront éternellement & également dans toutes les différentes Religions ; mais ſur-tout parmi les Romains, ſoit par leur vanité, par leur avidité, ſoit par leur paſſion démeſurée de contraindre les conſciences & de ſoumettre les autres hommes à leur façon de penſer ? Le reproche qu'on faiſoit à *Wenceſlas* d'avoir vendu le Milanois & pluſieurs autres villes d'Italie, d'avoir maſſacré lui-même & fait maſſacrer par ſes ſatellites des perſonnes qui n'étoient coupables d'aucun crime, étoit bien plus ſpécieux que le premier. Les Electeurs outrés des cruautés barbares de ce Prince, s'aſſemblerent, & jugerent qu'il étoit indigne de conſerver l'autorité Impériale ; ils l'en priverent par un arrêt ſolemnel qui fut prononcé

par l'Electeur de Mayence. Peut-être seras-tu bien aise de savoir, cher Yn-Che-Chan, la teneur de cet arrêt singulier & extraordinaire ; le voici tel qu'il fut prononcé.

AU NOM DU SEIGNEUR,
AINSI SOIT-IL.

„ Nous *Jean*, par la grace de Dieu, „ Archevêque de la sainte Eglise de Ma- „ yence, Archi-Chancelier du Saint Em- „ pire Romain en Allemagne. Savoir „ faisons à tous, présents & à venir, que „ plusieurs grandes & fâcheuses contesta- „ tions s'étant émues contre la sainte Egli- „ se depuis longues années, *&c.* A ces „ causes, nous, au nom de nos Coélec- „ teurs du Saint Empire & au nôtre, étant „ portés, tant par les raisons ci-dessus „ mentionnées, que par d'autres d'une „ très-grande considération ; avons privé „ & dépossédé en vertu de notre présent „ Arrêt, privons & dépossédons du Saint „ Empire, de tout rang, dignité & état „ Impérial ledit Seigneur *Wenceslas*, com- „ me étant un sujet inutile, négligent, „ dissipateur & indigne défenseur du Saint

„ Empire ; déclarants à tous les Princes ,
„ Seigneurs , Chevaliers , Nobles , Villes ,
„ Provinces , Sujets dudit Saint Empire
„ Romain , qu'ils ſont entiérement dé-
„ chargés de tout hommage & ſerment
„ qu'ils ont prêté à la perſonne de *Wen-*
„ *ceſlas* au nom de l'empire , *&c.*

Malgré des exemples auſſi authentiques de la dépoſition des Empereurs par des Electeurs , c'eſt une croyance établie aſſez généralement dans tout l'Empire , qu'il n'eſt nullement fondé par les conſtitutions anciennes & modernes que les Electeurs aient un véritable droit de priver de l'Empire le Souverain à qui ils l'ont accordé. Les Auteurs les plus renommés qui ont écrit ſur cette queſtion , diſent (1) „ que la conſéquence qu'on veut
„ tirer , du droit qu'ont les Electeurs d'é-
„ lire l'Empereur , qu'ils ont auſſi celui
„ de le dépoſſéder , n'eſt pas juſte , parce
„ que leur droit d'élection leur eſt ac-
„ quis par les Conſtitutions Impériales ,
„ & qu'ils n'ont aucun titre pour la dépoſi-

(1) Hiſtoire de l'Empire , &c. par *Heiſ.* Tom. 2. Liv. 4. Chap. 2.

„ tion. *Ils ajoutent*, que la dépoſition d'un „ Empereur eſt une action qui paroît „ odieuſe de quelque maniere qu'on la „ prenne, & quelque ſujet qu'on ait d'être „ réduit à la faire. „ Ces raiſons ne ſont pas à l'abri de pluſieurs objections très-fortes. Ne peut-on pas dire que le droit des Electeurs pour la dépoſition d'un Empereur, eſt fondé ſur celui de l'élection & du ſerment de l'obſervation des capitulations : & ſi les Electeurs n'avoient pas le pouvoir d'en empêcher le violement, à quoi ſerviroit-il qu'ils en exigeaſſent la conſervation ? Quant à ce qu'on prétend y avoir d'odieux dans la dépoſition d'un Souverain qu'on n'a élu qu'à certaines conditions, tout le mauvais eſt du côté de celui qui manquant à ſa promeſſe, viole les loix les plus ſacrées, & ne retombe point ſur ceux qui en exigent l'obſervation.

Ce qu'établiſſent les mêmes Auteurs ſur la néceſſité du conſentement de tout l'Empire pour la dépoſition d'un Empereur, me paroît beaucoup mieux fondé que les autres maximes par leſquelles ils croient détruire le droit que veulent

s'arroger les Electeurs. Ils soutiennent que tous les autres Princes & Etats de l'Empire qui sont intéressés à une révolution aussi considérable que celle de la déposition de leur Souverain, doivent y consentir, & qu'elle ne peut avoir lieu sans leur aveu. Je crois que cette prétention, cher Yn-Che-Chan, est parfaitement bien fondée; car les Electeurs n'ont reçu originairement le pouvoir d'élire un Empereur, que par le consentement des autres Princes qui voulurent bien le leur accorder, & qui auparavant en jouissoient ainsi qu'eux. Il est vrai que ce pouvoir a été confirmé aux Electeurs par les Empereurs: mais cela n'empêche point qu'il ne vienne originairement de tous les Princes. Or en leur accordant le droit d'élire un Souverain, ils ne leur ont point cédé celui de le pouvoir déposer sans les consulter, donc les Electeurs n'ont point & n'ont jamais eu le droit légitime de priver du trône l'Empereur sans le consentement & l'aveu de tous les autres Princes & Etats de l'Empire; & s'ils en ont joui quelquefois, c'a été une usurpation manifeste sur les privileges de tous les

autres Etats. Il s'eſt trouvé pour lors des Princes qui ont proteſté contre cet attentat, & qui n'ont point voulu reconnoître la validité de ces dépoſitions. Les Empereurs mêmes n'ont pas cru leur élection fort légitime, lorſqu'elle avoit été faite en vertu de la dépoſition d'un autre *Albert*, qui avoit été élu à la place d'*Adolphe de Naſſau*, qui fut privé de l'Empire par de grandes raiſons, ſe fit élire de nouveau après la mort de cet Empereur détrôné.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Dreſde, le...

LETTRE XCVIII.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

JE me ſuis informé, cher Yn-Che-Chan, le plus exactement qu'il m'a été poſſible, des cérémonies qu'on obſerve pour l'élection & pour le couronnement de l'Empereur. J'en ai trouvé pluſieurs très-ſenſées & fort utiles; quelques autres m'ont paru peu convenables, & bien éloignées

de la décence qui convient dans des occasions aussi célebres. Sans doute que les Electeurs auroient déja supprimé depuis long-temps ces usages absurdes ; mais leur ancienneté les a soutenus, & les soutiendra à l'avenir selon toutes les apparences. En Europe, les abus qui se sont établis depuis plusieurs siecles, jouissent du droit de prescription, sur-tout en Allemagne, où tout ce qui est ancien est respectable, comme ayant quelque chose de commun avec la Noblesse.

Dès que l'Empire est vacant par le décès d'un Empereur, l'Electeur de Mayence fait savoir aux autres Electeurs qu'ils aient à se rendre à Francfort pour donner un nouveau maître à l'Empire. Ils doivent s'y trouver selon les constitutions, dans l'espace de trois mois ; & s'ils ne peuvent le faire, attendu quelque raison légitime, ils sont tenus d'envoyer des Ambassadeurs qui tiennent leur place.

Cette premiere loi, cher Yn-Che-Chan, me paroit très-sensée : le terme court de trois mois empêche les désordres qui pourroient naître par une trop longue vacance du Trône Impérial ; il empêche

aussi qu'on ne fasse des préparatifs de guerre pour forcer une partie des Electeurs à suivre les sentimens des autres. S'il n'avoit pas été nécessaire de donner le temps aux Princes de pouvoir se rendre à Francfort, peut-être n'auroit-il pas été hors de propos de réduire à un mois, les trois qui sont fixés par la Bulle d'or. La même Bulle ordonnoit que les Electeurs, ou leurs Ambassadeurs ne devoient être accompagnés que par deux cents hommes, parmi lesquels il n'y pouvoit avoir que cinquante hommes d'armes. Ce sage réglement ne s'observe plus aujourd'hui, il n'est aucun Electeur qui n'amene plus de cinq cents cavaliers. Cette infraction aux anciennes regles est sujette à deux inconvénients : le premier, c'est qu'il expose les Electeurs à une dépense assez inutile, & qui retombe sur leurs sujets, ainsi que toutes les autres ; le second, c'est que s'il arrivoit par hazard des disputes & des différends considérables dans l'election d'un Empereur, les Electeurs, qui par leurs Etats sont les plus puissants, & qui amenent une grande suite avec eux, auroient un avantage considérable sur les

Quelques précautions qu'on ait employées dans les conſtitutions de l'Empire pour éviter les guerres & les diſſentions qui pourroient naître de la déſunion des Electeurs, & de la diverſité de leurs ſentiments, cependant il n'eſt point impoſſible que la choſe ne puiſſe arriver. Il ſemble même qu'on a prévu qu'elle pourroit avoir lieu tôt ou tard; les arrangements qu'on a pris, & qu'on continue de prendre dans toutes les élections, prouvent bien qu'on eſt perſuadé qu'il peut naître des troubles & des événements très-dangereux, par la déſunion des Electeurs. Dès que ces Princes ſont aſſemblés dans l'hôtel de ville, ils doivent par les loix promettre de ſe ſecourir mutuellement, de n'admettre dans la ville aucune perſonne étrangere ou ſuſpecte, d'en faire ſortir celles qu'ils pourroient ſavoir y être entrées. Après ces premieres précautions, qui les lient & les uniſſent enſemble, autant qu'il eſt poſſible de lier & de réunir ces Princes, ils en prennent pluſieurs autres qui tendent à prévenir les entrepriſes de ceux d'entre eux, qui, oubliant leur promeſſe, voudroient agir de force

ouverte, preuve bien évidente qu'ils ne regardent pas comme impossible que la division qui se mettroit parmi eux, ne tournât dans une guerre ouverte. Ils se font donc prêter le serment par les Magistrats & par les Chefs de la milice, obligeant les bourgeois & tout le peuple de veiller à la sûreté des Electeurs, & de secourir celui d'entre eux qui pourroit être insulté par quelqu'un de ses Collégues.

Les Electeurs sont obligés par les constitutions & par les anciens usages de congédier, avant de procéder à l'élection de l'Empereur, les Ambassadeurs des Rois & des Princes étrangers; cependant ils se sont dispensés souvent de suivre cette sage coutume, instituée dans la même vue que celle qui leur ordonnoit de n'être escortés que de cinquante hommes d'armes: selon la conjoncture des affaires, ils passent au-dessus de la loi, & y dérogent entiérement.

Lorsque les Electeurs sont assemblés dans la grande Eglise, ils commencent leur séance par invoquer le secours du ciel, & prient la Divinité de répandre

sur eux ses lumieres divines. Il y a apparence qu'ils ont déja fait depuis long-temps en particulier ce qu'ils font pour lors en public, & qu'ils ont reçu du ciel le secours qu'ils en attendoient ; car ils savent par avance leur détermination, & rien n'est capable de leur faire changer de résolution ; on chanteroit trois mille hymnes, qu'un Electeur ne manqueroit pas aux engagements qu'il a pris avec certains Princes avant de se rendre à Francfort. Tous les Européens suivent en général la même coutume : ils cabalent pendant plusieurs mois avant de venir dans une assemblée, où ils doivent décider de quelque affaire importante ; ensuite ils appellent l'esprit divin à leur aide. Belle maniere d'implorer les lumieres du ciel, que celle de prendre des mesures pour y résister, & de s'engager à ne suivre que l'esprit & les intérêts d'un parti qu'on favorise ! Je voudrois, cher Yn-Che-Chan, que dans des affaires purement civiles, & qui ne sont conduites que par des cabales & des intrigues, les Européens supprimassent toutes ces hymnes inutiles & ces prieres feintes. Ils se jouent assez de la Di-

La même raison qui a obligé les Electeurs à ne pouvoir assister aux prieres de tous leurs Collegues, les a obligés de changer le formulaire du serment qu'ils prêtent avant de procéder à l'élection. Ils promettent par ce serment qu'ils n'auront égard ni aux sollicitations, ni aux promesses, ni aux récompenses de personne; qu'ils nommeront pour Empereur celui qu'ils jugeront être le plus digne de l'empire, & le plus propre à commander au monde Chrétien.

Ce serment renferme des conditions si délicates & des engagements si difficiles à observer, qu'il parut nécessaire à ceux qui l'établirent, de le rendre respectable par ceux qu'on prendroit à témoin de son observation; & comme dans le temps qu'il fut institué, les Saints en Europe avoient autant de crédit que la Divinité, on ne se contenta point d'appeller la Divinité pour garant; on mit aussi en jeu toute la Cour céleste, qu'on adoroit pour lors; on voulut que le serment finît par ces mots, *ainsi Dieu m'aide & tous les Saints.* Les Protestants ayant renversé le culte qu'on rendoit en Europe à des hommes que la su-

perſtition érigeoit en Divinités ſubalternes, il fallut congédier les Saints, les laiſſer jouir en paix de leur état heureux; & ſe contenter d'appeller la ſeule Divinité en témoignage de la ſincérité de ſes ſentiments, puiſqu'elle ſeule lit dans les cœurs. Quel Juge plus authentique pourroit-on trouver pour décider de la vérité, ou de la fauſſeté d'un ſerment!

Auſſi-tôt que les Electeurs ont nommé un Empereur qui eſt abſent, avant de le proclamer, ils lui envoyent des Ambaſſadeurs pour lui apprendre ſon élection, & le prier d'accepter la Couronne Impériale & d'en prendre poſſeſſion. S'il eſt au contraire préſent & qu'il ſe trouve dans l'aſſemblée, les Electeurs le conduiſent à l'Egliſe, & le font aſſeoir ſur l'Autel. Cette cérémonie me paroît un peu indécente, & même injurieuſe à la Divinité. Les Princes quelque grands & quelque illuſtres qu'ils ſoient, ne doivent jamais recevoir des honneurs divins: ils ne ſont auprès de l'Etre ſuprême que de ſimples mortels, que de viles créatures qu'il a tirées du néant, & qu'il peut y faire rentrer toutes les fois qu'il voudra. N'eſt-il pas ſurpre-

nant qu'on mette sur l'Autel, c'est-à-dire, sur le Trône que les hommes élevent à la Divinité, un autre homme qu'elle peut réduire en poussiere ?

Lorsque l'Empereur est descendu de l'Autel, les Electeurs le conduisent sur une tribune, où s'étant assis avec lui, celui de Mayence ordonne au grand Doyen du Chapitre de son Eglise de faire la publication de l'Election. Les trompettes ensuite donnent le signal des cris de joie que pousse le peuple, & l'Empereur est reconduit chez lui par tous les Electeurs.

Les cérémonies du couronnement de l'Empereur ne sont ni moins nombreuses, ni moins solemnelles que celles de son élection ; mais en général on peut dire qu'elles sont toutes assez inutiles, puisque dès que l'Empereur est élu & proclamé, il jouit de tous ses droits & prérogatives ; son couronnement n'est qu'un pur & simple cérémonial, plusieurs Empereurs ayant passé plusieurs années sans se faire couronner.

Anciennement le couronnement des Empereurs se faisoit toujours à Aix-la-Chapelle, dans la suite on a dérogé souvent

à cet usage ; cependant toutes les fois que cela arrive, l'Empereur & les Electeurs donnent une attestation, dans laquelle ils spécifient que le couronnement, fait ailleurs que dans la ville d'Aix-la Chapelle, ne pourra en aucune maniere préjudicier à l'Eglise de cette ville. L'Empereur se fait aussi recevoir Chanoine de la même Eglise : c'est un usage établi, à ce que l'on dit, depuis *Charlemagne* ; si cela est ainsi, je soupçonnerois que le bon *Charlemagne* se fit Chanoine, parce qu'il crut réparer par les Pseaumes qu'il psalmodioit, à ce que l'on assure avec les autres Prêtres, les mauvais exemples qu'il avoit donnés à ses sujets, en faisant quinze bâtards.

Chose défendue sévérement aux Européens par leur religion ; mais aussi commune parmi eux, que l'usage de boire du vin chez les Turcs. Enfin, quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins certain que *Charlemagne* a été placé au nombre des Saints, & qu'on célebre sa fête dans plusieurs Eglises ; cela ne prouveroit-il point que le grade de Chanoine efface le péchés ? En ce cas, je ne condamnerois plus les Empereurs ; & la cérémonie de se faire re-

cevoir membre du Chapitre de la Cathédrale d'Aix, seroit une des plus essentielles de leur couronnement.

Les vêtements dont on revêt l'Empereur, ne sont pas faits à la nouvelle mode; ce sont de vieilles & anciennes hardes, qu'on garde précieusement depuis plusieurs siecles, & qu'on apporte avec beaucoup de cérémonie de Nuremberg. Cette ville a le privilege de conserver l'aube, l'étole, les sandales & les bottines qui ont servi aux couronnements des premiers Empereurs, & qui sont encore aujourd'hui employés au même usage. La ville d'Aix garde aussi soigneusement l'épée de *Charlemagne* & la fait de même voyager lors du couronnement des Empereurs. Les Electeurs Ecclésiastiques vont la prendre sur l'Autel, & après l'avoir tirée du fourreau, la présentent à l'Empereur, en lui disant: „ Prenez cette épée, & en vertu de cette „ bénédiction, employez-la à la défense „ de l'Eglise de Dieu, à quoi sa bonté „ l'a destinée. „ Si les bénédictions rendent l'acier plus dur & plus tranchant, à chaque changement de regne le vieux sabre du bon *Charlemagne* reçoit un ne[illegible]

veau dégré de bonté. Si j'étois Empereur, en prenant ce fer antique & rouillé, je prierois le Ciel qu'il ne fût de long-temps béni de nouveau; ce seroit une marque que je vivrois pendant un grand nombre d'années. La bénédiction de l'épée de *Charlemagne* est pour les Empereurs ce qu'est le conclave pour les Pontifes Romains; ces cérémonies ne peuvent avoir lieu une seconde fois que par leur mort. S'ils faisoient cette réflexion lorsqu'ils assistent à la premiere, peut-être leur paroîtroit-elle moins gracieuse.

Il y a long-temps, cher Yn-Che-Chan, que je n'ai reçu aucune de tes nouvelles, tire-moi, je te prie, d'inquiétude, & songe qu'un ami aussi tendre & aussi sincere que je le suis, mérite bien que tu ne le laisses point dans une incertitude cruelle.

Porte-toi bien.

De Dresde, le...

crifier à *Jupiter* ſur les plus hautes montagnes, & appellent *Jupiter* toute la rondeur du ciel. Ils ont depuis ſacrifié à *Venus Uranie*, & ont appris ce ſacrifice des Aſſyriens & des Arabes. Les Aſſyriens appellent *Venus*, *Militta*, les Arabes *Alitta*, & les Perſes *Mitra*. Or, quand les Perſes ſacrifient aux Dieux dont j'ai parlé, ils ne dreſſent point d'Autels, ils n'allument point de feu, ils ne font point de Libations, ils ne ſe ſervent ni de flûtes, ni de couronnes de fleurs, ni de farine : mais quand quelqu'un veut ſacrifier à ces Dieux, il mene la victime dans un lieu qui n'eſt point ſouillé; & ayant ſur ſa tête une thiare environnée de myrthe, il invoque le Dieu à qui il a réſolu de ſacrifier. Il n'eſt pas permis à celui qui ſacrifie, de prier particuliérement pour lui, mais comme il eſt compris lui-même dans les prieres des autres Perſes, il faut qu'il faſſe ſon ſacrifice & ſes prieres pour tous les Perſes en général, & principalement pour le Roi. Quand il a coupé l'hoſtie en morceaux, & qu'il l'a fait bouillir, il jette par deſſus d'une herbe la plus tendre & la plus nette qu'il

puiſſe trouver : c'eſt particuliérement du treſle. Après cela, le Mage qui eſt préſent, entonne un chant, appellé *Théogonie*, que les Perſes eſtiment capable de leur rendre les Dieux propices ; & ſans le Mage, il ne leur eſt pas permis de ſacrifier. Auſſitôt celui qui a fait le ſacrifice, emporte les morceaux de l'hoſtie, & en fait ce qu'il lui plaît.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, un ample éclairciſſement ſur l'ancienne Religion des Perſans. Si l'on s'en tient aux diſcours d'*Hérodote*, il paroît impoſſible d'accorder la Croyance Perſanne avec celle que prétendent leur attribuer ceux qui veulent qu'ils aient admis le culte d'un ſeul Etre Suprême, & qu'ils n'aient mêlé à ce culte aucune des ſuperſtitions Grecques. N'eſt-ce pas admettre une pluralité de Dieux, que d'adorer la rondeur du Ciel, ſous le nom de *Jupiter*, que de ſacrifier au Soleil, à la Lune, à la terre, au feu, à l'eau, aux vents, & à *Venus Uranie* ? N'eſt-ce pas enfin donner dans les égarements & dans les folies des Grecs & des autres Aſiatiques ? Il ſemble qu'il n'y a aucun milieu, & qu'il faut reconnoître que les Perſans ont été

auſſi aveuglés que les autres peuples, ou ſoutenir qu'*Hérodote* leur a prêté des opinions qu'ils n'avoient point. Quelle apparence y a-t-il de pouvoir prendre ce dernier parti ? Cet Hiſtorien parle, ainſi que je l'ai déja remarqué, comme témoin oculaire : ſi ſa bonne foi eſt ſuſpecte, ſi ſon jugement n'eſt d'aucun poids, pourquoi aura-t-on plus de croyance pour les autres Auteurs qui ne ſont venus qu'après lui ? Quelle preuve a-t-on qu'ils ont été mieux inſtruits, & pourquoi plutôt les ſuivre qu'un Hiſtorien, dont la réputation eſt bien au-deſſus de la leur ?

Quelque fortes que ſoient ces raiſons, un Auteur Européen ne les a pas cru invincibles : il convient que les Anciens Perſes mêlerent à la pure croyance de l'Etre Suprême le *Sabéiſme*, c'eſt-à-dire, une vénération profonde pour les Corps céleſtes & les éléments ; mais il ſoutient que cette vénération n'alloit point juſqu'à un culte Religieux. Il prétend que les anciens Ecrivains, parmi leſquels il place *Hérodote*, ont mal décrit le culte des Perſes, parce qu'ils ne l'avoient point entendu. Il eſt ſi

vrai

vrai, dit-il, (1) que les Perſes n'étoient point idolâtres à la façon des autres Aſiatiques & des Grecs, que c'eſt à un zele d'Iconoclaſte, & par conſéquent d'ennemi juré de toute adoration de l'Etre ſuprême figuré en bois, en marbre & en métal, qu'on doit attribuer la deſtruction que les Perſes firent en Grece des Temples & des Images des Dieux. Ils croioient l'un & l'autre injurieux à la Divinité, laquelle pénétre, remplit tout l'univers, & ne ſauroit être enfermée dans les bornes étroites des Temples. Ils rendoient leurs hommages religieux à Dieu en plein air, & ne lui conſacroient ni ſtatues, ni images. Il eſt bien vrai que dans la décadence de leur Empire, ils reçurent le culte de *Venus*, lui dédierent des Temples & lui conſacrerent des Prêtres; mais cela doit être regardé comme une héréſie, introduite & autoriſée par un Monarque hérétique. Jamais les Perſes n'ont donné le nom de Dieu à

(1) L'Auteur des *Diſſertations ſur les coutumes & cérémonies Religieuſes des Peuples Idolâtres, &c. repréſentées par des figures gravées & deſſinées par* Bernard Picart. Tom. II. Il eſt bon de remarquer ce qu'a dit *Hide*, fameux Auteur Anglois, qui a écrit un Livre ſur ce ſujet.

Mithra. Si les Grecs leur ont attribué ce culte, c'eſt faute de s'être donné la peine, ou d'avoir eu le moyen de l'examiner. Jamais auſſi les Perſes ne ſe ſont adreſſés à *Mithra* dans leur prieres : toutes ces prieres s'adreſſent à Dieu ſeul ; c'eſt par lui qu'elles commencent & qu'elles finiſſent. On auroit tort d'appeller en témoignage de leur idolâtrie, leur coutume de ſe proſterner devant le feu ; cette coutume eſt toute civile, & ne differe pas des marques de vénération que les Orientaux donnent à leurs ſupérieurs. Les anciens peres ſe proſternoient devant le feu ; mais ils prioient debout ou à genoux l'Etre ſuprême ; & c'eſt ce que l'on voit dans les ruines de Perſépolis, où l'on trouve des repréſentations d'hommes qui prient Dieu debout devant le Soleil & le feu qu'on remarque vis-à-vis ſur un débris de la muraille.... Dans les premiers temps de la Religion des Perſes, le culte en étoit pratiqué ſur les ſommets des plus hautes montagnes & en plein air. Ceux qui on écrit le contraire, ont négligé de diſtinguer les divers âges de la Religion des Perſes ; ainſi quand des Auteurs parlent des Temples & des Autels

des Perſes, il faut entendre cela du temps où ce peuple enferma le feu ſacré, ſymbole des feux céleſtes, dans un Pyrée. Alors ils commencerent d'ériger des Autels, & d'y faire des ſacrifices : c'eſt ainſi qu'il faut diſtinguer dans les anciens Ecrivains le détail qu'ils nous donnent des uſages religieux des peuples; il faut prendre garde qu'ils reduiſent à un même temps ce qui s'eſt pratiqué en divers âges & en différentes circonſtances.

On ne peut diſconvenir, cher Yn-Che-Chan, que ces explications ne ſoient ingénieuſes, & qu'elles ne ſauvent une partie des objections qu'on peut former ſur l'autorité d'*Hérodote*; mais cependant il en reſte encore beaucoup qu'elles ne détruiſent point, & il ſe préſente pluſieurs nouvelles difficultés qui naiſſent de ces mêmes réflexions. Il eſt d'abord manifeſtement faux que ce ſoit dans la décadence de leur Empire que les Perſes aient reçu le culte de *Venus*; ils l'avoient long-temps avant *Hérodote*, ainſi qu'il nous l'apprend. Eſt-ce qu'on oſeroit ſoutenir que l'Empire de Perſe étoit dans ſa décadence lorſque cet Hiſtorien vivoit ? Il n'avoit ja-

mais été au contraire plus puiſſant, & juſqu'au temps d'*Alexandre*, ou ſi l'on veut de *Philippe*, les Grecs n'avoient jamais eu la moindre idée de pénétrer dans la Perſe. Ils étoient aſſez contents de ſe défendre, & d'empêcher qu'on ne les réduisît ſous la puiſſance du grand Roi; c'étoit le nom qu'ils donnoient au Roi de Perſe. Pour connoître enfin la puiſſance de l'Empire Perſan, lorſque *Alexandre* l'attaqua, il ne faut que lire ce que diſent de *Darius* & de ſon armée, les Hiſtoriens qui ont écrit les guerres de ces deux Princes. Quant à la diſtinction, qu'il paroit par des monuments que les Perſes faiſoient entre le culte de l'Etre ſuprême & du feu, je croirois qu'on pourroit plutôt en tirer des arguments pour prouver qu'ils ne reconnoiſſent d'autre Etre ſuprême que le feu en général; car pourquoi ne penſera-t-on pas que ces hommes qui prient Dieu debout devant le Soleil, prient le Soleil même, comme un globe igné? Eſt-ce que le ſculpteur a écrit ſous ſa figure quelle étoit l'intention dans laquelle il l'avoit faite? D'ailleurs la poſture d'être proſterné, n'eſt-elle pas auſſi

soumise pour le moins & aussi respectueuse que celle d'être debout ? Cependant l'on voit des monuments antiques, où les Persans sont prosternés devant le feu. L'autorité *Hérodote* revient encore ici, qui dit en termes exprès que les Perses adoroient le Soleil. Je demande, si, appuyé d'un Auteur aussi ancien, il n'est pas plus naturel de penser que ces figures en bas-relief représentent des hommes adorant le Soleil, que de supposer une signification alembiquée, & qui se ressent des distinctions de nos amis les Missionnaires, subtiles quelquefois, mais plus souvent ridicules.

Il semble que dans une question aussi difficile à éclaircir parfaitement, que celle de l'ancienne croyance des Perses, on pourroit s'aider par la connoissance de la Religion des *Guebres* qui vivent aujourd'hui; mais ceux que j'ai consultés, m'ont parlé d'une maniere si confuse & si embrouillée, que je n'ai rien dû comprendre à leur raisonnement. J'ai connu des Européens qui ont eu avec eux de longues & fréquentes conversations, ils m'ont tous assuré qu'ils n'avoient point été plus

éclaircis que moi. Autant que je l'ai pu reconnoître, *dit un* (1) *Européen fameux*, ils tiennent ou font semblant de tenir qu'il y a un Etre Suprême qui est au-dessus des principes & des causes. Ils l'appellent *Ysed*; mot qu'ils interprétent par celui de Dieu, ou d'Ame éternelle. Cependant ils attribuent tant de pouvoir aux principes, qu'ils ne semblent ne laisser rien à faire à ce Souverain; ce qui me fait penser qu'ils n'en confessent un que par bienséance, & pour ne se pas faire abhorrer des Mahométans, grands Déistes, auprès desquels cette impiété acheveroit de les détruire. Ils tiennent que les Corps célestes sont des êtres animés par des Intelligences qui se mêlent de la conduite des hommes. Le Soleil est, selon eux, la grande & la premiere Intelligence, & le pere de toutes les productions sensibles. La lune est la seconde intelligence, & puis les autres Planetes.... Ils tiennent qu'outre ces intelligences, il y a des Anges qu'ils appellent des Dieux subalternes, commis à la garde des créatures inanimées, chacun

(1) *Chardin*, Voyage en Perse, Tom. II. pag. 276. Edit. in-4to.

selon son département. Et enfin ils veulent qu'il y ait deux principes des choses, comme n'étant pas possible qu'il n'y en ait qu'un, à cause que toutes les choses sont de deux sortes ou de deux natures, c'est-à-dire, bonnes ou mauvaises... Tout le monde généralement croit qu'ils adorent le feu: cependant ils est fort difficile de faire qu'ils s'expliquent bien là-dessus, & de savoir si ce culte qu'ils lui rendent, est rélatif ou direct; s'ils tiennent le feu pour Dieu, ou seulement pour l'image de Dieu. Je crois que c'est moins pour en faire un mystere que par ignorance, & pour n'entendre pas ce qu'on leur demande. Le feu, disent-ils, est la lumiere, la lumiere c'est Dieu. Voilà ce qu'ils disent nettement: mais ils se jettent ensuite sur les louanges du feu, de la lumiere & de Dieu, & font là-dessus un discours confus où l'on n'entend rien, & où ils se perdent eux-mêmes.

Il faut convenir, cher Yn-Che-Chan, que les éclaircissements qu'on peut recevoir des *Guebres* modernes pour expliquer les points principaux de la croyance de leurs anciens peres, sont bien superficiels.

Ils ont mêlé d'ailleurs aux dogmes fondamentaux de leur Religion plusieurs nouvelles opinions, & dans presque tous les siecles il s'est formé dans le sein de la Religion des Mages quelque nouvelle Secte; il y a long-temps que les Perses en comptoient au-delà de soixante-dix. Pour démêler parfaitement la vérité cachée & obscurcie par tant de différentes opinions, il faudroit avoir les écrits originaux de *Zoroastre*, le fondateur de la religion des *Guebres*; mais il n'en reste plus aucun depuis longtemps de cet ancien Législateur, dont je te parlerai amplement dans ma premiere Lettre.

Porte-toi bien. *D'Ispahan, le...*

LETTRE C.

Choang, *à* Ym-Che-Chan.

LE temps auquel a vécu *Zoroastre*, la patrie de ce Législateur, les dogmes principaux qu'il a établis, tout cela est aussi peu connu aujourd'hui & aussi incertain, que ce que l'on dit des dogmes de l'an-

tienne religion des Perſans, dont je te parlai dans ma derniere lettre.

Les Auteurs Arabes, Grecs, Latins, & tous les Modernes qui ont parlé de *Zoroaſtre*, ſont très-oppoſés entr'eux, & ne s'accordent pas davantage ſur ce qu'ils ont écrit des loix qu'établit ce Philoſophe, que ſur ce qu'ils diſent du culte religieux des Perſans qui l'avoient précédé. Les uns veulent qu'il n'ait été que ſimple Réformateur, les autres au contraire l'érigent en Légiſlateur : pluſieurs en font un ſorcier; quelques-autres le juſtifient de cette accuſation. Il y en a qui veulent qu'il ait été Prince ſouverain; ce ſentiment eſt rejetté par un grand nombre d'Auteurs. Enfin, il y a des Ecrivains qui diſent qu'il étoit de race & d'extraction Chinoiſes, & qui le font venir miraculeuſement du fond de notre patrie. Parmi tant d'opinions diverſes, il eſt impoſſible de démêler la vérité; & ſi par hazard on étoit aſſez heureux pour prendre le bon parti, on ne pourroit point démontrer par de bonnes raiſons qu'on eſt mieux fondé que ceux qui ſeroient dans l'erreur. Je vais donc parcourir le plus ſuccinctement qu'il me

ſera poſſible, ce qu'ont dit les Orientaux & les Occidentaux de *Zoroaſtre*, non pour t'en apprendre quelque choſe de certain, mais pour te prouver qu'il eſt impoſſible d'en avoir une véritable connoiſſance. Je t'avouerai que j'admire la hardieſſe de certains ſavants Européens, qui vivant dans ces derniers temps, ont parlé avec autant de ſûreté de ce Légiſlateur, que s'ils avoient vécu de ſon temps, & n'ont pas témoigné le moindre doute que ce qu'ils diſoient pût être regardé comme une chimere. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que parmi ces Savants, il s'en trouve d'un grand mérite, généralement eſtimés, & véritablement dignes de l'être. Voilà une preuve bien évidente que les Savants les plus reſpectables n'attendent pas quelquefois pour ſe déterminer, que la vérité paroiſſe ſans nuage; ils choiſiſſent, ainſi que les autres hommes, ce qui les flatte le plus, ou ce qu'ils croient le plus probable. Ils parlent & agiſſent enſuite comme s'ils étoient parfaitement convaincus de ce qu'ils diſent; eſt-il ſurprenant qu'après cela, que les erreurs ſe multiplient & ſe perpétuent dans toutes les na-

tions, par le moyen de l'autorité des savants ?

Je reviens à *Zoroastre* : commençons par parcourir les différents sentiments des Auteurs Orientaux sur le temps où il a vécu. *Ismaël Abulfeda* (1) dit qu'il a vécu dans le siecle de *Cyrus* ; *Said-ebn-batrik* (2) veut qu'il ait été contemporain de *Cambyses* ; *George Abulfarage* est de cette opinion ; le Commentateur de ce dernier Auteur le place sous le regne d'*Hystape*.

Les Auteurs Européens ne sont pas mieux d'accord que les Asiatiques. Parmi les Grecs, *Eudoxe* & *Aristote* (3) ont prétendu qu'il avoit précédé Platon de six mille ans : *Hermodore* Platonicien (4) & *Hermippus*, l'ont fait vivre quinze cents

(1) Cyri ævum fuisse statuit Ismael Abulfeda in Historia *Petri Danielis Huetii Demonstratio Evangelica*. Cap. V. Propos. IV. pag. 130. Tom. I. Edit. Amstelod.

(2) Cambysis æqualem ponit Said-ebn-batrik ; ponit & Gregorius Abulfaragius. *Id.* Ibid

(3) Nec enim Eudoxum, Aristotelemve mo- ror, qui sex millibus annorum Platone vetustiorem finxerunt. *Id.* Ibid.

(4) Nec Hermodorum Platonicum, aut Hermippum, qui eum annorum millibus quinque Troianum bellum præcessisse ait. *Id.* ibid.

ans avant la guerre de Troye. *Plutarque* & *Suidas* (1) ont été du même sentiment. *Diogene Laerce* (2), qui rapporte l'opinion de *Xanthus*, semble porté à croire, ainsi que lui, que de *Zoroastre* à l'expédition de *Xerxès*, on ne doit compter que six cents ans.

Les Auteurs Latins sont aussi opposés entr'eux que les Grecs. *Pline* (3) rejette le sentiment d'*Aristote* & d'*Eudoxe*; *Justin* veut (4) que *Zoroastre* ait vécu du temps de *Ninus*, & qu'il a tué ce Roi. Les Ecrivains modernes ne sont pas mieux instruits que les anciens. *Hyde*, savant Anglois (5), place *Zoroastre* sous le regne de

(1) Plutarco ac Suida idem sentientibus præiverunt. *Id.* Ibid.

(2) Ξανθος δὲ ὁ λυδὸς εἰς τοὺς χρόνους Ξέρξου φέρει ἀπὸ τοῦ Ζωροάστρου ἔτη ἑξακόσια φησί.

Xanthus vero Lydius à Zoroastre usque ad Xerxis transitum, sexcentos enumerat. *Diogen. Laert.* Proëm. Segm. II.

(3) Hos pro merito confutat Plinius. *Huetii Demonst. Evangel.* Loco cit. ubi sup.

(4) Hoc (Zoroastre) occisus, decessit ipse (Ninus) relicto impure adhuc filio Ninya, & uxore Semiramide. *Justi.* Hist. Philip. Lib. I. Cap. I. sub. fin.

(5) Relig. veterum Persarum, Cap. XXIV.

Darius Hyſtaspès; le Docteur *Prideaux*, de la même nation qu'*Hyde*, le fait valet-de-pied d'un Prophete Juif, appellé *Daniel*.

» Il y a beaucoup d'apparence, *dit-il* (1), » qu'il fut *domeſtique* de Daniel, & qu'il » apprit ſous lui les connoiſſances ſacrées » & profanes qu'il poſſédoit, & qu'il ré- » ſolut de s'ériger en Prophete, dans l'eſ- » pérance que s'il jouoit bien ſon rôle, » il parviendroit aux mêmes honneurs » que ſon maître. »

Comment accorder, cher Yn-Che-Chan, les conjectures de ce Docteur Anglois avec ce que nous apprend *Juſtin*, qui dit préciſément que *Zoroaſtre* (2) étoit Roi des *Bactriens*; que ce fut le premier qui inventa la magie, & qu'il étudia avec beaucoup de ſoin les principes de l'univers, & les mouvements des aſtres? Voici un auteur qui le fait petit fils de Noé, fameux patriarche, que les Chrétiens & les Juifs diſent avoir ſeul été ſauvé avec

(1) Hiſtoire des Juifs, Liv. IV. pag. 290.

(2) Poſtremum illi bellum cum Zoroaſtre Rege Bactrianorum fuit qui primus dicitur artes magicas inveniſſe, & mundi principia ſiderumque motus diligentiſſimè ſpectaſſe. *Juſt.* Hiſt. Philip. Lib. I. Cap. I.

ſa famille du déluge univerſel, qu'ils ſuppoſent être arrivé. » Le fils aîné de » Cham, *dit* Grégoire de Tours (1), » s'appella Chus; Celui-ci fut l'inven- » teur de l'art magique, à la ſuggeſtion » du diable, & le premier qui donna » commencement à l'idolâtrie. Il fut le » premier, qui, par une ſuggeſtion dia- » bolique, fit une petite ſtatue pour être » adorée; il faiſoit accroire aux hommes » qu'il avoit la puiſſance d'attirer les » étoiles & le feu du ciel. Il s'en alla » parmi les Perſes, qui l'appellerent *Zoro-* » *aſtre*, c'eſt-à-dire, vivante étoile. Ayant » auſſi appris la maniere d'adorer le feu, » ils le révérerent lui-même comme un » Dieu, ayant été conſumé divinement » par le feu. « *Grégoire de Tours* avoit pris ces particularités fabuleuſes dans quelques Auteurs, plus anciens que lui de pluſieurs ſiecles. Les uns rapportent (2)

(1) Grégoire de Tours, *Hiſtoire de France, Liv. I. Chap. V.* Je me ſers de la Traduction de l'Abbé de Marolles.

(2) Inde quoque eſt quod habent Suidas & Glycas optaſſe Zoroaſtrem igne cæleſti interire; & quod habent faſti ſæculi, & Cedrenus & Gregorius Turonenſis, reipſa de cœlo. tactum periiſſe. *Daniel, Huet, Demonſtr. Evangel.* Cap. V. Prop. IV.

que *Zoroaſtre* ſouhaita d'être frappé de la foudre & d'être conſumé du feu du ciel; ce qu'il obtint ſelon ſes ſouhaits; les autres diſent (1) qu'il fut brûlé tout vif par le diable qu'il importunoit trop ſouvent pour ſavoir les ſecrets les plus cachés de la magie.

On ne ſoupçonneroit guere qu'un Pontife Chrétien ſe fût aviſé de vouloir faire de *Zoroaſtre*, déclaré ſorcier par tant d'Ecrivains, & même par des Evêques, un Prophete fameux, un Saint reſpectable, un Légiſlateur, interprete des volontés de la Divinité; un Prélat célebre l'a cependant entrepris. Le grand *Huet*, Evêque d'Avranche, peut-être le plus ſavant Européen qu'il y ait eu dans ce dernier temps, a prétendu que *Zoroaſtre* (2) & *Moyſe* n'étoient qu'une même perſonne, & que cet Egyptien, conſidéré ſur ce premier nom, étoit un perſonnage imagi-

(1) Habet auctor recognitionum à Dæmone, quem importunius frequentabat, igni ſuccenſum arſiſſe. *Id.* Ibid.

(2) Ex hac ſententiarum fluctuatione id colligo, ſuppoſitam eſſe Zoroaſtris perſonam, cui etſi vera ſubeſt Moſis perſona, falſa tamen ipſa eſt, & tota figmentis conſuta de qua certi nihil cognitum eſt, aut litteris proditum. *Id.* Ibid.

naire. Le même Auteur examine la conformité qui se trouve entre ce que les livres des Juifs disent de *Moyse* & ceux des Persans, de *Zoroastre*. *Moyse*, (1) pour éviter la colere de *Pharaon*, passa chez les Madianites : *Zoroastre*, voulant éviter les embuches de l'Empereur de la Chine vint en Perse. *Moyse* passa la mer rouge, à pied sec, les eaux s'étant retirées, & lui ayant fait un passage ; *Zoroastre*, se retirant chez les Perses, fit geler les fleuves qui auroient pu l'arrêter dans son voyage.

Voilà les ressemblances sur lesquelles le Pontife Chrétien établit son opinion. Il lui auroit été assez facile par de semblables suppositions de changer en *Moyse* tous les chefs des Sectes qui sont dans l'Orient ; & il ne lui eût pas été impossible d'accommoder les miracles que leur prêtent leurs disciples, à ceux que les Juifs assurent avoir été faits par *Moyse*.

(1) Zoroastrem deinde à Regis Sinensis insidiis tutum aiunt in Persidem profugisse, Moses à Pharaonis malevolentia incolumis in Madianitidem regionem concessit. Zoroastrem ad Persas fugientem, fluvios inter morantes congelasse dicunt ; mirificum maris rubri, duce Mose, transitum hac fabula significantes. *Id.* Ibid.

Pourquoi *Lao-Kium*, abandonnant l'Empereur en la perſonne duquel finit la Dynaſtie des *Tcheou*, ne pourra-t-il pas être *Moyſe* paſſant chez les Madianites ? Et pourquoi encore le même *Lao Kium*, né ſous un prunier, d'une mere contrainte de fuir le courroux de ſon maître, & preſque abandonné en naiſſant, ne ſera-t-il point *Moyſe* expoſé ſur les eaux, & ſauvé par un miracle ?

Je ne puis m'empêcher de voir avec étonnement les raiſons ſur leſquelles les ſavants les plus illuſtres fondent quelquefois les ſentiments les plus extraordinaires. Qui pourroit ſe figurer qu'après le témoignage de l'exiſtence de celle d'un Légiſlateur, témoignage renouvellé par dix Hiſtoriens, chaque ſiecle pendant près de trois mille ans, témoignage prouvé par les diſciples de *Zoroaſtre* qui ſubſiſtent encore aujourd'hui ; qui pourroit, dis-je, ſe figurer qu'un homme osât ſoutenir que *Zoroaſtre* & *Moyſe* n'auroient été qu'une même perſonne, & que ce Légiſlateur n'avoit jamais exiſté ; que ce qu'on diſoit de lui étoit des fictions inventées ſur les livres des Juifs ? Je ne déſeſpere

pas que quelque Pontife Chrétien ne faſſe un jour un autre livre, qu'il intitulera encore *Démonſtration Evangélique*, dans lequel il voudra prouver géométriquement que *Confucius* & le Meſſie, n'ont été qu'une même perſonne (1); ce deſſein ne ſera pas d'une execution plus difficile que celui de changer *Zoroaſtre* en *Moyſe*. Je reviens à la diverſité de tant de ſentiments ſi oppoſés & ſouvent ſi bizarres. Je dis qu'ils montrent qu'il eſt impoſſible de pouvoir rien dire d'aſſuré ſur *Zoroaſtre*. On peut avancer hardiment qu'il a vécu, & qu'il a été réellement; mais voilà tout. Il ne faut pas aller plus avant, car l'on rencontre par-tout des difficultés inſurmontables. Je n'ai pu t'en communiquer qu'une partie dans cette lettre; je réſerve les autres pour la premiere fois que je t'écrirai; tu y verras que la patrie & les parents de *Zoroaſtre*

(1) A combien de Théologiens ne peut-on pas appliquer ce qu'un illuſtre Ancien a dit des Philoſophes. *Nihil tam abſurdum dici poteſt, quod non dicatur ab aliquo Philoſophorum*? Non on ne peut point inventer d'abſurdité la plus groſſiere, que quelque Philoſophe ne ſoit un jour aſſez fou pour la dire.

ſont auſſi inconnus que le temps où il a vécu.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan, & dans les faits douteux que tu trouves dans l'hiſtoire, avoues plutôt ton ignorance, que de vouloir, comme font tant de ſavants, montrer que tu comprends & que tu ſais ce que tu ignores parfaitement.

A Iſpahan, le...

LETTRE CI.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

LA qualité de Roi des Romains, priſe dans le ſens qu'elle l'eſt aujourd'hui, n'a commencé à être connue que ſous le regne d'*Othon*; avant ce temps, on ne donnoit point, cher Yn-Che-Chan, ce titre au ſucceſſeur préſomptif de l'Empereur.

Charlemagne, ayant deſtiné ſon fils aîné à la ſucceſſion de l'Empire, le nomma Roi d'Italie; les ſucceſſeurs de *Charles* ſuivirent ſon exemple, & donnerent la même qualité à leurs héritiers.

C'eſt à la ſuperſtition & au fanatiſme qu'on doit attribuer l'origine de la ſéparation des titres de Roi des Romains & d'Empereur; car ils étoient anciennement ſynonymes, mais un zele, auſſi abſurde que déplacé, ayant perſuadé non-ſeulement aux peuples imbécilles, mais même aux Princes trop crédules qu'il n'y avoit que le Pontife Romain qui pût accorder le titre d'Empereur & en confirmer la qualité, *Othon*, qui n'oſoit s'élever au-deſſus d'un préjugé ſi ridicule & ſi indigne, donna à ſon fils, en le faiſant couronner, la qualité de Roi des Romains. Pluſieurs Empereurs prirent enſuite ſimplement le même titre, & le conſerverent juſques à ce qu'ils euſſent été couronnés par le Pontife Romain. C'eſt-là la premiere origine du titre de Roi des Romains, & il ne ſignifioit point pour lors le ſucceſſeur préſomptif d'un Empereur; mais un Empereur qui n'avoit point été couronné par un Pape. Dans la ſuite du temps, les Electeurs ayant jugé à propos de déſigner du vivant de l'Empereur, un Prince qui dût lui ſuccéder, ils lui donnerent le titre de Roi des Romains, & ils

attribuerent à cette qualité les mêmes droits & les mêmes prérogatives que les anciens avoient accordés à celle de Céſar.

Les Electeurs ſe ſont repentis plus d'une fois d'avoir inſtitué l'élection d'un Roi du vivant de l'Empereur, cette élection rendant en quelque façon l'Empire héréditaire, comme il l'a été depuis pluſieurs ſiecles dans la Maiſon d'Autriche. Ils ont voulu quelquefois faire des réglements qui puſſent obvier à cet inconvénient, leurs tentatives ont été inutiles. Voici ce que j'ai trouvé ſur ce ſujet dans un très-bon Auteur Allemand. L'Electeur (1) de Saxe & les confédérés de Smalkalden proteſterent contre *Charles V.* quand il voulut faire élire *Ferdinand* ſon frere, Roi des Romains ; & demanderent qu'avant que de procéder à l'élection, l'Empereur, expliquant de l'avis des Electeurs la conſtitution de *Charles IV.* fît un édit qui pût ſervir de réglement perpétuel ; en ſorte qu'à l'avenir on ne parlât plus de faire élire un Roi des Romains du vivant de

(1) Hiſtoire de l'Empire, &c. par *Heiſſ.* Tom. II. Lib. IV. Chap. IV. pag. 51.

l'Empereur, que les Electeurs & ſix autres Princes de l'Empire ne le jugeaſſent néceſſaire pour le bien des affaires. Qu'en ce cas-là, & non autrement, l'Archevêque de Mayence pourroit convoquer les autres Electeurs, & ſix autres Princes de l'Empire, & un lieu propre pour réſoudre l'affaire, & qu'alors les Electeurs procéderoient ſeuls à l'élection d'un Roi des Romains, lequel néanmoins ne pourroit avoir le gouvernement & l'adminiſtration des affaires que ſous l'autorité de l'Empereur, auquel ſeul les Princes & Etats de l'Empire ſeroient obligés par ſerment d'obéir, & non point au Roi des Romains. Qu'il ne ſeroit point fait auſſi de Roi des Romains qui ne fût Allemand, & qu'il n'y en pourroit avoir trois d'une même famille, élus l'un après l'autre. A quoi l'Electeur de Saxe & les autres Confédérés ajouterent pluſieurs autres demandes ſur le même ſujet; mais tout cela fut modéré par un accord, conclu l'année 1532, à Schweinfort, entre *Charles* & les Electeurs, & ces autres Princes, qui n'a pas eu tout-à-fait lieu dans la ſuite. Cet Auteur auroit pu dire, cher Yn-Che-

Chan ; *qui n'a eu aucun lieu dans la ſuite* : car tous les ſucceſſeurs de *Charles-Quint* ont été pris dans la Maiſon d'Autriche ; & ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt que l'Empire étoit devenu plus héréditaire dans cette Maiſon, que ſes propres Etats. Les Royaumes d'Eſpagne, de Naples, de Sicile, les Provinces de la Franche-Comté, de la Flandres & du Hainaut en ſont ſortis, & l'empire y eſt demeuré conſtamment ; & ſans doute y fût demeuré à l'avenir, ſi l'Empereur qui vit aujourd'hui, n'avoit point été le dernier Prince de cette illuſtre famille.

Il ſemble que les ſucceſſeurs de *Charles-Quint* qui étoient des Monarques puiſſants par leurs Etats héréditaires, n'auroient pas dû faire tant d'efforts pour conſerver un Empire qui donne, ainſi que je te l'ai dit dans mes précédentes Lettres, des revenus ſi modiques, & dont la dignité eſt en quelque maniere à charge à celui qui en eſt revêtu, mais ces inconvénients ſont réparés par pluſieurs avantages très-ſolides. Si l'Empereur ne peut par ſa ſeule autorité déclarer la guerre au nom de tout

l'Empire, ni lever des troupes & mettre des impôts, il a cependant la disposition & la nomination des emplois. Dès que la guerre est résolue, il donne le commandement des armées, il nomme les chefs des troupes particulieres, il garde les finances, & les distribue ainsi qu'il le juge à propos; il est le maître par-là de toutes les troupes. Il jouit encore de plusieurs avantages, qui sont beaucoup plus considérables. Lorsque les principaux fiefs de l'Empire viennent à vaquer, soit par forfait, soit par quelque autre cause, il en dispose à sa fantaisie, les donne à qui bon lui semble, même à ses propres enfants, & par-là il augmente considérablement les Etats héréditaires de sa Maison: c'est par ce moyen que les Princes de la Maison d'Autriche sont devenus si puissants. L'Autriche & la Styrie, confisquées sous le regne d'*Ottacre* Roi de Boheme, & enlevées à ce Souverain, sont entrées dans les Etats héréditaires Autrichiens, par le don que l'Empereur *Rodolphe I.* en fit à *Albert* son fils. Une grande partie de la Suabe, vacante par la mort de *Conradin*, petit-fils de *Frederic II.* tomba

tomba encore dans la Maiſon d'Autriche. Par le même moyen, *Charles-Quint*, trouvant le Duché de Milan à ſa bienſéance, au lieu de le réunir à l'Empire, l'annexa à ſes Etats héréditaires.

Les Auteurs Allemands, qui parlent des avantages que donne la dignité des Empereurs, prétendent que la Maiſon la plus pauvre qui jouit pendant deux ſiecles de l'Empire, doit devenir une des plus puiſſantes de l'Europe. Les alliances, *diſent-ils*, que les Empereurs de la Maiſon d'Autriche ont contractées avec les plus illuſtres, & les ſucceſſions opulentes qui leur ſont échues, font bien voir que la dignité Impériale procure à ceux qui la poſſédent, des avantages bien plus conſidérables qu'on ne s'imagine d'ordinaire. C'eſt cette dignité qui fut cauſe du mariage de *Henri*, fils de *Frederic I.* avec l'héritiere de Naples & de Sicile; & de *Jean* fils de *Henri VII.* avec l'héritiere de Boheme. C'eſt cette ſeule conſidération qui annexa les Provinces des Pays-bas aux Etats d'Autriche, par le mariage de *Maximilien* avec *Jeanne*, héritiere des Royaumes de Caſtille & d'Aragon, & enfin qui fit entrer

en la Maiſon d'Autriche les Royaumes de Hongrie & de Boheme par le mariage de *Ferdinant I.* avec *Anne*, héritiere de ces Couronnes.

Je trouve ces réflexions très-ſenſées, & je penſe, cher Yn-Che-Chan, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que la Maiſon d'Autriche ait fait tout ce qu'elle a pu, pour perpétuer la Couronne Impériale dans ſa famille, par le moyen de l'élection d'un Roi des Romains, dont l'inſtitution avoit été faite dans une vue bien différente; car loin qu'on eût par-là la moindre idée de rendre l'Empire héréditaire, on vouloit au contraire avoir un moyen certain pour diminuer le pouvoir de l'Empereur, & pour le punir en quelque maniere lorſqu'il gouvernoit mal. Si l'on en doit croire les meilleurs Ecrivains, l'élection d'un Roi des Romains fut inventée comme une eſpece de dépoſition honnête de l'Empereur. Il ſemble, *diſent-ils* (1), que c'eſt pour éviter d'être contraint de dépoſer un Empereur, que les Princes Electeurs ont pris par les capitulations qu'ils ont faites avec les der-

(1) Hiſtoire de l'Empire, &c. par *Heiſſ.* Tome II, pag. 52.

niers Empereurs lorſqu'ils les ont élus, la précaution de ſe réſerver le droit de pouvoir, ſelon que le bien de l'Empire pouvoit le requerir, procéder à l'élection d'un Roi des Romains, même pendant la vie des Empereurs, avec, ou ſans leur conſentement. Ce qui eſt aſſurément un moyen sûr & honnête pour ne point tomber dans cette fâcheuſe néceſſité de dépoſer un Empereur, puiſque par-là ils peuvent remédier à tous les inconvénients qui arrivent lorſqu'un Empereur devient ou ſe rend incapable de l'Empire, & qu'ils évitent ainſi de ſe trouver obligés de procéder à une action qui paroît odieuſe, de quelque maniere qu'on la prenne, & quelque ſujet qu'on ait d'être réduit à la faire. Voilà, cher Yn-Che-Chan, comment les choſes qui dans leur origine paroiſſent devoir produire certains effets, en occaſionnent qui lui ſont directement contraires. Les loix les plus ſages & les plus ſenſées ont leurs revers : pour juger ſainement de celles qui ſont ſujettes à moins de défauts que les autres, il faut ne les conſidérer que pluſieurs ſiecles après leur inſtitution.

Revenons au Roi des Romains. On observe à son élection & à son couronnement presque toutes les mêmes cérémonies que pour l'Empereur, dont je t'ai déja parlé amplement; il y en a cependant quelques-unes qui sont différentes dans des points peu essentiels. Le Roi des Romains n'est point couronné d'une couronne Impériale, mais d'une couronne ouverte, que l'on appelle *Romaine*; on ne lui prête aucun serment de fidélité qu'après la mort de l'Empereur. Lorsque son élection est faite, les Electeurs la font savoir à l'Empereur, & le prient de vouloir bien la ratifier: s'il n'en vouloit rien faire l'élection ne laisseroit cependant pas que d'avoir lieu. On ne donne au Roi des Romains que le titre d'*Auguste*, & non pas celui de *toujours Auguste*, qui est réservé à l'Empereur. L'aigle éployée qu'il porte dans ses armoiries, n'a qu'une seule tête; au lieu que l'aigle Impériale en a deux.

Ces distinctions ne laissent pas que de mettre une grande différence entre la dignité de l'Empereur, & celle de Roi des Romains: on peut même regarder ce dernier comme un Prince sans pouvoir, tan-

dis que l'Empereur eſt dans l'Empire ; mais dès qu'il en ſort, alors ſa qualité de Roi des Romains donne le droit à celui qui en eſt revêtu, de commander dans tout le territoire Impérial. Il préſide aux diétes, il les convoque de l'aveu des Eléc-teurs, & les congédie. Il fait des Comtes, des Barons, donne des lettres de nobleſſe, accorde des privileges aux Univerſités, met les rebelles au ban de l'Empire, rappelle les proſcrits, donne des graces, enfin jouit des droits Impériaux les plus étendus.

Si les Electeurs éliſoient jamais quelque jour un Roi des Romains qui ne fût point au gré de l'Empereur, cet héritier préſomptif de l'Empire, ſi puiſſant lorſque l'Empereur le favoriſe, n'auroit guere d'agrément, puiſque le Souverain regnant n'auroit qu'à demeurer en Allemagne, & que le Roi des Romains ſeroit alors un Roi en peinture, ſans autorité, ſans pouvoir, & ſoumis aux ordres d'un Supérieur qui chercheroit à le déſobliger dans toutes les occaſions. Je ne vois pas ſur quoi donc les Electeurs qui inſtituérent l'Election d'un Roi des Romains,

la regarderent comme un moyen de borner excessivement le pouvoir d'un Empereur.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Dresde, le...

LETTRE CII.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

IL n'en est pas des Allemands ainsi que des autres peuples, dont on peut définir en général le caractere. En faisant le portrait d'un Parisien, on fait à peu de chose près celui d'un Lyonnois & d'un Languedocien. Tous les François sont toujours François, & l'on retrouve ordinairement chez eux les mêmes vertus & les mêmes défauts; mais l'Allemagne est composée d'un nombre de peuples, aussi opposés entre eux, que les nations les plus différentes. Juge, comme je te l'ai dit, d'un Saxon par un Westphalien; ce seroit décider du mérite, du génie & de la politesse d'un Chinois, par la rusticité & l'orgueil d'un Tartare. Voici ce que j'ai

pu remarquer de bon ou de mauvais dans le caractere des peuples qui habitent ces différents Etats, auxquels on donne également le nom d'*Allemagne*.

Les Suabes sont peu civils, n'aiment point les étrangers ; ils ne sont guere moins superstitieux que les Italiens. Le Luthéranisme qu'ils professent presque tous, les entretient dans la croyance de cinquante fables, aussi ridicules que celles qui font l'admiration des Portugais. Ils ont plusieurs loix bizarres, & même insensées. Par exemple, dans le Wirtemberg le bourreau n'est point regardé comme infâme ; on boit, on mange, on commerce avec lui, on n'a point d'horreur pour un homme assez lâche & assez avare pour tuer ses semblables par un modique intérêt. Chaque exécution qu'il fait, lui acquiert un titre d'honneur, & lorsqu'il en a fait un certain nombre, il est honoré du grade de Docteur en Médecine. Je conviens que dans tous les pays tous les bons Médecins ne se forment qu'à force de tuer des gens ; mais du moins n'est-ce pas publiquement, & en les pendant, ou en leur coupant la tête ; plaisante façon

d'etudier en Médecine, que celle de rouer des voleurs de grand chemin!

Le bourreau n'étant point regardé par les Suabes comme une perſonne infâme, tu croiras ſans doute qu'il n'eſt aucun homme qui le ſoit chez eux. Détrompe-toi, la profeſſion la plus noble, la plus ancienne & la plus innocente y eſt conſidérée avec un mépris qui tient de l'horreur. La vie paſtorale, ſi chantée par les Anciens, & par les plus ingénieux modernes Européens, eſt abhorrée comme le comble de l'infamie; les bergers ne ſont pas même reçus dans la compagnie des plus ſimples payſans. Je demandai, étant dans le Wirtemberg, la cauſe d'un uſage auſſi inſenſé: on me répondit qu'on réputoit comme infâmes les bergers, parce qu'ils étoient obligés d'écorcher les bêtes qui mouroient dans leurs troupeaux. Vos bouchers, repliquai-je, ſont donc auſſi regardés avec horreur. *Non*, me dit-on, *ils tuent les bêtes vivantes, au lieu que les autres les écorchent mortes.* Cette belle diſtinction me fit éclater de rire. Je comprends, repartis-je, à préſent la raiſon d'une coutume auſſi ſage; elle part d'un

principe auſſi ſenſé, que celui ſur lequel vous avez fondé qu'il eſt beaucoup moins honteux de pendre des hommes, que d'écorcher des brebis. Il reſte ſeulement une choſe qui me fait encore un peu de peine; c'eſt que vos premiers ancêtres, ces Patriarches dont vos Livres ſacrés font ſi ſouvent mention, ont tous été des gens infâmes, car ils étoient des bergers. Quel malheur pour eux de n'avoir pas fait le métier de bourreau! il ſeroient regardés aujourd'hui comme les plus anciens Docteurs en Médecine. Cette ſanglante ironie ne fut point compriſe de ceux à qui je parlois; en général la légereté d'eſprit n'eſt pas le partage des Suabes.

Les Bavarois ſont plus polis, plus ingénieux & plus aimables que les Suabes; mais ils ſont cent fois plus ſuperſtitieux, quoique cela paroiſſe preſque impoſſible. Il n'y a guere de ville, où il n'y ait quelque os qui y ſoit en ſinguliere vénération, & pour la défenſe duquel on ne combattroit avec autant de zele que pour le bien, la ſûreté & la gloire de la patrie. Les Bavarois aiment la guerre, & ſont bons ſoldats: quoique les Sciences ſoient

cultivées chez eux, on peut dire cependant qu'en général ils ſont plus propres aux armes qu'à l'étude & aux beaux Arts. Il n'en eſt pas de même des habitants d'Augſbourg leurs voiſins ; les Arts & les Sciences fleuriſſent dans cette ville autant que dans les plus célébres de l'Allemagne.

Les Autrichiens ſont les Gaſcons de l'Allemagne ; ils ont donc plus d'orgueil & de vanité que les Gaſcons françois, parce qu'en général on eſt plus orgueilleux en Allemagne qu'en France. Ils ont auſſi moins d'eſprit & de vivacité ; l'air de leur pays ne leur communique point cet enjouement, cette légereté qui plaît dans les habitants des bords de la Garonne, & qui leur fait pardonner leurs défauts. Quant aux Sciences, elles ſont chez les Autrichiens dans un état pitoyable ; car peut-on donner le nom de Science à une miſérable Philoſophie ſcholaſtique, profeſſée dans tous les Colléges des Jéſuites, & à quelques rapſodies, ramaſſées par des compilateurs ſans goût, ſans jugement ? La Gaſcogne Françoiſe a produit les plus grands & les plus beaux génies qu'ait eus l'Europe, c'eſt dans ſon ſein

que ſont nés les *Montagne*, les *Bayle*, les *Daillé*, &c. mais bien loin que la Gaſcogne Allemande ait enfanté de pareils Savants, les Ouvrages des plus illuſtres Allemands ont été flétris chez elle & défendus ſéverement. Que peut-on eſpérer du génie d'une Nation, qui non-ſeulement chérit ſon ignorance, mais qui perſécute ceux qui veulent l'éclairer? Lorſque l'admirable Traité du *Droit de la Nature & des Gens*, compoſé par un illuſtre Allemand, parut, auſſi-tôt il fut défendu à Vienne, à la ſollicitation des Jéſuites & des autres Profeſſeurs; ils craignoient que cet excellent Ouvrage ne fît ſentir tout le poids de la ſuperſtition honteuſe ſous lequel ſont accablés preſque tous les Autrichiens. Après t'avoir dit les défauts des Autrichiens, je ne dois pas oublier de te parler de leurs vertus: ils ſont bons ſoldats, attachés à leur Prince; ils voyagent aſſez volontiers, ils aiment la muſique: la peinture, la ſculpture, & les beaux Arts chez eux ſont ſur un bien meilleur pied que les Sciences.

Les Hanovriens ſont polis, braves, c'eſt chez eux qu'eſt né le plus grand

homme qui ait vécu dans ces derniers temps ; ils ont donné à l'Europe le célebre *Leibnitz*, c'eſt un préſent, dont elle doit leur être éternellement redevable. Les Sciences fleuriſſent chez les Hanovriens, ainſi que les beaux Arts ; on trouve dans leur pays un grand nombre de gens de Lettres, autant eſtimables par leurs connoiſſances que par leur probité. Après les Saxons, les Hanovriens me paroiſſent le peuple le plus aimable de l'Allemagne ; car je préférerois aſſez volontiers les Saxons à tous les autres Allemands. Je t'ai parlé d'eux très-amplement dans une de mes dernieres Lettres ainſi que des Heſſois, dont je t'ai dit les vertus & les défauts.

Les pruſſiens ont en général beaucoup plus de bonnes qualités que de mauvaiſes ; ils ont de l'eſprit. Ils réuſſiſſent dans les Sciences ; auſſi les cultivent-ils & les aiment-ils beaucoup. Ils ſont charitables. Ils exerçoient autrefois parfaitement l'hoſpitalité, aujourd'hui cette vertu eſt diminuée chez eux ; ils violent même quelquefois les droits les plus ſacrés & les plus reſpectables. La fureur qu'ils ont d'avoir de grands ſoldats, leur a fait com-

mettre plusieurs actions indignes, qui les ont deshonorés dans l'Univers entier (1). Il est bien fâcheux qu'une Nation, aussi respectable par tant de vertus, se rende mépriſable dans toute l'Europe par la fureur & l'avidité de quelques particuliers. Tu ne saurois croire, cher Yn-Che-Chan, le tort que ces enrôlemens forcés ont fait dans tous les autres pays aux Prussiens : le petit peuple les regarde presque avec autant d'horreur, que l'on en a pour ces Tartares errants & vagabonds qui vont enlever de misérables voyageurs, & les gens de condition mépriſent au suprême degré des Nobles, qui, oubliant ce qu'ils se doivent à eux-mêmes & à leur caractere, font des actions qui déshonoreroient un simple soldat, & pour un vil intérêt, ou pour contenter la passion d'avoir de grands hommes, risquent d'être condamnés à une mort honteuse, comme cela n'est que trop malheureusement arrivé.

Les Bohémiens ont plus de génie que les Autrichiens ; le petit peuple est esclave ; les Grands aiment la liberté, culti-

(1) Cette Lettre étoit écrite avant la mort de feu Roi, aujourd'hui cela est changé.

vent peu les ſciences ; ils ſont en général ſuperſtitieux. Ils ſont braves ſoldats, mais vains, fiers, peu civils ; ils ſe regardent comme les premiers hommes de l'univers, haïſſent leurs voiſins, & ne diſent guere du bien que d'eux ſeuls. Ils haïſſent les Pruſſiens encore plus qu'ils ne haïſſent les François, quoique leur haine pour ces derniers ſoit bien forte depuis la derniere guerre.

Les Palatins ſont d'aſſez bonnes gens : ils ſont complaiſants, ils aiment les arts, & ne mépriſent ni les ſciences, ni les gens de lettres. Il y a eu dans le Palatinat des Savants fort célebres. Quoique les Palatins ſoient diviſés entr'eux par la Religion, ils ont eu juſqu'à préſent le bon ſens de ſe ſupporter mutuellement les uns les autres. Ce n'eſt pas que les Prêtres, & ſurtout les Jéſuites, n'aient mis tout en uſage pour les brouiller, & les engager à s'égorger pieuſement les uns les autres ; mais ils ont été aſſez ſages pour réſiſter aux mauvais conſeils & pour ſe garantir du fanatiſme. Puiſſent-ils, pour leur bonheur, continuer à penſer long-temps auſſi ſenſément, & donner un exemple aux au-

tres nations, bien digne d'être imité, & qui l'eſt cependant ſi rarement.

Vailà, cher Yn-Che-Chan, ce que je penſe ſur le caractere des divers peuples auxquels on donne le nom d'Allemands. Tu vois combien ils ſont différents les uns des autres ; un homme qui jugeroit des uns par les autres, tomberoit dans une erreur bien groſſiere. Il faut donc, pour juger ſainement de leurs mœurs & de leurs coutumes, les avoir examinées chacunes en particulier ; il faut encore prendre garde de ne blâmer trop légérement les unes, & de n'approuver les autres par préjugé ou par amour propre. Quant au jugement que j'en ai porté, il eſt d'autant plus naturel & déſintéreſſé, qu'un Chinois, tel que moi, n'a aucune raiſon pour aimer davantage un Saxon qu'un Atrichien, un Bavarois qu'un Weſtphalien. Je te dis ce que je penſe, & je prononce après avoir examiné & fréquenté les perſonnes que je te dépeins. Je ne parle au reſte de toutes les nations qu'en général ; car qui doute que dans celles qui ſont les moins ſociables, on ne trouve pluſieurs perſonnes très-aimables, &

qui n'ont rien de commun avec les défauts de leurs compatriotes, comme on rencontre chez les peuples les plus polis & les plus civilisés des gens fort rustres & fort ignorants. *Il n'est aucune regle*, dit-on, *sans exception*; c'est sur-tout dans les portraits qu'on fait d'une nation entiere, qu'il faut appliquer cette maxime.

Je vais bien-tôt quitter l'Allemagne pour me rendre en Pologne. J'abandonne à regret le sejour de la Saxe; mais il faut enfin songer à retourner dans notre chere Patrie, & les pays qu'il me reste encore à traverser, sont d'une étendue immense. Je continuerai à te donner de mes nouvelles le plus fréquemment qu'il me sera possible. Il y a très-long-temps que je n'en ai reçu aucune de notre ami *Tiao*, & depuis son départ de Moscou pour Stockholm, je n'ai eu aucune de ses Lettres; apparemment que les embarras de son voyage ne lui auront pas laissé le loisir de m'écrire. Je ne sais s'il t'aura laissé dans le même embarras que moi. Porte-toi bien.

De Dresde, le...

LETTRE CIII.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

Es Auteurs Orientaux, cher Yn-Che-
an, ne s'accordent point ſur la patrie
Zoroaſtre. Quelques-uns ont dit qu'il
it Juif de naiſſance. *Ben-Scuhnach* (1)
lit qu'il fut diſciple du Prophéte *Eſ-*
s, qui lui donna ſa malédiction, à
ſe qu'il ſoutenoit des opinions fort
oſées aux principes de la Loi Judaï-
e, & qu'il devint lépreux pour pu-
ion de ſon impiété; qu'ayant été à
ſujet chaſſé de Jéruſalem, il ſe retira
Perſe, où il ſe fit l'auteur d'une nou-
le Religion. Quelques autres Ecri-
ns (2) font naître *Zoroaſtre* dans cette
rtie du pays des Medes qu'on nomme
jourd'hui l'*Aderbijan*. *Abulpheda* (3)

(1) *Herbelot* Biblioth. Orient. pag. 932.
(2) E regione Aderbayajan fuit pater ejus. *Ariſt.* apud *Hyd.* Hiſt. Relig. ver. Pers.
(3) *Beauſobre*, Hiſt. de Manichée, &c. Tom. Liv. I. Chap. VI. pag. 394.

prétend qu'il vit le jour à Urmi, ville située dans les monts Gordiens, & la plus occidentale de la Province. Les *Guebres* qui se sont retirés dans les Indes, donnent pour pere à *Zoroastre* (1) un pauvre Chinois nommé *Espintaman*, & pour mere une certaine *Dodo*. On a fort bien remarqué que ces deux noms ne sont pas Chinois, & il y a apparence, comme le remarque fort à propos un judicieux Auteur Européen (2), que les *Guebres* qui se sont retirés dans les Indes & dans notre patrie, ont publié une partie de ce qui concerne, & le culte, & l'histoire de leur Religion.

Les Chrétiens ne connoissent pas mieux la patrie de *Zoroastre* que les Orientaux. *Clément d'Alexandrie* (3) le fait tantôt

(1) *Cérémonies & coutumes Religieuses des peuples, &c. par* Bernard Picart, Tom II. Dissertation sur la Religion des Perses, pag. 14.

(2) Atqui hodierni hi Persæ Carmanienses majorum suorum doctrinam alienis opinionibus & ritibus minus oblitam ac permistam videntur retinuisse, quam priores illi Indiæ inquilini, à Patria sua jam dudum exterminati, & moribus exterorum ac dogmatibus imbuti. *Huet.* Demonst. Evang. Cap. V. Propos. IV.

(3) Zoroastrem nunc Persam nunc Medum statuit Clemens Alexandrinus. *Id.* Ibid.

Perſe, & tantôt Mede ; quelques autres veulent qu'il ſoit Bactrien (1) ; quelques autres, parmi leſquels on doit placer *Arnobe*, prétendent qu'il étoit Ethiopien. *George Hornius*, Auteur moderne (2), s'eſt imaginé que *Zoroaſtre* étoit le faux Prophete *Balaam*, dont il eſt parlé dans les Livres des Juifs. *Hide* (3) veut qu'il fut Perſan ; le ſavant *Beauſobre* (4) eſt de la meme opinion ; le Docteur *Prideaux* (5) au contraire, ſoutient qu'il étoit Juif.

Quel ſentiment peut on choiſir parmi un auſſi grand nombre ? Quel jugement peut-on porter ſur une matiere auſſi incertaine, ou pour mieux dire, auſſi impénétrable ? Quant à moi, cher Yn-Che-Chan, je renouvelle ici ce que je t'ai écrit dans ma derniere Lettre, & je proteſte de nouveau qu'on ne peut rien

(1) Perſomedum Suidas, plerique Bactrianum, alii Æthiopen. *Id.* Ibid.

(2) *Arnob.* Diſp. adverſ. Gent. Lib. I.

(3) *Hyde*, Hiſt. Relig. ver. Perſ. Cap. XXIV.

(4) Hiſtoire des Dogmes de Manichée, Liv. I. Chap. VI.

(5) *Prideaux*, Hiſtoire des Juifs, Liv. IV.

dire de *Zoroaſtre* avec quelque certitude que ces trois mots, *Zoroaſtre a vécu.* Je viens à préſent à l'examen des dogmes & de la Religion qu'on veut qu'il ait établis.

Tous les Auteurs les plus anciens que nous puiſſions conſulter, nous apprennent que *Zoroaſtre* admit le dogme de deux principes éternels, l'un bon, l'autre mauvais. Les Perſes donnerent au *Dieu bon* le nom d'*Hormizda*, d'où les Grecs firent par corruption *Oromadès* ? & au *mauvais Dieu*, celui d'*Ahariman*, que les Grecs changerent en *Arimanès. Diogene Laërce*, (1) après *Ariſtote* qu'il cite pour ſon garant, nous apprend que les Mages ad-

(1) Αριστιππος δ' εν τῳ πρωτῳ περι φιλοσοφιας και περσας φησιν, ειναι τους Αιγυπτιων, και δυο αρχας ειναι φυσεις· αγαθον δαιμονα, και κακον δαιμονα· και τω μεν ονομα ειναι Διι και Ορομασδες, τω δε Αδη, και Αριμανιω. Φησι δ' αυτα και Ερμιππος εν τω πρωτω περι Μαγων, και Ευδοξος εν τη περιοδω, και Θεοπομπος εν τη ογδοη των φιλιππικων.

Ægyptiis vero antiquiores eſſe Magos Ariſtoteles auctor eſt, in primo de Philoſophiæ libro, duoque ex illorum ſententia eſſe principia: *bo-*

ttoient deux principes ; le même Hiſtorien ajoute qu'*Hermippus* leur attribuoit ſi cette opinion. *Plutarque* eſt encore s précis ſur ce ſujet, & il donne préément ce dogme à *Zoroaſtre* & à ſes ciples, dont il développe fort au long doctrine. « *Zoroaſtre* (1), dit-il, le Magicien, appelloit le bon Dieu *Oromazès*, & l'autre *Arimanius*. . . Il enſeigna de ſacrifier à l'un pour lui demander toutes choſes bonnes & l'en remercier ; & à l'autre, pour divertir & pour détourner les ſiniſtres & mauvaiſes .... Toutefois ſes diſciples diſent..... qu'*Oromazès* eſt né de la plus pure lumiere, & *Arimanius* des ténebres ; qu'ils ſe font la guerre l'un à l'autre, & que l'un a fait ſix Dieux. Le premier, celui de bienveillance ; le ſecond, de vérité ; le troiſieme, de

m Dæmonem & malum. Alterum ex his *Jovem* & *omaſdem*; *Alterum Plutonem* & *Arimanium* i. Quod Hermippus quoque in primo de Maait ; atque Eudoxu in Periodo Theopomus, octavo Philippicorum Libro.

(1) Plutarque, *Traité d'Iſis & d'Oſiris*, g. 369. Je me ſers de la Traduction d'Amiot.

» bonne loi; le quatrieme, de ſapience,
» le cinquieme, de richeſſe; le ſixieme,
» de joie pour les choſes bonnes & bien
» faites; & l'autre en produit autant d'au-
» tres en nombre, tous adverſaires & con-
» traires à ceux-ci. Et puis *Oromazès*,
» s'étant augmenté par trois fois, s'é-
» loigna du ſoleil, autant comme il y a
» depuis le ſoleil juſqu'à la terre, & orna
» le ciel d'aſtres & d'étoiles; entre leſ-
» quelles il en établit une comme maî-
» treſſe & guide des autres, la canicu-
» laire. Puis ayant fait autres vingt-qua-
» tre Dieux, il les mit dans un œuf;
» mais les autres qui furent faits par *Ari-*
» *manius* en pareil nombre, gratterent &
» ratiſſerent tant cet œuf, qu'ils le perce-
» rent; & depuis ce temps-là les maux ont
» été pêle-mêle brouillés parmi les biens;
» mais il viendra un temps fatal & prédeſ-
» tiné, que cet *Arimanius*, ayant amené
» au monde la famine enſemble & la
» peſte, ſera détruit & de tout point ex-
» terminé par eux, & lors la terre ſera
» toute plate, unie & égale; il n'y aura
» plus qu'une vie & une ſorte de gouver-
» nement des hommes qui n'auront plus

» qu'une langue entre'eux, & vivront » heureuſement.

Les Auteurs Orientaux qui ont écrit ſur la Religion des Perſes modernes, auxquels on donne aujourd'hui le nom de *Guebres*, leur donnent, à peu de choſe près, les mêmes ſentiments que *Plutarque* attribue à leurs ancêtres. Il y a actuellement pluſieurs ſectes différentes parmi les *Guebres* (1) qui admettent deux natures coéternelles, *Dieu* & le *Diable*. N'eſt-ce pas là les deux Divinités, l'une bonne & l'autre mauvaiſe, dont parle *Plutarque*? Si on leur a donné un nom différent, c'eſt par des raiſons de politique dont je parlerai dans la ſuite (2). *Le Tarikh-monte-Kheb*, dit que *Zoroaſtre*, *au-*

(1) Dualiſtæ Diaboli coæternitatem aſſerunt: ſunt enim ex Indo-Perſis & Dualiſtis Manichæis aliiſque hereticis.... qui opinantur Diabolum à ſe ipſo proceſſiſſe, ut loquuntur, id eſt æternum fuiſſe, & malos Angelos ſibi creaſſe. *Il y a dans les Indes différents Sectaires, qui croient que le Diable s'eſt produit de lui-même, qu'il eſt éternel comme Dieu, & que de lui ſont ſortis les mauvais anges.* Ibn-Shahna in Libro de primis & poſtremis, apud *Hyde* Hiſt. Relig. veter. Perſarum, Cap. IX. pag. 169.

(2) *Herbelot*, Bibliot. Oriental. p. 931. Col. I.

teur de la secte des Mogiousch, *ou des Mages, est aussi le premier qui a enseigné la doctrine de deux principes de toutes choses, & que le surnom de* Mogiousch *que l'on lui donne, est un nom corrompu par les Arabes du mot Persan* Meckousch, *qui signifie aigre-doux, à cause des deux principes bon & mauvais qu'il établissoit.* Il y a quelques autres sectes de *Guebres* qui ne font pas le mauvais principe coéternel avec le bon, mais qui le font naître par une mauvaise pensée qui s'éleva dans l'entendement de ce dernier : cette pensée étoit, (1) *si rien ne s'oppose à*

(1) Afferentes *Yezdan* fuisse..... fine initio æternum, & *Ahreman* fuisse productum & creatum; *Yezdan* cogitasse secum, Nisi fuerint mihi controversiæ, quomodo erit? hancque cogitationem parvam, naturæ lucis minus analogam, produxisse tenebras dictas *Ahreman*, qui natura dispositus ad malum & dissidium, & improbitatem, & noxam, & omnia nocumenta: & prodiens contra lucem eam oppositi tam natura... quam dicto. *Ils assurent encore qu'*Yezdan *est éternel, & qu'*Ariman *a été produit & créé; qu'*Yezdan *s'étoit dit en lui-même; si je n'ai point d'ennemi, comment paroitra ma grandeur? Que cette seule pensée contraire à la pureté du jour, avoit produit les ténébres, ou Ariman, qui de son naturel étoit enclin au mal, à la perfidie, au trouble, à la cruauté; & il devint l'ennemi déclaré de la vertu & de la lumiere.* Ibn-Shahna in

à moi, comment ma gloire & ma grandeur pourra-t-elle paroître ? A cette opinion près, ces sectes se réunissent avec celle des *Dualistes* dans presque tous les points. Ceux qui les composent expliquent également les principaux dogmes de leur Religion : ils disent qu'il s'éleva une guerre entre *Oromazdès*, le Dieu de la lumiere, & *Arimanès*, le Dieu des ténebres. Les Anges furent médiateurs entre ces deux Divinités, & il fut réglé que le monde inférieur seroit abandonné pour sept mille ans à *Arimanès*; après quoi, ce monde seroit rendu à *Oromazdès*, & la seule lumiere y régneroit. Ils ajoutent qu'avant cette paix *Arimanès* avoit exterminé & détruit entiérement les habitans du monde; que les hommes, qui pour lors n'étoient que des esprits, avoient été appellés par *Oromazdès* qui les avoit priés de venir à son secours, & qu'ils avoient accepté des corps, & avoient combattu, à condition d'être assistés par la lumiere, & de vaincre enfin *Arimanès*; ce qui arrivera en effet, & alors il y aura une résurrection des corps, une

Lib. de primis & postremis, apud *Hyde*, Relig. &c, Cap. XXII. pag. 295.

séparation totale de la lumiere avec les ténebres, & une délivrance glorieuse de tous les maux dont l'univers paroît aujourd'hui accablé.

Prends garde, cher Yn-Che-Chan, qu'il se rencontre une grande ressemblance entre les opinions des *Guebres*, & celles que les Grecs ont données aux anciens Perses. Cela ne prouve-t-il pas que de tout temps les disciples & les Sectateurs de *Zoroastre* ont admis à peu près les mêmes dogmes? De qui les auroient reçus ceux qui vivent aujourd'hui, si ce n'étoit de leur pere, puisqu'il est constant, qu'ils n'ont point eu de nouveau Législateur, & qu'ils se vantent d'être attachés fermement à la croyance des Perses? Les Anges, qui sont médiateurs entre *Oromazdès* & *Arimanès*, ne sont-ce pas ces Dieux subalternes, créés par les deux premiers principes dont parle *Plutarque*? Ce temps, où *Arimanès* étant vaincu, la résurrection aura lieu, & les maux seront bannis de l'univers, n'est ce pas celui où *Plutarque* dit qu'après la destruction, d'*Arimanès*, la terre sera toute plate, unie, & égale, & où il n'y aura plus qu'une vie & une sorte de

gouvernement ? Cette même résurrection dont parlent aujoud'hui les *Guebres*, n'a point été inconnue aux anciens Grecs, & ils ont attribué ce dogme aux Sectateurs de *Zoroastre*. *Diogene Laërce* explique (1) clairement sur ce point, & cite un Auteur beaucoup plus ancien que lui.

Tant de preuves concourant à montrer évidemment que la doctrine des *Guebres* modernes s'accorde parfaitement avec ce que les Grecs ont dit de celle des anciens Perses ; & tous les Auteurs Grecs disant clairement & précisément que les Mages Sectateurs de *Zoroastre* admettoient deux principes éternels, un bon & un mauvais, je ne sais d'où vient que certains Auteurs modernes, soit Orientaux, soit Occidentaux, se sont figurés que *Zoroastre* n'avoit reconnu qu'un seul & unique principe qui

(1) Οτι τε ἀναβιώσεσθαι παρὰ τοῖς Μάγοις φασὶ τοὺς ἀνθρώπους, καὶ ἐστιν ἀθανάτους, καὶ τὰς ὑπαρχὰς αὐτῶν σπανίσειν διὰ μυρίων. ταῦτα δὲ καὶ Ἔυδημος μέν ὁ Ῥόδιος ἱστορεῖ.

Quia Magorum sententia in vitam quoque redituros homines dicit, immortalesque futuros, & universa illorum precationibus permansura. Ista Eudemus quoque Rhodius tradit. *Diogen. Laert.* in Prœm. Segm. 9.

avoit créé la lumiere & les ténebres; que selon lui, le bien & le mal étoient originairement produits par le mêlange de la lumiere & des ténébres; & que ce mêlange dureroit jusqu'à ce que le bien & le mal soient, pour ainsi dire, récipropriés chacun dans sa sphere. Les raisons sur lesquelles ces Ecrivains appuyent leur sentiment, me paroissent bien peu convaincantes; on peut les regarder comme des chimeres ingénieuses qui ont plus de faux brillant que de réalité. Cependant il y a plusieurs savants qui se sont acquis une grande réputation, & qui ont embrassé ce sentiment; ils se fondent en partie sur quelques discours, plus vagues que justes & sinceres, que font les *Guebres*, & sur quelques points de leur religion, que la politique, plutôt qu'une véritable persuasion, les oblige à tenir J'examinerai dans ma premiere lettre la croyance qu'on doit donner à ces discours, & à ces autres raisons des savants qui veulent que *Zoroastre* n'ait admis qu'un seul & unique principe.

Porte-toi bien.

D'Ispahan, le...

LETTRE CIV.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

UN fameux auteur Européen, cher Yn-Che-Chan, qui a écrit un ouvrage sur la religion des anciens Persans, que j'ai lu depuis peu par le moyen d'un Négociant Anglois qui m'a fourni plusieurs autres livres, prétend que *Zoroastre* n'admit jamais qu'un seul principe éternel, & que ce principe en avoit créé deux autres; savoir la lumiere & les ténebres, qui n'étoient, à proprement parler, que causes secondes. Ces principes, contraires les uns aux autres, étoient la cause de toutes les différentes productions qui existoient dans l'univers, & elles étoient formées par leur mêlange. L'Etre suprême, le principe éternel, que nous reconnoissons sous le nom de *Tien*, & les Européens sous celui de *Dieu*, avoit existé pendant toute l'éternité antérieure à la création des deux principes, seul, sans égal, sans concurrent & sans semblable. Dieu

(1) donc ayant mêlé la lumiere & les ténébres, le bien & le mal, la pureté & l'impureté ſortirent de ce mêlange. Il y eut un grand combat entre ces deux principes, ou ſi l'on veut, entre ces deux principales cauſes ſecondes; enfin la lumiere vainquit les ténebres, qui, après leur défaite, ſe retirerent dans leur monde, & la lumiere dans le ſien. Dieu remêla alors ces deux contraires, & établit une lumiere originale, de l'exiſtence de laquelle les ténebres réfulterent, comme l'ombre ſuit le corps.

On voit que dans cette explication du

(1) Zerduſt affirmavit..... quod Deus, qui creavit lucem & tenebras, utriuſque auctor unicus ſit, ſine ſocio, ſine pari aut ſimili, nec ei referenda ſit... exiſtentia tenebrarum, ſicut dicunt Servanitæ: ſed bonum & malum, integritas ac corruptio, & puritas ac ſpurities exiverunt ex miſtione, ſeu commiſtione lucis & tenebrarum: & ſi hæc duo commiſta fuiſſent, non extitiſſet Mundus. Et hæc duo contra ſe invicem inſurgebant, de victoria contendebant, donec lux vinceret tenebras, & bonum malum. Tum poſtea ſalvum evaſit bonum ad mundum ſuum, & malum divertebat ad Mundum ſuum & ſic fuit cauſa liberationis. Cumque Deus excelſus hæc duo temperaverat & miſcuerat pro arbitrio ſuo, eaque in compoſitione viderat, tum inſtituit lucem ut originale quiddam, & i ixit exiſtentiam ejus ut exiſteret *Shariſt.* apud *Hyde*, Relig. vet. Perſ. Cap XXII. p.299.

ſyſtême de *Zoroaſtre*, quelque effort qu'on ait fait, & quelque peine qu'on ſe ſoit donnée, on n'a pu s'empêcher d'avouer que *Zoroaſtre* avoit admis deux principes, l'un, ſource de tous les biens & l'autre de tous les maux. Or, quelle apparence y a-t-il que *Zoroaſtre* ait établi un principe éternel, créateur des deux autres? Je n'en vois aucune : je crois au contraire que c'eſt raiſonner peu conſéquemment que de penſer de même; car par quelle raiſon le Légiſlateur des Perſes recourroit-il à l'hypotheſe des deux principes? Sans doute c'étoit, ainſi que le remarque judicieuſement un grand critique Européen, afin d'éviter les embarras qui ſe rencontrent dans la ſuppoſition que le même Etre qui eſt la cauſe du bien, ſoit auſſi celle du mal. Or on ne les eût pas évités (1), ſi l'on eût dit qu'*Arimanès* étoit une production du bon Dieu, *l'Etre ſuprême, & ſeul éternel*; car la queſtion ſeroit revenue comment *Arimanès*, principe du mal, avoit pu être produit par une cauſe infiniment bonne. Chacun comprend que,

(1) *Bayle*, Dict. Hiſtorique & Crit. Tom. IV. pag. 559. Col. I.

ſoit que l'on diſe que Dieu produit lui-même tous les maux particuliers, ſoit que l'on diſe qu'il produit *Arimanès*, qui eſt enſuite l'auteur néceſſaire de tous les maux particuliers, cela revient à la même choſe; ainſi *Zoroaſtre* n'eût pu ſe ſauver d'aucune objection. A quoi donc eût-il ſervi qu'il ſe fût donné la peine d'inventer, ou pour le moins de réparer une hypotheſe qui lui devenoit inutile?

Je ne comprends point comment l'Auteur Anglois, qui s'eſt efforcé de faire de *Zoroaſtre* un bon & parfait Déiſte, n'a pas réfléchi à ces inconvénients, & n'a pas mieux aimé ſuivre le ſentiment des plus anciens Ecrivains, que d'en adopter un auſſi ſingulier. C'eſt en vain qu'il dit que les Grecs ont peu connu les opinions des Philoſophes qu'ils nommoient barbares: je nie d'abord que cela ſoit véritable; car pluſieurs d'entr'eux avoient étudié la Philoſophie ſous les prétendus barbares. *Thalès*, *Platon*, *Démocrite* voyagerent long-temps, & puiſerent chez les Egyptiens & les Chaldéens une partie de leurs connoiſſances; on prétend même que *Pythagore* fut diſciple de *Zoroaſtre*.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les ſentiments que *Porphire* donne à *Pythagore*, ſont préciſément les mêmes que ceux que les Grecs ont attribués à *Zoroaſtre*. *Pythagore*, dit *Porphire* (1), » concevoit » deux puiſſances oppoſées : l'une bonne, » qu'ils appellent l'unité, la lumiere, » la droite, l'égal, le ſtable, le droit; » l'autre mauvaiſe, qu'il nommoit bi» naire, les ténebres, l'inégale, l'inſta» ble, l'agité, ou celui qui eſt emporté » de tous les côtés. » En ſuppoſant que *Pythagore* ait été inſtruit par *Zoroaſtre*, n'y a-t-il pas apparence que les ſentiments du maître, devoient être tels que ceux du diſciple, puiſque les hiſtoriens & tous les philoſophes les plus anciens, s'accordent ſur ce point ? Or, que *Pythagore* ait pu être diſciple de *Zoroaſtre*, cela eſt pour le moins auſſi probable que toutes les conjectures de l'Auteur Anglois. Un célebre Ecrivain a donné beaucoup de force & de vraiſemblance à ce ſentiment, & ce qu'il dit à ce ſujet, eſt ſi curieux, que je le rapporterai ici ſans l'abréger.

(1) *Porphyr.* de vita Pythagoræ, pag. m. 197.

» *Pythagore* (1) étant encore fort » jeune, *Maéſarque* ſon pere, qui connut » ſes diſpoſition naturelles pour toutes » les Sciences, le mena à Tyr, & le re- » commanda à des Chaldéens, parce » qu'il avoit une extrême paſſion de con- » noître leur Philoſophie. Ces Philoſophes » avoient apparemment une école à Tyr. » Dans la ſuite *Pythagore* alla à Baby- » lone, où il demeura douze ans, & » voyoit ſouvent un Mage, nommé *Za-* » *bratus*, qui l'inſtruiſoit *de la nature & des principes de toutes choſes.* C'eſt du » même & des autres Mages qu'il apprit » les regles, les maximes qu'il porta en » Italie ſur tout ce qui concerne la Reli- » gion, les Purifications, les mœurs, & » les abſtinences qui conviennent aux » Sages.

» D'habiles gens ont cru que le *Zabra-* » *tus* de *Porphyre* étoit le célebre *Zoroaſ-* » *tre*. Effectivement *Plutarque* l'appelle » *Zaratas*, & *Théodoret*, *Zaridas*; noms, » qui paroiſſent tout-à-fait les mêmes » que celui de *Zerdoch*, ou *Zerduſth*. C'eſt le

(1) *Beauſobre*, Hiſtoire de Manichée, &c. T. I. pag. 30.

» ſentiment de Mr. *Hyde*, & quoi qu'en
» diſent quelques Savants, la Cronolo-
» gie n'y eſt pas contraire. *Euſebe* témoi-
» gne que *Pythagore* mourut la troiſieme
» année de la ſoixante-dixieme Olym-
» piade, qui répond à l'année 495 &
» 496, avant la naiſſance de notre Sei-
» gneur. L'Anonyme, qui a écrit la vie
» de *Pythagore* publiée par *Luc Holſtenius*,
» rapporte ſur la foi de la renommée qu'*il*
» *vécut cent quatre ans*; de ſorte qu'il ſe-
» roit né vers l'an 600 avant l'Ere Chré-
» tienne. Il employa la plus grande partie
» de ſa vie dans ſes voyages en Egypte,
» en Judée, en Arabie, & enfin en Chal-
» dée, où il demeura douze ans à Baby-
» lone. Il n'en revint vraiſemblablement
» que vers la ſoixante-troiſieme Olym-
» piade, dans le temps que *Polycrate* ve-
» noit d'opprimer la liberté de Samos ſa
» patrie; ce qui l'empêcha d'y retourner,
» & d'établir ſon école en Italie. Cela eſt
» confirmé par *Euſebe*, qui aſſure que
» *Pythagore* ne commença à faire du bruit
» dans le monde, que vers la ſeconde an-
» née de la ſoixante-cinquieme Olympia-
» de. Voilà le temps de ce Philoſophe

„ fort bien marqué. Quant à celui de
„ *Zoroaſtre*, *Abulfarage* témoigne qu'il a
„ fleuri ſous *Cambyſe*, qui ſuccéda à *Cyrus*
„ la quatrième année de la ſoixante-deu-
„ xieme Olympiade, trois ou quatre ans
„ avant la tyrannie de *Polycrate*, & lorſque
„ *Pythagore* pouvoit être encore à Baby-
„ lone. *Zoroaſtre* ne s'éleva pas tout d'un
„ coup à la qualité de Prophète, & eut
„ ſans doute quelques années auparа-
„ vant, une grande réputation parmi les
„ Mages. Quoi qu'il en ſoit, il paroît
„ par le calcul Chronologique, qui eſt
„ aſſez bien prouvé, qu'il eſt très-poſſible
„ que le Philoſophe Grec & le Philoſo-
„ phe Perſan, ayent eu de fréquentes
„ converſations enſemble ſur la nature &
„ ſur les principes de toutes choſes, &
„ que par conſéquent le *Zabratus* de *Por-*
„ *phire* & le *Zaratas* de *Plutarque*, ſoient
„ le même que les *Zadorſch*, ou le *Zer-*
„ *duſth* des Perſans. „

Voilà, cher Yn-Che-Chan, des conjec-
tures qui pourroient bien être véritables.
Suppoſons cependant qu'elles ſoient fauſ-
ſes, ne ſera-t-il pas toujours conſtant que
les plus célebres Philoſophes Grecs, tels que

Pythagore & *Platon* auront été disciples de ces Philosophes barbares, dont on veut que les plus Savants des Grecs ignorassent les dogmes ? Mais passons encore cette objection, & regardons-la comme d'une grande considération ; s'ensuivra-t-il de-là que les Philosophes Arabes qui ont vécu plusieurs siecles après les Grecs, ayent été, ou ayent pu être mieux instruits qu'eux en parlant d'un Philosophe aussi éloigné de leur temps que l'a été *Zoroastre* ?

L'Auteur Anglois apporte encore quelques raisons pour autoriser son sentiment, qui ne me paroissent pas plus convainquantes que cette premiere. Il s'appuie de l'autorité de *Sharistani*, qui veut que *Zoroastre* ait admis un seul principe éternel, créateur de la lumiere & des ténebres ; mais cet Auteur Mahométan, sera-t-il plus croyable que tous les Grecs ? D'ailleurs, il y a apparence qu'il a été abusé par les discours des *Guebres* ses contemporains, qui ont prêté sans doute à leur ancien Législateur pour leurs propres intérêts ; la création du mauvais principe, depuis qu'ils se sont soumis aux Mahométans, qui les abhorrent & les regar-

dent comme des Athées, qui n'adorent que le feu. J'ai remarqué à ce ſujet dans la premiere Lettre que je t'ai écrite ſur la Religion des anciens Perſans, qu'un célebre Voyageur Européen qui les avoit beaucoup fréquentés, diſoit en termes exprès (1), que „ les Grecs attribuoient „ tant de pouvoir aux deux principes, „ qu'ils ſembloient ne laiſſer rien au „ Dieu Souverain; ce qui le faiſoit pen- „ ſer qu'ils n'en confeſſoient un que par „ bienſéance, & pour ne pas ſe faire ab- „ horer des Mahométans grands déïſ- „ tes, auprès deſquels cette impiété ache- „ veroit de les détruire. „ D'ailleurs, *Shariſtani*, dont l'Auteur Anglois ſemble faire tant de cas, étoit un Mahométan ſuperſtitieux, qui, peu content de rendre *Zoroaſtre* bon déïſte, lui fait prophétiſer la venue du *Meſſie* & de *Mahomet*. N'eſt-il pas ſurprenant qu'un Auteur Européen & Chrétien, ait pu faire quelque cas de pareilles fables? Et ne devoit-il pas s'appercevoir que l'Auteur Mahométan n'avoit la complaiſance de

(1) Voyage de *Chardin* en Perſe, &c. Tom. II. pag. 179. Edit. in-4to.

faire prédire l'arrivée du *Meſſie*, que pour trouver celle de *Mahomet* dans le même endroit qui y fait le principal perſonnage. Cet Anglois a beau recourir à l'obſcurité (1) qui regne ordinairement dans les prophéties, pour excuſer la fin de l'explication de *Shariſtani*; il eût mieux fait de la rejetter entiérement, ainſi que la prophétie; car je ne doute pas que toutes celles qu'on attribue à *Zoroaſtre* ne ſoient ſuppoſées, & que tous les Ouvrages qu'on lui donne aujourd'hui ne ſoient point de lui; c'eſt ce que j'examinerai dans ma premiere Lettre.

Porte-toi bien.

A Iſpahan, le...

(1) Talem itaque de Meſſia prophetiam referente Shariſtani, Zerduſth in Operibus ſuis ſcriptam reliquit, obſcurè ut ſolent Prophetæ. *Et Shariſtani, ayant laiſſé cette prophétie ſur le Meſſie, Zerdhuſth l'a écrit dans ſes ouvrages, ſous l'enveloppe obſcure du ſtyle des Prophétes.* Hyde, Relig. Vet. Perſ. Cap. XXXI. pag. 382.

LETTRE CV.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

L'Auteur Anglois, dont je te parlai, cher Yn-Che-Chan, dans ma derniere Lettre, n'eſt pas le ſeul Savant Européen qui ſoit perſuadé que nous avons encore aujourd'hui des Ouvrages qui ſont réellement de *Zoroaſtre*; un autre célebre Ecrivain a non ſeulement ſuivi cette opinion, mais il a donné un détail de tous les Livres qu'il croit avoir été compoſés par ce Légiſlateur. Tous les Ouvrages, dit-il (1), du fameux *Zoroaſtre* ſont compris ſous le nom de *Zendaveſta*, mot compoſé, & qui ſignifie un inſtrument à allumer du feu, à la lettre *l'allume-feu*. Les Perſans appellent *Zenda* deux petits roſeaux, qu'ils frottent l'un contre l'autre juſques à ce qu'ils en tirent du feu, qui eſt nommé *eſta* dans leur Langue. Il y a apparence qu'ils ont donné ce titre au recueil de leurs livres

(1) *Beauſobre*, Hiſt. Crit. de Manichée, &c. Tom. I. pag. 30.

rés, à cause du feu qu'ils entretiennent ntinuellement dans leurs Temples, & rce qu'ils font le service divin devant le u. L'Auteur, de qui je tire ces remar- ies, nous apprend que la collection des vres de *Zoroastre*, qui sont au nombre de XI. ou de XXII. contiennent premiére- ent le *Zend*, qui est comme le texte ou *Misna* des Rabbins. C'est-là qu'il ex- ique ses dogmes, sa Philosophie, sa eligion, son culte; & il n'y a pas de oute que ce ne soit proprement le Livre u'on a nommé ses *Révélations*. Tous les utres sont comme la *Gemare*, & servent expliquer ou à confirmer le premier: e-là vient que le second Traité, celui ui suit immédiatement le *Zend*, est nom- né le *Pazend*, c'est-à-dire l'épi ou l'appui lu *Zend*... sans doute l'on seroit bien aise le savoir ce que contenoient les anciens ivres d'un Imposteur si célebre, & dont u fond les intentions n'étoient pas mau- vaises, puisqu'il bannit les simulacres, ra- mena les peuples de l'idolâtrie au culte d'un seul Dieu, & s'appliqua à régler les mœurs. L'imposture est toujours vicieuse; mais je voudrois bien savoir laquelle est la plus

tolérable, ou celle qui ſuppoſe une vocation divine afin d'abattre les Idoles & d'abolir la pluralité des Dieux, ou celle qui a ſuppoſé une infinité de faux Miracles afin de rétablir en quelque maniere les Idoles, & de ramener dans l'Egliſe Chrétienne le culte des Anges & des Héros. On voudroit donc ſavoir quelle étoit la doctrine de *Zoroaſtre*; mais l'ingratitude de notre ſiecle nous empêche de pouvoir ſatisfaire une curioſité ſi raiſonnable. Des gens, qui n'épargnent rien pour contenter leur luxe & leurs voluptés, refuſerent à feu M. *Hyde* les ſecours néceſſaires pour travailler à une Traduction des Ouvrages de *Zoroaſtre*, & pour la donner au Public.

Je crois, cher Yn-Che-Chan, que le public n'a point autant perdu que ſe le perſuade ce Savant; & s'il eſt vrai, comme je ſuis convaincu qu'il l'eſt, que les ouvrages qu'on prétend être de *Zoroaſtre*, ſont tous ſuppoſés; quand on les auroit publiés, on n'auroit pas mieux connu les véritables ſentiments de ce Légiſlateur, qu'on les connoît aujourd'hui. Or, que les ouvrages qu'on attribue à *Zoroaſtre*

ſoient ſuppoſés, pluſieurs raiſons me paroiſſent le démontrer évidemment. Dès le temps des anciens Grecs on avoit publié de faux ouvrages, & qu'on attribuoit à *Zoroaſtre*. *Porphyre* nous apprend (1), „ que lorſque Plotin vivoit encore, „ les Chrétiens avoient publié pluſieurs „ Ecrits, comme s'ils étoient de *Zoroaſtre*; „ il place parmi ces Ecrits l'Apocalypſe, „ qu'on attribuoit à ce Légiſlateur des „ Perſes. „ Le même *Porphyre* (2) dit en termes exprès que les *Gnoſtiques* ſe vantoient d'avoir cette prétendue Apocalypſe. Un ſavant Auteur moderne remarque avec raiſon à ce ſujet que les différentes ſectes (3) qui partagerent le Chriſtianiſme dans

(1) Scribit Porphyrius Plotini temporibus à Chriſtianis ſuppoſitos fuiſſe & confictos Libros pleroſque; in his *Apocalypſin* Zoroaſtris, cujus νοθειν à ſe cum ſermonibus, cum ſcriptis fuiſſe demonſtratum. *Huet.* Demonſt. Evang. Prop. IV. Cap. V. p. 138. Edit. Amſtelod.

(2) Ἀποκαλύψεις τὴ πεφερομένην Ζωροάστρε. Proph. in Vit. Plotoni.

(3) Hoc genere fraudis nimis ſæpe uſi ſunt priſcorum Eccleſiæ temporum hæretici. Adulterinæ illæ lucubrationes, quarum meminit Porphyrius, Gnoſticos auctores habuerunt, ad quos & confutationem ſuam ſcripſit. Huet. Demonſt. Evangel. Cap. V. Prop. 4. pag. 138.

ſon commencement, avoient ſouvent uſé de cette fraude, & s'étoient ſervis habilement de pluſieurs Livres qu'elles avoient ſuppoſés, & qui dans la ſuite ont été regardés comme légitimes par des gens qui n'avoient point aſſez de connoiſſances dans la critique pour pouvoir diſtinguer la vérité du menſonge. Le même Ecrivain prétend (1) que ces fréquentes ſuppoſitions nuiſirent infiniment au Chriſtianiſme, & furent cauſe en partie des perſécutions qu'il eſſuya.

Nous voyons clairement la ſuppoſition de l'Apocalypſe de *Zoroaſtre*; voici encore celle d'un autre ouvrage qu'on lui attribue, qui n'eſt pas moins bien prouvée. On a publié un Recueil des Oracles qu'on prétend avoir été rendus par *Zoroaſtre* (2); mais la

(1) Nec dictu facile eſt quantum Reipublicæ Chriſtianæ nocuerint ejuſmodi fallaciæ, nec enim hereticos ab orthodoxis diſcernebant Ethnici. Illorum itaque doli & nefariæ artes infamiam utriuſque & odium conflabant. *Id. ibid.*

(2) Redeamus ad Zoroaſtrem : ex ejus fama & exiſtimatione provenit eorum fallacia, qui ſub ejus nomine oracula quædam magica Græcè ſcripta incautis obſtruſerunt. Edita illa ſunt cum Pſelli & Plethanis ſcholiis; ſed ſi nares admoveris, fraus ſubolevit. *Id.* Ibid.

ſuppoſition de ces Oracles eſt manifeſte, pour peu qu'on y faſſe attention, car ils ſont écrits en vers Grecs. Or, *Zoroaſtre* n'a jamais écrit ni en vers, ni en Grec ; d'ailleurs, comme le remarque un Savant qui ne doit pas être ſuſpect (1), puiſqu'il croit qu'on a encore aujourd'hui certains ouvrages légitimes de ce Philoſophe Perſan, le titre d'*Oracles* λόγια, & celui de *Révélation* ἀποκαλύψεις, ſont différents, & ce dernier Livre doit être évidemment celui qui eſt appellé le *Zend*, & qui contient la Religion & la Philoſophie de *Zoroaſtre*. Après des marques ſi viſibles de ſuppoſition, il eſt étonnant que le célebre *Pic de la Mirande* ait cru que ces Oracles étoient originairement en Chaldéen, & qu'ils avoient été traduits en Grec, ou par *Beroſe*, ou par *Julien* le Philoſophe, ou par *Hermippe*. Quelle preuve avoit-il de cela ? Aucune, ſi ce n'eſt l'envie de juſtifier l'authenticité de ces Oracles. Les Savants les plus fameux ne prennent que trop ſouvent pour des raiſons évidentes les conjectures les

(1) *Beauſobre*, Hiſt. de Manichée, &c. Tom. I. pag. 395.

plus légeres qui les flattent & qui s'accordent avec leur desir. Le même *Pic de la Mirande* (1) prétendoit avoir encore quelques autres ouvrages authentiques de *Zoroastre*, qui ont été rejettés comme manifestement supposés, par les plus grands Critiques.

Tant d'ouvrages, faussement attribués à *Zoroastre*, & cependant regardés comme étant véritablement de lui, non seulement dans tout l'Orient, mais même parmi plusieurs savants Occidentaux, font voir la possibilité que ceux qu'on considere aujourd'hui comme les plus légitimes, (j'entends le *Zendaveſta*) ayent pu être supposés. Or, il n'y a pas de doute qu'ils ne le soient, & deux raisons me le persuadent: la premiere, c'est que les plus habiles critiques les regardent comme tels (2), quoiqu'ils

(1) Infinceros quoque eos dixerim Libros, quos Chaldaice scriptos, & Chaldaicis commentariis illustratos, & effata ac sententias complexos Johannem Picum habuisse ferunt. Huet. Ibid.

(2) Infincerum & Librum *Zend*, mihi de nomine solum cognitum, in quo ritus magicos, & ignis colendi disciplinam aiunt contineri: infinceros & quos Hermippus, Plinio teste, ducentis versuum millibus Zoroastris nomine conditos, indi-

conviennent cependant qu'ils ſont très-anciens ; la ſeconde qui me paroît ſans replique, c'eſt que ceux, qui ſur les lieux même & au milieu de la Perſe ont vu les livres que les *Guebres* ont encore aujourd'hui, confirment ce que diſent ces ſavants critiques. J'ai eu en mon pouvoir, m'a dit (1) un célebre voyageur François, pendant plus de trois mois le grand livre que les *Guebres* ont à préſent, où toute leur religion eſt écrite avec beaucoup d'autres choſes qui y ſont mêlées. Un *Guebre*, qui paſſoit pour le plus docte d'entr'eux à Iſpahan, venoit m'en lire tous les jours quelque choſe ; mais il étoit ſi long à me l'expliquer, & il me diſoit des choſes ſi peu curieuſes, que comme il demandoit quinze cents francs pour le livre ſeul, ſans compter ce qu'il prétendoit pour l'explication, je le laiſſai-là. Ce livre

cibus quoque poſitis explanavit. Ex iiſdem falſariorum incudibus profectus eſt ſupra memoratus Perſicarum Legum Codex *Zundavaſtaw*, quem vetuſtiſſimum tamen conjicio, & eumdem fortaſſe, qui ab Euſebio collectio ſacra perſicarum rerum appellatur. Huet. Ibid.

(1) *Chardin*, Voyage en Perſe, Tom. II, pag. 279, Edit. in-4to.

eſt fait du temps de *Teſdegird* quatrieme, le dernier des Rois Idolâtres de Perſe, avec des commentaires que l'on y avoit ajoutés il y a huit cents ans, lorſqu'on abolit le culte public de leur religion. Il parle beaucoup du regne de ce dernier Roi, & de bien d'autres matieres que de celles de la religion. L'on y trouve des prieres qu'il faut faire; un Rituel pour garder le feu ſacré; les éloges des Dieux inférieurs; des traités d'Aſtrologie & de Divination.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, quel eſt le livre le plus authentique des *Guebres*. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'ils n'ont aucune connoiſſance, ou du moins qu'ils proteſtent n'en avoir aucune des livres anciens & rares qu'on veut qu'ils poſſedent. Le même Européen qui m'a appris les particularités que je viens de te dire, m'a encore appris celles-ci. On aſſure communément, me dit-il (1), que les *Guebres* ont un livre célebre, qui contient leur religion & leur hiſtoire, & qui eſt intitulé *Zend-poſend-voſta*; mais je n'en ai jamais pu avoir de nouvelles. Le *Grand Abas*, excité par des

(1) Le même.

des curieux qui mouroient d'envie d'avoir ce livre inconnu, dont on disoit pourtant des merveilles; qu'*Abraham*, par exemple, en étoit l'Auteur, & qu'il contenoit les prophéties des plus grandes révolutions qui devoient arriver jusqu'à la fin du monde; ce Prince, dis-je, tâcha par toutes sortes de moyens de le retrouver, jusques-là qu'il fit mourir le Grand-Prêtre, & quelques-uns des principaux de la nation à cette occasion-là; mais il ne put jamais en venir à bout. Ils persistèrent toujours à dire qu'ils ne l'avoient point, qu'il falloit qu'il fût perdu, & qu'ils avoient délivré tous leurs livres au Roi même. Ces livres qu'ils lui donnerent, sont dans la bibliotheque du Château d'*Ispahan*, au nombre de vingt-six. Je ne sais si c'est tout, mais on le dit ainsi; ils sont écrits en caracteres de l'ancien Persan.

Je demande, cher Yn-Che-Chan, s'il est croyable que les *Guebres* ayent des ouvrages de *Zoroastre* qui leur soient inconnus, qui le soient aux Mahométans, au milieu desquels ils vivent, & qui cependant ne le soient point aux Européens? Or, tous les livres que les *Gue-*

bres poſſedent, ſont infiniment poſtérieurs à leur premier Légiſlateur. Le principal, celui qu'on regarde comme le premier, le plus eſſentiel, qui contient toute la loi & les uſages religieux, porte des marques évidentes qu'il a été fait pluſieurs ſiecles après *Zoroaſtre*; peut-on exiger des preuves plus claires, & plus ſimples en même temps?

Mais c'eſt aſſez parler de la religion des anciens Perſes & de ſon fondateur; je te dirai dans ma premiere lettre quels ſont aujourd'hui les uſages & les coutumes des *Guebres*.

Porte-toi bien. *De Iſpahan, le...*

LETTRE CVI.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

LEs *Guebres*, cher Yn-Che-Chan, débitent mille fables ridicules ſur la maniere dont ils prétendent que Zoroaſtre établit leur religion. Ils prétendent que ce Légiſlateur fut un homme tout miraculeux. Ils racontent des prodiges qui

arriverent pour annoncer sa naissance ; ils disent que son pere & sa mere, ennuyés de n'avoit point d'enfant, en demanderent avec instance à l'Etre suprême, & que leurs prieres furent exaucées.

Lorsque la mere de Zoroastre étoit enceinte, elle fit un songe extraordinaire : il lui sembla que tous les cieux étoient en feu, & que le firmament étoit entiérement couvert par une flâme rouge ; elle crut voir aussi quatre griffons qui vouloient lui arracher l'enfant qu'elle portoit dans son sein. Elle étoit dans une peine mortelle, & n'espéroit d'autre secours que celui d'un homme vaillant, & d'une taille avantageuse, qui la défendoit contre ces griffons, leur enlevoit l'enfant lorsqu'ils s'en étoient saisis, & le replaçoit adroitement dans son ventre, dont il guérissoit ensuite la blessure. La mere de Zoroastre ayant consulté les devins pour savoir d'eux l'explication de ce songe, ils répondirent qu'il annonçoit que l'enfant qu'elle mettroit au monde, seroit heureux & malheureux ; qu'il éclaireroit le monde par sa doctrine, mais qu'il auroit beaucoup d'ennemis, qu'il

ſurmonteroit cependant. Je ne vois point, cher Yn-Che-Chan, quel rapport il y a avec des griffons & une nouvelle religion; quant à des ennemis, la reſſemblance eſt très-naturelle. Si les devins s'étoient contentés de dire que Zoroaſtre auroit des amis & des ennemis, je trouverois cette explication fort ſimple, & telle qu'auroit pu faire la plus ſimple de ces femmes qui ſe mêlent d'expliquer les ſonges; en quoi elles égalent bien les devins : car tous les deux annoncent ce qui leur vient dans l'imagination; mais pour la prédiction de la lumiere dont Zoroaſtre devoit éclairer l'univers, je la conſidere comme une de ces prophéties faites après l'événement, dont toutes les différentes ſectes ont une ample proviſion dans des livres apocryphes, fabriqués par des Prêtres impoſteurs.

Il étoit naturel que les miracles augmentaſſent à la naiſſance de Zoroaſtre; auſſi cela arriva-t-il, ſi l'on veut en croire les *Guebres*. Ils diſent qu'elle fût ſi miraculeuſe que le Roi de la Chine envoya des gens pour faire périr un enfant qui l'avoit effrayé. Ce Prince ne

put exécuter ſon deſſein : dans la ſuite il voulut faire empoiſonner Zoroaſtre, & il ne réuſſit pas mieux dans ce ſecond attentat ; l'Etre ſuprême garantit toujours celui qu'il deſtinoit à inſtruire les hommes. Cependant Zoroaſtre, craignant qu'il ne ſuccombât enfin ſous l'autorité Royale, & redoutant la trahiſon autant que la force ouverte, engagea ſes parents à quitter la Chine & à ſe retirer en Perſe. Le ciel pourvut amplement à toutes les commodités qu'il pouvoit ſouhaiter pour ſon voyage, il n'étoit pas même néceſſaire qu'il ſe détournât de ſa route, pour paſſer ſur les ponts, ou pour aller chercher les gués. Tu croiras d'abord, cher Yn-Che-Chan, que Zoroaſtre devoit être un excellent nageur ; point du tout. On ne trouve pas un mot dans les Légendes des *Guebres*, duquel on puiſſe conclure que leur Légiſlateur ſavoit nager ; & comment, diras-tu, paſſoit-il les fleuves, qui dans l'Orient ſont ſi larges & ſi rapides ? Il les faiſoit geler ; pouvoit-il trouver un meilleur expédient ? Sans doute, lorſque ſa route continuoit le long de ces fleuves, il alloit en patins. Les Tartares

& les Hollandois, qui aiment ſi fort à gliſſer ſur la glace, voudroient bien avoir le même ſecret que Zoroaſtre. Lorſqu'il fut arrivé en Perſe, il ſe livra tout entier à la méditation; il prioit toujours Dieu, en ſe tenant ſur un pied : voilà une plaiſante façon d'invoquer l'Etre ſuprême ! Si elle eſt en droit de lui plaire, & que le Créateur aime à voir les créatures ſur un pied, les oyes doivent être les plus cheres. Un fameux Saint Chrétien étoit apparemment de cette opinion : cet homme reſta pendant quarante ans ſur une colonne, ſe tenant tantôt ſur un pied, & tantôt ſur un autre; n'auroit-il pas été par hazard *Guebre* ? Ce qui me feroit croire que les Chrétiens pourroient bien s'être trompés, & avoir canoniſé un Sectateur de Zoroaſtre, c'eſt que ce prétendu Saint, auquel on donna le nom de *Stylite* pouvoit fort bien avoir choiſi ſa retraite ſur le haut d'une colonne, pour voir de plus près le ſoleil.

Je reviens au Légiſlateur des *Guebres*. Lorſqu'il étoit abſorbé dans ſes méditations, un Ange lui apparut tout-à-coup, qui le ſalua comme ami de Dieu, & lui

demanda ce qu'il cherchoit. Un marchand auroit répondu que c'étoit de l'argent, un noble des honneurs, un Philosophe de la sageſſe ; Zoroaſtre parla en Légiſlateur. Il pria l'Ange de le préſenter à l'Etre ſuprême, pour qu'il pût en obtenir des loix qui ramenaſſent les hommes à la vertu. Sa demande lui fut accordée ; l'Ange lui donna quelque choſe pour purifier ſon corps, & le porta lui-même dans le Ciel ; mais il lui ferma les yeux, pour qu'il ne pût connoître le chemin qu'il prenoit. La précaution n'étoit pas mauvaiſe. Si Zoroaſtre eût parfaitement connu la route du ſéjour céleſte, il eût fort bien pu avoir la fantaiſie d'y aller faire un tour ou deux toutes les ſemaines.

Ce voyage du Légiſlateur des Perſes dans le Ciel, reſſemble aſſez à celui que les Européens font faire à leurs ſorciers. Lorſqu'ils vont au ſabat, ils ſe frottent le corps d'un certain onguent, voilà la purification de Zoroaſtre ; les ſorciers ferment auſſi les yeux. Je l'ai ſouvent dit, cher Yn-Che-Chan, & je le répete encore ; on trouve chez tous les peuples, même chez les plus éloignés les uns des autres,

les mêmes ſuperſtitions, les mêmes croyances ridicules : elles ſont ſeulement un peu déguiſées, mais au fond elles ne different en rien.

Lorſque Zoroaſtre fut arrivé dans le Ciel, Dieu lui parla du milieu d'un feu, lui révéla pluſieurs myſteres inexprimables, & lui découvrit les principaux événements des divers âges de la Monarchie des Perſes. Quelque frappé que Zoroaſtre dût être de la grandeur & de la majeſté des choſes qui s'offroient à ſa vue, elles ne le toucherent point aſſez pour lui faire oublier ce monde ; il demanda d'y reſter éternellement. Son exemple devroit inſtruire ces voyageurs, qui dès qu'ils trouvent quelques pays agréables, oublient entiérement leur patrie ; bien différents en cela du Légiſlateur des *Guebres*, qui, au milieu du Ciel, converſant avec la Divinité, penſoit à retourner chez lui & à vivre éternellement. Si j'étois *Guebre*, je croirois que le ſéjour du Ciel doit être beaucoup moins gracieux que celui de la Perſe. Quoi qu'il en ſoit, Zoroaſtre ne revint pas cependant immortel, il ſe déſiſta de ſa demande, lorſqu'il vint à con-

ſidérer le nombre des méchancetés qui s'offrirent à lui dans tous les âges. A cette vue triſte & déſagréable, il ne ſe ſoucia plus que de vivre autant de temps qu'il en falloit pour établir les nouvelles loix céleſtes qu'il venoit de recevoir ; il retourna donc ſur la terre, & rapporta avec lui le Zendaveſta. Il auroit agi prudemment, s'il eût pris la précaution de ſe faire donner un certificat par le Greffier céleſte, par lequel il eût conſtaté que ce Livre avoit été écrit dans le Ciel. Les Docteurs Mahométans, qui prétendent que l'*Alcoran* a été compoſé par la Divinité, & envoyé par un Ange, chapitre par chapitre, à *Mahomet*, auroient ſans doute reconnu les caracteres céleſtes, & la conformité d'écriture eût fait ceſſer chez les Orientaux les diſputes qui ſe ſont élevées ſur l'authenticité & l'ancienneté du *Zendaveſta*. Les Occidentaux auroient pu également ſe ſervir du même expédient, & les caracteres céleſtes ne leur doivent point être inconnus, puiſqu'ils reçoivent de temps en temps des Lettres de la Divinité. On publia par toute l'Europe, vers la fin du ſixieme ſiecle, ſelon le calcul des

Chrétiens, qu'il étoit tombé du Ciel à Rome dans la Basylique de St. Pierre sur l'Autel, une Lettre de la Divinité (1) qui défendoit à tous ceux qui vouloient l'honorer & la servir, de travailler le Dimanche, d'apprêter à manger & de voyager. Il falloit que dans ce temps le ciel voulût punir les cabaretiers, & donner quelques moments de repos aux cuisiniers. Vers le milieu du huitieme siecle, il parut encore une nouvelle Lettre, qu'on assuroit être venue du Ciel à Jérusalem; & avoir été apportée par l'Archange *Michel*, dans laquelle il étoit ordonné de bien payer les dîmes, & d'aller à l'Eglise avec de bonnes offrandes. Les Prêtres avoient pensé à eux dans cette occasion; à parler franchement, le second imposteur agissoit plus sensément que le premier.

Quoique Zoroastre n'eût pris aucun certificat, le Zendaveſta ne laissa pas que de passer pour une production divine. Il est vrai qu'avant d'être reçu comme tel par les hommes, le Diable fit ce qu'il put pour l'empêcher. Cet Esprit de téne-

(1) Voyez sur ces Lettres *Fabricius*, Codex apocryp. N. Testam. pag. 308. & suiv.

bres proposa à Zoroastre de se désister de son projet ; il lui offrit à la place de la religion qu'il alloit établir, une doctrine plus agréable, une longue vie, & des honneurs mondains ; le Législateur rejetta toutes ses offres. Je dirai en passant, cher Yn-Che-Chan, que le Diable n'étoit pas fort fin ; car il ne promettoit rien à Zoroastre qui dût beaucoup le tenter. Auroit-ce été une nouvelle doctrine ? Celle qu'il apportoit du Ciel, devoit sans doute lui paroître aussi bonne. Auroit-ce été une longue vie ? Il avoit cessé de souhaiter d'être immortel, voyant la malice des hommes. Étoit-ce des honneurs ? Pouvoit-il en avoir de plus grands que celui d'être le fondateur d'une Religion ? Ces considérations qui s'offrirent sans doute à son esprit, l'engagerent à chasser le Diable. Après s'être débarrassé de ce malin Esprit, il commença à prêcher ses dogmes ; ils furent reçus avec beaucoup de ferveur, & ne resterent pas long-temps à être divulgués jusqu'à la Cour de *Darius*. C'est là l'époque de la fondation de la Religion des *Guebres*, si l'on veut les en croire,

Tu seras peut-être curieux, cher Yn-Che-Chan, de savoir ce que je pense sur l'origine des fables que racontent aujourd'hui les Guebres; je crois que ces contes sont beaucoup moins anciens que la premiere institution des dogmes de Zoroastre. Je serois assez du sentiment d'un habile Critique Européen, qui veut que ces fables ayent été inventées après l'établissement du Christianisme. Les Guebres, par la longue fréquentation qu'ils ont eue avec les chrétiens Orientaux, ont attribué peu à peu à leur Zoroastre tout ce que ces Chrétiens disoient de leurs Législateurs: la ressemblance des discours des uns & des autres est si visible, qu'il est impossible de ne se pas ranger de l'opinion du savant Auteur dont je viens de te parler. Il prouve que la plupart des dogmes de croyance des Guebres ont été puisés peu à peu dans ceux du christianisme; & la seule exposition, qu'il fait des opinions qu'ils soutiennent aujourd'hui, peut passer, à ce qu'il me semble, pour une démonstration. Si les Guebres, dit-il (1), croyent un seul Dieu éternel & im-

(1) Quoniam autem jam inde a primis Reipu-

menſe ; s'ils penſent que le monde a été créé à peu-près comme l'écrit Moyſe ; s'ils diſent que Dieu, après un certain

blicæ Chriſtianæ temporibus Perſidem, totumque Orientem pervaſit Chriſti Religio, quæ Moſis, Moſaicæque Doctrinæ notitiam, partim figmentis his in locis diſſimulatam emendavit, partim obſoletam vetuſtate renovavit, magna cautione priſca veterum Perſarum dogmata à recentioribus ſeponenda & dijudicanda ſunt. Nam quod Deum unicum, æternum, immenſum agnoſcunt; quod Mundum à Deo conditum non aliter narrant ac Moſes; quod Deum poſt ſingulorum dierum opus, quietis cauſa ceſſaſſe volunt; quod primos hominum parentes à Deo eſſe procreatos & horum gratiâ facta reliqua; Adamo illi, huic Evæ nomen fuiſſe: quod Luciferi perduellionem, & perpetuas adverſus homines inſidias prædicant; quod diluvium, & generis humani reparationem fatentur? quod Noachum, alterum Adamum appellant, magna hæc ex parte debere videntur inſtitutioni & diſciplinæ Chriſtianæ, in multis licet ab illis adulteratæ. Quod Legumlatoris ſui matrem ſcalptori nupſiſſe: quod poſt miſſum ad eum Angelum à Deo, gravidam ſe ſenſiſſe, quod ex aſtrorum inſpectione natum Zoroaſtrem, eique Imperium in animos hominum deſtinatum deprehendiſſe horum temporum Aſtrologos; quod Regem qui tum per vim regnum obtinebat, veritum ne ab infante recens nato olim ſolio deturbaretur mulieres omnes uterum ferentes trucidari juſſiſſe: quod abſentem à parentibus anxiè quæſitum eſſe dicunt; quod Baptiſmatis ritum ſervant; quod quamdam ſacræ Confeſſionis adumbrationem retinent; quod acceptas injurias condonari & ex animo deleri jubent, hæc ex Evan-

nombre de jours qu'il employa à la création, se reposa : s'ils donnent à tous les hommes *Eve* & *Adam* pour leurs premiers parents ; s'ils admettent un Déluge universel, arrivé à cause de la malice des hommes séduits par le Démon ; s'ils appellent *Noé* un second *Adam* ; c'est à la religion Chrétienne qu'ils doivent ces dogmes. Ils en ont corrompu plusieurs autres, tels que sont ceux par lesquels ils soutiennent que le pere de leur Législateur étoit un charpentier, que sa mere devint enceinte de lui, après qu'un Ange lui eut appris qu'elle concevroit : que les Astrologues connurent par les astres que Zoroastre auroit un grand pouvoir sur l'esprit des hommes ; que lorsqu'il fut né, le Roi, qui régnoit, craignant qu'il ne le détrônât un jour, ordonna qu'on tuât toutes les femmes enceintes ; que le même Zoroastre s'étant éloigné de ses parents, ils le chercherent avec beaucoup d'inquiétude. Tous ces faits sont tirés, comme il est aisé de le voir, de l'Histoire du Lé-

gelicis Historiis ac Præceptis manifesto arcessim sunt. *Huet.* Demonst. Evangel. Cap. V. Prop. IV. pag. 128, 129.

giſlateur des Chrétiens ; & c'eſt auſſi dans le même livre que les Guebres ont pris la coutume de baptiſer, & celle de pratiquer une eſpece de confeſſion.

Plus j'examine la reſſemblance des uſages, pratiqués aujourd'hui par les Guebres, avec ceux des Chrétiens ; plus je compare ce qu'ils diſent de leur Légiſlateur avec ce que les autres ont écrit du leur, & plus je ſuis perſuadé que les Guebres ont puiſé chez ceux-ci les dogmes qu'ils profeſſent aujourd'hui : ils les ont mêlés avec ceux que leurs ancêtres avoient reçus de Zoroaſtre. Ainſi, vouloir juger de la religion des anciens Perſes par celle de ceux qui vivent aujourd'hui, c'eſt s'abuſer manifeſtement. Je m'étonne donc comment il s'eſt trouvé des Savants qui ont oſé faire ſervir la croyance des Guebres à autoriſer les explications qu'ils prétendoient donner des anciens dogmes de Zoroaſtre.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan, dans ma premiere lettre je continuerai à t'inſtruire des mœurs & des coutumes religieuſes des Guebres.

A Iſpahan, le...

LETTRE CVII.

Tiao, *à* Yn-Che-Chan.

DEpuis mon départ de Peteſbourg pour Stockholm, où je ſuis arrivé il y a près de trois mois, je n'ai pu, cher Yn-Che-Chan, te donner de mes nouvelles. J'ai été incommodé pendant pluſieurs jours; enfin me voilà entiérement rétabli. Je vais continuer à t'inſtruire le plus ſouvent qu'il me ſera poſſible, de tout ce qui me paroîtra digne de ton attention.

Les Suédois ſont des hommes véritablement eſtimables; l'on trouve chez eux les plus grandes vertus, pouſſées au point le plus parfait où puiſſent atteindre les foibles mortels, dont le caractere ſe reſſent toujours des imperfections attachées indiſpenſablement à l'humanité. Je me ferai un véritable plaiſir de te faire connoître, autant qu'il me ſera poſſible, une Nation auſſi reſpectable & auſſi eſtimable que l'eſt la Suédoiſe: je crois donc qu'il eſt à propos pour cela que j'entre dans un certain détail de l'état des

nciens Suédois, avant de venir au gouernement, aux uſages & aux coutumes e ceux qui ont vécu dans ces derniers emps.

Le Royaume de Suede étoit autrefois lectif, & dans le quatorzieme ſiecle la Nation jouiſſoit encore dans une pleine iberté du droit de choiſir ſon Souverain. orſque celui qui la gouvernoit venoit à nourir, l'autorité royale étoit tempérée, inſi qu'elle l'étoit chez les Lacédémoniens, par celle du Sénat. Les membres qui compoſoient cet illuſtre Corps, étoient regardés par tous les Suédois comme les protecteurs de leur liberté & de leurs privileges; ils décidoient de la guerre ou de la paix conjointement avec le Roi, qui même n'étoit bien ſouvent que l'exécuteur de leur volonté, ſi ſon opinion paroiſſoit moins ſalutaire à l'Etat que celle du Sénat.

Un gouvernement auſſi ſage & auſſi meſuré auroit dû garantir éternellement la Suede des maux qu'elle a eſſuyés; mais l'avarice & l'ambition des Eccléſiaſtiques détruiſirent peu-à-peu les loix les plus équitables, & les uſages les plus anciens. Les Evêques ſe prévalurent du

crédit qu'ils avoient dans les élections des Rois : à chaque changement de regne, ils acquirent de nouveaux privileges, en ne vendant leur voix, qu'autant qu'ils trouvoient quelque avantage considérable. Ils parvinrent enfin au point d'obliger les Rois, avant de les reconnoître pour Souverains, de jurer solemnellement qu'ils leur conserveroient tous leurs privileges, qu'ils n'attenteroient jamais à leurs droits, qu'ils ne mettroient jamais garnison dans les châteaux & les fortereſſes dont ils étoient en poſſeſſion, qu'ils ne pourroient point réunir au domaine de ſa Couronne les terres qui en avoient été aliénées, en faveur des Eccléſiaſtiques, & qu'ils conſentoient à être dépoſés, s'ils venoient à violer leur ſerment.

La trop grande ſujétion, à laquelle les Evêques avoient ſoumis les Rois de Suede, accoutuma le peuple à n'avoir plus pour eux ce reſpect & cet amour que des ſujets, quoique libres, doivent toujours à leurs Souverains. Le Peuple & la Nobleſſe, imitant la conduite des Eccléſiaſtiques, ſe mutinoient à la moindre occaſion : en vain le Sénat ſe rangeoit du parti

du Roi ; ce ſage & auguſte Corps étoit peu écouté dans les troubles des guerres civiles. Cependant les Rois s'appercevant à regret que leur autorité n'étoit plus qu'un phantôme, voulurent rentrer dans les droits dont on les avoit privés ; mais il n'étoit plus temps ; & Albert, qui voulut réunir au domaine de la Couronne la troiſieme partie des fiefs qui en avoient été aliénés, en faveur du Clergé & de la Nobleſſe, perdit entiérement ſes Etats. Il fut pris dans une bataille qu'il donna contre les Suédois révoltés, qui étoient ſoutenus par Marguerite Reine de Danemarck, & n'obtint la liberté qu'en renonçant ſolemnellement à la Couronne, qui fut donnée à cette même Marguerite qui avoit aſſiſté les rebelles, & qui ſut parfaitement profiter de la ſituation où ſe trouvoient les Suédois. Cette habile Princeſſe, à qui l'on donna le nom de la *Sémiramis* du Nord, peu contente de s'être fait élire Souveraine de Suede, voulut réunir pour toujours ce Royaume avec celui de Danemarck. Elle ſe conduiſit ſi ſagement dans cette entrepriſe, qu'elle ſurmonta toutes les difficultés qui s'oppo-

ſoient à ſes projets, quoiqu'elles paruſſent d'une nature à devoir l'empêcher de ſonger à une choſe, dont l'exécution eût paru impoſſible à tout autre qu'à elle. Qui eût pu jamais ſe flatter que ces Suédois, peu auparavant ſi fiers, ſi jaloux de leur liberté, ſi attachés à leurs privileges, conſentiroient à un traité, qui rendroit, pour ainſi dire, leur patrie une ſimple Province du Danemarck? Car malgré les précautions qu'ils prirent, en conſentant au traité d'union, fait à Calmar, il étoit impoſſible que tôt ou tard la liberté Suédoiſe ne fût changée en eſclavage; la ſuite du temps ne le vérifia que trop. Par ce traité d'union les Etats de la Suede conſentirent à l'élection du Duc de Poméranie, que Marguerite leur propoſa pour lui ſuccéder après ſa mort, & ils s'engagerent à reconnoître pour Souverains tous les ſucceſſeurs de ce Prince à la Couronne de Danemarck.

Les Suédois ne tarderent pas à connoître la faute qu'ils avoient faite. La Reine de Danemarck envoya des troupes en Suede, qui ſe ſaiſirent moitié de gré, moitié de force, des principales forte-

reſſes. Cette habile Princeſſe en donna le gouvernement à des Officiers Danois ; elle éloigna même les Suédois de toutes les charges & de toutes les dignités conſidérables du Royaume. Lorſqu'ils voulurent s'en plaindre, & lui repréſenter qu'elle violoit les conditions du traité de Calmar, elle leur répondit en ſe moquant ; „ qu'ils conſervaſſent ſoigneuſement ces „ titres, & qu'ils en euſſent autant de „ ſoin qu'elle en auroit de garder les cita„ delles & les forteresſes du Royaume.

Marguerite, pour s'aſſurer la paiſible poſſeſſion de la Suede, ne ſe contenta pas des précautions qu'elle avoit priſes de ſe ſaiſir des places, & de ne les confier qu'à des gens qui lui fuſſent dévoués, elle crut qu'elle devoit ſe faire un parti puiſſant dans le Royaume. Elle jetta d'abord les yeux ſur le Clergé, & ſur tout ſur les Evêques qui étoient également puiſſants & ambitieux : elle augmenta leurs revenus, elle accrut leurs privileges, elle leur donna même aſſez de part au gouvernement. Il n'en falloit peut-être pas autant pour ſéduire ces hommes avides de grandeur & de richeſſes ; ils ſe dévouerent en

tiérement à la Reine, & trahirent indignement leur Patrie.

Marguerite étant morte, Eric lui succéda. Ce Prince, étant aussi mépriſable que la Reine avoit été eſtimable, les Danois, d'un commun accord avec les Suédois, le priverent du Thrône. Il ſembloit qu'une ſi belle occaſion dût être embraſſée avidement par tous les Suédois pour recouvrer leur liberté; mais les Evêques, devenus eſclaves des Danois, firent ſi bien que Chriſtophle de Baviere qui ſuccédoit à Eric en Danemarck, fut auſſi reconnu Roi de Suede, quoique la Nobleſſe prétendît que l'élection de ce Prince devoit être rejettée, ayant été faite uniquement par les Danois contre les conditions du traité de Calmar. Chriſtople de Baviere eût peut-être régné auſſi tyranniquement que ſon prédéceſſeur: il donnoit déja des marques de ſa cruauté & de ſon ambition; la mort prévint les deſſeins qu'il formoit pour achever de ruiner les Suédois. Chriſtierne, Comte d'Oldenbourg, fut élu pour ſon ſucceſſeur par les Danois; ce Prince prétendit que ſon élection étoit un titre qui lui aſſuroit en même

temps les Couronnes de Suede & de Danemarck, quoique les Danois fuſſent les ſeuls qui y euſſent eu part.

L'eſclavage, dans lequel gémiſſoient les Suédois depuis trois regnes, avoit diſpoſé leur eſprit à ſecouer le joug qu'ils s'étoient impoſé par le traité de Calmar. Le grand Maréchal Canutſon ſut profiter habilement de la ſituation des affaires, & ménagea ſi bien ſes compatriotes, qu'ils rejetterent l'élection de Chriſtierne, & le mirent ſur le Thrône à ſa place. Les malheurs de la Suede euſſent dès-lors été finis ſans les Eccléſiaſtiques; il étoit deſtiné qu'ils ruineroient totalement leur patrie.

Les Evêques s'étoient abſolument dévoués à la Couronne de Danemarck par les grands bienfaits qu'ils avoient reçus des Souverains qui l'avoient poſſédée; ils n'avoient conſenti à l'élection du Roi Canutſon, que parce qu'ils n'avoient pas eu le pouvoir de l'empêcher. Ce Prince connoiſſant leurs mauvais deſſeins, s'unit avec le Sénat pour les faire échouer; il voulut même qu'on fît une recherche exacte des biens que ces

Prélats avoient uſurpés. Cela les irrita, & les fit réſoudre à ſe révolter; ils conſpirerent unanimement contre leur Souverain. L'Archevêque d'Upſal, qu'ils choiſirent pour leur Chef, engagea Chriſtierne à paſſer dans le Danemarck à la tête d'une puiſſante armée. Dès que cet Archevêque eut appris que les troupes Danoiſes paroiſſoient ſur les frontieres de la Suede, il convoqua tous les Eccléſiaſtiques du Royaume, & il excommunia ſon Roi légitime dans une Meſſe ſolemnelle, qu'il dit au milieu de cette troupe de Prêtres parricides & ſanguinaires. Il quitta enſuite ſes ornements Pontificaux ſur l'Autel, & jura ſur ce même Autel qu'il ne les reprendroit point, qu'il n'eût chaſſé le Roi de ſon Royaume; il endoſſa enſuite une cuiraſſe, ceignit une épée, & dans cet équipage il ſortit de l'Egliſe à la tête de ſes vaſſaux pour aller combattre contre ſon légitime Souverain.

Les autres Evêques imiterent la fureur de celui d'Upſal; & ſuivirent ſon exemple odieux. Leurs projets ne réuſſirent que trop bien; ils obligerent le Roi à ſortir du Royaume, après avoir gagné

gagné contre lui une bataille des plus sanglantes ; l'Archevêque d'Upsal fit alors reconnoître Christierne pour Roi de Suede. Ce Prince vint de Norwege à Stockholm pour prendre possession de son nouvel Etat ; mais il n'en jouit pas long-temps ; les mêmes Ecclésiastiques qui l'avoient couronné, se révolterent contre lui, parce qu'il avoit fait arrêter & conduire en Danemarck l'Archevêque d'Upsal, dont l'orgueil & l'esprit inquiet lui étoient devenus à charge. Ce Prélat avoit cru que Christierne, lui devant la couronne de Suede, ne se conduiroit que par ses conseils ; il reçut la récompense que méritent les traîtres.

Les Ecclésiastiques s'étant révoltés, & ayant entraîné le peuple avec eux, les amis du Roi Canutson profiterent de cette occasion pour le rappeller, il resta peu de temps. Christierne, reconnoissant la faute qu'il avoit faite, se raccommoda avec l'Archevêque d'Upsal, & lui rendit la liberté, à condition qu'il se joindroit à lui pour lui rendre la couronne. Le rusé Prélat promit tout ce qu'on voulut ; mais lorsqu'il fut de retour en Suede, il détrôna

bien une seconde fois, aidé des Danois, le Roi Canutson qu'il fit prisonnier dans une bataille; mais il ne fit point reconnoître Christierne pour Souverain. Sa prison lui avoit ouvert les yeux sur la politique de ce Prince, & le lui avoit même rendu odieux; il partagea la souveraine puissance avec les principaux Seigneurs de son parti. Cet interregne dura environ quatre ans, pendant lesquels la Suede fut désolée par les guerres civiles. Enfin le pernicieux Evêque d'Upsal étant mort, les Suédois rendirent la liberté au Roi Canutson, que les Ecclésiastiques tenoient prisonnier dans un château de Finlande; il remonta sur le trône pour la troisieme fois. Les Evêques ne consentirent à son rétablissement qu'après qu'il leur eut accordé de nouveaux droits, & ratifié les anciens. Ce Prince mourut peu de temps après avoir recouvré la couronne; il nomma pour son successeur Stenon-Sture son neveu; il lui conseilla de ne point se charger du titre dangereux de Roi de Suede; & de se contenter de celui d'Administrateur.

Les Etats, après la mort du Roi Canutson, approuverent le choix qu'il avoit fait

de ſon neveu pour lui ſuccéder ; mais ce fut en le reconnoiſſant ſimplement pour Adminiſtrateur, c'eſt-à-dire, comme Général né de l'Etat.

Nous verrons, cher Yn-Che-Chan, dans la ſuite les Suédois auſſi malheureux à cauſe de l'ambition & de l'avarice des Evêques, ſous cette nouvelle forme de gouvernement, qu'ils l'avoient été ſous les Rois depuis l'union de Calmar. Il a fallu bien verſer du ſang, avant de pouvoir réduire les Eccléſiaſtiques au point où ils ſont aujourd'hui dans ce Royaume.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Stockolm, le...

LETTRE CVIII.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

J'Ai ſuivi dans ma derniere lettre, cher Yn-Che-Chan, Zoroaſtre juſqu'à la cour de *Darius*, établiſſant ſa nouvelle religion ; voyons actuellement quels ſont les moyens miraculeux que les *Guebres*

veulent qu'il ait employés pour en venir à bout. Il présenta d'abord le Zendaveſta à *Darius*, & lui apprit qu'il l'avoit apporté du ciel; il dit à ce Prince qu'il étoit un Prophete envoyé de Dieu pour l'inſtruire, lui & ſes ſujets. Il étoit naturel que *Darius* ne crut pas Zoroaſtre ſur ſa parole : l'affaire étoit aſſez délicate, & même aſſez incroyable pour exiger d'autres preuves que celles que donnoit le Légiſlateur; ce Monarque demanda donc des miracles. Zoroaſtre en opéra en quantité : il fit croître en fort peu de temps un cyprès d'une hauteur extraordinaire. Il y a apparence que ce fut ſans l'arroſer; cela auroit diminué le miracle. *Darius* fut frappé de la nouveauté du prodige, & commença d'ajouter foi aux diſcours de Zoroaſtre; mais les Mages Sabéens qui vouloient empêcher les progrès que faiſoit la doctrine céleſte, réſolurent d'avoir recours à la feinte & à l'artifice. Ils corrompirent un domeſtique de Zoroaſtre, & l'engagerent à mettre dans la chambre du ſaint Prophete des os de chien, des ongles & des cheveux de morts, qui étoient des choſes que les Perſes regar-

doient comme destinées aux sortileges, & pour lesquelles ils ont une grande horreur. Lorsque les Mages eurent exécuté leur fourberie, ils se plaignirent à *Darius* contre Zoroastre, & persuaderent à ce Roi que cet homme qui se disoit un prophete, n'étoit qu'un pernicieux magicien, qui n'avoit fait certains prodiges que par la vertu des maléfices.

Darius ayant été lui-même témoin de toutes les choses qu'on avoit trouvées dans la chambre de Zoroastre, convaincu qu'il étoit réellement un sorcier, non-seulement abandonna sa religion, mais le fit mettre en prison, & garder étroitement, ainsi que méritoit de l'être un dangereux imposteur. La Divinité n'oublia pas son bien-aimé dans les disgraces qu'il essuyoit; elle fit, pour le favoriser, un miracle; & ce miracle s'opéra dans l'écurie de *Darius*. Ce lieu paroîtra peut-être peu propre aux prodiges, aux gens qui examinent les choses trop scrupuleusement; mais un miracle est toujours miracle, & les *Guebres* assurent fort que celui-ci s'opéra sur un cheval. Les pieds de celui que *Darius* montoit ordinairement,

& qu'il aimoit beaucoup, ſe retirerent ſi fort, qu'ils ne paroiſſoient plus : les Mages travaillerent en vain à les faire reparoître, les pieds reſterent toujours dans la même ſituation. Après avoir éprouvé tous les remedes temporels & ſpirituels, *Darius* eut recours à Zoroaſtre. Ce Légiſlateur lui promit de rendre à ſon cheval l'uſage des pieds; mais il exigea que, s'il réuſſiſſoit dans la cure qu'il alloit entreprendre, le Roi ſe convertiroit, & retourneroit ſincérement à la Religion que lui Zoroaſtre lui avoit appriſe : *Darius* conſentit à tout; ſon cheval fut parfaitement guéri, & il fut permis à Zoroaſtre d'enſeigner publiquement ſa doctrine.

Darius ſongea à profiter en habile homme de l'amitié que lui témoignoit le nouveau Legiſlateur, & comptant ſans doute depuis qu'il lui avoit vu rendre l'uſage des pieds à ſon cheval, qu'il n'étoit rien dont il ne pût venir à bout, il ne s'amuſa pas à lui demander des bagatelles, il exigea quatre choſes de lui; il attacha à l'exécution de ces quatre choſes l'entiere perſuaſion de la divinité de la nouvelle

doctrine. La politique n'étoit pas mauvaise; c'étoit prendre par son foible celui qui l'établissoit. *Darius* demanda donc premiérement de monter au ciel, & de pouvoir en descendre quand il voudroit; secondement, de pouvoir savoir ce que Dieu faisoit en ce temps-là, & ce qu'il feroit dans la suite; troisiémement, de n'être point sujet à la mort; quatriémement, d'être invulnérable. Zoroastre (1) répondit qu'il n'avoit pas assez de pouvoir pour lui faire obtenir tout à la fois quatre choses si difficiles & si importantes, & qu'il étoit même dangereux qu'un seul homme les possédât toutes, puisqu'il pourroit se vanter par ce moyen d'être aussi puissant que Dieu même; mais que, malgré les difficultés, & pour confirmer la vérité de sa mission, il demanderoit à Dieu ces quatre dons pour quatre personnes différentes. *Darius* obtint le premier: celui de connoître le présent & l'avenir fut accordé au Mage du Roi, afin qu'il pût diriger les entreprises de son souverain; les fils de *Darius* reçurent les deux

(1) Dissertation sur les cérém. Rel. des peuples idolâtres, Tom. II. pag...

derniers dons. Les *Gaures* disent que *Beſchuten* ou *Piſchiton*, qui reçut l'immortalité, vit encore dans un certain lieu, où il eſt gardé par trente hommes. Il n'a été permis à aucun mortel d'en approcher, de peur qu'il ne devînt immortel comme *Beſchuten*.

On pourroit dire aux *Guebres* qu'il eſt étonnant que puiſqu'un homme ne pouvoit avoir ces quatre qualités ſans être auſſi puiſſant que Dieu, il ſe ſoit trouvé un mortel qui ait eu le pouvoir de les faire donner toutes les quatre à d'autres mortels. Car enfin ſi Zoroaſtre avoit aſſez de puiſſance, ou du moins aſſez de crédit pour obtenir de pareils avantages de la Divinité, pour ceux en qui elle prenoit quelque intérêt, qui peut douter qu'il les eût obtenus facilement tous les quatre pour lui, s'il les eût demandés ? Je voudrois bien ſavoir d'ailleurs par quelle voiture *Darius* faiſoit le chemin qu'il y a de la terre au ciel, & quelle étoit la route qu'il tenoit. Il auroit fort bien pu s'égarer dans un voyage auſſi long ; je doute que les Géographes anciens connuſſent mieux les chemins qui conduiſent

au ciel, que nos modernes. Quant à l'immortalité dont jouit *Beſchuten*, il me paroît qu'il eſt abſurde de le faire garder par trente hommes, de peur que ſi quelque mortel l'approchoit il ne devînt immortel; car il faut, ou que cette crainte ſoit mal fondée, ou que les gardes de *Beſchuten* qui ſont des hommes, ſoient eux-mêmes immortels. Si cela eſt, voilà bien des hommes diviniſés, & la qualité de ſimple Garde du corps de *Beſchuten* me paroît préférable à tous les trônes de l'univers. Je trouve que ce fils de *Darius* étoit infiniment mieux partagé que ſon frere. De quoi ſervoit-il à celui-ci d'être invulnérable, comme les Grecs ont feint que l'étoit *Achille*, puiſqu'une fievre, une pleuréſie, une apoplexie, cent autres maladies enfin faiſoient dans un inſtant, ce que n'auroient pu exécuter toutes les fleches & les javelines de l'Orient & de l'Occident. Je conviens cependant que le don d'être invulnérable eſt d'un grand prix; je ne le trouve peu conſidérable que eu égard à celui d'être immortel. Il auroit été fort heureux pour Zoroaſtre d'être doué de la qualité avantageuſe de ne pou-

voir être blessé ; il n'eût point péri malheureusement, & auroit sans doute fait faire de plus grands progrès à sa doctrine. Comme il ne se contentoit pas de l'avoir établie dans les Etats de *Darius*, il voulut, à ce que dit un Auteur Européen qui ne parle qu'après quelques Orientaux, convertir (1) *Argyapse*, Roi de Turran, zélé Sabéen. Pour mieux en venir à bout, il employa l'autorité de son Souverain. Le Prince Scythe, indigné qu'on voulût lui faire la loi dans une affaire de conscience, se jetta dans la Bactriane avec une armée, battit les troupes de *Darius*, tua Zoroastre avec tous les Prêtres de son Eglise Patriarchale, qui étoient au nombre de quatre-vingt, & démolit les Temples de la Province.

Les *Guebres* ne conviennent pas que Zoroastre ait fini ses jours aussi tragiquement ; ils veulent au contraire, ainsi que je te l'ai déja dit dans mes précédentes Lettres, qu'il a souhaité d'être consumé par le feu du ciel, & que son souhait a été accompli. Plusieurs prétendent qu'il est-

(1) *Prydaux*, Histoire des Juifs, Liv. IV.

nonté miraculeuſement dans le ciel; mais ce ſont-là des fables, ainſi que les autres (1) hiſtoires qu'ils racontent de leur Légiſlateur. Au reſte, s'il eſt vrai, comme le dit l'Auteur Européen, & comme il peut bien l'être en effet, que Zoroaſtre ait péri malheureuſement pour avoir voulu établir ſa doctrine les armes à la main, il a eu le juſte ſort qu'il méritoit, & que méritent tous ceux qui ont voulu ou qui veulent imiter ſon exemple. La mort la plus rude & la plus dure eſt encore trop douce pour les tyrans des conſciences; ce ſont des monſtres, plus dangereux pour le repos de la Société civile, que les tigres ne le ſont aux voyageurs Africains. Ces bêtes féroces dévorent un homme pour raſſaſier leur faim, & ne cherchent point à le faire ſouffrir; mais les perſécuteurs, les tyrans, les fanatiques font mourir en détail & peu à peu ceux qu'ils veulent contraindre à recevoir leur opinion. N'eſt-il pas honteux

(1) Sunt qui ex hominum oculis evanuiſſe gariant; unde Carmanienſium Perſarum plerique in Cœlum evectum fuiſſe affirmant; nonnulli in Sandapilam fortè oblatam ſe prope Bagdadum condidiſſe, in eaque raptum fuiſſe ab Angelis. Huet. Demonſt. Evang. Lib. V. Prop. IV. p. 135.

pour tout le genre humain, qu'il ſe trouve des hommes aſſez méchants pour répandre le ſang de quelques autres, parce qu'ils ne penſent point comme eux ſur des queſtions abſtraites, frivoles, inutiles à la tranquillité publique, qui n'ont aucun rapport avec la morale, & dont l'éclairciſſement ne rend ni meilleur pere, ni meilleur mari, ni meilleur fils, ni meilleur ami, ni meilleur citoyen? Les Européens ſont plus ſujets que tous les autres hommes à ſe livrer ſans réſerve à l'eſprit de perſécution & d'intolérance. On lit avec horreur dans leur Hiſtoire les excès épouvantables auxquels ils ſe ſont portés, animés par leurs Prêtres barbares & ſanguinaires; le fils a pluſieurs fois porté le fer dans le ſein de ſon pere, & le pere a ſacrifié ſon fils au fanatiſme & à la ſuperſtition. Que le *Tien*, l'Etre ſuprême, l'Etre immenſe, l'Etre des Etres veuille à jamais garantir nos compatriotes les Chinois de tomber dans un égarement auſſi criminel, & d'être aſſez aveugles pour conſacrer, ſous le prétexte de la religion, les plus énormes crimes de l'univers, & qui font frémir la nature! Périſſe, cher Yn-Che-

Chan, & périsse de la mort la plus infame & la plus cruelle, le premier monstre qui osera débiter dans notre patrie le dogme horrible de contraindre les consciences, & de brûler les hommes, parce qu'ils agissent conformément à ce qu'ils pensent que leur dictent la raison & l'équité.

Les Grecs ont débité presque autant de fables sur Zoroastre, que les Perses. Ils ont voulu qu'il soit venu au monde en riant. Ils croyoient apparemment qu'un homme, qui étoit destiné à fonder une Religion, ou à la corriger, devoit ne point répandre des larmes. Mais qu'eussent-ils répondu si on leur eût représenté qu'il est plutôt messéant de rire que de pleurer, selon le sentiment de plusieurs grands hommes ? Jusqu'à ce que cette question eût été décidée, le prétendu miracle de Zoroastre n'eût pu être regardé comme tel. Un Evêque Européen s'est fort emporté contre le ris de Zoroastre (1) qu'il traite d'action diabolique. Nous avons remarqué, dit-il, pour admirable le

(1) Les Jours Caniculaires, &c. de Simon Majole, Evêque de Volture, Lib. IV. pag. 171.

ris que Zoroaſtre apporta en naiſſant ; mais confeſſons que ce fut une action diabolique & non pas humaine ; car encore que l'homme ſoit riſible, néanmoins on n'en voit jamais un ſeul qui ne pleure en naiſſant : nous devons donc avoir en horreur un tel ris, & croire que prenant naiſſance en riant, il apportoit quant à ſoi quelque choſe de plus vicieux que le reſte des hommes. La force du rire eſt bien attachée à la nature des humains ; toutes fois c'eſt un grand témoignage de vertu de ne rire jamais, puiſque nous ſavons que notre Seigneur Jeſus-Chriſt ne voulut jamais rire, afin de faire paroître cette vertu. L'on dit que *Socrate* & *Caton* ne rioient jamais ; néanmoins nous n'eſtimons pas que ce fût une vertu particuliere qu'ils euſſent, mais que plutôt leur nature s'étant refroidie ſur leur âge mûr, ils s'abſtinrent de rire. Les ſaintes écritures réputent à grande vertu de contraindre le rire, puiſque les ris abondent en la bouche des fols.

Le bon Pontife Européen n'a pas réfléchi dans l'excès de ſon zele aux abſurdités qu'il diſoit ; il auroit dû ſe reſſou-

venir que le Légiſlateur des Juifs rit également en venant au monde. Un autre Prélat remarque (1) à ce ſujet que les Perſans qui avoient eu tant de communication avec les Juifs, auroient bien pu prendre d'eux ce qu'ils diſoient de *Moyſe*, & l'attribuer à Zoroaſtre. Pour moi, je crois qu'il eſt également inutile de recourir au diable & aux livres des Chrétiens pour éclaircir ſi Zoroaſtre a ri en naiſſant; cela peut être, & peut n'être point auſſi. J'ai vu un enfant, qui, dès qu'il fut né, avoit les yeux ouverts & ſouriroit; il n'étoit cependant à coup sûr ni ſorcier, ni Prophete, & il eſt mort à l'âge de douze ans.

Porte-toi bien. *A Iſpahan, le...*

LETTRE CIX.

Tiao, *à* Yn-Che-Chan.

LEs Suédois, cher Yn-Che-Chan, ayant établi la dignité d'Adminiſtrateur ſur les

(1) Riſiſſe eum ferunt quo die natus eſt, quia matri ſuæ Moſes, ſtatim ut natus eſt, apparuit elegans, quod exponit Interpres Arabs, vetuſtate ridens. Huet. Demonſt. Ev. C. V. Prop. IV. p. 37.

débris de l'autorité royale, ainſi que je te l'ai dit dans ma derniere Lettre, les Rois de Danemarck, qui ſe voyoient par-là privés de la Couronne de Suéde qu'ils avoient acquiſe par le traité de Calmar, firent tous leurs efforts pour détruire cette nouvelle forme de gouvernement. Ils employerent tantôt la voie des négociations, & tantôt celle des armes pour rentrer dans les droits qu'ils croyoient leur appartenir légitimement; ils ſe ſervirent habilement de l'inclination que le Clergé avoit pour eux. Les Evêques Suédois, toujours ennemis déclarés de leurs compatriotes, perſiſtoient à favoriſer les tyrans de leur patrie, parce qu'ils en eſpéroient de nouveaux bienfaits; la faction de ces ſéditieux Eccléſiaſtiques jetta pendant quarante-quatre ans la Suede dans les horreurs de la plus cruelle guerre civile. Le Roi Chriſtierne, & ſon fils Jean qui lui ſuccéda, combattirent pendant tout leur regne contre les Adminiſtrateurs Stenon & Suante Sture, ſans être ni vaincus, ni vainqueurs. Enfin ce dernier Adminiſtrateur étant mort, les Evêques, qui l'avoient craint autant qu'ils l'avoient haï, voulurent empêcher que

ſon fils ne lui ſuccédât ; ils crurent qu'ils remettroient aiſément les Suédois dans les fers des Danois, s'ils pouvoient faire tomber la dignité d'Adminiſtrateur ſur quelqu'un de leurs partiſans. L'Archevêque d'Upſal donna ſa voix au Sénateur Eric Tolle ; mais il fut trompé dans ſes eſpérances, ainſi que les autres Prélats ſes confreres. Les Suédois avoient trop d'obligation au feu adminiſtrateur, pour ne pas donner ſa place à ſon fils : d'ailleurs ils tenoient pour ſuſpect tout ce qui leur étoit offert par les partiſans des Danois ; ils déclarerent le Prince Stenon Adminiſtrateur & le reconnurent pour tel dans l'aſſemblée des Etats généraux. Il fallut cependant, pour éviter de rallumer la guerre civile, & pour contenter les Eccléſiaſtiques, que l'Adminiſtrateur nommât le fils du Sénateur Tolle à l'Archevêché d'Upſal, pour dédommager ce Sénateur de ce qu'il n'avoit point été élu adminiſtrateur : l'ancien Archevêque qui étoit le chef du parti des Danois, ne crut pouvoir choiſir un ſucceſſeur plus propre à pourſuivre l'exécution des deſ-

ſeins que le Clergé méditoit depuis long-temps.

Ces deux Prélats donnerent avis de tout ce qu'ils avoient fait à Chriſtierne II. qui venoit de ſuccéder au Roi Jean ſon pere Ce Chriſtierne étoit plus cruel que Néron, plus farouche que Caligula, & plus défiant que Tibere. Un Prince ſi mépriſable eût dû faire changer les Evêques de ſentiment; mais ils ſe ſoucioient fort peu de plonger leur patrie dans les maux les plus horribles, pourvu qu'ils contentaſſent leur ambition.

A peine le jeune Tolle eut-il été inſtallé dans ſon Archevêché, qu'il ſongea à rallumer la guerre civile. L'Adminiſtrateur, inſtruit de tous ſes deſſeins & irrité au dernier point contre ſon ingratitude, tenta cependant les voies de la douceur avant d'en venir à une rupture ouverte; mais ayant reconnu qu'il perdoit du tems inutilement, il marcha à la tête de ſes troupes à Steke où l'Archevêque s'étoit retiré. Les Danois s'étoient mis en marche pour venir au ſecours du Prélat; mais l'Adminiſtrateur, eſpérant d'emporter la place

ant leur arrivée, ne laiſſa pas d'ouvrir tranchée. Cependant ayant appris qu'ils oient fait une deſcente auprès de Stoholm, & qu'ils mettoient tout à feu & ſang, il laiſſa ſon infanterie dans les lies, marcha avec ſa cavalerie à leur rencontre, les tailla en pieces, les défit entiérement; le peu qui échappa, ſe ſauva dans s vaiſſeaux & retourna en Danemarck.

Après cette victoire, l'adminiſtrateur vint preſſer le ſiege de Steke; il obligea ien-tôt l'Archevêque à ſe rendre, & ayant fait priſonnier, il le conduiſit à tockolm, où le Sénat ordonna qu'il donneroit inceſſamment la démiſſion de ſon Archevêché, & qu'il ſe retireroit dans un Monaſtere pour faire pénitence des déſordres qu'il avoit cauſés dans le Royaume. Cela fut exécuté; & il auroit été bien heureux pour les Suédois qu'il l'eût été juſqu'à la mort du rebelle Prélat; mais le Roi de Danemarck agit ſi fortement auprès du Pontife Romain, que celui-ci, piqué de ce qu'on oſoit dépoſer un Eccléſiaſtique, qui par ſa dignité ne ſembloit devoir être jugé que par les ordres de la Cour de Rome, mit le Royaume de Suede

en interdit, excommunia l'Adminiſtrateur & le Sénat. Le Pontife Romain paya chérement dans la ſuite une démarche auſſi précipitée & auſſi injuſte ; il lui en coûta la perte totale de ſon autorité ſur les Suédois : ce ne fut cependant qu'après que ceux-ci eurent eſſuyé une infinité de maux.

Le même arrêt qui excommunioit les Suédois, ordonnoit au Roi de Danemarck d'en appuyer l'exécution, & de traiter les partiſans de l'Adminiſtrateur comme des rebelles, des excommuniés & des ſchiſmatiques opiniâtres. Chriſtierne ſaiſit avidement le prétexte que le Pontife Romain lui fourniſſoit de porter la guerre dans la Suede ; il y mit tout à feu & à ſang, & autoriſa ſes énormes cruautés des ordres qu'il avoit reçus du Pontife Romain. Les Auteurs attachés à la Communion Romaine, conviennent naturellement de la vérité de ces faits odieux. Chriſtierne, dit un Auteur (1) Catholique, n'eut pas plutôt reçu la Bulle du Pape, qu'il entra dans ce Royaume à la tête de ſon armée.

(1) Révol. de Suede, par l'Abbé de Vertot, Tom. I. pag. 74.

Il mit d'abord tout à feu & à ſang pour porter la terreur & l'épouvante parmi les Suédois ; & cependant pour donner une couleur de juſtice & une apparence de Religion à des cruautés auxquelles il ne ſe portoit que par vengeance & pour ſes intérêts, il faiſoit afficher la Bulle du Pape dans tous les lieux où ſes troupes commettoient ces violences, comme n'étant que le Miniſtre du S. Pere.

Les fureurs de Chriſtierne ne durerent pas long-tems ; il mit le ſiege devant Stockolm, & fut obligé de l'ôter honteuſement. Pendant ſa retraite, l'adminiſtrateur défit preſque toute ſon arriere-garde, & prit tout le bagage. La diſgrace de Chriſtierne ne ſe termina pas à cette premiere perte : il s'étoit retiré ſur ſa flotte ; les vents étant devenus contraires, il étoit à la veille de périr, lui & toute ſon armée, par le défaut de vivres, ou par les maladies contagieuſes qui faiſoient de grands ravages dans ſes troupes. Preſſé de tout côté, & ſe voyant à l'extrêmité, il eut recours à la généroſité de l'Adminiſtrateur : il lui fit propoſer une treve, il offrit même de ſe rendre dans la ville de

Stockolm pour traiter de la paix avec lui, pourvu qu'on lui donnât Guſtave en ôtage, & ſix autres Seigneurs à ſon choix. L'Adminiſtrateur, Prince plein de franchiſe, accepta les offres de Chriſtierne ; il envoya à ſa flotte les proviſions dont elle avoit beſoin, & les ôtages qu'on avoit demandés. Dès que le perfide Danois les eut en ſa puiſſance, le vent étant venu à changer, il mit à la voile, prit la route du Danemarck, où il arriva avec les Seigneurs qu'il enlevoit contre la foi publique, & qu'il avoit été impoſſible aux Suédois, attendu les vents qui favoriſoient ſon départ, de pouvoir lui enlever ; ils le tenterent inutilement, ayant pour cet effet armé à la hâte quelques vaiſſeaux qui ſe trouverent dans le port de Stockholm, mais qui ne purent atteindre ceux des Danois.

Lorſque Chriſtierne fut arrivé dans ſes États, il ſongea à faire de nouvelles levées de troupes pour rentrer en Suede, & s'y venger de l'affront qu'il avoit reçu : il prit à ſon ſervice tous les étrangers qui voulurent y entrer, il obtint de François. I. quatre mille fantaſſins,

ommandés par Gaſton, de Brezé, le Prince de Foucarmont & le Baron de Gondrin. Lorſqu'il eut aſſemblé une armée conſidérable, il en donna le commandement au Général Othon, qui paſſoit pour un des plus grands Capitaines du Nord; quant à lui, il ne jugea pas à propos de quitter le Danemarck. Les impôts exhorbitants qu'il avoit impoſés à ſes ſujets pour ſubvenir aux frais de la guerre, avoient aigri leur eſprit; ils étoient prêts à ſe révolter, & n'auroient demandé que l'occaſion que leur eût fournie l'abſence de Chriſtierne.

Le Général Othon entra dans la Suede par la Gothie occidentale, il fit tout ce qu'il put pour attirer les Suédois au combat, il ſaccagea, brûla tous les endroits où il paſſa. L'Adminiſtrateur, voulant arrêter ces ravages, s'avança à la tête de ſon armée. Othon feignit d'avoir envie d'éviter la bataille, il ſe retira avec une précipitation apparente. L'Adminiſtrateur, rempli de feu, & d'un caractere vif & plein d'ardeur, pourſuivit avec ſa cavalerie un ennemi qu'il croyoit à demi-vaincu; la victoire ſe déclaroit déja pour lui,

lorſqu'il fut tué d'un coup de canon. Les Suédois, étonnés de la perte de leur Général, & incommodés per le feu continuel de l'artillerie des Danois, abandonnerent l'avantage qu'ils avoient : ils ſe battirent d'abord en retraite ; mais bientôt après ils ſe débanderent. Othon profita de la défaite de la cavalerie ennemie, il fit attaquer par ſon infanterie celle des Suédois, qui ſe défendit avec tant de valeur, que les Danois furent obligés de ſe retirer. Othon ne ſe rebuta pas du mauvais ſuccès de cette premiere attaque ; il en fit faire une ſeconde par les François, qui, après un combat des plus ſanglants, pénétrerent enfin dans les retranchements. Les Suédois, affoiblis & forcés, ſe défendirent cependant encore avec un courage digne d'admiration ; enfin la nuit étant ſurvenue, ils ſe jetterent dans les bois, & ſe débanderent entiérement.

La victoire que les Danois venoient de remporter ſur les Suédois (*victoire due uniquement, au rapport de tous les Hiſtoriens, à la bravoure des François*) réveilla l'audace des Eccléſiaſtiques. L'Archevêque dépoſé n'eut pas plutôt appris

appris la mort de l'Adminiſtrateur, qu'il ſortit du Couvent où il étoit confiné; il rentra dans Upſal, & fit déclarer cette ville en faveur des Danois. Les Evêques de Lincopinc & de Stregnez cabalerent hautement pour faire rendre la Couronne à Chriſtierne, c'eſt-à-dire pour mettre leurs compatriotes dans les fers du tyran le plus odieux. Les projets des Eccléſiaſtiques ne réuſſirent que trop bien; ils firent aſſembler les États généraux, compoſés de leurs partiſans, dans leſquels on reconnut Chriſtierne pour Roi de Suede, & on rétablit les choſes ſur le pied qu'elles étoient lors du traité de Calmar.

L'Archevêque d'Upſal, pour intimider les Suédois fideles par des peines qui leur paroiſſoient plus cruelles que la mort, défendit aux Prêtres de donner la ſépulture à ceux qui ne reconnoîtroient point Chriſtierne pour leur légitime Souverain. Enfin les Prêtres, réuniſſant les armes de la Religion à celles des Danois, vinrent encore à bout de ſoumettre une ſeconde fois leur patrie au pouvoir de ſes plus cruels ennemis. Tout plia ſous le joug de Chriſtierne, excepté la ville de Sto-

ckholm, dont il voulut faire lui-même le siege; il vint pour cet effet prendre le commandement de l'armée que commandoit Othon. Après une défense très-vigoureuse, les bourgeois & la garnison de Stockholm furent obligés de capituler. Christierne se fit ensuite reconnoître Roi de Suede, & retourna peu après en Danemarck, où il craignoit une révolte générale de ses sujets; il confia en partant de Stockolm, le gouvernement du Royaume à l'Archevêque d'Upsal.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, un nouveau gouvernement, qui fut encore plus funeste aux Suédois que les deux dont je t'ai parlé dans ma derniere Lettre. Il est vrai qu'il ne dura guere, & qu'il fut suivi d'un autre qui a fait pendant longtemps la gloire & le bonheur des Suédois: mais avant que d'obtenir ce bonheur, ils virent & souffrirent des cruautés qui paroîtroient incroyables, si tous les Historiens ne les rapportoient également; c'est de quoi je te parlerai dans ma premiere Lettre.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Stockolm, le...

LETTRE CX.

Choang, à Yn-Che-Chan.

APrès t'avoir parlé amplement, cher Yn-Che-Chan, des fables que les *Guebres* racontent de leur ancien Légiſlateur, je vais te dire quels ſont les uſages qu'ils obſervent dans le culte qu'ils rendent aujourd'hui au feu. Le culte peut être conſidéré de deux manieres : la premiere, comme public : la ſeconde comme particulier. Le culte public, eſt celui où les Prêtres agiſſent ; le particulier ne conſiſte que dans l'obſervance de quelques préceptes, que tous les *Guebres* ſont également obligés de pratiquer.

Le principal Temple des *Guebres* eſt bâti ſur une montagne qui n'eſt éloignée que de dix-huit lieues d'Yſed ; ils l'appellent le *foyer du feu éternel*. C'eſt dans ce lieu que leurs Prêtres ont une école, dans laquelle ils inſtruiſent ceux qui ſont deſtinés à la Prêtriſe : c'eſt auſſi dans ce même lieu où ils ſe communiquent leurs

eſpérances, & s'excitent à la perſévérance par l'eſpoir qu'ils ſe donnent de ſortir un jour de l'eſclavage dans lequel ils gémiſſent. Ils ont chez eux une Tradition, laquelle ils regardent comme auſſi certaine que les vérités les plus évidentes. Cette Tradition leur promet que leur religion reprendra le deſſus, qu'elle reviendra dans l'état floriſſant où elle étoit avant le Mahométiſme, & que l'Empire leur ſera rendu. Cette eſpérance, quelque éloignée qu'elle ſoit, les conſole & les attache plus fermement à la croyance de leurs peres, qu'ils ne le ſeroient s'il ne leur reſtoit plus aucun eſpoir de voir finir leur miſere.

Les Prêtres ont établi certains préceptes, dont ils ont fait des articles eſſentiels de la religion, qui ſervent beaucoup à conſerver les reſtes infortunés des anciens Perſes. Ces préceptes ne ſont pas moins politiques qu'utiles; ils ordonnent aux *Guebres* d'avoir le plus d'enfants qu'il leur eſt poſſible, & de ne point reſter oiſifs. Les Prêtres prêchent ſans ceſſe que la plus vertueuſe action que puiſſe faire un homme, c'eſt d'en engendrer d'autres;

& après cet acte de vertu, il n'en eſt aucun qui ſoit ſi méritoire, que de cultiver une terre qui eſt en friche, ou de planter un arbre. Ces opinions ſont ſi bien enracinées dans l'eſprit des *Guebres*, qu'on en trouve très-peu qui n'aient pluſieurs enfants, & qu'il n'eſt aucun d'eux qui ne travaille & qui ne gagne aſſez pour pouvoir ſuffire aux beſoins de ſa famille. Il eſt, pour ainſi dire, impoſſible qu'un peuple qui regarde l'agriculture non-ſeulement comme une profeſſion belle & innocente, mais même comme méritoire, & qui outre cela ordonne le mariage, puiſſe jamais être détruit par la durée des ſiecles, dans quelque état ſervile qu'il ſoit réduit.

Outre l'agriculture, les *Guebres* s'occupent encore à divers métiers : ils font des tapis, des bonnets, des étoffes de laine ; mais ils ne commercent jamais. Ils diſent qu'il faut ſe contenter d'un gain honnête & journalier, ſans aller faire des entrepriſes dont on ne peut prévoir, ni même prévenir les ſuites fâcheuſes : ils regardent d'ailleurs le commerce comme un art trompeur ; leur probité ne peut

s'accommoder d'un métier auſſi pénible & auſſi dangereux pour les conſciences délicates.

La morale des *Guebres*, cher Yn-Che-Chan, eſt ſimple, naturelle; elle n'en eſt pas moins pure. Elle n'eſt point obſcurcie comme chez les Européens, par mille queſtions inutiles, ni empoiſonnée par des diſtinctions criminelles, à la faveur deſquelles on colore du nom de vertu les crimes les plus odieux. Les *Guebres* recommandent la charité, comme la vertu la plus eſſentielle à l'homme. Cette charité ne ſe transforme jamais chez eux dans un zele ardent pour la perſécution, ſous le ſpécieux prétexte de vouloir prendre ſoin des ames; ils ſont bien éloignés de penſer qu'ils peuvent pendre, brûler, rouer les corps. Ils honorent & reſpectent leurs parents, non-ſeulement pendant qu'ils vivent, mais encore après leur mort: ils déteſtent le menſonge; chez eux, l'adultere & le vol ſont des crimes preſque inconnus.

Les mœurs de ces hommes vertueux ſont auſſi douces que leur morale eſt belle; ils vivent tranquillement ſous la con-

duite de leurs anciens, dont il font leurs Magiſtrats, & qui ſont confirmés dans leurs charges par les Miniſtres Perſans & les Gouverneurs des Provinces. Ils boivent du vin, ſans en faire jamais aucun excès; ils mangent de toutes ſortes de chairs, excepté de celle du bœuf & de la vache, parce qu'ils regardent ces animaux comme trop utiles à l'agriculture & aux autres beſoins des hommes, pour les tuer. Ils ne font aucune difficulté de manger les mets & les viandes qui ſont apprêtées par des perſonnes d'une autre religion que la leur; ils laiſſent aux Juifs cette folle & ridicule ſuperſtition dont ils ſe moquent journellement. Quant aux Sciences, ils les cultivent très-peu; ils diſent que la véritable ſcience eſt celle d'être bon & vertueux, & qu'un homme qui a ſu ſe rendre ſage, a atteint au comble des connoiſſances humaines. Quelques-uns cependant s'appliquent à l'Aſtrologie, dans laquelle ils font des progrès bien médiocres, ſi tant eſt qu'on en puiſſe faire de conſidérables dans une Science telle que l'Aſtrologie judiciaire.

Les *Guebres* mépriſent beaucoup les hon-

neurs pernicieux que les hommes ont accordés, & accordent encore aujourd'hui à ces illuſtres brigands, auxquels on a donné les noms de *Conquerant*, de *fameux Guerrier*, &c. Ils diſent qu'*Alexandre* étoit un enragé & un furieux : au lieu de reſpecter ſa mémoire, & de l'admirer, comme font tant d'autres peuples, & ſur-tout les Européens, ils le mépriſent (1), le déteſtent & le maudiſſent comme un pirate, comme un brigand, comme un homme ſans juſtice, ſans cervelle, né pour troubler l'ordre du monde, & pour détruire une partie du genre humain. Ils ſe diſent à l'oreille la même choſe de *Mahomet*, ils les mettent tous les deux à la tête des méchants Princes ; l'un pour avoir été l'inſtrument de tant de malheurs, comme ſont l'incendie, le meurtre, le vol & le ſacrilege ; l'autre pour en avoir été la cauſe & l'occaſion. Ils connoiſſent aſſez que leur perte vient de ces deux uſurpateurs, *Alexandre* & *Mahomet*, en quoi ils ne ſe trompent pas.

En voilà aſſez, chez Yn-Che-Chan, ſur

(1) Voyage de *Chardin* en Perſe, &c. Tom. II. pag. 179. Edit in-4°.

la morale des *Guebres*, je viens au culte que leurs Prêtres rendent au feu. Ils n'osent aprocher de celui qui brûle sur l'Autel des Temples, qu'avec la bouche couverte d'un linge, de peur qu'il ne soit souillé par leur souffle. Lorsqu'ils doivent faire quelque acte de religion devant le feu sacré, ils se lavent tout le corps, se parfument ensuite, & s'habillent de blanc. Un des principaux emplois des Prêtres, c'est de veiller sans cesse à la conservation du feu qui blûle dans les Temples, auxquels on donne le nom de *Pyrées*. Si le feu malheureusement vient à s'éteindre, on ne peut le rallumer qu'avec certaines précautions, & il faut que ce soit de la maniere la plus pure qu'il est possible. Un Européen bien instruit des usages des *Guebres*, m'a assuré que cela se fait souvent avec un morceau d'acier & une pierre à feu, ou en frappant deux bâtons l'un contre l'autre. Cela se fait aussi, m'a-t-il dit (1) par le moyen du feu du ciel, lorsqu'il s'est attaché à quelque matiere combustible, ou par le moyen des feux folets que l'on voit

(1) Cérémonies Religieuses des Nations idolâtres, Tom. II. pag. 31.

dans les campagnes, ou même avec le feu ordinaire, pourvû qu'il soit pur, ou avec celui que les Banianes allument pour brûler leurs morts; mais un moyen aussi pur que noble pour rallumer ce feu sacré, c'est en réuniſſant les rayons du soleil dans le foyer d'un miroir ardent.

Les précautions qu'on doit avoir pour entretenir le feu, ne sont ni moins essentielles, ni moins sacrées chez les *Guebres*, que celles qu'il faut apporter en le rallumant. On ne peut le toucher avec une épée, ou avec un couteau; ces instruments meurtriers, & destinés ordinairement à la destruction des créatures, souilleroient la pureté de cet élément. On ne doit pas non plus le souffler avec la bouche, ni avec des soufflets, c'est le profaner que d'agir de même; il s'éleve du corps & des soufflets certaines vapeurs qui sont impures & grossieres: on peut cependant l'allumer avec un éventail, parce que avec cet instrument on ne fait que mettre l'air en mouvement. Il est assez surprenant que les *Guebres* traitent le feu avec le même cérémonial que l'on met en usage à la Chine pour les Mandarins, qu'on garantit de

la chaleur par le moyen d'un grand éventail que leurs domeſtiques remuent auprès d'eux.

Ce n'eſt pas ſeulement dans les Temples que les *Guebres* conſervent toujours le feu, chaque particulier l'entretient chez lui, & en a un qui lui eſt propre. On peut comparer ce feu aux Dieux *Pénates* des Grecs & des Romains, qui n'étoient que pour les particuliers qui les gardoient, & ne ſe mêloient point des affaires publiques. Lorſque ce feu vient à s'éteindre, on n'obſerve point pour le rallumer, autant de cérémonies que pour celui qui brûle dans les Temples; on va en querir chez ſon voiſin.

Les prieres publiques qui ſe récitent dans les Temples, ſe font toujours en préſence du feu ſacré. Quoique tous les aſſiſtants aient la bouche couverte avec un linge, ils doivent cependant ſe tenir à une certaine diſtance du feu ſacré; les ſeuls Prêtres ont la liberté d'en approcher. Au reſte, ce feu eſt entretenu avec des baguettes du bois d'un arbre que les Perſans appellent *Havvm*; c'eſt le ſeul dont on puiſſe ſe ſervir à cet uſage. Dans les Temples

qui ne ſont que de petites Chapelles ; il n'y a qu'une lampe qui brûle, au lieu du feu ſacré.

Autrefois la profanation du feu étoit punie de mort chez les Perſes : cette loi n'avoit rien que de ſage ; car puiſqu'ils regardoient le feu comme une émanation de l'eſſence divine, n'étoit-il pas naturel qu'ils puniſſent du dernier ſupplice ceux qui manquoient à la Religion, mais dans la Religion même ; Les Mahométans ont fait ceſſer cette coutume, lorſqu'ils ſe ſont rendus les maîtres de l'Empire.

La maniere dont les Prêtres *Guebres* prient devant le feu ſacré, reſſemble aſſez à celle de nos amis les Miſſionnaires lorſqu'ils diſent leur Meſſe : ils marmotent à demi-voix & dans les dents certaines oraiſons, & ſe ſervent de l'ancienne langue Perſanne, qui eſt encore moins entendue du commun des *Guebres*, que le Latin ne l'eſt en Europe & ailleurs du ſimple peuple. Les Mahométans ſe moquent de cet uſage ; ils diſent qu'il eſt bien vrai que la Divinité entend toutes les langues, mais qu'un homme qui la prie, n'en doit pas moins ſavoir ce qu'il lui demande.

Tous les *Guebres* ſont obligés d'implorer cinq fois par jour la miſéricorde de la Divinité. Lorſqu'ils ne ſont point auprès d'un feu ſacré, ils ſe tournent vers le ſoleil, & prétendent que toute oraiſon, qui n'eſt pas faite les yeux fixés vers cet aſtre, ou vers un feu pur, eſt une idolâtrie & un faux culte. Les Mahométans pourroient bien avoir pris des *Guebres* les cinq prieres qu'ils font par jour; peut-être auſſi les *Guebres* les ont-ils priſes des Mahométans; car depuis prés de mille ans que ces peuples vivent enſemble, il eſt aſſez difficile de ſavoir qui ſont ceux qui ont emprunté certains uſages des autres. Lorſque deux peuples différents n'en font qu'un ſous le même Souverain, le vaincu prend également les maximes du vainqueur, & le vainqueur, les coutumes du vaincu: peu à peu de deux caracteres oppoſés, il s'en forme un troiſieme, qui tient de l'un & de l'autre. Nous avons à la Chine une preuve évidente de ce que je dis. Les Tartares qui ont inondé notre ancienne Patrie, n'ont-ils pas pris nos mœurs, & n'avons-nous pas emprunté pluſieurs de leurs uſages? Les Chinois, que les malheurs de

l'Etat ont contraints de passer chez les étrangers, ne se sont-ils pas accommodés des manieres Siamoises; ceux-ci à leur tour, n'ont-ils pas profité de plusieurs de nos coutumes?

Les *Guebres* ont certains jours de jeûne, ordonnés par leurs Prêtres, qu'ils observent exactement; ils jeûnent, ainsi que tous les Peuples Orientaux, en ne mangeant qu'une seule fois le jour. On ne peut douter qu'ils n'aient pris ces pratiques des Juifs ou des Mahométans; car les jeûnes étoient défendus aux anciens Persans: tous les meilleurs Auteurs en conviennent. D'ailleurs, les principes fondamentaux de la Religion des *Guebres*, telle qu'elle est aujourd'hui, semblent directement opposés au jeûne. Pour engendrer des enfants, & pour travailler fortement à l'agriculture, il ne faut pas avoir l'estomac vuide; aussi un Auteur, qui a écrit fort au long sur la Religion des *Guebres*, prétend-t-il (1) que les jeûnes qu'ils observent, sont encore condamnés & défendus aujourd'hui, & que ce sont des

(1) *Hyde*, Hist. Relig. vet. Pers. Cap. XXVIII.

ſuperſtitions introduites contre les regles fondamentales de la Loi. Si cela eſt ainſi, pourquoi les Prêtres ordonnent-ils eux-mêmes ces jeûnes ? Eſt-ce qu'il n'en eſt pas chez les *Guebres* comme par-tout ailleurs ? Et les conducteurs ſpirituels ne ſont-ils pas les maîtres d'ordonner aujourd'hui ce qu'ils défendoient hier ?

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

A Iſpahan, le...

LETTRE CXI.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

Depuis que les *Guebres*, cher Yn-Che-Chan, ſont ſous la domination des Mahométans, ils ont été obligés d'abandonner quelques-unes de leurs coutumes ; mais ſur tout celles qui leur permettoient l'inceſte, & qui l'ordonnoient même à leurs Prêtres. (1) „ Dans la Tribu Sacerdotale ceux qui étoient nés du mariage „ d'un fils avec ſa mere, étoient regardés „ comme les plus dignes d'être élevés aux

(1) *Prideaux*, Hiſtoire des Juifs, Liv. IV.

le pere de tous vos Dieux. Il eſt vrai qu'il ſe trouve pluſieurs impudiques qui s'abandonnent à l'amour des garçons ; mais ces impudiques ne ſont point adulteres, & ne ſéduiſent point les femmes mariées. Ceux qui violent la foi conjugale, qui commettent des adulteres, évitent cependant l'inceſte, & n'attentent point à l'honneur de leurs proches parentes. Enfin, s'il s'en eſt trouvé quelques-uns aſſez ſcélérats pour jouir de leurs ſœurs, ils ont du moins épargné leurs meres & leurs filles ; ils ont reſpecté l'humanité, & ne ſe ſont point ravalés juſqu'à ſe placer au rang des bêtes. Il eſt vrai qu'il faut excepter les Perſes ; eux ſeuls, réduits à l'inſtinct des animaux les plus immondes par une infame loi qui leur ordonnoit l'inceſte, ont oſé pratiquer une coutume auſſi abominable. Mais ce *Jupiter*, qu'*Homere* fait le pere des hommes & des Dieux, ne prit-il pas *Junon* ſa ſœur pour ſa femme, ne ſe ſouilla-t'il pas d'un adultere avec *Rhée*, & ne connut-il pas la fille qu'il en eut, appellée *Proſerpine* ? Il n'eſt pas douteux, cher Yn-

Che-Can, que si cet Auteur, attentif à grossir les crimes qu'il reprochoit aux Dieux des Grecs, avoit pu s'empêcher d'avouer qu'il se fût trouvé des hommes aussi coupables qu'eux, il ne l'eût fait; il n'excepte les Perses, que parce qu'il craignoit qu'on ne lui reprochât d'avancer une fausseté, s'il disoit que tous les hommes avoient condamné l'inceste dans le temps qu'une grande & puissante Nation le pratiquoit chez elle comme un acte de Religion.

Avant d'Aller plus loin, je ferai ici une réflexion; c'est que l'Auteur que je viens de citer, quoique très-instruit & peut-être plus qu'aucun Chrétien, de la créance des Grecs & des fables de leurs Poëtes, leur reproche une chose que les uns n'ont jamais crue, & que les autres n'ont jamais écrite. En vain j'ai cherché dans tous les Poëtes anciens, en vain j'ai consulté tous les Livres qui ont parlé de la mythologie des Grecs, je n'ai trouvé dans aucun endroit que *Jupiter* eût couché avec *Proserpine* sa fille, comme le dit en termes précis cet Auteur; son erreur marque évidemment

combien on doit ſe défier de la vérité des reproches que ſe font les Ecrivans de différentes Religions. Qui pourroit croire qu'un ſavant, qui écrivoit avec autant de force que de prudence, ſe fût laiſſé emporter à ſon imagination, & eût avancé une fauſſeté qui pouvoit être ſi aiſément relevée? Combien ne ſe trouve-t'il pas de ſemblables fautes dans tous les ouvrages des plus fameux Ecrivains qui diſputent ſur des matieres de Religion? Le plaiſir de flétrir & de calomnier la Secte contre laquelle ils écrivent, leur fait avancer comme des faits certains, des choſes qui n'ont aucune réalité; ils devroient cependant réfléchir que cette conduite nuit à la bonne cauſe, & qu'une impoſture officieuſe diminue ſouvent le poids des meilleures raiſons. J'ai ſouvent moins goûté que je n'aurois fait, certains ouvrages de nos plus habiles Lettrés, parce que ſous le prétexte de tourner cruellement en ridicule les opinions des Sectateurs de *Foë* & ceux de *Lao-Kiun*, ils leurs prêtoient des ſentiments qu'ils n'avoient point. La bonne foi doit être la principale qualité d'un ſage Ecrivain;

il vaut mieux oublier quelque faute de nos adverſaires, que de leur en imputer qu'ils n'ont point commiſes.

L'erreur de l'Auteur Chrétien m'a fait quitter les coutumes nuptiales des *Guebres*, j'y reviens actuellement. Aujourd'hui les Prêtres *Guebres* ne doivent avoir qu'une ſeule femme : ſi elle eſt ſtérile durant les neuf prémieres années du mariage, ils peuvent en prendre une ſeconde; mais ſans répudier la premiere. Il y a cette différence entre les Prêtres & les Laïques, c'eſt que les premiers ne peuvent prendre une ſeconde femme, que ce ne ſoit du conſentement de la premiere, & que les autres n'ont point beſoin de cette permiſſion; il faut pourtant que la raiſon de la ſtérilité autoriſe également les Prêtres & les Laïques; ſans elle, la duplicité des femmes n'eſt jamais permiſe.

Les ſecondes noces ſont défendues à l'Archi-Mage, ou Chef de tous les Prêtres, & à ceux qui ſont à la tête des Egliſes d'une province. Il eſt certain que les *Guebres* ont pris cette coutume des Chrétiens Orientaux. La bigamie étant interdite à leurs Prêtres & à leurs Evê-

ques, il eſt viſible que la loi de ne ſe marier qu'une ſeule fois, eſt directement contraire aux principes fondamentaux de la Religion des *Guebres*, qui ordonne d'engendrer des enfants le plus qu'il eſt poſſible, & qui fait regarder cette action comme la plus agréable à Dieu. Auroit-il été raiſonnable de priver les Prêtres, c'eſt-à-dire les perſonnes qui ſont conſacrées par leur état au ſervice de la Divinité, du droit & de l'avantage de pouvoir plaire à cette même Divinité, dès que leur premiere femme étoit morte ?

Les mariages des *Guebres* ſe font toujours devant le feu, & ſont ratifiés, ou pour mieux dire, autoriſés par deux Prêtres. Les mariés ſont aſſis l'un près de l'autre ſur un ſopha à la Perſane; les deux Prêtres ſont auprès, l'un ſert comme de parrain à l'homme, & l'autre à la femme. Celui qui eſt pour le marié demande à l'épouſe, en lui mettant le premier doigt de la main ſur le front : *Acceptez-vous un tel pour votre époux* ? Lorſqu'elle a répondu *oui*, le Prêtre, parrain de la mariée, fait la même demande

à l'époux. Quand celui-ci dit *oui*, il prend la main de son épouse, & lui donne ensuite quelques pieces d'or pour lui marquer qu'il aura toujours soin d'elle, & qu'il pourvoira à tous ses besoins. Les Prêtres répandent ensuite du riz sur les nouveaux mariés : cette cérémonie est pour témoigner qu'on souhaite qu'ils prosperent dans toutes leurs entreprises, le riz étant l'emblême de la fécondité & de l'abondance. Il est encore certain que c'est des chrétiens Orientaux & des Grecs que les *Guebres* ont pris tous ces usages ; car on ne voit point qu'ils ayent été pratiqués par les anciens Persans ; aujourd'hui ils le sont par les Chrétiens, également comme par les *Guebres*, à peu de choses près.

Si l'on excepte le culte du feu, je suis assuré, cher Yn-Che-Chan, qu'il ne reste presque plus rien de l'ancienne Religion des Perses, & qu'elle a été entiérement renouvellée ; cela se voit visiblement, pour peu qu'on y veuille faire attention. Il est assez surprenant qu'un Auteur moderne ait avancé sans aucune restriction, » qu'il y a chez les *Guebres* une perpé-

» tuité (1) de l'Eglise, & qu'ils peuvent » se vanter d'avoir chez eux une succes- » sion non interrompue dans la Prêtrise, » une liturgie uniforme, & qui n'a point » varié depuis *Zoroastre*; & une fidélité » inviolable aux dogmes qu'ils ont reçus » de lui. » Il n'est rien de vrai dans tout cela. La Religion des *Guebres*, ôté le culte du feu, n'a plus rien de commun aujourd'hui avec celle des anciens Mages; c'est un ramas des usages Chrétiens & Mahométans, un tas d'opinions mal conçues & mal digérées, prises également dans les Livres des Juifs, des Chrétiens & des Mahométans.

Je ne répéterai point ici le nombre de coutumes, que je t'ai fait remarquer dans mes précédentes lettres avoir été introduites dans la Religion des *Guebres* depuis la destruction de leur Empire; je me contenterai d'ajouter ici l'usage du Baptême qu'ils ont encore pris des Chrétiens. Ils ne circoncisent pas leurs enfants; mais ils les lavent, & disent que ce baptême sert à purifier l'ame.

(1) *Cérémonies des Peuples idolâtres, &c. par* Bernard Picart, Tom. II. pag. 30.

Lors-

Lorsqu'un enfant vient au monde, on le porte au temple : là le Prêtre lui jette de l'eau sur la tête en priant Dieu de le purifier ; il le plonge ensuite dans une cuve. Il est vrai qu'avant ce Baptême, on a présenté l'enfant au Prêtre devant le soleil, & que le Prêtre l'a soutenu un petit espace de temps sur le feu ; mais qui ne voit que ces deux différentes cérémonies, ou si l'on veut, ces deux différents Baptêmes, marquent la fonction des usages des Chrétiens avec ceux des anciens Perses, & montrent clairement combien de changements on a introduits dans l'ancienne Religion des Perses ? D'ailleurs on ne trouve dans aucun Auteur Ancien, dont l'authenticité soit reconnue, que les anciens Mages ayent jamais pratiqué le Baptême d'eau par aspersion & par immersion, tel qu'il est aujourd'hui chez les Perses.

Je ferai encore, cher Yn-Che-Chan, avant de finir ma Lettre, une réflexion sur la loi qui défend aux *Guebres* d'épouser des femmes d'une autre Religion que la leur ; je la trouve très-sensée & très-prudente. Il est impossible qu'il se puisse trou-

ver une véritable union entre des personnes, qui sur les points les plus essentiels & les plus importants pensent d'une maniere directement opposée. Le même Auteur que je viens de critiquer a écrit quelque chose de bien vif & de bien spirituel au sujet de cette loi des *Guebres*. Le Sader, dit-il (1), ordonne de se marier jeune, & de n'épouser que des femmes de sa Religion; car celles-là seront obéissantes à leur époux & lui céderont sans replique. Il seroit bien dangereux qu'un tel bonheur se trouvât plutôt chez les *Guebres* que par tout ailleurs; cela feroit des Apostats. Si l'Auteur n'eût pas été Européen peut-être eût-il ajouté, *Et sur-tout en Europe.*

Porte-toi bien.

A Ispahan, le...

(1) *Cérémonies des Peuples Idolâtres, &c.* par Bernard Picart, *ibid.*

LETTRE CXII.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

IL me reste encore, cher Yn-Che-Chan, à te parler des cérémonies funèbres des Guebres. Elles sont aussi différentes que les autres de celles des anciens Mages, & fournissent de nouvelles preuves pour combattre cette prétendue *perpétuité de l'Eglise* (1), ainsi que cette *uniformité de coutume*, qu'on prétend trouver dans la religion des Guebres. Voici ce qu'Hérodote nous apprend de la maniere dont les anciens Perses traitoient leurs morts. Ils ne les ensevelissent point, dit-il (2), qu'ils n'ayent

(1) Voyez la derniere Let. écrite par Choang.

(2) Ὧδε δὲ ἀφανίζουσι τοὺς τεθνεῶτας Πέρσας· κηρώσαντες σώματα ἀνορύσσουσι, πρὶν ἂν ὑπ' ἑρπέτων ἢ κυνῶν ἁλῶσι. Μάγους μὲν γὰρ ἀπεκτακέναι σφέα τανῦν φανερός ἐστι· ἐρέουσι γὰρ δὴ σαφέως. Καλλιπρήσαντες δὲ οὐ τὸ πρῶτον Πέρσαι τὸ κρύπτουσι.

Corpora videlicet defunctorum Persarum non priùs humari quam aut ab elite aut cane trahantur. Magos tamen sat suo hæc facitare: quando quidem aperte faciunt, persæ igitur mortuum cerâ involventes in terram condunt.

Herodot. Lib. I. Segm. 140.

été déchirés par les oiseaux & par les chiens; au moins je sais que les Mages observent cette coutume; car cela se fait à la vue de tout le monde. Quant aux autres Perses, ils enduisent de cire les corps des morts, & puis ils les enterrent. Hérodote semble parler ici comme témoin oculaire; car il dit que c'est en présence, & à la vue de tout le monde qu'on fait déchirer par les chiens & les oiseaux les corps des Mages. Il est aussi très-nécessaire de remarquer qu'on inhumoit ensuite ces corps, lorsqu'ils étoient déchirés; il n'est pas moins essentiel de prendre garde qu'il n'y avoit que les corps de Mages, c'est-à-dire des Prêtres, qu'on faisoit déchirer, & que ceux des autres étoient enduits de cire, & enterrés ensuite. Voyons actuellement les usages que pratiquent les Guebres, & nous verrons combien ils sont différents de ceux de leurs ancêtres.

Les Guebres n'enterrent aujourd'hui aucun de leurs morts; ils disent que ces cadavres profaneroient la terre. Pourquoi donc la terre n'étoit-elle pas profanée par ceux qu'on y mettoit du temps d'Hérodote? Est-ce parce qu'on les enduisoit de

cire ? Mais la cire ne manque pas aujourd'hui en Perſe. Je demande encore pourquoi, s'il eſt vrai que les Guebres ont la même liturgie que les anciens Perſes, & les mêmes uſages, par quelle raiſon ils ne font plus déchirer par les chiens les corps de leurs Prêtres, & ne les enſeveliſſent pas enſuite ? Car ils ne pratiquent rien de ſemblable aujourd'hui. Il eſt vrai qu'ils ont continué d'employer les chiens & d'expoſer les cadavres ; mais tout cela ſe fait différemment qu'autrefois : preuve évidente qu'il y a dans les coutumes des Guebres un mêlange de cérémonies anciennes & de nouvelles. J'appelle *nouvelles*, celles qui ont été introduites depuis qu'ils ontété ſoumis aux mahométans : voici les principales.

Lorſqu'un Guebre eſt à l'article de la mort, un Prêtre s'approche de ſon oreille, lui fait la priere, & le recommande à l'Etre Suprême. Cette priere finie, chacun s'éloigne du moribond ; excepté les plus proches parents perſonne n'oſe le toucher, de crainte de ſe rendre coupable de la ſouillure que communique un corps mort. Ce n'eſt pas chez les Guebres

où un ami ſe fait gloire de fermer les yeux de ſon ami : la ſuperſtition les a privés de cette conſolation, & ne leur permet qu'à regret de rendre les derniers devoirs à leurs parents.

On porte ordinairement les morts ſur un brancard de fer, pour éviter, autant qu'il eſt poſſible, de profaner le bois qui ſert à nourrir le feu. Si l'on eſt obligé, au défaut du fer, de ſe ſervir du bois, on doit prendre garde de le toucher ; car l'on ſeroit ſouillé. Hérodote ne nous dit pas un mot de tous ces préceptes ; en voici d'autres, dont il ne fait encore aucune mention.

Avant que les Guebres expoſent un mort ſur la terraſſe d'une haute tour qui leur ſert de cimetiere, on le poſe à terre ; on amene enſuite un chien, que l'on agace ſur le corps mort, auquel on a mis un morceau de pain à la bouche. Si le chien arrache ce morceau de pain, c'eſt une preuve du bonheur dont jouit le défunt ; s'il ne veut point en approcher, on déſeſpere du ſalut du mort. Pendant qu'on attend le ſuccès heureux ou mal-heureux qu'aura la cérémonie, deux Prêtres balbu-

tient des prieres à haute voix, & les recitent le plus vîte qu'il leur eſt poſſible. Voilà encore un reſte de l'uſage des chiens qui déchiroient les corps des Mages défunts chez les anciens Perſes ; mais combien n'eſt-il pas changé & altéré ? Au lieu du cadavre, c'eſt un morceau de pain que le chien doit prendre, & c'eſt la priſe de ce pain qui décide de la perte ou du ſalut du défunt. Je demande ſi un ancien Mage revenoit, & qu'il vît faire cette cérémonie, s'il en pénétreroit la cauſe ? Pour moi, je ſuis bien aſſuré que non, & je ne doute pas que lorſqu'il en ſeroit éclairci, il ne trouvât l'opinion des Guebres ſur l'augure du chien, très étrangere à la loi de Zoroaſtre & inconnue à ce Légiſlateur.

La cérémonie du chien n'eſt pas la ſeule que les Guebres pratiquent pour s'inſtruire du ſort heureux ou malheureux du défunt, ils ont encore un autre moyen qu'ils ne croyent pas moins certain. (1) A cinquante pas de leur ſépulchre, ils ont, à ce qu'on m'a aſſuré, une petite maiſon de terre, au-dedans

(1) *Chardin*, Voyage en Perſe, Tom. II. pag. 279. Edit. in-4to.

de laquelle on poſe le corps mort, & auſſi-tôt le convoi s'en retourne comme ſi l'enterrement étoit fait, à la réſerve des Prêtres & des parents qui ſe retirent dans cette petite caſe, d'où le principal Prêtre ſe met à obſerver par quel endroit & comment les corbeaux entameront le corps. Comme il y en a beaucoup autour de ce cimetiere, à cauſe des cadavres qui y ſont expoſés à découvert, il ne manque point d'en venir fondre bien-tôt quelqu'un deſſus, & de s'attacher d'abord aux yeux, à ce que l'on aſſure, comme une partie délicate que ces oiſeaux carnaciers aiment plus que le reſte. Le Prêtre, qui fait ces obſervations par un petit trou, pour ne pas effaroucher l'oiſeau funebre, prend garde à quel œil il touche le premier, & dans quelle circonſtance; & il en tire ſes conjectures, tant pour la condition du défunt dans l'autre vie, que pour la fortune de ſes enfants & de ſes héritiers dans celle-ci. Le côté droit eſt, dit-on, le bon côté: ſi l'oiſeau s'y attache, le Prêtre fait un cri de joie, auquel les parents répondent; mais s'il s'attache au gauche, c'eſt un ſujet de triſteſſe.

On retrouve encore dans cette coutume les oiseaux qui déchiroient les corps des anciens Mages; on y voit cependant un changement considérable, ou du moins des augures & des présages dont l'Auteur ancien ne fait aucune mention. Or, pourquoi eût-il gardé le silence sur cela? Il nous apprend qu'on faisoit déchirer les corps des Mages à la vue de tout le monde, il parle comme témoin oculaire; n'est-il pas naturel qu'il eût vu l'empressement qu'on eût temoigné pour que les oiseaux eussent plutôt touché l'œil droit que l'œil gauche? Et n'est-il pas naturel encore qu'il se fût informé de la cause de cet empressement, & qu'il l'eût marqué dans son Histoire? C'est être bien prévenu, que de ne pas voir clairement combien la religion & les usages des anciens Mages ont été altérés & changés.

Les opinions des Guebres sur l'état des ames après la mort, sont aussi confuses & aussi bizarres que celles des autres peuples Orientaux. Ils admettoient dans l'autre vie un lieu de peine & un lieu de délices, où les ames sont punies ou récompensées selon le bien ou le mal qu'el-

les ont faits lorſqu'elles animoient des corps. Dans le lieu de délices, on jouit de tous les plaiſirs les plus grands & les plus délicats; on y eſt même marié avec de fort belles femmes. Il faut ſans doute que ces femmes ſoient auſſi douces & auſſi complaiſantes que belles; ſans cela, l'état des ames heureuſes ne ſeroit gueres envié par certains maris, qui craindroient de retrouver dans l'autre Monde des épouſes, qui, quoique belles, leur feroient ſouffrir les peines des damnés au milieu du Paradis.

Il eſt aſſez vraiſemblable, cher Yn-Che-Chan, que les Guebres ayent pris des Mahométans l'idée de marier les ames; & peut-être ont-ils puiſé encore chez eux, ou chez les Chrétiens Orientaux, ce qu'ils racontent de l'enfer. Ils diſent que les criminels y ſont brûlés par un feu matériel, qui agit ſur eux ſans les conſumer. Un Auteur Guebre, qui a écrit un livre (1) dans lequel il fait mention des viſions qu'il a eues, raconte qu'étant tranſporté dans les enfers, il trouva une infinité d'ames plongées juſqu'au cou dans un tor-

(1) L'Ardaviraph nome.

rent, dont les eaux étoient noires & excessivement froides. Ces ames apparemment avoient aimé la chaleur pendant qu'elles étoient dans ce Monde ; elles étoient punies par la raison des contraires. Il faut que le feu ne soit destiné qu'à celles qui goûtoient volontiers la fraîcheur du matin ; ce n'est pas un petit plaisir dans les pays chauds, comme la Perse & les Indes. D'autres ames, à ce que dit le même Auteur, étoient condamnées à séjourner éternellement dans des cachots remplis de fumée ; elles étoient entourées de scorpions, de serpens. Les compagnons d'une aussi triste captivité n'étoient pas ce qu'elles avoient de plus incommode a souffrir ; les diables déchiroient ces pauvres ames, les mordoient, les piquoient avec des pointes de fer. Parmi ces ames infortunées, il y en avoit une pendue par les pieds à qui l'on donnoit sans cesse des coups de poignard. Il faut que la trempe d'un acier qui agit sur une substance spirituelle, soit bien fine & bien battue ; je serois tenté de croire que les diables ne se servent que de sabres de Damas & de poignards de Barcelone. Il y avoit encore deux

ames, dont le ſupplice étoit proportionné au crime dont elles s'étoient rendues coupables. La premiere avoit aimé l'ivrognerie ; elle étoit condamnée à mourir éternellement de faim & de ſoif. La ſeconde étoit celle d'une femme qui avoit répondu à ſon mari dans toutes les occaſions, ſans vouloir lui céder ; elle étoit pendue, & la langue lui ſortoit par la nuque du cou. Apparemment que l'Auteur ne vit que les ſeules ames des Guebres ; s'il eût jetté les yeux ſur celles des autres peuples, & ſur-tout des Européens, que de femmes n'eût-il pas vu pendues avec la langue, ſortant par la nuque du cou ?

Quelque effroyable que ſoit cette deſcription des enfers, elle a été faite à peu près de même par tous ceux qui ont voulu donner un détail de ce qui ſe paſſoit dans ce ſéjour ténébreux. Les hommes, ne pouvant avoir aucune connoiſſance du véritable état d'une ſubſtance ſpirituelle, lorſqu'elle eſt dégagée des liens du corps, ont donné cours à leur imagination, & ne voulant pas ſe borner à l'idée ſage & raiſonnable d'admettre des récompenſes & des punitions ſpi-

rituelles, dont nous ne pouvons avoir que des notions très-confuses tandis que nous serons dans ce monde, ils ont inventé les contes les plus faux & les plus chimériques. Ils ont transporté dans l'enfer les supplices qu'ils voyoient être les plus craints & les plus séveres; ils ont tous dit également les mêmes fables, parce qu'ils jugeoient tous également par ce qui s'offroit à leurs yeux, d'une chose dont ils ne pouvoient avoir aucune notion sûre & distincte; ainsi les Payens, long-temps avant les Guebres, les Mahométans & les Chrétiens Orientaux avoient raconté tous ces supplices, si incompatibles avec une substance spirituelle, qui doit être punie par des peines convenables à l'essence de l'esprit, & non point à celle du corps. On trouve dans Virgile les diables sous le nom de furies (1)

(1) Continuo sontes ultrix accincta flagello
Thisiphone quatit insultans, torvoque sinistra
Intentans angues, vocat agmina sæva sororum.

L'implacable Tisiphone, la vengeance à la main, armée de fouets frappe ses déséspérés coupables & insulte à leurs tourmens; elle anime ses serpens, & croyant leur supplice trop doux encore, elle appelle ses sœurs aussi inflexibles qu'elle.

Virgil. Æneid. Lib. VI.

qui déchirent les ames, les serpens qui les piquent; on voit aussi une ame (1) mourant de faim & de soif; enfin tout ce que les peuples de toutes les différentes religions racontent aujourd'hui des supplices de l'enfer, avoit été dit avant eux. Ils ne font que répéter l'énumération des mêmes supplices; il est même impossible qu'ils puissent rien dire de nouveau sur cet article, parce qu'ils en parlent avec aussi peu de connoissance, que les premiers qui en ont parlé.

Soyons persuadés, cher Yn-Che-Chan, que l'Etre Suprême recompense la vertu & punit les crimes; mais n'allons pas vouloir pénétrer inutilement de quelle maniere il agit, & ne nous tourmentons point en vain à découvrir ce qui est au-dessus de nos foibles connoissances. Tâchons d'être les plus

(1) ------- Lucent genialibus altis
Aurea fulcra toris, epulæque ante ora parata
Regifico luxu: furiarum maxima juxta
Accubat, & manibus prohibet contingere mensas,
Exurgitque facem attollens, atque intonat ore.

Ceux-ci sont placés à des tables somptueuses; les mets les plus délicieux animent leurs palais & excitent leur appétit dévorant. La plus barbare des furies auprès d'eux, les empêche de toucher à ces mets, les épouvante par ses torches vengeresses, & les effraye de ses cris. Id. *Ibid.*

vertueux qu'il nous ſera poſſible; notre récompenſe eſt aſſurée.

De Iſpahan, le...

LETTRE CXIII.

Tiao, *à* Yn-Che-Chan.

CHRISTIERNE, cher Yn-Che-Chan, étant maître abſolu de la Suede, & regardant ce Royaume comme un pays dont il étoit le maître par la voie des armes, & dans lequel il pouvoit faire tout ce qu'il lui plairoit, ſans être obligé de ſe conformer aux loix; réſolut de faire périr la principale Nobleſſe Suédoiſe, & d'immoler tout le Sénat à la ſureté de ſa nouvelle conquête. Parmi pluſieurs moyens que lui fournit ſon caractére ſanguinaire & cruel pour exécuter ce barbare deſſein, il n'en trouva aucun qui lui parût auſſi bon & auſſi certain que l'étoit celui de ſe ſervir du prétexte de l'excommunication; il crut pouvoir couvrir aiſément ſa cruauté & ſon infernale politique du voile de la religion, & en maſſacrant tous les plus illuſtres

Suédois, paroître ſimplement l'exécuteur de l'arrêt que le Pontife Romain avoit prononcé contre les ennemis de l'Archevêque d'Upſal. Il partit donc de Copenhague pour ſe rendre à Stockholm, & y exécuter le deſſein ſecret qu'il méditoit; il ſe fit accompagner dans ce voyage par deux Evêques Danois, ſes principaux ſatellites, & qui devoient être les miniſtres de la ſanglante tragédie qui ſe préparoit.

Les Eccléſiaſtiques Danois étoient auſſi mépriſables & auſſi criminels que les Suédois; ainſi il n'étoit pas ſurprenant que Chriſtierne leur accordât ſa confiance. Voici le portrait que fait de ces deux Evêques un auteur de la communion du Pontife Romain, qu'on ne ſauroit regarder comme ſuſpect. Chriſtierne, dit-il (1), choiſit pour ſon Conſeil Théodore, Archevêque de Landen, Primat de Danemarck, & l'Eveque d'Oldenſée, un de ſes ſuffragants. C'étoient ces mêmes Prélats, à qui il avoit fait adreſſer la Bulle d'excommunication que le Pape Leon X. avoit fulminée contre l'adminiſtrateur, gens dévoués à

(1) Révol. de Suede, par l'Abbé de Vertot, Tom. I. pag. 108. & 109.

la Cour, & qui n'étoient considérés que parce que Christierne s'en servoit comme des ministres de ses passions. L'Archevêque de Landen avoit beaucoup de part dans sa confiance; c'étoit un homme de basse naissance, sans érudition, & même sans habileté, mais savant dans l'art d'inventer de nouveaux plaisirs, & qui en connoissoit également tous les secrets & les assaisonnements. Il étoit redevable de sa faveur & de son élévation à Sigebritte (maîtresse de Christierne, femme d'un caractere affreux.) Elle l'avoit d'abord introduit à la Cour pour lui servir d'espion; il passa ensuite tout d'un coup, par le crédit de cette femme, de la fonction de barbier du Prince, à la dignité d'Archevêque; & il se maintint dans la faveur, en présentant à Christierne des plaisirs qu'il savoit accommoder à son goût.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, quels étoient les Chefs des Ecclésiastiques Danois, & les personnes auxquelles le Pontife Romain confioit l'exécution de ses ordres barbares. Suivi de ces infames ministres, Christierne arriva à

Stockhom : à peine y fut-il, qu'il communiqua à l'Archevêque d'Upſal ſes deſſeins. Le ſanguinaire & orgueilleux Prélat treſſaillit de joie, en apprenant qu'il alloit être vengé de ſes ennemis : il convint avec Chriſtierne qu'il lui préſenteroit une requête pour demander juſtice contre ceux qui l'avoient autrefois dépouillé de ſa dignité & de ſes biens. Il exécuta avec toute la diſſimulation poſſible ce projet, & il agit ſi politiquement, qu'aucun Sénateur n'eut aucune connoiſſance de ce qui ſe tramoit, juſqu'au moment qu'il préſenta ſa requête. Chriſtierne la reçût avec un air d'indifférence, comme s'il eût pris peu de part dans cette affaire ; mais peu de temps après il fit arrêter la veuve du défunt adminiſtrateur, les Sénateurs, & tous les autres Seigneurs Suédois qui ſe trouverent à Stockholm. Il n'épargna pas même les Evêques qui lui avoient rendu de ſi grands ſervices ; il crut qu'il devoit les ſacrifier comme les autres, pour qu'on penſât qu'il agiſſoit ſimplement comme vengeur de l'affront qu'avoit reçu l'Archevêque d'Upſal.

Les deux Prélats Danois furent nom-

més juges de tant d'illuſtres malheureux. Ces deux monſtres entrerent ſans peine dans les vues de Chriſtierne ; ils condamnerent à la mort tous ces Suédois, & les livrerent entre les mains des bourreaux. L'auteur que je viens de citer, rapporte les horreurs qui ſuivirent cette ſanglante exécution : on ne ſauroit le ſoupçonner d'avoir voulu les exagerer, puiſque la communion à laquelle il étoit attaché, l'engageoit à exténuer la noirceur & la cruauté de Chriſtierne, & des Prélats Danois ſes miniſtres, qui n'agiſſoient que ſelon les ordres qu'ils avoient reçus en conſéquence de l'excommunication, prononcée par le pontife Romain contre les infortunés amis & ſerviteurs du défunt Adminiſtrateur. Le 8 de Novembre, dit cet auteur (1), fut deſtiné pour leur ſupplice. On entendit dès le matin des trompettes, & des hérauts de la part du Prince, qui défendoient à qui que ce fût de ſortir de la ville, ſous peine de la vie, toute la garniſon étoit ſous les armes ; il y avoit des corps-de-garde

(1) Révolut. de Suede, par l'Abbé de Vertot, Tom. I. pag. 106. & 117.

aux portes & dans toutes les places. Le canon, prêt à tirer, étoit dans la grande place, la bouche tournée contre les principales rues. Tout le monde étoit dans une profonde consternation, on ne savoit à quoi aboutiroient tous ces mouvements extraordinaires, lorsque sur le midi on vit ouvrir les portes du château, & au travers de deux files de soldats, des illustres prisonniers, la plupart encore avec les marques de leur dignité, conduits à la mort par des bourreaux. Si-tôt qu'ils furent arrivés au lieu de leur supplice, un Officier Danois lut tout-haut la Bulle du Pape, comme l'arrêt de leur condamnation; & il ajouta que dans le châtiment des coupables le Roi ne faisoit rien que par l'ordonnance des Commissaires Apostoliques, & que suivant *le conseil de l'Archevêque d'Upsal*.... On exécuta ensuite tous les Sénateurs. On commença par Eric Vasa, pere de Gustave; les Consuls & les Magistrats de Stockholm, & quatre vingt-quatorze Seigneurs qui avoient été arrêtés dans le château, eurent la même destinée. Le Roi n'apprit qu'avec un violent chagrin qu'on n'avoit pu faire périr quelques

Seigneurs qu'il avoit proscrits particuliérement, & qu'on croyoit s'être cachés dans la ville : la crainte qu'ils n'échapassent ; & l'espérance de découvrir la retraite de Gustave, qu'il soupçonnoit d'être caché dans Stockholm ; lui fit confondre les innocents avec les coupables ; il abandonna la ville à la fureur de ses troupes. Les soldats se jetterent d'abord sur le peuple qui étoit accouru à ce triste spectacle ; ils frappoient & ils tuoient indifféremment tous ceux qui étoient assez malheureux pour se rencontrer à leur chemin ; ils passerent ensuite dans les meilleures maisons de la ville, sous prétexte de chercher Gustave & les autres proscrits ; ils poignardoient les bourgeois jusques dans les bras de leurs femmes ; les maisons furent mises au pillage, & la pudicité des femmes & des filles exposée à la brutalité des soldats. Rien ne fut épargné que la laideur & la pauvreté ; tout le reste devint la proie du soldat furieux, qui, sous les ordres & à l'exemple de son Souverain, se faisoit un mérite de sa fureur & de son emportement.

Un Gentilhomme Suédois n'ayant pu re-

tenir ſa douleur, ni s'empêcher de déplorer publiquement le malheur de ſa patrie, Chriſtierne, irrité de ces marques de compaſſion qu'il prenoit pour des reproches ſecrets de ſa cruauté, fit attacher ce malheureux Gentilhomme à un poteau. On lui coupa les parties que la pudeur ne permet pas de nommer, on lui fendit le ventre, & on lui arracha le cœur, comme ſi c'eût été le plus grand de tous les crimes de pleurer des malheureux. On déterra enſuite, par ordre de ce Prince, le corps de l'Adminiſtrateur, comme indigne, à ce qu'il diſoit par l'excommunication qu'il avoit encourue, de la ſépulture chrétienne; on jetta ſon corps dans la place publique, & parmi ceux de tous ces Seigneurs qu'on avoit maſſacrés. Chriſtierne ne put s'empêcher de deſcendre dans la grande place pour jouir du ſpectacle de leur mort: il défendit ſous peine de la vie qu'on les enterrât; mais la corruption le força bientôt malgré lui de les faire enlever. Il les fit porter hors de la ville, & on les brûla par ſon ordre, eſpece de ſecond ſupplice,

ont il croyoit les punir encore après leur ıort en qualité d'excommuniés.

Je ſuis aſſuré, cher Yn-Che-Chan, que ı n'as pu lire ſans frémir les odieuſes ruautés qu'on exerça ſur toute la prinipale Nobleſſe; mais la fureur de Chriſerne ne s'arrêta point à ces premieres arbaries. Il avoit réſolu de faire noyer les euves de tous les Seigneurs qui avoient :é maſſacrés; l'avarice lui fit changer de eſſein. Il leur conſerva la vie dans l'eſpoir en retirer des rançons conſidérables; il s fit conduire en Danemarck, où elles trent miſes dans des priſons affreuſes.

Le barbare Chriſtierne & ſes odieux ıiniſtres & ſatellites les Evêques Daois & Suédois, ſe flattant que les fers : la Suede ſeroient déſormais éternels, : garderent plus aucun ménagement avec :s ennemis qu'ils croyent entiérement ›attus. Chriſtierne, peu content d'avoir :truit la Nobleſſe, menaça, par les conils de l'Archevêque d'Upſal, les payſans » de leur faire couper (1) un pied & une main pour les empêcher de ſe révolter.

(1) Révol. de Suede, Tom. I. pag. 120.

» Il ajouta avec une eſpéce de raillerie, » qu'un payſan qui étoit né pour la char- » rue, & non pas pour la guerre, devoit » ſe contenter d'une main & d'un pied » naturel avec une jambe de bois. » Ces payſans, que ce Prince inhumain bravoit avec tant d'inſolence, eurent peu après la conſolation de tirer une éclatante vengeance des cruautés qu'on avoit exercées contre leurs Seigneurs; & ce fut d'eux dont le Ciel ſe ſervit pour punir les barbaries des Danois & celles des Evêques Suédois.

Chriſtierne, en retournant en Danemarch, nomma Théodore de Landen, ce Primat qui avoit été Barbier, pour Vice-Roi de Suede, & lui donna pour conſeil l'Archevêque d'Upſal & l'Evêque d'Oldenſée. Ces Pontifes ſanguinaires s'acquitterent parfaitement des ordres qu'ils avoient reçus de leur Prince; ils tâcherent par toute ſorte de moyens d'achever de détruire la Nobleſſe Suédoiſe, & de ruiner le peuple par des impôts exorbitans. Pendant un temps les Suédois, étonnés & accablés, pour ainſi dire, des funeſtes révolutions qui venoient d'arriver dans leur patrie, parurent

parurent incapables de pouvoir jamais se relever du coup qui les avoit frappés, ils n'avoient plus de troupes, plus de places fortes, & qui plus est, aucun Chef. Le Ciel, sensible à leurs malheurs, leur en suscita un tout à coup tel qu'ils pouvoient le souhaiter; qui non-seulement vengea leur injure; mais qui fit changer entiérement la face des affaires, établit un nouveau gouvernement dans la Suede, en fit un Royaume héréditaire, & le porta à ce haut point de gloire où on l'a vu dans ces derniers temps. Ce chef fameux fut Gustave, qui s'étoit sauvé de sa prison avant le massacre de Stockholm. La fortune singuliere de ce grand homme, un des plus grands & des plus véritables héros qu'il y ait jamais eu, mérite bien que j'emploie une seule Lettre pour t'en apprendre les principales particularités.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Stockholm, le...

LETTRE CXIV.

Tiao, *à* Yn-Che-Chan.

JE m'engageai dans ma derniere Lettre, cher Yn-Che-Chan, à t'inſtruire des principales actions & des événements ſinguliers qui firent monter Guſtave ſur le Trône de Suede. Je t'ai déjà dit comment ce fameux guerrier étant encore jeune, & occupant un des premiers emplois dans l'armée de l'Adminiſtrateur, fut donné pour otage à Chriſtierne, qui, peu content de le retenir contre le droit des gens, le conduiſit en Dannemarck, où il le fit languir dans une dure captivité. Peu de temps avant le maſſacre de Stockholm, Guſtave s'étoit ſauvé de ſa priſon; après bien des peines & des ſoins, il s'étoit rendu dans un château que ſon pere avoit dans la province de Sundermanie. Il écrivit de-là à ſes amis & aux Officiers qui avoient ſervi autrefois ſous ſes ordres; mais les Suédois étoient ſi accablés du joug des Danois, qu'aucun d'eux n'oſa

pas même entreprendre de lier avec lui aucune correſpondance.

Guſtave penſa qu'il ſeroit plus heureux auprès des payſans qu'il ne l'avoit été auprès de la Nobleſſe, il s'adreſſa à ceux de la Province où il étoit; mais il ne réuſſit point dans ſes deſſeins. Ces payſans, rebutés par les maux qu'ils avoient eſſuyés pendant la guerre, lui répondirent qu'en ſe révoltant, ils étoient aſſurés de leur perte; au lieu que ſouffrant la domination des Danois, ils ne manqueroient pas du moins de ſel ni de harengs.

L'évaſion de Guſtave affligea fort Chriſtierne; ce tyran donna des ordres ſi forts & ſi précis, qu'il étoit impoſſible que ce généreux Suédois pût reſter long-tems inconnu. Il fallut donc qu'il cherchât un aſile plus sûr & plus éloigné que celui où il étoit; il ſe retira chez un de ſes anciens domeſtiques dans la province de Sudermanie; ce fut là qu'il apprit le maſſacre général qui s'étoit fait à Stockholm, dans lequel il avoit perdu ſon frere, ſes amis, & tous ceux qui pouvoient favoriſer ſes deſſeins. Dans une ſituation ſi triſte, il ne ſavoit quel parti pren-

dre : il appréhendoit que les Danois qui le cherchoient avec un ſoin infini, ne découvriſſent enfin ſa retraite : d'un autre côté il craignoit, s'il l'abandonnoit, de n'être reconnu. Il prit le parti de paſſer dans les montagnes de la Dalécarlie, déguiſé ſous un habit de payſan ; à peine étoit-il entré dans ces montagnes, qu'il fut volé par un payſan qu'il avoit pris pour guide, & auquel il étoit inconnu. Cet accroiſſement de mauvaiſe fortune eût réduit au déſeſpoir un homme qui eût moins eu de courage & de fermeté que Guſtave ; mais c'eſt dans les plus grandes adverſités que les véritables héros trouvent en eux-mêmes des reſſources qui ſont inconnues aux autres hommes. Guſtave proſcrit, ſans argent, ne pouvant ſe nommer ſans courir le riſque de ſe perdre, ſe loua comme un ouvrier pour travailler aux mines de cuivre, dont les payſans des montagnes de la Dalécarlie tiroient leur principal revenu. Ce même Guſtave, qui peu auparavant étoit le premier Seigneur de la Suede, & qui bientôt en devoit être le Roi, & le Roi le plus juſte, le plus habile & le plus deſpotique qui y eût régné,

étoit alors occupé à travailler tous les jours avec les autres manœuvres pour gagner ſa vie, & comme enſeveli dans les abîmes ſouterreins des mines. Il ſe flattoit que du moins vivant dans les demeures ſombres, il y ſeroit inconnu ; mais il fut cependant découvert par une femme chez laquelle il ſe retiroit : elle apperçut ſous ſes habits de payſan une veſte brodée d'or. Cette femme débita bien-tôt dans tout le village cette nouvelle : le Seigneur du lieu fut curieux de voir l'étranger dont on parloit tant ; il ſoupçonna même que ce pourroit bien être quelque proſcrit. Il vit bientôt qu'il ne ſe trompoit point, ayant reconnu Guſtave avec lequel il avoit paſſé ſa jeuneſſe à Upſal.

Les premieres intentions du Gentilhomme Suédois furent conformes au caractére d'un honnête homme & d'un bon compatriote ; il apprit à Guſtave que les Dalécarliens ne ſouffroient qu'avec peine la domination des Danois, & qu'ils pouvoient aiſément prendre les armes au nombre de plus de vingt mille. Ces diſcours firent naître à Guſtave l'idée de délivrer la Suede ; il en parla pluſieurs fois à ſon hô-

te; mais celui-ci avoit changé tout-à-coup du blanc au noir. A peine Guſtave eut-il reſté quelques ſemaines chez lui, qu'il forma le deſſein de le trahir & de le livrer à Criſtierne. Il eût exécuté ce perfide projet, ſi ſa femme, auſſi généreuſe qu'il étoit fourbe, n'eût averti Guſtave du péril qui le menaçoit : elle le fit ſortir la nuit de la maiſon, accompagné d'un ſeul domeſtique, qui le conduiſit chez un Curé dont elle connoiſſoit la probité ; par cette fuite, & le ſecret que garda le domeſtique, Guſtave échappa aux perquiſitions des Danois

Le charitable & vertueux Curé eut pour Guſtave le reſpect & la conſidération qu'il devoit à ſa naiſſance & à ſes vertus ; il entra avec ardeur, & même avec tendreſſe dans tous ſes deſſeins ; il lui conſeilla de ne faire aucun fond ſur les Nobles Dalécarliens, qui, contents de l'indépendance où ils vivoient dans leurs montagnes, prenoient peu de part aux affaires de la Cour, & n'avoient gueres été touchés des malheurs du reſte des Suédois. Le ſage Curé ajouta qu'il devoit avoir recours aux payſans, & qu'il en tireroit plus de ſecours

que des Nobles. Il se chargea de les disposer insensiblement à la révolte, par le moyen des bruits qu'il feroit répandre parmi eux.

Le Curé s'acquitta parfaitement de sa parole ; & quelque temps après, les payſans ayant tenu à Mora, selon leur coutume, une assemblée extraordinaire aux Fêtes de Noël, Gustave s'y rendit. Il représenta à ces bons payſans d'une maniere si vive & si naturelle les malheurs de la Suede, qu'ils résolurent de prendre les armes sur le champ, & de le mettre à leur tête : ils formerent un corps de quatre cents hommes & dans ce nombre ils en choisirent quatorze, qu'ils présenterent à leur nouveau Général pour lui servir de Gardes.

Gustave voulut profiter de ce commencement de bonne fortune, & faire un bon usage de l'ardeur que faisoient paroître les payſans Dalécarliens ; il les mena droit contre le Gouverneur de la Province. Les ténebres & la surprise d'une attaque si imprévue firent réussir ses desseins : le château qui servoit de demeure à ce Gouverneur, fut emporté par escalade ; quel-

ques troupes Danoiſes qui y étoient en garniſon, furent ſacrifiées à la fureur des Dalécarliens.

Quoique cette entrepriſe ne fût pas conſidérable, elle ne laiſſa pas que de faire déclarer en peu de jours preſque toute la Province en faveur de Guſtave ; les payſans accoururent en foule de tous côtés, attirés par l'eſpérance du butin, & encore plus par la haine qu'ils avoient pour les Danois. Pluſieurs Gentilshommes Suédois, proſcrits par Chriſtierne, & qui s'étoient refugiés en ſecret, ainſi que Guſtave, chez les Dalécarliens, vinrent le joindre ; il ſe trouva à la tête d'une petite armée, avec laquelle il parcourut l'Helſingland, la Médalpadie, l'Angermelland, le Gueſtrieland & la Bothnie. Il fit ſoulever toutes ces petites Provinces, & s'en aſſura en fortifiant les paſſages, & les gorges des montagnes qui en ſont les principales forteresſes.

Pendant que Guſtave groſſiſſoit ſon armée, & ſe diſpoſoit à entrer dans le cœur de la Suede, le Vice-Roi n'étoit occupé que du ſoin d'amaſſer de l'argent pour fournir à ſes plaiſirs : il ſortit enfin

de ſa léthargie. Il écrivit à Chriſtierne pour en recevoir du ſecours ; mais ce Prince qui étoit à la veille de voir un ſoulevement général en Danemarck, ne pouvant ſe défaire de ſes troupes, ſe contenta de lui répondre de faire marcher ſon armée contre les mutins. Il fit dire auſſi à Guſtave qu'il feroit mourir ſa mere & ſa ſœur dans les plus cruels tourments, s'il continuoit à reſter parmi les rebelles. Guſtave, ſans s'alarmer de ces nouvelles, s'avançoit toujours dans l'intérieur du Royaume ; le nombre de ſes Dalécarliens s'étoit beaucoup augmenté : il ſe voyoit à la tête d'une armée de quinze mille hommes. Le Vice-Roi s'approchoit de ſon côté des révoltés, il vint camper ſur le bord de la riviere de Brunebée pour les empêcher de la paſſer. A peine vit-il paroître Guſtave de l'autre côté à la tête de ſa cavalerie, prêt à tenter le paſſage, qu'il ſe retira dans le château de Veſteras qui étoit peu éloigné ; & ne s'y croyant pas encore en ſureté, il y laiſſa la meilleure partie de ſes troupes pour le défendre, & retourna à Stockholm.

Guſtave profita en habile homme de la

retraite du Vice-Roi : il paſſa la riviere, & marcha tout droit du côté de Veſteras. Les Danois qui y étoient en garniſon, oſerent l'attaquer; mais il les tailla en pieces, & ſes Dalécarliens entrerent avec les fuyards dans la ville. A peine s'en furent-ils rendus les maîtres, qu'ils ſe débanderent à la faveur de la nuit, & coururent au pillage, ſans que leurs Officiers puſſent les arrêter. Le Gouverneur Danois ayant apperçu ce déſordre, ſortit à la tête de ſa garniſon, mit d'abord le feu aux maiſons pour augmenter le déſordre. Les Danois tuerent ſans peine pluſieurs Dalécarliens, qui étoient ſi yvres, qu'ils ne pouvoient faire aucune réſiſtance. Guſtave ayant appris le déſordre, accourut dans la ville, raſſembla les Suédois diſperſés, & repouſſa les Danois juſques dans le château, conſervant la ville dont il s'étoit rendu maître. Comme le ſiege du château auroit arrêté trop long-temps Guſtave, fit faire autour des lignes de contre-vallation, & donna tous les ordres néceſſaires pour empêcher qu'on ne pût jetter aucun ſecours dans cette place.

Il ſembla que la priſe de la ville de Veſ-

teras fût le signal dont on étoit convenu pour faire soulever toute la Suede. Plusieurs Seigneurs considérables vinrent joindre Gustave, & grossirent si fort son armée par les secours qu'ils y amenerent, qu'il fut en état d'exécuter plusieurs entreprises à la fois. Il renvoya les principaux Seigneurs qui l'étoient venu trouver dans leurs provinces, & les fit accompagner par des détachements nombreux de ses troupes, qui les aiderent à favoriser le soulevement général des peuples.

Tandis que tout sembloit favoriser les desseins de Gustave, & disposer les choses de la maniere qu'il pouvoit le souhaiter, il se vit presque abandonné tout à coup pour certain temps de ses troupes. Les payſans Dalécarliens lui demanderent leur congé pour aller faire la moisson dans leur pays. Gustave ne put, & n'osa refuser des gens qui le servoient volontairement; il consentit à leur départ sur la promesse qu'ils lui firent, de revenir en plus grand nombre dès que la moisson seroit faite.

Gustave resta dans la ville d'Upsal, qui étoit le centre de ses conquêtes, avec six

cents hommes & une seule compagnie de cavalerie. L'Archevêque de cette ville, ayant appris à Stockholm le peu de monde que Gustave avoit conservé, résolut de l'enlever; il marcha à lui avec trois mille Danois, que lui donna le Vice-Roi. Gustave fut averti de son arrivée deux heures seulement avant qu'il parût aux portes d'Upsal, & ne pouvant tenir contre trois mille Danois dans une ville ouverte de tous côtés, & de laquelle les habitants lui étoient suspects, il en sortit avec ses troupes pour se jetter dans la forêt de Nostan. Ce fut en vain que l'Evêque voulut l'attaquer dans sa retraite; sans s'étonner du nombre des ennemis, il soutint presque lui seul tous leurs efforts. Son Ecuyer, emporté par un cheval fougueux, vint le heurter, & le renversa dans l'eau. Ses gardes le remonterent; & sans être étonné du péril, il acheva de favoriser la retraite de ses troupes. Dès qu'elles furent en sureté, il se retira, n'ayant perdu dans cette occasion que dix ou douze cavaliers.

Le péril que Gustave avoit couru, rappella à lui tous les Suédois, qui ne l'avoient quitté que pour un temps; il se vit

n peu de jours à la tête d'une nouvelle rmée, & réſolut à ſon tour de ſurprendre 'Archevêque d'Upſal, qui, content de avoir fait fuir, retournoit à Stockholm, & marchoit avec autant de confiance que 'il eût fait Guſtave priſonnier. Il le trouva lans ſon chemin, lorſqu'il l'attendoit le noins. Les Danois furent enveloppés de ous côtés ; la plupart furent taillés en ›ieces ; le reſte, qui ne faiſoit pas la ixieme partie, ne dut ſon ſalut qu'à la uite.

Après cette victoire, Guſtave rentra lans Upſal, & y ayant réuni toutes ſes roupes, marcha vers Stockholm. L'Archeêque qui y étoit arrivé depuis quelque emps, ne jugea pas à propos de ſe renermer dans une ville qui étoit à la veille l'être aſſiégée. Le Vice-Roi, auſſi crainif que lui, & craignant également de tomber dans les mains des Suédois, ſuivit ſon exemple ; & tous les deux, après avoir remis le gouvernement de Stockholm à un ancien Officier qui commandoit la garniſon, ſe ſauverent en Dannemarck. Après la fuite de l'Archevêque & du Vice-Roi, Guſtave, ſe trouvant preſque le maître

du Royaume entier, & étant à la veille d'en aſſiéger la capitale, convoqua une aſſemblée des États généraux, compoſée en partie des Officiers de ſes troupes, dans laquelle il fut nommé ſouverain Adminiſtrateur.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, la premiere époque de la délivrance de la Suede, & de l'entiere ruine de la puiſſance des Danois. Je t'écrirai dans ma premiere Lettre comment ce fameux Guſtave profita de ſa fortune, rendit héréditaire dans ſa maiſon la couronne de Suede, punit le Clergé des maux qu'il avoit faits au royaume, & changea non-ſeulement les mœurs, mais même la religion des Suédois.

Porte-toi bien. *De Stockolm, le...*

LETTRE CXV.

Tiao, *à* Yn-Che-Chan.

LEs ſuccès heureux, qu'avoit eus Guſtave dans les entrepriſes dont je t'ai parlé dans ma derniere Lettre, furent balancés,

cher Yn-Che-Chan, par les funeſtes nouvelles que ce héros reçut de la mort cruelle de ſa mere & de ſa ſœur. Le barbare Chriſtierne, irrité au dernier point de la perte d'un Royaume que Guſtave lui enlevoit par ſes conquêtes rapides, fit jetter ces deux illuſtres Dames dans la mer, renfermées dans un ſac. Ce tyran ne ſe contenta pas de cette premiere vengeance, il ordonna aux Officiers Danois qui commandoient dans les places qui lui reſtoient en Suede, de faire périr tous les Suédois qui étoient dans ſes troupes : cet ordre inhumain fut exécuté avec toute la rigueur poſſible ; & les Danois dans cette occaſion, auſſi barbares que leur Souverain, ſe raſſaſierent à loiſir du meurtre d'un nombre infini de gens qui périſſoient ſans pouvoir ſe défendre. Le Gouverneur d'Albo, capitale de la Finlande, ſe diſtingua parmi les bourreaux & les aſſaſſins des Suédois déſarmés : il fit périr pluſieurs Gentilshommes Finlandois de ſon gouvernement.

Guſtave, pénétré de douleur en apprenant la mort de ſa mere & de ſa ſœur, ſenſible autant qu'on le peut être aux

cruautés qu'on avoit commiſes contre tant d'infortunés Suédois, ordonna par repréſailles qu'on maſſacrât ſans quartier tous les Danois ; il rendit par cet arrêt ſévere, mais juſte, Chriſtierne encore plus odieux à ſes ſujets, qu'il expoſoit par ſa cruauté à des repréſailles auſſi ſanglantes. Ce que Guſtave avoit prévu arriva : les Danois, qui étoient déja au déſeſpoir du gouvernement tyrannique de Chriſtierne, le déteſterent encore plus ; enfin, laſſés de ſes cruautés & des impôts exorbitants dont il les chargeoit pour ſubvenir aux frais que lui coûtoit la guerre qu'il faiſoit en Suede, ils ſe révolterent. Les habitants de la province de Jutland furent les premiers à prendre les armes ; tous les autres Danois ſuivirent bientôt leur exemple, & mirent ſur le trône Frederic d'Oldenbourg Duc de Holſtein. Chriſtierne fut obligé de s'enfuir de ſes États ; il s'embarqua avec ſa femme, ſes enfants & ſa maîtreſſe Sigebrite, qui étoit en partie la cauſe de ſa perte par les mauvais conſeils qu'elle lui donnoit, & qu'il aimoit cependant infiniment, quoique les

défauts de son corps & de son visage fussent aussi choquants que ceux de son esprit. Ce misérable Prince se réfugia en Flandres, où il alla mendier inutilement du secours à l'Empereur Charles-Quint son beau-frere.

Frederic, étant monté sur le trône de Danemarck, envoya un Ambassadeur au Sénat de Suede, chargé de lui représenter qu'il devoit se soumettre au traité de Calmar, & révoquer l'élection de Gustave, comme directement contraire audit traité. Le Sénat & la Noblesse Suédoise vouloient qu'on ne laissât point entrer cet Ambassadeur dans le Royaume, & qu'il ne fût point écouté; mais l'habile Gustave, qui savoit profiter de tout ce qui auroit pu nuire à un autre moins politique que lui, fut d'un avis contraire; il fit traiter cet Ambassadeur magnifiquement: il le fit ensuite introduire dans une assemblée générale de tous les Ordres du Royaume, & fit non-seulement confirmer en sa présence son élection, mais encore rendre un arrêt solemnel par les mêmes États, par lequel il étoit désormais le maître de faire la guerre ou

la paix, ſans être obligé de convoquer aucune nouvelle aſſemblée. Le même arrêt portoit que les ennemis du Roi Guſtave ſeroient ſur cette ſimple & ſeule qualité reconnus pour ceux de toute la Nation.

Guſtave retint quelque temps l'Ambaſſadeur: il fit en ſa préſence la revue générale de ſes troupes, & lui montra, ſous le prétexte de lui faire honneur, que bien loin de craindre les Danois, il étoit lui-même en état de les faire trembler. Guſtave jugea à propos de faire accompagner cet Ambaſſadeur par un de ſes Officiers, qui le ſuivit juſqu'à Copenhague, en qualité d'Envoyé de la Suede. Cet Officier s'acquitta parfaitement bien des ordres dont il étoit chargé: il repréſenta à Frederic qu'il devoit ſonger à s'unir avec Guſtave, pour être en état de ſe défendre contre les entrepriſes que Chriſtierne pourroit faire pour recouvrer la Couronne, au lieu d'entreprendre une guerre ruineuſe, & qui ne ſerviroit qu'à le mettre dans l'impoſſibilité de conſerver les États qu'il venoit d'acquérir. Frederic goûta ces raiſons, & il s'unit de bonne foi avec les Suédois contre Chriſtierne.

Guſtave, étant non-ſeulement reconnu Souverain par tous les Suédois, mais par ſes voiſins, & par ceux qui ſeuls auroient pu lui nuire, ſongea à faire changer de face à la Suede. Il vouloit aſſurer la paix & la tranquillité dans ſes Etats : il ne pouvoit s'en flatter, tandis que les Evêques & le Clergé ſeroient auſſi puiſſants qu'ils l'avoient été juſqu'alors. Il méditoit d'ailleurs les projets les plus grands, & qui ne pouvoient être exécutés que par la ruine totale d'un parti, qui à la premiere occaſion jetteroit peut-être la Suede dans les maux qui l'avoient ſi long-temps déchirée. Il travailla à prévenir peu à peu les Sénateurs : lorſqu'il crut les avoir amené à peu près au point qu'il ſouhaitoit, il attaqua d'abord les Eccléſiaſtiques du ſecond ordre, pour paſſer enſuite plus aiſément aux Evêques. Il rendit ſucceſſivement pluſieurs déclarations contre les Curés en faveur du peuple ; il trouva par-là le moyen d'intéreſſer les particuliers à l'abaiſſement du Clergé & à la diminution de ſes revenus.

Des Curés Guſtave paſſa bientôt aux

Evêques, ſous le prétexte de fournir aux dépenſes qu'il étoit obligé de faire, & pour ne point en charger le peuple, & il prit pour la ſubſiſtance des troupes les deux tiers des dîmes qui appartenoient aux Evêques & aux plus riches Abbés. Il fit confirmer cette ordonnance par un arrêt du Sénat : cela n'empêcha pas que les Prêtres, pouſſés ſi vivement, ne fiſſent ce qu'ils pouvoient pour faire ſoulever le peuple ; ils vinrent même à bout d'exciter quelque ſédition dans des villages où Guſtave avoit fait prendre une partie des cloches qui s'y trouvoient, & qui par leur grand nombre n'étoient d'aucune utilité, & ne ſervoient qu'à faire du bruit. Ils auroient porté plus loin leurs ſéditieuſes entrepriſes ; mais ils avoient à faire à un Prince actif, vigilant, & qui n'ignoroit rien de leurs deſſeins.

Les mécontents, qui étoient pour la plupart des payſans, animés par leurs Curés, réſolurent de profiter de la foire d'Upſal, pendant laquelle ils s'aſſembloient, & de prendre les armes lorſqu'ils ſeroient réunis ; le Roi prévint leur deſſein. Un Hiſtorien, qui a écrit

d'une maniere fort impartiale les révolutions de la Suede, raconte la ſage conduite que tint Guſtave pour diſſiper cette nouvelle révolte, fomentée par les Eccléſiaſtiques. Ce Prince, dit-il (1), ſe rendit lui-même à cette foire à la tête d'un corps de cavalerie; ſon arrivée imprévue ſurprit & fit trembler les plus mutins. Il leur parla d'abord avec un certain air de grandeur & d'autorité, & en Prince qui a droit de commander & qui ſait ſe faire obéir. Il leur demanda fiérement qui les avoit chargés du ſoin du gouvernement, pour vouloir ſe mêler de cenſurer les délibérations du Sénat, & s'ils avoient oublié que les Evêques & tout le Clergé étoient plus ennemis de leur patrie que les Danois mêmes. Il leur dit enſuite, comme pour les gagner & pour les intéreſſer dans ſa conduite, qu'il n'avoit en vue que leur ſoulagement par l'arrêt qu'il avoit rendu avec le Sénat au ſujet des dîmes; que dans le beſoin preſſant de payer ceux de Lubeck, on avoit mieux aimé tirer quelque ſecours du Clergé, que de les

(1) L'Abbé de Vertot. Hiſt. des Révolutions de Suéde, Tom. II. pag. 69.

accabler par de nouveaux impôts. Guſtave ſe flattoit de les adoucir & de les faire entrer dans ſes ſentiments par ce diſcours; mais la populace s'étant récriée avec férocité qu'ils ne ſouffriroient jamais qu'on changeât la Religion, ni qu'on enlevât leurs cloches & l'argenterie de leurs Egliſes; le Roi, irrité de leur audace, commanda à ſes troupes de faire feu ſur les mutins. Ces payſans effrayés de la contenance des cavaliers qui avoient la carabine couchée en joue, ſe jetterent à genoux, & lui demanderent pardon. Guſtave fit arrêter les plus mutins; les autres ſe cacherent dans la multitude, ou échapperent par l'obſcurité: l'aſſemblée ſe diſſipa en un inſtant, & chacun ſe retira avec précipitation, plein de reſpect & de crainte pour un Prince qui ſavoit ſi bien ſe faire obéir.

Guſtave diſſipa avec la même prudence quelques autres révoltes ſuſcitées par les Eccléſiaſtiques; après quoi, ſe voyant en état d'agir avec plus de force & ſans ménagement, il fit rendre une ordonnance dans les Etats généraux, par laquelle les Evêques devoient remettre inceſſamment entre les mains de ſes Officiers les

fortereſſes qu'ils poſſédoient, & congédier les garniſons qu'ils entretenoient. La même ordonnance défendoit que les Evêques puſſent être admis dorénavant dans le Sénat, l'emploi de Sénateur étant incompatible avec la dignité Epiſcopale, & les affaires civiles empêchant les Eccléſiaſtiques de vaquer à leur miniſtere. La même ordonnance ôtoit des Egliſes toute l'argenterie ſuperflue, pour être employée aux beſoins de l'Etat, & réuniſſoit au domaine du Prince tous les biens que le Clergé avoit acquis par des fondations qui tendoient à la ruine de la patrie, & qui étoient également nuiſibles à la Nobleſſe & au peuple.

Lorſque Guſtave eut frappé ce grand coup, il ne s'en tint pas là, il méditoit depuis long-temps d'affranchir la Suede du joug du Pontife Romain. Il ſe reſſouvenoit ſans ceſſe avec horreur des maux affreux où la Cour de Rome l'avoit plongée; il n'avoit point oublié les cruautés que Chriſtierne & les Danois avoient commiſes en exécutant la Bulle qui excommunioit l'Adminiſtrateur; il frémiſſoit d'horreur en ſongeant à la mort de ſon

partis qu'on forme dans les élections des Souverains: que les Etats généraux, consentirent avec soumission, & même avec plaisir à supprimer le droit d'élection, & à rendre la Couronne héréditaire dans la maison des Gustave, qui jusqu'à Charles XII. a régné dans la Suede.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, quel a été ce fameux Gustave, qui a délivré sa patrie du joug des étrangers & de la tyrannie des Ecclésiastiques, qui a rendu la Suede formidable à tous ses ennemis, & qui, selon moi, a été sans contredit le plus grand homme qu'ait produit l'Univers.

Je crois t'avoir assez bien fait connoître quel étoit l'état des Suédois dans les siecles passés, pour pouvoir passer à présent à ce qui regarde ceux qui ont vécu, & qui vivent dans le nôtre. La mort de Charles XII. a fait redevenir élective la Couronne de Suede; mais avant de parler de la situation où se trouvent aujourd'hui les affaires de ce Royaume, je te dirai naturellement ce que je pense de ce fameux Charles XII. qui a fait tant de bruit

dans le monde, & dont la plupart des actions ont eu quelque chose d'extraordinaire.

Porte-toi bien.

De Stockolm, le...

LETTRE CXVI.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

Le nombre des Juifs est aussi grand en Allemagne, cher Yn-Che-Chan, qu'il est petit à la Chine : à peine connoît-on aujourd'hui les Juifs dans notre heureuse patrie ; ils n'y ont même été jamais fort nombreux. Sous la dynastie des *Han*, qui commença à régner deux cent six ans avant la naissance du Législateur des Chrétiens, quelques Israélites s'introduisirent à la Chine ; mais bien loin de s'y multiplier, comme partout ailleurs où ils ont été reçus, ils diminuerent insensiblement. Il ne reste plus aujourd'hui que sept familles Juives dans tout l'Empire, qui s'allient toujours les unes avec les autres, & qui ont une seule Synagogue dans *Caifong*,

capitale de la Province de *Honan*. En Allemagne au contraire, les Juifs ſe ſont extraordinairement multipliés. Cela me paroît aſſez extraordinaire; car on les a ſouvent perſécutés, & on les perſécute journellement dans ce pays, ſouvent même ſous des prétextes auſſi faux que ridicules: au lieu qu'à la Chine on les a toujours laiſſés jouir d'une grande tranquillité, & l'on a agi avec eux, ainſi qu'il convient d'agir avec des hommes qui demandent qu'on leur accorde la liberté de faire ce que leur conſcience leur repréſente, comme néceſſaire à leur ſalut & à leur bonheur.

Tu ne ſaurois croire, cher Yn-Che-Chan, les barbaries & les cruautés que les Européens ont exercées contre les Juifs, ſous le ſpécieux prétexte de les conduire à la véritable Religion, & de les punir de certains crimes imaginaires auxquels il eſt fort vraiſemblable que ces miſérables n'avoient jamais penſé. J'ai connu dans mes voyages pluſieurs Juifs très-ſavants; je me ſuis inſtruit avec ſoin de leur Religion & de leurs principales cérémonies, je n'ai jamais rien découvert qui pût ap-

procher de tous les contes ridicules qu'ont débités certains Auteurs Chrétiens qui ont écrit des fables puériles pour excuſer les horribles perſécutions qu'on a fait ſouffrir à ces miſérables.

Je ne trouve rien de ſi abſurde que la plainte que les Chrétiens répétent ſans ceſſe contre les Juifs; ils les accuſent de les haïr mortellement: mais excepté de ne vouloir changer tous les Juifs en Philoſophes, & de ne prétendre faire un *Socrate* ou un *Epictete* de chacun d'eux, je demande s'il eſt naturel de croire qu'ils puiſſent ne point haïr des gens qui les chaſſent de leurs maiſons, qui les pillent, qui les volent, qui les maſſacrent, qui prêchent ſans ceſſe qu'on doit les détruire & les exterminer entiérement. Je me ſuis apperçu depuis long-temps qu'en général les Peuples Européens raiſonnent de bien des choſes comme des inſenſés; mais je ne les ai jamais vus extravaguer ſi manifeſtement que dans cette occaſion.

Ce n'eſt pas ſeulement les ignorants & les gens nés dans un état abject qui veulent qu'on perſécute les Juifs; les Théologiens & les Pontifes on écrit pluſieurs

Ouvrages pour prouver qu'on devoit les perſécuter, les mettre dans l'eſclavage, ſe ſaiſir de leurs biens. Or, ce qu'il y a de plus plaiſant & de plus ſingulier, c'eſt que ces mêmes Théologiens & ces mêmes Pontifes ſe ſcandaliſent beaucoup de ce que les Juifs ont l'effronterie de haïr les Chrétiens; voici comment s'explique un Evêque ſur la maniere dont on doit traiter les Juifs. Cet Evêque a paſſé en Europe, & ſurtout en Italie, pour un génie de la premiere claſſe; mais les gens de bon ſens & les véritables Philoſophes ne l'ont jamais regardé que comme un fanatique compilateur de toutes les fables les plus ridicules. Les Juifs, dit-il, ſont du tout indignes que nous leur faſſions l'honneur de les laiſſer habiter parmi nous. On les doit plutôt reléguer, comme l'on dit, au bout des Indes. Que ſi toutefois on trouve qu'ils ſoient capables d'humanité, pour le moins on leur doit interdire les blaſphêmes, & leurs Livres qui en ſont tous remplis, doivent être jettés dans le feu : car tandis qu'ils auront en ſon entier ce Livre qu'ils appellent *Thalmud* en leur Langue, jamais ils ne ſe déſiſteront

de blaſphêmer, de nous haïr, & de médire de nous, quelques jurements & horribles ſerments qu'ils faſſent, puiſqu'ils ne ſe ſoucient gueres de la conſcience. Le meilleur eſt, qu'on les contraigne à la lecture du vieil & du nouveau Teſtament, & écouter les Sermons ſacrés, & l'interprétation des Saintes Ecritures. En outre, il leur faut défendre les contrats, les faire travailler à l'ouvrage des mains, & les inſtruire aux arts méchaniques, afin que le travail dur & âpre les faſſe revenir à meilleur ſens. Pluſieurs grands perſonnages non moins remplis de piété que de doctrine ſont de mon opinion (1).

N'eſt-il pas bien naturel, cher Yn-Che-Chan, qu'on ait de l'inclination pour des gens auſſi modérés? Et un Juif, qui n'aime pas tendrement un Evêque qui prêche une morale ſi douce, ſi humaine, ſi conforme à la loi de nature, n'eſt-il pas un homme bien extraordinaire, & qui doit être regardé comme un monſtre, digne d'être abhorré dans la ſociété civile?

(1) Les jours caniculaires, de Simon Majole, Evêque de Volture, traduits par Roſſet, Tom. III. pag. 45. Edit. in-4to.

Tu te tromperois, cher Yn-Che-Chan, ſi tu croyois que parmi les Théologiens Chrétiens, grands Prêcheurs de la patience & du pardon des ennemis, cet Evêque fût le ſeul qui tînt un pareil langage. Un Théologien renommé a fait un livre contre le *Talmud* des Juifs; il établit dans cet Ouvrage le plus charitablement & le plus dévotement qu'on puiſſe le faire, qu'il faut détruire entiérement les Synagogues, empêcher que les Juifs ne ſe logent dans des maiſons, pour qu'ils ſoient obligés de vivre comme des vagabonds, & de coucher dans quelque miſérable écurie. Il veut qu'on brûle leurs livres, qu'on condamne les Rabbins à la mort, s'ils oſent inſtruire quelques-uns de leurs freres, qu'on défende à tous les Juifs de manier de l'argent; qu'ils ne puiſſent faire aucun contrat; il prétend qu'on doit leur ôter leurs habits, & les forcer comme des eſclaves à cultiver, à bêcher & à labourer la terre. Enfin; il ſoutient que c'eſt le comble de la juſtice, que de les chaſſer & de les exterminer, s'ils refuſent de ſe ſoumettre à ces conditions encore trop douces pour eux. Tu m'avoueras, cher Yn-Che-Chan,

qu'il faut qu'un Juif ſoit bien miſantrope, pour ne pas trouver les préceptes de ce Théologien auſſi conformes au droit des gens que ceux de l'Evêque. Ho! là dure & méchante nation que celle des Juifs! Elle n'aime pas tendrement les Chrétiens au milieu deſquels elle vit, tandis que ces Chrétiens veulent pour ſon bien, & pour lui ouvrir les yeux, la détruire ſaintement, la mettre pieuſement dans l'eſclavage, la loger dans des écuries charitablement, & la dépouiller dévotement de tous ſes biens.

Je ne finirois jamais, cher Yn-Che-Chan, ſi je faiſois mention de tous les pacifiques & benins Théologiens, qui ont ſoutenu qu'il falloit détruire pieuſement les Juifs par le fer & par le feu. L'illuſtre & vénérable Académie de Plaiſance ſigna un décret, par lequel elle décidoit, ſur l'avis du Révérendiſſime Pere *Bernardin de Buſti* & de ſix autres charitables Moines, qu'il étoit du devoir d'un bon Chrétien d'exterminer les Juifs. Voici comment finit ce décret qui devroit bien faire ouvrir les yeux aux Juifs, & leur inſpirer de tendres ſentiments pour les Chrétiens.

(1) Par les choſes ſuſdites, la vénérable Académie de Meſſieurs les Juges & Docteurs de la Cité de Plaiſance eſt d'opinion qu'on doit tenir & conclurre ſuivant l'avis du Révérend Pere *Bernardin de Buſti*; & en témoignage de ce, ils ont commandé d'apoſer ici le ſceau accoutumé, & que les préſentes fuſſent ſouſſignées par le Pere Prieur, & moi *Antoine de Nicellis*, Docteur ès Droits, & Prieur dudit College, je me ſuis ſigné de ma propre main.

Ce n'eſt pas ſeulement dans ces derniers ſiecles que les Européens, & ſurtout leurs Eccléſiaſtiques ont donné des marques de charité & de compaſſion, capables de guérir les Juifs de leur endurciſſement, & de leur inſpirer cette eſtime & cet amour qu'ils n'ont point pour les Chrétiens. Ambroiſe, Evêque de Milan, dans un temps où le Paganiſme ſubſiſtoit encore, & où par conſéquent on ne devoit pas ſe faire une peine ni un ſcrupule de tolérer des gens qui ne croyoient qu'une ſeule Divinité éternelle & toute puiſſante, chaſſa les Juifs de Milan, abandonna leurs

(1) La même, pag. 200.

biens au pillage, & les perſécuta ſaintement à toute outrance ; car les Européens aſſurent que cet Ambroiſe fut un grand Saint. Ceux qui ſont deſtinés chez les Chrétiens à être bienheureux après leur mort, ſont aſſez ſujets à détruire par un ſaint zele & à exterminer les Juifs : Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, illuſtre Saint, (car comment ne le ſeroit-il pas, puiſqu'il fit périr par le fer & par le feu un grand nombre de Juifs ?) porta encore ſon zele & ſon amitié pour eux beaucoup plus loin qu'Ambroiſe. Il les attaqua dans leur Synagogue à la tête de ſon peuple, qu'il avoit excité & animé à ce généreux combat ; il les chaſſa d'Alexandrie, ordonna que l'on pillât leurs biens, & qu'on n'épargnât pas la vie de ceux qui voudroient les défendre. Voilà la maniere dont il convient d'agir pour ſe faire aimer : perſuader les gens par douceur, vouloir les amener à ſes ſentiments par la voie de la perſuaſion, c'eſt agir en tyran odieux ; mais contraindre les conſciences par la crainte de la mort & par la perte des biens, c'eſt prendre le vrai chemin pour acquérir les cœurs. Ho ! que le Patriarche Cyrille étoit bien plus ſenſé

& bien plus digne d'être aimé des Juifs que ces deux Princes imbécilles, qui se figuroient qu'on ne devoit point forcer les volontés en matiere de Religion ! Le premier de ces Princes étoit Théodoric, qui disoit (1) : Quoique nous condamnions les erreurs, nous les permettons cependant. Nous croyons n'être point en droit de commander qu'on change de Religion & qu'on en prenne une autre, parce qu'il est impossible de faire croire par force aux hommes ce qu'ils refusent de croire, & ce à quoi ils n'ajoutent aucune croyance. Le second Prince, qui pensoit aussi faussement que Théodoric étoit Théobald. Il écrivoit à l'Empereur Justinien (2), que de même que la Divinité souffroit qu'il y eût plusieurs Religions, lui, simple homme, quoique Prince, n'osoit point ordon-

(1) Damus siquidem permissum, sed errantium votum laudabiliter improbamus. Religionem imperare non possumus; quia nemo cogitur, ut credat invitus.

Cassiod. Var. Lib. II. Epist. 27.

(2) Nam cum divinitas patiatur, multas Religiones esse, nos unam non audemus imponere. Retinemus enim legisse, voluntariè sacrificandum esse domino, non cujusquam cogentes imperio.

Cassiod. Lib. X. Epist. 26.

ner qu'on n'en suivît qu'une seule, se ressouvenant d'avoir lu qu'il faut sacrifier volontairement au Seigneur, & non point par la crainte des Supérieurs, des Souverains & des Magistrats.

Voilà des Princes, cher Yn-Che-Chan, qui raisonnoient bien peu conséquemment. L'Empereur Théodose, Monarque livré aux Prêtres, & qui les craignoit presque autant qu'un sage & vertueux écolier craint son pédant, pensoit bien plus sagement. Il imitoit le zele des Ambroise & des Cyrille. L'Empereur Justinien avoit non-seulement pour le salut & le bien des Juifs une tendresse extrême, mais encore pour tous ceux qui ne pensoient pas précisément comme lui sur la Religion; car il se faisoit un devoir de les faire mourir, persuadé qu'il exécutoit une action (1) fort méritoire & fort charitable.

(1) Ἀλλα μὴ φαναι ἀμβλυμαν ἐκεῖνοι Διὰ παυλε; ἐργαζεῖο εις μαιναγὰρ ἐμοι τὸ Κριστω σὶόξαν ἀπαν-τησαι ἐν σπουδῇ ἐχων, λέγω δὲ ἐν τοις ἀλλοις ἀνθρω-πω, διὰ θεαν, καὶ ἐν τουτοις ἐν τω τ' ἰουδαϊκὶ προσ-χημασι πρασσων. ἐ γὰρ οἱ εδιοκτονοι ἐκεινοι ἀνθρω-ποκτονοι γεγονασιν οἱ τὴν ἀποστολικὴν ἀπαντησαν-τες.

Il y a eu un grand nombre de Princes Européens qui ont raisonné aussi favorablement en faveur des Juifs : les uns en ont fait périr plus de deux cents mille de faim, de soif & de misere pour les obliger à se faire baptiser ; les autres leur ont donné la chasse comme à des chiens enragés. Enfin, il n'est aucune fureur dont les Juifs n'ayent été accablés. Après cela, leur perfidie n'est-elle pas bien grande, & leur cœur bien endurci de ne point aimer des gens qui les traitent si amicalement ?

C'est assez plaisanter, cher Yn-Che-Chan ; je ne puis m'empêcher de rire en songeant à la folle prétention des Européens ; mais je frémis d'horreur, lorsque je réfléchis aux barbaries que des hommes qui passent pour polis & pour civilisés, exercent sur des misérables, qui sont d'autant plus à plaindre, qu'ils ne sont malheureux que parce qu'ils suivent les mouvements de leur conscience. Il est certain

Se infinitis cædibus hæc præposterâ pietate cruentavit : illud etiam pugnavit ut in unam omnes convenirent de Christo sententiam, eaque specie Religionis aliis vitam violavit haud esse homicidium ratus, quod in alienæ opinionis populares committeretur. *Procop. Anecdot. pag.* 69.

qu'il eſt peu de peuples qui ſoient plus fermement perſuadés de connoître la vérité que les Juifs ; or, n'eſt-il pas naturel qu'ils veuillent perſiſter dans leurs opinions ? Ce ſeroit par de bonnes & ſolides raiſons qu'il faudroit les convaincre qu'ils ſont dans l'erreur, & non point en les traitant comme des eſclaves. La douceur prépare les cœurs & les eſprits à écouter les raiſons dont on veut ſe ſervir pour les convaincre ; mais la violence révolte même les caractéres les plus doux, & les empêche de goûter & d'approuver les raiſonnements les plus évidents. Un Auteur ancien n'a-t-il pas eu raiſon de dire (1), que les bêtes les plus féroces ne ſont point auſſi cruelles aux hommes qu'ils le ſont mutuellement ?

Porte-toi bien.

De Dreſde, le...

(1) Nullas infeſtas hominibus beſtias, ut ſunt ſibi ferales plerique Chriſtianorum, expertus. *Ammian. Marcel.* Lib. II. Cap. V. pag. 233.

LETTRE CXVII.

Tiao, *à* Yn-Che-Chan.

PLus je considere, cher Yn-Che-Chan, les qualités qui forment les véritables héros & les grands Princes, & plus je trouve que Charles XII. ne doit être regardé ni comme un véritable héros, ni comme un Souverain à qui le titre de *grand Prince* convienne véritablement. Il est vrai que ce Monarque a fait des actions extraordinaires, qu'il étoit *intrépide*, *hardi*, *généreux*, *sobre*, *chaste*, qu'il mépriſoit cette pompe & cette magnificence qui ruine tant de Souverains & les oblige d'accabler leur peuple; mais toutes ſes vertus étoient balancées, & même entiérement abſorbées par les défauts les plus conſidérables. Qu'importe-t il à des ſujets infortunés d'être ruinés d'une maniere ou d'une autre, dès qu'on les réduit dans la miſere la plus triſte & la plus cruelle? Les guerres continuelles, ſouvent injuſtes, preſque toujours inutiles, mal concertées, & encore plus malheureuſes,

qu'entreprit Charles XII. mirent son Royaume, à l'extrémité. Il falloit la valeur des Suédois pour empêcher que leur patrie ne fût entiérement démembrée, lorsque ce Prince s'étoit allé faire battre par les Moscovites à Bender, & que la fureur qu'il avoit de faire l'Alexandre, l'obligea de se sauver en Turquie.

Si après avoir conquis la Pologne entiere & mis Staniſlas sur le trône, Charles XII. eût retourné dans ses Etats, & s'y fût rendu l'arbitre de l'Europe, ainsi qu'il dépendoit de lui de l'être, alors on n'auroit pu lui réfuser le titre de *Grand*. Comme héros il avoit conquis un Royaume, & avoit eu la grandeur d'ame de le donner; comme pere de ses peuples, il songeoit, à les rendre heureux, & faisoit une paix avantageuse; comme Roi il se rendoit le médiateur de tous les autres Monarques de l'Europe. Quelle gloire pour Charles XII. s'il eût pensé aussi sensément, & aussi utilement pour son Royaume! Mais en homme qui n'agit uniquement que pour avoir le plaisir de faire massacrer des hommes, il va s'engager au milieu d'un vaste Empire, sans savoir com-

ment il pourra en ſortir, & même ſans daigner prévoir aucun des accidents qui pourront lui arriver. En vérité plus j'examine, cher Yn-Che-Chan, la conduite de Charles XII. & moins je ſuis tenté de lui donner le nom de *Grand*; c'eſt à un Guſtave, à un Henri IV. à un Guillaume III. à qui ce titre convient, non pas à un Prince qui n'a d'autre but que d'imiter Alexandre, & qui à la fin l'imite ſi mal.

Il auroit été heureux pour Charles XII. qu'il eût profité du ſage diſcours du Czar de Moſcovie: ce Prince lui ayant fait propoſer une paix fort avantageuſe, Charles répondit avec beaucoup de hauteur: *Je traiterai avec le Czar à Moſcou.* Cette réponſe étant rapportée au Czar: Mon frere Charles, *dit-il*, prétend faire toujours l'Alexandre; mais je me flatte qu'il ne trouvera pas en moi un Darius. Il y trouva en effet un vainqueur & un vainqueur redoutable qui le réduiſit à aller errer chez les Tartares & chez les Turcs, & à y faire un grand nombre de folies. Peut-on appeller autrement la plupart des actions que Charles XII. fit à Bender? Comment nom-

mer ces combats qu'il livra contre les Janiſſaires qui l'avoient ſécouru, & traité comme il convient de traiter un Roi ? Quel eſt l'homme ſenſé, qui ne taxe d'extravagance & de phrénéſie ces eſpéces d'attaques & de défenſes contre une armée, n'ayant à lui oppoſer qu'une douzaine d'Officiers, ſept à huit valets de pied, & trois ou quatre marmitons ; car après que les Turcs eurent fait priſonniers les trois cents ſoldats qui reſtoient à Charles XII. ce fut-là la garniſon avec laquelle il ſoutint un ſiege dans ſa maiſon ? Ne doit-on pas approuver ce que dit le Bacha, qui dans cette occaſion fit Charles XII. priſonnier : *Voilà de la valeur bien mal employée.*

Je trouve que Charles XII. conſerva quelquefois auſſi peu les regles de la bienſéance & de l'équité que celles de la prudence. Qui ne ſeroit indigné de la maniere outrageante & odieuſe dont ce Prince traita ſoixante des plus vieux Janiſſaires, qui, pour empêcher ſa perte, furent le trouver, non pas dans un état qui convint à des gens qui comme eux, avoient le droit de parler en vainqueurs ; mais dans celui d'un

suppliant qui demande une grace ? Ces soixante vieillards, qui avoient des barbes blanches, vénérables, allerent chez lui, n'ayant dans leurs mains que de longs bâtons blancs : ils s'adresserent à son Chancelier, & lui dirent qu'ils vouloient eux-mêmes servir de garde au Roi de Suede, que s'il le souhaitoit, ils le conduiroient à Andrinople, où il pourroit parler lui-même au Grand-Seigneur. Que répondit à ces offres obligeantes Charles XII. ? Des duretés affreuses. Il fit congédier ces Janissaires sans les vouloir voir ; & pour augmenter, autant qu'il pouvoit, l'affront qu'il leur faisoit, il leur fit dire que s'ils ne se retiroient, il ordonneroit qu'on leur coupât la barbe, injure la plus sanglante qu'on puisse faire à un Turc. N'est-ce pas manquer totalement aux regles les plus simples de la bienséance & de la reconnoissance, que de tenir une pareille conduite ? L'on trouve encore cette conduite bien plus extraordinaire, lorsqu'on réfléchit sur les motifs qui l'occasionnoient. Charles XII. ne vouloit point partir de Bender, parce qu'il craignoit que les Turcs ne le livrassent

au Roi Auguſte en traverſant la Pologne ; mais on lui offroit, s'il vouloit, de s'embarquer dans la mer Noire pour ſe rendre à Conſtantinople, & de-là à Marſeille. Craignoit-il qu'on l'arrêtât en France, où l'on prenoit autant de part qu'en Suede à ſa liberté ? il avoit demandé mille bourſes au Sultan pour ſon départ, il en avoit eu douze cents ; c'étoit un ſurcroît de générosité à laquelle il ne s'attendoit pas. Après avoir reçu cette ſomme conſidérable, il vouloit encore reſter chez les Turcs, & les forcer malgré eux à faire la guerre aux Moſcovites ; il y a dans toutes ces actions quelque choſe qui ſent le héros de Roman, & l'homme qui cherche à paroître extraordinaire aux dépens de la raiſon & du ſang de ſes ſujets.

Charles XII. ſe faiſoit un plaiſir & une gloire de faire à Bender le petit Alexandre ; car depuis ſa bataille de Pultava, il n'imita qu'aſſez mal le furieux Macédonien. Il auroit mieux fait de profiter de la ſage critique qu'en a fait un Poëte François, que de déchirer la feuille où cette critique ſe trouve

dans ſes ouvrages. L'hiſtorien (1) de la Vie de Charles XII. rapporte ce fait ſingulier ; voici les vers qui irriterent ſi fort le Monarque Suédois, & qu'on devroit lire deux ou trois fois par jour à tous les Souverains, comme une des plus utiles inſtructions qu'on peut leur donner.

Quoi donc, à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre ? (2)
Qui ? Cet Ecervelé qui mit l'Aſie en cendre?
Ce fougueux d'Angeli, qui de ſang altéré,
Maître du Monde entier, ſe croyoit trop ſerré?
L'Enragé qu'il étoit, né Roi d'une Province
Qu'il pouvoit gouverner en bon & ſage Prince,
S'en alla follement, & penſant être Dieu,
Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu;
Et trainant avec ſoi les horreurs de la guerre,
De ſa vaſte folie emplir toute la terre?
Heureux, ſi de ſon temps pour cent bonnes raiſons,
La Macédoine eût eû de petites-maiſons,
Et qu'un ſage tuteur l'eût en cette demeure,
Par avis de parents, enfermé de bonne heure.

Je ne m'étonne pas, cher Yn-Che-Chan, que Charles XII. ait déchiré la

(1) Voltaire, Hiſtoire de Charles XII. Tom. I. Liv. V. pag. 287.
(2) Oeuvres de Boileau, Satyre VIII.

page où ces vers ſe trouvoient : il y voyoit un portrait reſſemblant au ſien. Ce portrait n'étoit pas flatteur, mais il étoit vrai ; par conſéquent plus piquant & plus déſagréable.

La valeur déplacée & l'ambition démeſurée n'ont point été les ſeuls défauts eſſentiels de Charles XII. il fut quelquefois cruel, il oublia même le droit des gens. L'univers entier condamne aujourd'hui le ſupplice de Patkul, infortuné Ambaſſadeur du Czar auprès d'Auguſte, que Charles XII. ſe fit remettre, lorſqu'il eut forcé ce Roi détrôné à conſentir à toutes ſes volontés. Il fit enſuite rouer tout vif ce malheureux Ambaſſadeur, ſous prétexte qu'il avoit été coupable de trahiſon & qu'il étoit né ſon ſujet. Les Turcs, chez qui le caractére d'Ambaſſadeur n'eſt point auſſi reſpectable que chez les autres peuples, n'ont jamais eu l'idée de commettre rien de pareil, & qui fût auſſi manifeſtement contraire au droit des gens.

On accuſe encore Charles XII. d'avoir fait maſſacrer de ſang froid, & plus de ſix heures après le combat, ſept mille Moſcovites déſarmés, & qui s'étoient ren-

dus prisonniers sous la parole qu'on leur avoit donnée de leur conserver la vie. L'Historien de sa vie a voulu le justifier de cette cruauté inouie. A l'égard des Moscovites, dit cet Auteur (1) en parlant de la bataille de Frawenstadt, ils demanderent la vie à genoux; mais Renchield les fit massacrer inhumainement plus de six heures après le combat, pour punir sur eux les violences de leurs compatriotes, & pour se débarrasser de ces prisonniers dont il n'eût su que faire. Un autre Ecrivain, qui avoit été long-temps auprès du Roi de Suede, parle bien différemment de cette action barbare; il l'attribue directement à Charles XII. & justifie entiérement le Général de ce Prince. Vous dites, écrit-il (2) que le Général Rhenchield fit inhumainement massacrer six heures après la bataille de Fravvenstadt, tous les prisonniers Moscovites, sans avoir égard à leur soumission ni

(1) Voltaire, Hist. de Charles XII. Tom. I. pag 180.

(2) La Motraye, Remarques critiques sur l'Histoire de Charles XII. pag. 220.

ni à leurs larmes ; des Officiers Suédois qui étoient présents, m'ont assuré que ce fut le Roi même qui ordonna ce massacre, & que ce Général, qui n'a jamais passé pour cruel ou inhumain, fit en vain ce qu'il put pour lui faire révoquer cet ordre. Il est vrai que Charles XII. chassoit bien souvent avec sa cavalerie les Moscovites jusqu'au fond de la Lithuanie ; mais il n'étoit pas à six lieues de Frawenstadt quand la bataille se donna, ou au moins quand il en reçut la nouvelle.

Je ne déciderai point, cher Yn-Che-Chan, entre ces deux auteurs ; ils prétendent être instruits également par des gens qui étoient présents à cette action, plus barbare que celles de tous les peuples les plus féroces. Je ne justifierai point le Général aux dépens du Monarque, ni le Monarque aux dépens du Général ; mais j'établirai comme une chose certaine, & qu'on ne sauroit nier, que le Massacre des Moscovites a été véritablement exécuté. Est-ce par les ordres de Charles XII ? Il fut plus cruel & plus inhumain, &, si cela est, que

. . . . . Caligula, Néron (1),
Monstres, dont à regret je cite ici le nom,
Et qui ne conservant que la figure d'homme,
Foulerent à leurs pieds toutes les loix de Rome.

Si Charles XII. n'eut point de part à ces meurtres odieux, il devoit punir celui qui en étoit l'auteur, & qui imprimoit une tache éternelle & irréparable aux armes des Suédois. Quoi? Charles XII. qui puniſſoit ſi ſévérement les moindres fautes, auprès de qui les plus grands ſervices ne balançoient point les crimes les plus légers, récompenſe un Général qui commet l'action la plus indigne & la plus barbare? Je veux qu'il n'ait pas été coupable du maſſacre des Moſcovites; n'eſt-il pas auſſi criminel de ne l'avoir point puni? Un Prince, véritablement magnanime, & qui eût haï la cruauté, n'eût-il pas uſé dans cette occaſion de ſon pouvoir? De quelque maniere qu'on prenne le maſſacre des Moſcovites, on ne juſtifiera jamais entiérement Charles XII.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, ce que je penſe ſur ce Monarque qui a fait tant de

(1) Racine, Trag. de Berenice, Act. II, Scene II.

bruit dans l'univers. J'en juge en philoſophe qui ne regarde un Prince comme véritablement grand, qu'autant qu'il eſt auſſi juſte, auſſi bon, auſſi prudent que valeureux. Je ne diſconviens pas cependant que Charles XII. ne fût un homme ſingulier, un guerrier redoutable; mais ces qualités ne ſuffiſent point à former un Monarque eſtimable. Quelle différence de Guſtave Vaſa à Charles XII? Plus on compare ces deux Princes, & plus le dernier perd par cette comparaiſon. Il t'a été aiſé de juger par les lettres que je t'ai écrites ſur les Suédois, que j'ai un ſecret penchant pour eux, & que bien loin d'être en garde contre des préjugés de haine ou d'antipathie, je dois au contraire me défier d'une inclination très-vive; ainſi tu ne dois pas me ſoupçonner de n'avoir point aſſez loué Charles XII. par prévention.

Porte-toi bien.

De Stockolm, le...

Fin du quatrieme Volume.

H. W.
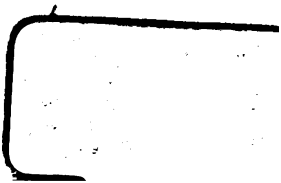
SEP 2 1943